



Jean-Pierre ABEL-RÉMUSAT

NOUVEAUX MÉLANGES ASIATIQUES

Tome I

Nouveaux mélanges asiatiques
I

à partir de :

NOUVEAUX MÉLANGES ASIATIQUES
ou Recueil de morceaux de critique et de Mémoires
relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à
la géographie des nations orientales.
Tome I,

par Jean-Pierre ABEL-RÉMUSAT (1788-1832)

Librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, Paris 1829. Deux tomes, IV-446 et 428 pages.

La présente édition reprend des *Nouveaux mélanges* les articles concernant la Chine, soit les pages 1 à 152, 171 à 265, 283 à 346 et 358 à 446 du tome I.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
juin 2014

TABLE DES ARTICLES

[Avertissement des éditeurs.](#)

I. [Coup d'œil sur la Chine et sur ses habitants.](#)

Noms — Limites — Pays limitrophes — Montagnes — Fleuves — Lacs — Climat — Terrains — Minéraux — Animaux — Végétaux — Culture — Industrie — Commerce — Monnaies — Mesures et poids — Races — Population — Montagnards — Mœurs — Religions — Gouvernement — Division territoriale — Villes, maisons — Monuments publics — Arts — Sciences — Langue — Littérature, instruction — Justice — Revenus — État militaire — Histoire — Étrangers, émigrations — Connaissance que les occidentaux ont eue de la Chine.

II. [Description du royaume de Camboge.](#)

Notice chronologique sur le pays de Tchîn-la, depuis 616 jusqu'à nos jours.
— Description du pays de Tchîn-la.

IV. [Relation de l'expédition d'Houlagou](#) au travers de la Tartarie, extraite du Sou-houng-kian-lou, et traduite du chinois.

Itinéraire d'Houlagou — Prise de Bagdad — Pays voisins de l'Arabie.

V. [Sur quelques peuples du Tibet et de la Boukharie](#), tiré de l'ouvrage de Matouan-lin, et traduit du chinois.

Avant-propos — Peuplades du Tibet : Yang-Thoung — Si-li — Tchang-kieou-pa — Ni-pho-lo (Nipol) — Grands Pho-liu (Pourouts) — Kochi-mi ou Kia-che-mi-lo (Kaschemir) — Kou-to ou Kho-to-lo — Sou-pi et To-mi.

Peuples de la Boukharie : Grands-Wan (Fargana) — Ki-pin (Cophène) — Siei-iu et Fan-yan (Banian) — Tiao-tchi (Tadjiks) — A-si (Ases) — Ta-hia (Dahæ) — Grands Youeï-chi (Massagètes) — Petits Youeï-chi — Khang-kiu (Sogdiane) — Mi (Meïmarg) — Ou-na-ô — Mou (Merou) — Tsao (Osrushnah) — Ho — Sse — An-thsaï (Asii, Asiani) — Ye-tha (Gètes) — Thou-ho-lo (Tokharestan) — Po-sse (Perse) — Yang-pao-theou (Lapons).

VI. [Sur les Chinois qui sont venus en France.](#)

Michel Chin-fo-tsong — Arcadius Hoang — Tchoung-ya-san — Tchang-ya-kin — Kiang-hiao.

VIII. [Sur une compilation relative à la Chine.](#)

Antiquités de la Chine — Époque de l'invention de l'imprimerie — Orthographe européenne des mots chinois — Division territoriale — Population — Histoire naturelle — Religion, Sciences, etc.

IX. [Sur le commerce des Anglais à Canton, d'après le chevalier G. Staunton.](#)

Règlements restrictifs — Importance de ce commerce — Législation chinoise — Mélanges.

X. [Observations sur un ouvrage de M. Morrison, relatif à la Chine.](#)

Chronologie — Impression en caractères mobiles — Établissement des Européens à Macao — Population — Titres des officiers chinois.

XI. [Sur un roman chinois en vers, traduit par M. Thoms.](#)

Poésie chinoise — Analyse du roman traduit par M. Thoms — Biographie des dames chinoises.

Nouveaux mélanges asiatiques

I

XIII. [Sur l'acupuncture.](#)

Première connaissance de l'acupuncture en Europe — Observations de M. Churchill — Dissertation de M. Morand — Effets de l'acupuncture — Electro-puncture, procédé de M. Sarlandière — Opuscule japonais, traduit par Titsingh — Procédés usités au Japon.

XIV. [Sur les voyages de Marc-Pol, commentés par M. De Marsden](#) (1816).

XV. [Sur les voyages de Marc-Pol, d'après le cardinal Zurla](#) (1823).

XVI. [Sur l'histoire des découvertes en Asie, par M. Murray.](#)

XVII. [Sur l'histoire des Mongols, d'après les auteurs musulmans.](#)

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

@

p.I L'accueil que le public a fait aux deux volumes des *Mélanges Asiatiques* de M. Abel Rémusat, publiés en 1825 et 1826 ¹, nous a donné lieu de penser qu'on ne verrait pas avec moins de plaisir un nouveau recueil du même genre, destiné à compléter le premier, et qui contient des morceaux encore plus importants et d'un intérêt plus général. Le goût toujours croissant pour les travaux qui se rattachent à l'Asie, fera lire avec quelque empressement des extraits et des mémoires, dont l'auteur s'est toujours proposé pour but dans ses études d'éclairer les principaux points de l'histoire civile, religieuse et littéraire des contrées orientales.

D'après le plan que le premier éditeur avait d'abord annoncé, les *Mélanges Asiatiques* devaient former quatre volumes. Les deux premiers étaient consacrés à des fragments concernant les religions, la grammaire et la paléographie chinoise. Le troisième et le quatrième devaient être composés d'extraits relatifs à la littérature, à l'histoire, à la géographie et à la biographie. La publication fut ensuite restreinte à deux volumes. Ceux que nous publions en ce moment suppléent à ce qui manquait à la première collection, et forment en eux-mêmes un ouvrage complet, puisqu'on y a réuni tout ce qui, dans les essais de l'auteur, se p.II rapporte à des sujets de géographie, de biographie et d'histoire littéraire ou philosophique.

Nous ne dirons ici qu'un mot des principaux articles qui composent ces deux volumes. Le premier de tous est un exposé concis et pourtant complet, de tout ce qui a rapport à la géographie de la Chine (en prenant ce mot dans sa plus grande étendue), au point où nos connaissances sont parvenues en ce moment. L'auteur y a consigné le

¹ [c.a. : cf. le compte-rendu de lecture des deux tomes des *Mélanges asiatiques*, par Silvestre de Sacy, [Journal des Savants, Décembre 1827.](#)]

résultat sommaire de toutes ses études et de ses recherches sur les points qui touchent à la constitution physique, morale, politique et intellectuelle de cet empire célèbre et de ses habitants. On y trouve, entr'autres objets, le tableau de la division actuelle de la Chine et des provinces qui en dépendent, selon la distribution la plus récente, laquelle, avant la composition de cet article, n'avait été donnée dans aucun ouvrage imprimé en Europe.

Le second morceau, qui n'est pas moins étendu, la description de Camboge, a le double avantage de faire connaître un pays peu accessible à nos voyageurs et d'être la traduction d'une relation originale faite dans le XIII^e siècle, par un officier chinois. On verra, par là, quel est le genre de ces relations chez un peuple qui a, contre l'opinion commune, constamment cultivé la science géographique. Les morceaux suivants, tirés en entier ou par extraits des auteurs chinois, ont le même mérite, en ce qu'ils s'appliquent presque tous à des contrées de l'Asie peu connues, ou remontent à des époques pour lesquelles nous ne possédons que des renseignements insuffisants. Plusieurs sont empruntés au grand ouvrage de Ma-touan-lin, et contiennent des notions d'un haut intérêt sur les nations de la Tartarie et les régions voisines de la Perse. On n'y verra peut-être pas sans quelque surprise des détails ^{p.III} ethnographiques sur plusieurs peuplades de race Gétique, et même sur un peuple qui paraît avoir appartenu à la même famille que les Lapons.

Le volume est terminé par quelques morceaux de critique, tous relatifs à l'histoire, à la géographie ou à la littérature de la Chine, du Japon, et des contrées voisines.

Dans le second volume, nous avons réuni des essais biographiques qui ne s'éloignent pas du sujet général de ces Mélanges. Les uns, consacrés à des personnages plus ou moins célèbres dans l'histoire civile ou littéraire de l'Asie, offrent le récit d'événements mémorables qui ont eu lieu dans cette partie du monde, ou l'appréciation d'ouvrages dignes de fixer l'attention parmi ceux qu'elle a vu naître. On remarquera dans ce nombre les articles *Khang-hi*, *Khian-loung*,

Souboutai, *Yeliu-thsou-thsai*, *Meng-tseu*, *Ssema-thsian*, *Ssema-kouang*, *Ma-touan-lin*. Les autres contiennent une biographie presque complète des missionnaires auxquels on est redevable de tant de travaux importants sur l'histoire et les antiquités de la Chine. On y a joint de courtes notices sur quelques savants d'Europe, dont les efforts se sont dirigés vers les mêmes matières.

Enfin, nous avons placé à la fin du second volume une suite d'extraits des mémoires de M. Colebrooke, sur la philosophie des Hindous ¹, extraits qui avaient paru dans un recueil justement estimé, le *Journal des savants*. La rareté de la collection originale, la difficulté de la matière, égale à son importance, ont fait rechercher ces extraits où l'auteur s'est efforcé d'apporter toute l'exactitude et toute la clarté désirables. On a pensé que pour beaucoup de lecteurs ils pourraient tenir lieu du travail même de M. Colebrooke, où il y a sans doute beaucoup plus de détails, mais dont on n'a rien supprimé d'essentiel, et dans ^{p.IV} lequel on a jugé à propos d'introduire une méthode plus rigoureuse, et de placer quelques observations ou rapprochements que le docte président de la Société Asiatique de Londres avait cru pouvoir négliger. Le haut prix qu'on attache avec tant de raison à l'étude de la philosophie des Hindous donnera de la valeur à ce morceau qui, dans son ensemble, laisse peu de chose à désirer pour la connaissance des divers systèmes de métaphysique établis chez ce peuple célèbre.

Ces extraits, ne concernant pas la Chine, n'ont pas été repris ici.

Si le succès de ces deux volumes répondait à l'attente des éditeurs, ils engageraient l'auteur à y joindre plus tard une nouvelle suite pour laquelle on sait qu'il a déjà amassé de nombreux et intéressants matériaux.

@

¹ [c.a. : Les extraits de M. Colebrooke sur l'Inde ne sont pas repris dans la présente édition.]

Coup d'œil sur la Chine et sur ses habitants

@

p.001 La Chine, vaste et puissant empire d'Asie, est le plus riche, le plus ancien et le plus peuplé de tous ceux qui existent actuellement, ou dont l'histoire nous a conservé le souvenir. Les peuples qui l'habitent ne lui donnent pas, dans leur langue, d'autres noms que ceux d'*Empire*, de *Monde*, de *Royaume du milieu* ou de *Fleur du milieu* ; ou quelquefois ils le désignent par le nom de la dynastie régnante, au moment où ils parlent, *Hia*, *Thsin*, *Han*, *Thang*, *Ming*, et maintenant *Thsing*. Leurs voisins ont emprunté d'eux cet usage, en retenant les noms des dynasties les plus célèbres, plusieurs siècles après qu'elles ont cessé de régner. Telle est entre autres, ainsi qu'on le verra plus bas, l'origine du nom de *Chine*, que les Orientaux ont formé par corruption de celui de la dynastie de Thsin et qui a été adopté, avec de légers changements, par la plupart des nations européennes, mais qui est presque inconnu aux p.002 naturels de la contrée à laquelle on l'applique ¹, et qui ne désigne même habituellement chez nous qu'une partie des pays qui sont réunis sous la domination de l'empereur de la Chine. Le nom d'*empire chinois* conviendrait mieux pour les désigner tous ensemble. Toutefois, pour nous conformer à l'usage, nous ne décrirons ici que la contrée, déjà très étendue, qui sert, en quelque sorte, de noyau à cet empire ; celles qui y ont été plus récemment attachées par la conquête, et dont la réunion peut, jusqu'à un certain point, être considérée comme précaire et incomplète, sont le *Tibet*, la *Petite Boukharie*, la *Mongolie*, le pays des *Mandchous* et la *Corée*.

La Chine proprement dite est un grand pays continental, situé dans la partie orientale et moyenne de l'Asie et qui, borné au sud et à l'est

¹ Les bouddhistes seuls, quand ils écrivent en chinois, parlent de la Chine sous les noms de Tchi-na et de Tchin-tan, qui sont empruntés des Hindous, et qui offrent la reproduction d'une transcription sanscrite.

par la mer, et confinant au nord à l'ouest et au sud-ouest avec différents pays de la Tartarie, du Tibet et de l'Inde au-delà du Gange, ne s'éloigne pas beaucoup de la forme circulaire. Ses côtes, à partir du point où la Chine touche au Tonquin, dans le golfe du même nom, s'étendent à l'est et au nord, en se prolongeant sous une forme régulièrement arrondie, laquelle n'est interrompue d'une manière un peu sensible que par un prolongement de terre ou une petite presqu'île vis-à-vis l'île de Haï-nan, et par une échancrure ou petit golfe semé de beaucoup d'îles, à l'embouchure ^{p.003} de la rivière de Canton. De là, en tournant toujours à l'est et en remontant vers le nord, on ne rencontre aucune irrégularité de quelque étendue jusqu'au golfe qui est au sud de l'embouchure du Kiang, et la courbure n'est de nouveau interrompue que par cette embouchure même, et surtout par un promontoire d'une longueur considérable qui répond à la partie orientale de la province de Chan-toung. La côte revient au nord-ouest après ce promontoire, et retournant ensuite vers le nord-est, elle forme un golfe connu des Européens sous les noms de *Mer Jaune* ou de golfe du Liao-toung.

C'est vers la moitié de cette nouvelle direction que nos cartes ordinaires placent le point où les limites de la Chine s'éloignent de la mer, pour se diriger du côté de l'ouest par une ligne sinueuse qui sépare la province de Tchi-li de la Tartarie orientale. Mais sous le règne de Khian-loung, et par l'effet d'une nouvelle organisation de l'empire, trois provinces, prises dans le pays qu'on connaissait autrefois sous les noms de Liao-toung et de pays des Mandchous, ont été ajoutées à la Chine, et forment comme un appendice qu'il devient indispensable de comprendre dans notre description. Les frontières de la Chine, d'après ces dispositions, suivent donc le rivage septentrional du golfe de Liao-toung, en partant de l'une des portes de la Grande muraille nommée Chan-haï-kouan, jusqu'à l'embouchure du Ya-lou ; parvenue en cet endroit, elle quitte la côte de ce golfe et s'étend de l'ouest à l'est, le long des limites de la ^{p.004} Corée, jusqu'à la mer du Japon. Elle suit le rivage de cette mer en se dirigeant vers le nord-est, puis vers le nord, jusqu'au point qui marque le commencement de la frontière russe, à peu de distance au nord de

l'embouchure de l'Amour ou fleuve Noir. De là, la ligne qui sépare les deux empires suit la chaîne des monts Hing-an, ou Khingkan, redescend au sud-ouest, jusqu'au fleuve Noir, qu'elle coupe au confluent de l'Argoun et s'arrête aux lacs de Koulun et de Bouïr. En cet endroit la frontière chinoise s'éloigne de la frontière russe, et laissant entre deux le pays des Khalkhas et la Mongolie, elle se dirige au sud-est par les rivières de Khalkha, de Tchou et de Nun ; jusqu'au Songari qu'elle traverse à Bedoune, et vient rejoindre l'ancienne palissade du Liao-toung. Elle suit cette palissade en allant du nord-est au sud-ouest, jusqu'à sa jonction avec la Grande muraille, à peu de distance à l'ouest de Chan-haï-kouan. Le pays compris dans les limites que nous venons de tracer contenait les trois provinces de Ching-king, Hing-king et He-loung kiang, lesquelles ont été plus récemment réunies sous une même administration qui a ses officiers à part et son régime distinct de celui de la Chine proprement dite.

La frontière chinoise suit la Grande muraille en allant, par diverses sinuosités, du côté de l'ouest, jusqu'au fleuve Jaune, et séparant du pays des Mongols les deux provinces de Pe-king et de Chan-si. Après avoir traversé le fleuve Jaune vers le milieu de la branche qui descend au sud, elle court d'abord au sud-ouest, puis au nord-ouest, entre le pays des Ordos au nord et la province de Chen-si au sud. Elle vient rejoindre une seconde fois le fleuve Jaune au milieu de la partie de ce fleuve (38° 30' lat.), qui est dirigée vers le nord, le traverse encore en redescendant au sud, après avoir embrassé le territoire de Ning-hia ; puis va en côtoyant la rive gauche d'abord, et ensuite la rive droite, jusqu'au 37^e degré de latitude ; là elle s'éloigne du fleuve en se dirigeant au nord-ouest, jusqu'à ce qu'elle ait atteint, au 40^e, le département de Sou-tcheou, point où se termine la carte du Chensi de Danville. De là elle continue à suivre la même direction, le long du département de An-si, Tchou-si (autrefois Barkoul), et Ti-hoa (l'ancienne Pentapole des Ouïgours ou Ouroumtsi), à 44° de latitude. C'est là qu'est l'extrémité de la Chine du côté du nord-ouest. La frontière revient alors au sud-est, séparant les départements qu'on vient de nommer du désert de sables et du pays du lac Bleu (Kôke-noor). Parvenue à Si-ning, elle descend au sud en côtoyant

successivement les provinces de Chen-si et de Sse-tchhouan ; sa direction devient un peu occidentale dans les contrées où les fortes rivières qui coulent des hautes montagnes du Tibet versent leurs eaux dans le grand fleuve que les Chinois nomment par excellence Kiang ou le *Fleuve*, traverse plusieurs des affluents du Lou-kiang, côtoie la branche orientale de l'Irawadi ¹, p.006 et traversant cette dernière à la hauteur du tropique, prend la direction de l'est, marche par diverses sinuosités entre le pays des Barmans et la Cochinchine (Tonquin), d'une part, et les provinces de Yun-nan et de Kouang-si de l'autre, jusqu'au point d'où nous sommes partis.

Les limites que nous venons de tracer, conformes à l'état actuel de l'administration chinoise, enferment des contrées qui ne sont pas habituellement considérées chez nous comme faisant partie de la Chine proprement dite, et dont la description détaillée doit, par cette raison, être renvoyée à une autre occasion. On verrait, en les traçant sur une carte, que la Chine présente, ainsi que nous l'avons dit en commençant, la forme d'un cercle, ou plutôt d'un parallélogramme équilatéral dont on aurait abattu les angles, appuyé au sud sur le tropique du cancer, qu'il ne dépasse que d'environ un degré et demi ; s'étendant au nord jusqu'au 41°, et offrant au nord-est et au nord-ouest deux prolongements, dont l'un s'avance jusqu'au 56° de latitude nord, et l'autre jusqu'au 44° seulement. En ne tenant, pour le moment, aucun compte de ces deux appendices, on voit que la Chine est comprise entre le 20 et le 41° de lat. nord, et le 140 et le 95° de longitude, ce qui lui donne une étendue de 525 lieues du nord au sud, et de 600 lieues de l'est à l'ouest, à partir des points les plus éloignés, ou environ 300.000 lieues carrées en superficie.

Les limites de la Chine ont été indiquées d'une manière sommaire par la description faite p.007 précédemment de la forme et de la direction de la ligne qui les détermine. Il suffira d'ajouter que les mers qui environnent la Chine au sud et à l'est, reçoivent différents noms de la part des Chinois

¹ Cette détermination est conforme aux résultats du beau travail de M. Klaproth, sur les grandes rivières du Tibet.

dont elles baignent les côtes, et des Européens qui les fréquentent. Les premiers nomment *mer du Midi* celle qui touche aux provinces de Kouang-toung et de Fou-kian, jusqu'à Formose, et *mer Orientale* celle qui s'étend depuis le Fou-kian, le long des provinces de Tche-kiang, de An-hoeï, de Kiang-sou, de Chan-toung, de Tchi-li et de Hing-king. Ils ne donnent pas de nom particulier à celle qui s'étend depuis le nord de la Corée jusqu'à l'embouchure du fleuve Noir. Les Européens appellent *golfe du Tonquin* la partie occidentale de la mer du midi, dans les parages qui avoisinent les provinces septentrionales de la Cochinchine ; *Mer de Chine*, celle qui est au sud et à l'est de la Chine proprement dite ; *mer Jaune* ou *golfe de Liao-toung*, le golfe qui est compris entre les côtes du Chan-toung, du Tchi-li, du Hing-king et la Corée ; *golfe de Corée* celle qui est au nord-est de ce dernier port, et *mer d'Okhotsk*, celle qui communique à la manche de Tartarie, où le fleuve Noir vient verser ses eaux.

Les pays limitrophes de la Chine, et qui n'en sont pas séparés par la mer, sont la Corée, au sud des provinces de Hing-king et de Ching-king ; le pays des Tongous, faisant partie de l'empire russe, au nord de celle de He-loung-kiang ; celui des Khalkhas, lequel est soumis, mais non pas réuni à la Chine, à l'ouest de la même province de He-loung-kiang ; celui des ^{p.008} Mongols, au nord du Tchi-li et du Chan-si ; le grand désert, nommé Cha-mou par les Chinois, et Gobi par les Mongols, ainsi que le pays des Ordos, au nord du Chen-si et du Kan-sou ; le même désert et le pays de la mer Bleue (*Kôke-Noor*), au sud-ouest de la province de Kan-sou ; le Tibet, à l'ouest du Sse-tchhouan ; diverses principautés dépendantes de l'empire des Barmans et le pays de Lao, au sud-ouest du Yun-nan et du Kouang-si ; et enfin le Tonquin, maintenant soumis à la Cochinchine, au sud-ouest de la province de Kouang-toung.

Les îles voisines de la Chine et qui en dépendent, sont : l'île de Haï-nan, au midi du Kouang-toung ; celle de Thaï-wan, nommée par les Européens Formose, au sud-ouest du Fou-kian ; et celle de Tarakaï, à l'embouchure du fleuve Noir. On ne parle pas d'une infinité de petits îlots et d'îles peu considérables, semés le long des côtes, dans une

longueur de plus de 1.000 lieues, et qui tous ont reçu des Chinois des noms particuliers. Un petit nombre de ces îlots a mérité de fixer l'attention des Européens.

La Chine forme une portion considérable de cet immense versant situé à l'orient des montagnes du Tibet, et qui est contigu au sud et à l'est, avec les plages du Grand-Océan oriental. Les Chinois en placent le commencement, du côté du nord-ouest, aux monts Tsoung-ling, au sud-ouest de Yerkiyang. Mais il doit y avoir, à l'est de ce point, des hauteurs qui interceptent le passage des eaux, puisque les rivières qui en partent sont sans communication avec la mer, et ^{p.009} vont former des lacs sans écoulement. La Chine proprement dite offre trois grands bassins, l'un au sud des monts Nan-ling, où toutes les rivières vont, au midi, se jeter dans la mer qui baigne le Kouang-toung et le Fou-kian ; le second, au nord de cette chaîne, renferme le bassin du Kiang et du vaste système des rivières qui s'y rattachent ; il est terminé au nord par les monts Pe-ling, qui le séparent de celui du Hoang-ho. Ce dernier enfin s'étend au nord jusqu'aux montagnes Yan, branche peu élevée des monts Yin, dans la Tartarie. Le prolongement de ces dernières, du côté du nord-est, sous le nom de Hing-'an, forme un quatrième bassin, dont les eaux s'écoulent à la fois au sud et à l'est, dans la mer Jaune et dans la mer d'Okhotsk ; il est séparé de la Corée par une chaîne qui vient se rattacher à celle des monts Yan, au nord de Pe-king.

Les deux chaînes désignées par les Chinois sous les noms de Pe-ling et de Nan-ling (chaîne septentrionale et chaîne méridionale), sont deux branches détachées de l'immense nœud des montagnes du Tibet. La première part de la partie septentrionale de cette grande chaîne que les Chinois regardent comme étant les plus hautes du monde, et qu'ils appellent *Kan-ti-sse*. La chaîne des Yun-ling, qui fait partie de ces dernières, court du nord au sud, et constitue une véritable barrière naturelle entre la Chine et le Tibet. Au nord elle forme une bifurcation, en envoyant au nord-ouest une forte chaîne qui s'étend à l'ouest de la mer Bleue (*Kôke-Noor*), et dont les diverses ramifications déterminent toute la première partie du cours du ^{p.010} Hoang-ho. Au nord-est elle

donne naissance à la chaîne des montagnes du Chen-si, dont les hauteurs vont en s'abaissant successivement du sud au nord, dans cette contrée qu'habitent les Ordos, et qui est comme dessinée par la grande courbure du Hoang-ho. Les Pe-ling, qui s'en séparent à l'est, courent dans cette direction sans presque s'en écarter, marquant la distinction entre le bassin septentrional et le bassin moyen, côtoyés au nord par le Hoang-ho, et s'abaissant insensiblement jusqu'au rivage de la mer, où leurs dernières hauteurs viennent se terminer entre les embouchures du Hoang-ho et du Kiang. La chaîne des Nan-ling, naissant de l'extrémité méridionale des Yun-ling, et fort éloignée en cet endroit de l'origine des Pe-ling, s'en rapproche en courant à l'est, et en envoyant vers le nord-est plusieurs rameaux qui semblent accompagner les circonvolutions du Kiang, et le suivre jusqu'à son embouchure.

Les monts Yan, au nord-ouest de Peking, séparés des Pe-ling par le bassin du Hoang-ho, paraissent tenir plutôt à la grande chaîne des monts Yin, qui forme la limite entre la Chine, le pays des Mongols et le désert. Une chaîne de communication, qui les réunit au nord, produit, en s'avancant à l'est du golfe du Liao-toung, la chaîne connue autrefois sous le nom de Sian-pi, et son prolongement, qui se continue avec les montagnes de la Corée, donne naissance à cette *longue montagne blanche* (Golmin chanyan alin), si célèbre dans l'histoire des Mandchous.

On voit par cet aperçu que les principales chaînes^{p.011} de la Chine vont en s'abaissant, d'après le mouvement général des bassins, vers l'est, le nord-est et le sud-est, et que trois lignes qui en marqueraient l'inclinaison, à partir de la mer Jaune, des embouchures du Hoang-ho et du Kiang, et de la baie de Canton, viendraient se réunir au faite commun des montagnes du Tibet oriental, connu des Chinois sous le nom de Kouen-lun, et dont ils ont fait, dans leur géographie mythologique, le roi des montagnes, le point culminant de toute la terre, la montagne qui touche au pôle et qui soutient le ciel, et l'Olympe des divinités bouddhiques et Tao-sse. C'est aussi le point qui marque la direction des grandes vallées. On va donc en s'élevant à mesure qu'on se dirige vers ce point, et la

rapidité de cette élévation augmente considérablement quand on s'en rapproche dans les parties montagneuses des provinces de Yun-nan, de Sse-tchhouan et de Chen-si ; le cours des eaux y est plus impétueux et dans beaucoup d'endroits les passages sont interceptés par des escarpements à pic, et par des vallées presque inaccessibles.

Il est difficile d'avoir une notion juste de la hauteur absolue des montagnes de la Chine, d'après des géographies où elle n'est indiquée que par la longueur des pentes. Cependant il est certain que les chaînes les plus élevées en partant du midi sont : d'abord celle qui sépare le Kouang-si, le Kouang-toung et le Fou-kian du Koueï-tcheou, du Hou-nan et du Kiang-si, la chaîne qui traverse du nord-ouest au sud-est les provinces de Kan-sou et de Chen-si, dans les ^{p.012} départements de Phing-liang, de Foug-thsiang et de Si-'an, et celle qui sépare le Tchi-li du Chan-si. Il y a aussi des hauteurs considérables dans le Chan-toung, où se trouve le mont Thaï, dont il sera parlé plus bas ; dans le Kiang sou, département de Kiang-ning, et le An-hoeï, département de An-khing, dans plusieurs endroits du Tche-kiang et du Hou-nan. On connaît des sommets couverts de neiges perpétuelles à peu de distance à l'ouest de Pe-king, dans le Kan-sou à l'ouest du fleuve Jaune et au nord-est du lac Bleu, sur la limite du Sse-tchhouan et du Tibet, le long du bassin du Kin-cha-kiang, et entre les provinces de Sse-tchhouan et de Koueï-tcheou. Il y en a aussi plusieurs dans le département de Ou-tcheou du Kouang-si, sous le tropique même, et non loin à l'ouest de Canton, ce qui suppose au moins 2.000 toises d'élévation.

Ce n'est pas la hauteur des montagnes qui règle les rangs qu'elles occupent chez les géographes chinois, et l'ordre où ils les décrivent tient à des idées particulières, qui ont leur fondement dans les traditions historiques. Il en est quatre auxquelles ils ont donné dès la plus haute antiquité le nom de Yo, et qui marquaient le terme où le souverain s'arrêtait pour pratiquer diverses cérémonies religieuses, lors des visites solennelles qu'il devait faire dans les parties de son empire qui répondaient aux quatre points cardinaux. Le premier de ces Yo, ou celui de l'orient, est Taï ou Thaï, dans la province de Chan-toung,

département de Tsi-nan, célèbre par l'idole de la *Sainte Mère*, dont le temple se voit à son sommet ; elle passe pour avoir ^{p.013} 40 li (4 lieues) d'élévation, ce qui, comme on peut bien croire, ne doit pas s'entendre d'une élévation verticale. Le second Yo, ou celui du midi, est Ho ou Heng, aussi nommé la *Colonne du Ciel* ¹, dans le An-hoeï, département de Liu-tcheou. Le troisième Yo, celui de l'occident, est le mont Hoa, dans le Chan-si, département de Si'an ; le quatrième, celui du nord, est le mont Heng, dans le département de Ta-thoung du Chan-si. À ces quatre montagnes célèbres, dont la position réelle ne répond pas bien exactement aux quatre points auxquels elles sont assignées, la dynastie de Tcheou en a ajouté un cinquième pour représenter le milieu : c'est le mont Thaï ou Soung, dont le nom signifie *montagne élevée*, dans le département de Ho-nan, de la province du même nom.

Indépendamment de ces cinq montagnes, dont la célébrité est comme consacrée par l'histoire, il y en a beaucoup d'autres qui sont remarquées pour leur élévation extraordinaire, les singularités naturelles qui s'y trouvent, ou les temples fameux qu'on y a construits et qui les rendent l'objet des pèlerinages. De ce nombre sont le mont O-meï, dans le département de Kia-ting, de la province de Sse-tchhouan, le mont Pou-tho ou Pou-tho-lo-kia, près de Ning-po dans le Tche-kang, et une infinité d'autres.

Au premier rang, parmi les fleuves de la Chine, doivent être placés le Kiang et le Hoang-ho, ^{p.014} comparables aux plus grands cours d'eau de l'Asie et même de l'Amérique ; tous deux prennent leur source hors des frontières de l'empire, et le traversent de l'ouest à l'est pour venir se jeter dans la mer orientale. Leurs sources sont dans des pays assez rapprochés, et il en est de même de leurs embouchures ; mais leur cours s'écarte à des distances considérables et embrasse un espace de pays prodigieux. Le Ya-loung et le Kin-cha (ou fleuve à sable d'or), sont deux grandes rivières qui, après avoir pris naissance dans la Tartarie et traversé le Tibet, se réunissent au Min-kiang pour former le *Kiang*, ou

¹ La Colonne du Ciel est proprement une montagne du département de An-king, que Wou-ti, empereur de la dynastie de Han, avait choisie pour Yo du midi, au lieu du mont Heng.

fleuve par excellence. Le volume d'eau qu'elles offrent à Tchoung-king, de la province du Sse-tchhouan, est déjà considérable, puisque le fleuve a en cet endroit, à 300 lieues de la mer, une demi-lieue de largeur. Il a sept lieues à son embouchure, et son cours n'a pas moins de 660 lieues ¹. Le fleuve Jaune, en chinois Hoang-ho, ainsi nommé de la couleur dorée que le limon donne à ses eaux dans le temps des inondations, a, comme on l'a dit, sa source à très peu de distance de celle du Kiang. La longueur de son cours est presque égale, quoique le volume de ses eaux soit moins considérable. Malgré cette dernière circonstance, le fleuve Jaune a, dès les époques les plus anciennes, causé les plus p.015 grands ravages sur ses rives, et de tout temps l'on s'est efforcé d'opposer des digues à ses débordements : tel a été le but d'un grand nombre de travaux entrepris à divers points de son cours, et qui ont été continués ou repris sous le règne des derniers empereurs. On a des raisons de croire que l'embouchure du fleuve Jaune n'était pas jadis où nous la voyons aujourd'hui, mais que ce fleuve allait porter ses eaux dans le golfe du Liao-toung, en traversant le Chan-toung.

De même que les géographes chinois, classant les montagnes d'après leurs idées particulières, en distinguent cinq auxquelles ils donnent des titres distincts, de même aussi ils désignent quatre fleuves ou rivières sous le nom de Sse-tou (les quatre écoulements ou canaux) ; ce sont : le Kiang, le Hou, le Hoaï et le Tsi. Il faut ajouter à ces fleuves un nombre considérable de rivières qui vont se jeter à la mer, mais dont le cours est généralement peu étendu. Beaucoup d'affluents du Hoang-ho et du Kiang les surpassent en longueur et en volume.

Le fleuve Liao, qui donnait autrefois son nom au Liao-toung et au Liao-si (maintenant le Hing-king), le Ya-lou, le Sakhalian-oula, ou fleuve Noir (en chinois, He-loung-kiang), et ses affluents, la Songari et l'Ousouri, sont les rivières les plus remarquables des trois provinces nouvellement réunies.

¹ Les missionnaires ont dit qu'à raison de sa largeur et de l'étendue de son cours, on avait donné à ce fleuve le nom de Yang-tseu-Kiang, ou Fils de l'Océan. Mais ce nom, que le Kiang ne porte qu'à son embouchure, n'est point formé du mot Océan, il est tiré de celui d'une autre rivière qui vient mêler ses eaux au Kiang, près de Haï-men.

Les géographes chinois distinguent plus particulièrement cinq lacs, savoir : 1° le lac de Thoung-thing, sur les confins des provinces de Hou-nan et de Hou-pe ; 2° le lac de Pho-yang, dans le Kiang-si ; 3° le lac ^{p.016} de Houg-tse, dans le Kiang-sou ; 4° Si-hou, ou le lac occidental, dans le Tche-kiang, et 5° Tai-hou, ou le grand lac, sur les limites du Kiang-sou et du Tche-kiang. Il y a en outre beaucoup d'autres lacs plus petits, ou moins célèbres, notamment dans le Yun-nan.

Le climat d'un pays qui s'étend depuis le tropique jusqu'au 56^e degré, doit différer infiniment suivant les provinces. Celui de la Chine offre en effet toutes les variations de la zone tempérée, et participe en quelque sorte aussi de celui des zones glaciale et torride. La province de He-loung-kiang a des hivers semblables à ceux de la Sibirie, et la chaleur de Canton ressemble à celle de l'Hindoustan. On voit des rennes dans le nord et des éléphants dans le midi. Entre ces deux extrêmes, toutes les nuances de la température, toutes les gradations du chaud et du froid s'observent à mesure qu'on avance du midi vers le nord. L'hiver est déjà rigoureux à Peking, quoique cette capitale ne soit située que sous le 40^e parallèle. Généralement, l'air est très sain, et les exemples de longévité ne sont pas rares, ce qui est d'autant plus remarquable que la culture la plus universellement répandue est celle des rizières. On doit sans doute attribuer cet avantage, en partie à l'heureuse disposition des bassins qui sont ouverts aux vents les plus généraux, et en partie aussi aux sages mesures qu'on a prises pour l'assainissement du pays, en cultivant les bords des lacs et les prairies marécageuses, en procurant un libre écoulement aux eaux des fleuves et des rivières, et en assujettissant à des règlements judicieux les travaux d'irrigation, l'un des ^{p.017} moyens de prospérité de l'empire et de salut pour les habitants.

Peu de voyageurs instruits dans les sciences naturelles ont été admis à parcourir les provinces de la Chine, et aucun n'a pu faire des recherches sur la nature des terrains, ni des observations géologiques de quelque importance. D'après la vaste étendue des pays compris sous la dénomination de Chine, on peut croire qu'il doit y régner sous ce rapport une grande variété. La province de Pe-king et la côte sud-est

du côté de Formose paraissent de formation secondaire. Le terrain primitif, qui vraisemblablement forme la base des montagnes situées à l'occident, s'étend dans le Chan-si, le Kiang-sou et le An-hoei ; les provinces du Nord contiennent d'immenses amas de houille et de sel gemme, et l'on trouve en différents endroits des ossements fossiles. On ne connaît aucun volcan actuellement en ignition dans la Chine ; mais on est assuré que les terrains volcaniques y occupent un espace considérable. Il y a grand nombre de solfatares dans la province de Chan-si, où les habitants mêmes les emploient à des usages économiques, et il est question dans les annales d'une montagne qui jetait des flammes dans le Yun-nan. La Chine est sujette aux tremblements de terre, surtout dans les provinces septentrionales, et l'on a tenu très exactement note des phénomènes de ce genre, ainsi que de tout ce qui concerne la météorologie et l'astronomie.

Il n'y a pas de minéraux qu'on ne puisse s'attendre à voir sortir de la Chine ; mais ceux qu'elle produit ^{p.018} sont jusqu'à présent assez peu connus. L'or et l'argent se trouvent dans les provinces du sud et de l'ouest. L'île de Haï-nan possède plusieurs mines d'or, et le fleuve Kincha, ainsi qu'on en a déjà fait la remarque, tire son nom des parcelles de ce métal qu'il roule dans ses eaux. Le fer, le plomb et le cuivre sont extrêmement communs. Plusieurs alliages naturels ou factices de cuivre et de zinc, de zinc et d'étain, de plomb et d'étain, viennent de diverses localités dans l'intérieur de la Chine. Le mercure natif et sulfuré s'y trouve en abondance. On y recueille du lazulithe, le quartz, le rubis, peut-être aussi l'émeraude, le corindon, la pierre ollaire qui sert à faire des vases, et particulièrement des écritoirs, la stéatite, qu'on taille en ornements et en figurines, diverses espèces de schistes, de roche cornéenne et de serpentine dont on fabrique des instruments de musique. Le jade, si célèbre sous le nom de *iu*, se trouve aussi à Taï-thoung dans le Chan-si, mais la plus grande partie de cette pierre si estimée des Chinois vient de Khotan et est apportée de Tartarie par les Boukhares.

La Chine nourrit un grand nombre d'espèces d'animaux, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui ne sont que peu ou mal connues en Europe. Le cheval y est moins beau et plus petit. On y trouve le chameau de la Bactriane, le buffle, plusieurs espèces d'ours, de blaireaux, de rats, une espèce particulière de tigre, plusieurs espèces de léopards et de panthères. Le bœuf est moins commun qu'en Europe, et le cochon est plus petit. Il y a plusieurs variétés de chiens, ^{p.019} et entre autres une que l'on mange. Le chat y est mis en domesticité, et la variété blanche à poil soyeux n'y est pas inconnue. On compte beaucoup d'espèces différentes de rongeurs, parmi lesquelles il y en a qui multiplient au point de devenir un fléau pour les provinces qu'elles parcourent en troupes immenses. Les gerboises, les polatouches, les écureuils, les loutres, les zibelines se trouvent dans les forêts. L'éléphant, le rhinocéros et le tapir oriental habitent les parties occidentales du Kouang-si, du Yun-nan et du Sse-tchhouan. De nombreuses espèces de cerfs, de chèvres et d'antilopes, le musc et d'autres ruminants moins connus peuplent les forêts et les montagnes, particulièrement dans les provinces occidentales. On trouve aussi vers le sud-ouest plusieurs quadrumanes, et même de grandes espèces de singe assez voisines de l'orang-outang.

La Chine contient un nombre infini d'oiseaux, la plupart étrangers à nos climats ; le faisan doré et le faisan argenté en sont originaires. On connaît plusieurs espèces de cormorans, de cailles, diverses variétés de gallinacés et de palmipèdes, un assez grand nombre d'oiseaux de proie de jour et de nuit, et de nombreuses espèces de la famille des passereaux. Mais l'ornithologie chinoise n'a fait encore que peu de progrès, et l'on est souvent réduit à faire usage des peintures du pays, qui ne sont pas toujours assez exactes pour qu'on puisse parvenir à la détermination des espèces.

La même remarque peut s'appliquer aux autres branches de la zoologie. Les poissons des mers de la Chine ^{p.020} sont mieux connus, parce qu'on a souvent pêché dans ces parages ; mais les poissons des lacs et des rivières ont été peu étudiés. On n'a pas non plus de

renseignements sur les serpents et les lézards ; les tortues ont été mieux décrites, et l'on sait que plusieurs espèces sont particulières à la Chine. Il y a aussi des mollusques, dont les coquilles ont été envoyées de ce pays et font connaître des espèces remarquables. Parmi les insectes, il ne faut pas oublier les papillons, dont la Chine possède plusieurs belles espèces, et les vers à soie, dont l'espèce vulgaire n'est pas la seule à laquelle les Chinois donnent des soins.

Le règne végétal paraît encore plus riche, et la botanique chinoise serait l'objet d'une étude immense. Jusqu'ici on n'a pu connaître qu'un nombre comparativement assez peu considérable de plantes, que les missionnaires ont envoyées en nature ou décrites dans leurs mémoires. Les traités d'histoire naturelle des Chinois en indiquent une *infinité* d'autres par des figures et des descriptions qui suffisent quelquefois pour fonder une détermination scientifique. Pour ne pas nous perdre dans un détail immense, il suffira de nommer ici parmi les végétaux les plus célèbres de la Chine, le bambou, dont les usages variés ont influé sur les habitudes des Chinois et qui pourrait, pour ainsi dire, tenir lieu de tous les autres arbres ; le thé, objet d'un commerce si actif ; l'arbre à cire, l'arbre au suif, le *camelia oleifera*, le mûrier à papier, le camphrier, (*laurus camphora*), l'arbre au vernis, le *li-tchi* (*dimnocarpus*), le loun-yan, le jujubier, l'anis ^{p.021} étoilé, le cannellier de la Chine, l'oranger, le bibacier, et un grand nombre d'arbres à fruit, particuliers aux provinces méridionales ; la pivoine en arbre, les *camelia*, l'hortensia, rapporté de la Chine par le lord Macartney, le petit *magnolia*, plusieurs rosiers, la reine-marguerite odorante, l'hémérocale, la rhubarbe, dont le commerce est si profitable aux habitants des provinces septentrionales de la Chine ; le jin-chen (ginseng), dont la récolte dans la province de Ching-king est exclusivement réservée à l'empereur et forme une partie considérable de son revenu, et une prodigieuse diversité de plantes ligneuses ou herbacées, cultivées pour la beauté de leurs fleurs ; le cotonnier, un grand nombre de plantes textiles, économiques et céréales, qui mériteraient d'être naturalisées en Europe.

La culture des végétaux utiles est un des soins auxquels les Chinois sont plus particulièrement livrés, et, dès les époques les plus anciennes, elle a fixé l'attention du gouvernement, qui s'est toujours efforcé de l'encourager. Bien que toutes les céréales connues en Europe viennent à la Chine, c'est plus particulièrement le riz que l'on cultive, parce qu'il fait la nourriture principale des classes inférieures, et la base de la nourriture des autres. Les travaux d'irrigation nécessaires à cette culture occupent beaucoup les laboureurs chinois, et l'excessive sécheresse est le plus grand ennemi de la population de la Chine. Comme celle-ci n'est pas également répartie dans toutes les provinces, il arrive assez fréquemment des disettes locales qui coûtent la p.022 vie à un grand nombre de personnes et en font émigrer une infinité d'autres. Dans les provinces les plus peuplées on a mis à profit jusqu'aux rivières et aux étangs, où l'on sème des plantes aquatiques nutritives, telles que les tubercules de sagittaire (*sagittaria tuberosa*), et aux flancs des montagnes, qui sont coupés en terrasse et cultivés jusqu'à leur sommet. Ailleurs, on rencontre de grands espaces incultes, soit par la mauvaise nature du terrain, soit par l'incurie des habitants ou par d'autres causes locales ; ce qui a donné lieu de croire, malgré les encouragements donnés à l'agriculture, que la Chine pourrait fournir plus complètement aux besoins de ses habitants, ou en nourrir encore un plus grand nombre.

Après la culture du riz, celles qui occupent le plus les Chinois sont celle du mûrier, pour les vers à soie, celle du coton et celle du thé.

L'industrie des Chinois est merveilleuse en tout ce qui concerne les aisances et les commodités de la vie. L'origine de plusieurs arts se perd chez eux dans la nuit des temps, et l'invention en est attribuée à des personnages dont l'existence historique a souvent été mise en doute. Ils ont toujours su préparer la soie et fabriquer des étoffes qui ont attiré chez eux les marchands d'une grande partie de l'Asie. La fabrication de la porcelaine a été portée par eux à un degré de perfection qui, sous le rapport de l'élégance, n'a été dépassé en Europe que depuis bien peu d'années, et qu'on n'y égale pas encore sous le

rapport de la solidité et du bon marché. Le bambou leur sert à faire des milliers ^{p.023} d'ouvrages de toute espèce. Leurs toiles de coton sont renommées dans le monde entier. Leurs meubles, leurs vases, leurs instruments et outils de toute espèce, sont remarquables par une grande solidité jointe à une certaine simplicité ingénieuse qui mériterait souvent d'être imitée. La polarité de l'aimant avait été remarquée chez eux 2.500 ans avant notre ère, quoiqu'ils n'en eussent pas tiré parti pour les usages de la navigation. La poudre à canon et d'autres compositions inflammables dont ils se servent pour construire des pièces d'artifice d'un effet surprenant, leur étaient connues depuis très longtemps ; et l'on croit que des bombardes et des pierriers, dont ils avaient enseigné l'usage aux Tartares, ont pu donner en Europe l'idée de l'artillerie, quoique la forme des fusils et des canons dont ils se servent actuellement leur ait été apportée par les Francs, ainsi que l'attestent les noms mêmes qu'ils donnent à ces sortes d'armes. De tout temps ils ont su travailler les métaux, faire des instruments de musique, polir et tailler les pierres dures. La gravure en bois et l'imprimerie stéréotype remontent à la Chine au milieu du dixième siècle. Ils excellent dans la broderie, la teinture, les ouvrages de vernis. On n'imité qu'imparfaitement en Europe certaines productions de leur industrie, leurs couleurs vives et inaltérables, leur papier à la fois solide et fin, leur encre, et une infinité d'autres objets qui exigent de la patience, du soin et de la dextérité. Ils se plaisent à reproduire des modèles qui leur viennent des pays étrangers : ils les copient avec une exactitude scrupuleuse et une fidélité servile. Ils fabriquent même tout exprès, pour ^{p.024} les Européens, des objets qui sont du goût de ces derniers, comme des magots ou des figurines en stéatite, en porcelaine, en bois peint ; et la main d'œuvre est à si bon marché chez eux, qu'il y a souvent de l'avantage à leur commander des ouvrages que des artisans européens ne pourraient exécuter qu'à grands frais.

Le commerce intérieur de la Chine l'emporte de beaucoup sur le commerce extérieur : il se fait par les rivières et les canaux, et consiste principalement en échanges des productions naturelles ou industrielles

des diverses provinces. La Chine est un pays si vaste, et il règne tant de variété dans ses productions, que ce trafic suffit pour occuper la partie de la nation qui peut se livrer aux opérations mercantiles. Cette circonstance a contribué à faire négliger par les Chinois le commerce maritime, quoique leurs marchands aient autrefois navigué dans les mers de l'Inde et jusqu'en Arabie et en Égypte, et qu'ils visitent encore de nos jours, dans des vues commerciales, les îles de l'Archipel oriental, les ports de la Cochinchine et du Japon, la presqu'île de Malaca et même le Bengale. Quant au commerce par terre, ils s'en sont occupés à différentes époques avec activité, et l'on ne peut douter que les intérêts de ce genre de négoce n'aient conduit en Tartarie les colonies chinoises qui s'y sont établies, et attiré vers les pays occidentaux les armées que le gouvernement chinois y a souvent envoyées. C'est principalement le commerce de la soie qu'ils faisaient avec les Romains par l'entremise des Boukhares, des Ases et des Persans, qui a fait ^{p.025} connaître les Chinois en Occident, et appelé les occidentaux en Chine. Généralement les Chinois cachent les opérations commerciales sous l'apparence de négociations politiques, et quand il arrive des caravanes de la Perse ou des autres contrées situées à l'ouest de l'empire, on fait passer les marchands pour des envoyés qui viennent offrir leurs hommages à l'empereur, et leurs marchandises pour un tribut, en échange duquel on leur donne des présents d'une valeur égale. C'est ainsi qu'on tire des chevaux, de Tartarie ; du jade, du musc, et des schâles, de Khotan et du Tibet ; des pelleteries et des draps, de Silésie et de Russie. Les puissances européennes ont beaucoup de peine à obtenir que leurs marchands soient reçus sur le pied de simples commerçants, et ils ne le sont qu'en certains lieux convenus, et avec des restrictions gênantes : ce qui tient au peu d'importance que ce commerce extérieur, quelque considérable qu'il nous paraisse, a aux yeux du gouvernement d'un empire si vaste, si peuplé et si riche en productions naturelles.

Suivant M. Klaproth, le commerce russe à Kiakhta est beaucoup moins considérable qu'on ne le croit communément. Le prix de toutes

Nouveaux mélanges asiatiques

I

les marchandises qu'on y échange surpasse rarement la somme de 24.000.000 francs par an, et ne s'élève souvent qu'à 6.000.000. Les fourrures de la Sibirie y trouvent moins de débit, depuis que les Anglais et les Américains apportent une grande quantité de pelleteries à Canton. C'est dans ce dernier port que les Européens sont reçus à trafiquer, depuis qu'ils ont été exclus du ^{p.026} port d'Emouy sur la côte du Fou-kian. Les marchandises qu'ils y apportent sont des draps et autres lainages, des fils d'or et d'argent, cannetilles et paillettes, des glaces et verres de Bohême, du plomb, du corail, de la cochenille, du bleu de Prusse et de cobalt, des ouvrages d'horlogerie, des pelleteries de la côte nord-ouest d'Amérique, et aussi des productions de l'Inde, comme de l'ébène, du poivre, des bois de santal et de calambac, de l'ivoire, de l'étain de Malaca, des ailerons de requin, des holothuries de la Cochinchine, des nids d'alcyons, de l'écaille et de la nacre de perle, du benjoin, du camphre et de l'encens, du tabac, et surtout de l'opium, qui, quoique prohibé par le gouvernement à la Chine, y est reçu des naturels avec le plus vif empressement. Les objets d'exportation sont la badiane, le mercure, la rhubarbe, la squine, le musc, le gingembre, la porcelaine, les toiles de Nanking, et surtout le thé. Ce dernier article de commerce est si considérable qu'on en exporte annuellement pour l'Angleterre 16 à 20 millions de livres pesant.

Le résumé de quatre années fera connaître le rapport du commerce des différentes nations qui commercent à Canton, le nombre de vaisseaux qu'elles y ont envoyés [entre crochets], et la quantité (en livres anglaises) de thé qu'ils en ont rapportée. ^{p.027}

	1776	1788	1793	1795
Suédois	[2] 2 582 500	[2] 2 890 900	[1] 1 559 730	—
Danois	[2] 2 833 700	[2] 2 664 000	[1] 852 670	[1] 24 670
Hollandais	[5] 4 923 700	[5] 5 794 900	[3] 2 938 530	[4] 4 096 800
Français	[3] 2 521 600	[3] 1 728 900	[2] 1 540 670	—
Américains	—	[2] 750 900	[6] 1 538 400	[7] 1 438 270
Anglais	[5] 3 462 415	[29] 22 096 703	[16] 16 005 414	[21] 23 733 810

Le tableau suivant montre l'état progressif du commerce des Anglais et de celui des Américains à Canton, et le déclin de celui des autres

Nouveaux mélanges asiatiques

I

nations européennes. La première colonne contient le total des thés exportés par les Européens, non compris les Anglais, la deuxième colonne celui des thés exportés par les Anglais, et la dernière, celui que les Américains ont tiré de la Chine, le tout exprimé en livres anglaises.

	Européens	Anglais	Américains
1785	16 651 000	10 583 628	880 100
1786	15 715 900	13 480 691	695 000
1787	10 165 160	20 610 919	1 181 860
1788	13 578 000	22 096 703	750 900
1789	9 875 900	20 141 745	1 188 800
1790	7 174 200	17 991 032	3 093 200
1791	3 034 660	22 369 620	
1792	4 431 730	13 185 467	1 863 200
1793	7 864 800	16 005 414	1 538 400
1794	3 462 800	20 728 705	1 974 130
1795	4 138 930	23 733 810	1 438 270

p.028 Les achats de la compagnie anglaise à Canton coûtent, les uns dans les autres, 30 à 40 millions, et rendent en Europe de 65 à 72 millions. Les navires américains ont apporté très peu d'argent dans les premières années où ils ont paru à Canton. Mais depuis la révolution de France, il y a des bâtiments de cette nation qui y ont porté jusqu'à cent mille piastres (534.000 fr.). L'importation annuelle en Europe des marchandises de la Chine était évaluée par Blancard (en 1806) au chargement de 40 vaisseaux de mille tonneaux, qui coûtent environ 70 millions. L'accroissement du commerce américain depuis cette époque doit être ajouté en surplus à ce total.

Même en limitant les lieux où les marchands européens peuvent être admis, le lieu où ils doivent habiter, et la durée du séjour qu'il leur est permis de faire à Canton, le gouvernement chinois ne leur a pas laissé la liberté de choisir les commerçants chinois avec lesquels ils peuvent négocier. Il a confié le monopole du commerce européen à des négociants privilégiés dont le nombre a été fixé à douze, jusqu'en 1792 où il a été porté à dix-huit. Ces négociants que les Anglais nomment *Hong*, et les Français *Hanistes*, d'un mot chinois qui signifie magasin, sont les intermédiaires obligés dans toutes les opérations

Nouveaux mélanges asiatiques

I

commerciales ; ils fournissent des garanties, des cautionnements et des répondants, et leurs fonctions s'étendent souvent à une sorte d'intervention politique, dans les difficultés qui s'élèvent fréquemment entre les commerçants étrangers et les autorités locales.

Les Chinois ne font usage ni de monnaies d'or ni de ^{p.029} monnaies d'argent. Les comptes s'établissent sur une monnaie fictive dont les valeurs peuvent être réduites ainsi qu'il suit :

Liang ou tael, fr. 7, 41 ou 7, 81
Tsian ou mas (10^e de tale), 0, 741
Fen ou condorin (10^e de mas), 0, 0741
Li ou cache (10^e de condorin), 0, 00741.

Ce dernier est le seul qui ait une forme monnayée, celle d'un denier de cuivre arrondi et percé d'un trou carré. Mille deniers de cette espèce valent un *Liang*. Les valeurs supérieures se paient en argent que l'on coupe et que l'on pèse selon le besoin. On remarquera que chacune de ces valeurs a deux noms : l'un est celui que lui donnent les Chinois, et l'autre un terme convenu, usité dans le jargon mêlé de chinois et de portugais qui se parle à Canton et à Macao.

Indépendamment des monnaies de compte ou réelles qui ont cours dans le pays, on reçoit à Canton la piastre espagnole (5 francs 30 cent.), pour 72 condorins 5 caches, dans les grands achats, et pour 74 condorins dans les petits ; les Chinois la nomment *Yin-tsian*, monnaie d'argent.

Les mesures de longueur sont soumises au système décimal, et sujettes à varier selon les provinces. En les calculant sur une d'entre elles, dont nous avons sous les yeux un étalon d'ivoire ; elles donnent les valeurs suivantes : ^{p.030}

Mètres.		
Yin	10 tchang	30, 600
Tchang	10 tchhi	3, 060
Tchhi ou cove	10 tsun	0, 306
Tsun ou ponte	10 fen	0 0306
Fen ou condorin	10 li	0, 00306
Hao	10 sse	0.000306

Nouveaux mélanges asiatiques

I

Sse	10 hou	0.0000306
Hou	10 sian	0.00000306
Sian	10 cha	0.000000306
Cha	10 tchin	0.0000000306

La mesure itinéraire, nommée *li*, est de 250 au degré dans le calcul le plus ordinaire ; elle est formée de 360 pou ou pas.

Les mesures de géodésie sont le *khing*, qui vaut 100 *meou* ou arpents : le *meou* a 240 pas de longueur, sur 1 de largeur ; et comme le pas est d'environ 10 pieds chinois, le *meou* est d'un quart plus petit que l'arpent de Paris.

Les mesures de capacité sont calculées d'après le système décimal, ainsi qu'il suit :

Chi	10 teou, ou boisseaux
Teou	10 ching
Ching	10 ho
Ho	10 cho
Cho	10 tchhao
Tchhao	10 thsou
Thsou	10 koueï
Koueï	10 sou
Sou	La dix-millionième partie d'un boisseau

On sent bien que ces sortes de mesures, non plus que les dernières divisions des mesures de longueur, ne sont pas employées dans les usages du commerce.

Les poids se comptent ainsi :

		Grammes
Tan ou pic	10 kin	60 209 200
Kin ou cati (livre chin.)	16 liang	602, 092
Liang ou tael (once chin.)	10 mas	37, 6307
Tsian ou mas	10 fen	3, 7630
Fen ou condorin	10 li, etc.	0, 3763

p.031 On peut remarquer que, par une exception particulière au système décimal généralement en usage à la Chine, la livre chinoise, comme la nôtre, se subdivise en 16 onces.

Les Chinois appartiennent à cette variété de l'espèce humaine que l'on a nommée race jaune ou race mongole, quoique ces deux dénominations, prises d'idées différentes, soient peut-être également impropres. Le teint des Chinois est basané dans les provinces du midi par l'effet du climat des tropiques, mais il est assez blanc dans le nord ; et les femmes d'une condition aisée, qui ne s'exposent jamais à l'ardeur du soleil, ont le teint aussi éclatant, et orné de couleurs aussi vives que les femmes des parties centrales de l'Europe. Cette variété, très marquée dans certaines provinces, peut tenir aussi bien à une diversité d'origine qu'à l'action du climat ou des habitudes. La taille des Chinois n'a rien de remarquable. Leur visage offre la saillie des pommettes, et la direction oblique des yeux, qui servent à caractériser cette race. Leur nez est généralement peu saillant, et leur figure, élargie dans son diamètre horizontal, présente une sorte de losange, et la beauté chez eux consiste à l'avoir tout à fait arrondi. L'angle facial est à peu près égal à celui de la race caucasienne. Les Chinois passent pour avoir peu de barbe, ce qui tient en partie à la manière dont ils la soignent. Ils sont robustes, et plutôt épais p.032 qu'élancés. L'usage des boissons chaudes, et l'habitude d'une vie sédentaire, disposent les personnes d'un rang distingué et les femmes à une obésité qui ne se trouve nullement chez les gens du peuple.

La population de la Chine a été l'objet de grands débats entre les auteurs européens, qui n'avaient aucun moyen de la déterminer avec exactitude. Les Chinois tiennent pourtant avec beaucoup de soin des états statistiques et des relevés de dénombremments. Mais il y a des classes nombreuses qui ne sont pas comprises dans le recensement, et c'est sur ces classes que portent les différences énormes qui s'observent entre les calculs des auteurs les plus dignes de foi. Trois dénombremments principaux se rapportant à des époques peu éloignées, ont donné des résultats qui semblent également authentiques, et dont

néanmoins le plus fort surpasse le plus faible de 183 000 000 ; les voici :

En 1743, selon le p. Amiot, 150 265 475

En 1761, selon le p. Hallerstein, 198 214 552

En 1794, selon lord Macartney, 553 000 000

M. Davis, qui réside à Canton, et qui a pu consulter des documents originaux, avoue qu'il est hors d'état de décider cette question. « La seule chose certaine, dit-il, c'est notre ignorance complète de la population réelle de la Chine. » Le *Tai-thsing yi toung tchi*, dont nous avons dépouillé les tableaux statistiques, assigne à chaque province un minimum de population dont l'addition forme un total de 140 millions. Mais nous n'avons pas en Europe les matériaux nécessaires pour ^{p.033} compléter et rectifier ces résultats ; nous ne pouvons donc ni les contester, ni prononcer sur ce sujet avec connaissance de cause.

La population native de la Chine est désignée par les Chinois eux-mêmes sous le nom de *Pe-sing* (les cent familles), vraisemblablement d'après une tradition qui fixait le nombre de celles qui avaient formé le premier noyau de la nation. Il n'y a même encore à présent que quatre ou cinq cents noms de familles environ répandus dans tout l'empire, et les personnes qui portent un même nom de famille sont si bien considérées comme issues d'une même tribu, que la loi s'oppose à toute alliance entre elles. La civilisation a effacé toutes les autres nuances qui pouvaient distinguer ces anciennes tribus, et l'accession d'un grand nombre de familles étrangères venues de la Tartarie ou du Tibet ne permet plus de reconnaître les traits des véritables autochtones de la Chine.

Mais dans les parties montagneuses de l'empire, et surtout dans les provinces de l'ouest, il subsiste encore un grand nombre de tribus qui n'ont éprouvé qu'imparfaitement l'influence des institutions chinoises, et qui appartiennent, selon toute apparence, à la population aborigène de ces provinces, en partie subjuguée et modifiée par les Chinois des provinces septentrionales et centrales. Il y a des restes de ces peuples dans plusieurs provinces, notamment dans le Sse-tchhouan, le Yun-nan

et le Hou-nan. Les uns portent le nom de Miao-tseu : ils ont une langue particulière et paraissent descendre d'une tribu très ^{p.034} ancienne dont il est parlé dans le *Chou-king* ; on a souvent confondu avec eux une peuplade de race tibétaine, que les missionnaires ont appelée Miao-tseu du grand et du petit Kin-tchhouan, dans le canton de Meï-no du Sse-tchhouan, lesquels ont été soumis et en partie exterminés par Khian-loung, en 1775 ; les autres sous le nom de *Lo-lo*, paraissent appartenir à la même race que les Barmans, dont ils parlent la langue et emploient les caractères ; ils habitent dans les parties occidentales du Yun-nan. Il en est d'autres qui passent pour Tibétains et d'autres encore qu'on croit de la même race que les Miao-tseu, et qu'on nomme *Yao*, ou *Mou-yao*, d'un mot qui signifie *sujet* ou *serviteur*, parce que ce sont de *mauvais serviteurs* ou de *mauvais sujets*. Ceux-ci habitent les districts de An-hoa et de Ning-hiang, dans le département de Tchang-cha du Hou-nan, et d'autres districts du département de Young-tcheou, dans la même province, dans les départements de Tchao-khing, de Chao-tcheou, dans l'arrondissement de Lo-ting, et dans d'autres lieux du Kouang-toung, dans le département de Khingyouan et dans quelques autres endroits du Kouang-si, et à Koueï-ting, dans la province de Koueï-tcheou.

On ne parle pas ici des Mandchous, habitants primitifs des provinces de Hing-king et de Ching-king, des Tongous et des Aïnos de la province de He-loung-kiang, des tribus mongoles et ouïgoures de la province de Kan-sou. Toutes ces races, étrangères à la population de la Chine proprement dite, demanderaient à être décrites dans des articles séparés.

^{p.035} Les Chinois sont une nation polie, paisible et laborieuse, et l'on peut dire qu'après les Européens il n'en est aucune qui ait fait d'aussi grands progrès dans la civilisation. Depuis la plus haute antiquité le savoir y a toujours été en recommandation, et l'ordre social fondé sur des institutions calculées d'après l'intérêt général. Libre de ce despotisme militaire que le musulmanisme a établi dans le reste de l'Asie, ignorant l'odieuse division des castes qui forme la base de la civilisation indienne, la Chine offre à l'extrémité de l'ancien continent un

spectacle propre à consoler des scènes de violence et de dégradation qui frappent les yeux partout ailleurs. La piété filiale y est surtout en honneur ; le respect pour les parents est comme transformé en culte, et se prolonge, par l'effet de diverses cérémonies, bien au-delà du terme de leur vie. La vénération même et l'obéissance qu'on doit au souverain et aux magistrats sont adoucies par une sorte de sentiment filial qui les inspire et les anoblit. Le mariage n'est pas un vain nom comme chez les peuples musulmans ; quoique la polygamie soit permise, ou du moins tolérée, une seule femme a le rang et les droits d'épouse ; les autres femmes sont réputées à son service et n'ont aucune part à l'administration domestique. Il n'y a aucune caste privilégiée : tous les Chinois peuvent aspirer à tous les emplois auxquels on arrive par la voie des examens. La connaissance approfondie des livres classiques et des principes du droit public et des traditions des anciens, puisée dans les écrits des philosophes et constatée par les ^{p.036} examens, est le seul titre reconnu d'après lequel doivent être réglés les droits des candidats et leur admission aux emplois. Les rangs sont uniquement déterminés par le titre littéraire qu'on a obtenu, et la fonction que l'on exerce. Relativement à l'estime que l'on en fait, les professions se classent dans l'ordre suivant : les lettrés, les laboureurs, les artisans et les marchands. Les richesses seules ou l'intrigue peuvent intervertir cet ordre, qui est fondé sur les préjugés de la nation.

Trois religions principales sont admises à la Chine et considérées comme également bonnes, on pourrait dire comme également vraies. *Les trois religions*, dit un proverbe, *n'en font qu'une*. La première de ces religions est la doctrine des lettrés, dont Confucius est regardé comme le réformateur et le patriarche. Elle a pour base un panthéisme philosophique, qui a été diversement interprété suivant les époques. On croit que dans la haute antiquité le dogme de l'existence d'un Dieu tout-puissant et rémunérateur n'en était pas exclus, et divers passages de Confucius donnent lieu de croire que ce sage l'admettait lui-même. Mais le peu de soin qu'il a mis à l'inculquer à ses disciples, le sens

vague des expressions qu'il a employées, et le soin qu'il a pris d'appuyer exclusivement ses idées de morale et de justice sur le principe de l'amour de l'ordre et d'une conformité mal définie avec les vues du *ciel* et la marche de la nature, ont permis aux philosophes qui l'ont suivi de s'égarer, au point que plusieurs d'entre eux, depuis le douzième siècle de ^{p.037} notre ère, sont tombés dans un véritable spinosisme, et ont enseigné, en s'appuyant toujours de l'autorité de leur maître, un système qui tient du matérialisme et qui dégénère en athéisme.

Le culte purement civil rendu au ciel, aux génies de la terre, des astres, des montagnes et des fleuves, ainsi qu'aux âmes des parents, est à leurs yeux une institution sociale sans conséquence, ou du moins dont le sens peut s'interpréter de différentes manières. Ce culte ne connaît pas d'images et n'a pas de prêtres ; chaque magistrat le pratique dans la sphère de ses fonctions, et l'empereur lui-même en est le patriarche. Généralement tous les lettrés s'y attachent, sans renoncer toutefois à des usages empruntés aux autres cultes. Ils sont plus superstitieux que religieux ; la conviction entre pour peu de chose dans leur conduite, mais l'habitude les soumet à des pratiques qu'ils tournent eux-mêmes en ridicule, comme la distinction des jours heureux et malheureux, les horoscopes, la métoposcopie, la divination par les sorts, etc.

La seconde religion à la Chine est regardée par ses sectateurs comme étant la religion primitive de ses plus anciens habitants. Elle a beaucoup de dogmes communs avec la précédente. Seulement l'existence individuelle des génies et démons indépendants des parties de la nature auxquelles ils président y est mieux reconnue. Ce culte a dégénéré en polythéisme et en idolâtrie par l'ignorance de ceux qui l'admettent. Les prêtres et prêtresses, voués au célibat, pratiquent la magie, l'astrologie, la nécromancie et mille autres ^{p.038} superstitions ridicules. On les nomme *Tao-sse* ou docteurs de la raison, parce que leurs dogmes fondamentaux, enseignés six siècles avant notre ère par

Lao-tseu, l'un de leurs maîtres, est celui de l'existence de la *raison primordiale*, qui a créé le monde, le *Logos* des platoniciens.

La troisième religion est celle de Bouddha, venue de l'Inde et répandue à la Chine deux siècles avant notre ère. Le nom de Bouddha, transcrit *Fo-tho* par les Chinois, a formé par abréviation le nom de *Fo*. Les livres sacrés des bouddhistes, écrits originairement en samskrit, ont été traduits en chinois, et ont contribué à répandre à la Chine la connaissance du samskrit. Les prêtres bouddhistes sont aussi voués au célibat, et beaucoup d'entre eux, négligeant l'étude d'une philosophie trop abstraite, enseignent une véritable idolâtrie qui se montre au dehors par beaucoup de cérémonies dans les temples et les couvents de leur secte, en l'honneur de figures allégoriques monstrueuses et de reliques. Le patriarche bouddhique, venu de l'Inde à la Chine à la fin du cinquième siècle de notre ère, y a résidé pendant quelque temps. Il est maintenant fixé au Tibet, sous le nom de Dalaï-lama ; mais les bouddhistes de la Chine ne reconnaissent pas en tout sa suprématie spirituelle.

Il y a en outre eu à la Chine des juifs, qui y ont passé très anciennement des provinces les plus orientales de la Perse ; des manichéens et des parsis, sectaires peu connus, qui ont eu autrefois des établissements dans la Tartarie. Les missionnaires catholiques y p.039 ont pénétré dans le seizième siècle, et y avaient obtenu de grands succès, particulièrement par les services que de savants jésuites avaient rendus aux empereurs de la dynastie régnante. La mission catholique a sensiblement décliné depuis. Quelques protestants ont essayé plus récemment de répandre le christianisme à la Chine par la traduction de la Bible ; mais ils n'ont jusqu'ici fait aucun progrès dans l'esprit des Chinois.

L'attachement aux anciens usages est un des traits caractéristiques de la nation chinoise. L'observation minutieuse des règles prescrites par le cérémonial en est un autre. Tous les rapports de la société, toutes les actions publiques et particulières, les visites, les repas, les noces, les funérailles sont assujettis à des pratiques multipliées, et diversifiées

selon le rang, l'âge, la profession. L'asservissement perpétuel à ces rites rend les Chinois graves, compassés et complimenteurs, partout ailleurs que dans le commerce le plus intime.

Le gouvernement chinois a longtemps passé pour despotique. On sait à présent qu'il est limité par le droit de représentation donné à certaines classes de magistrats, et plus encore par l'obligation où est le souverain de choisir ses agents, d'après des règles fixes, dans le corps des lettrés. Ceux-ci forment une véritable aristocratie qui se recrute perpétuellement par les examens et les concours. Les jeunes gens de toutes les conditions sont admis indistinctement à concourir au troisième grade littéraire. Ceux qui l'ont obtenu concourent entre eux pour le deuxième grade, ^{p.040} qui est exigé de ceux qui doivent exercer des fonctions publiques. Du deuxième grade, on peut par le même moyen s'élever au premier, qui conduit aux charges les plus éminentes. Cette institution, qui, sous sa forme actuelle, remonte au septième siècle, tient lieu de noblesse et a beaucoup contribué à la longue durée de l'empire, en y maintenant l'ordre et la tranquillité. Il n'y a du reste de titres héréditaires que pour les princes de la famille impériale et pour les descendants de Confucius ; mais on accorde souvent des titres rétrogrades qui anoblissent les ancêtres de l'homme qu'on veut récompenser, et le préjugé chinois fait attacher un grand prix à cette marque d'honneur.

Le pouvoir suprême est exclusivement exercé par l'empereur, qui prend le titre d'*autocrate* et de souverain seigneur. La couronne est héréditaire, et la succession est fixée depuis longtemps dans la ligne masculine ; mais l'ordre de primogéniture n'y est pas toujours suivi. L'attachement religieux à une dynastie, une fois qu'elle est légitimement établie sur le trône, est un des principes du droit public des Chinois. Il y a eu pourtant beaucoup de révolutions qui ont arraché le pouvoir à des familles pour en élever d'autres ; mais ces révolutions n'affaiblissent en rien le profond respect qu'inspire la dignité impériale, parce qu'elles sont considérées comme un effet immédiat de l'action du ciel sur l'ordre physique et moral du monde sublunaire.

Toutes les affaires de l'État sont distribuées entre six ministères ou conseils souverains, dont les présidents ont moins d'autorité que nos ministres, parce qu'ils sont ^{p.041} tenus de prendre l'avis de leurs collègues. Ces conseils sont :

1° Le conseil des emplois, chargé du choix et de la désignation des personnes qui doivent occuper les offices civils et militaires.

2° Le conseil des revenus, qui a l'administration des finances de l'empire.

3° Le conseil des rites, qui a l'inspection sur tout ce qui concerne les rites, le culte des ancêtres de la dynastie régnante, les grandes solennités religieuses ou civiles, et une foule d'autres objets qui sont regardés comme étant d'une haute importance.

Le conseil des peines, auquel ressortissent toutes les affaires judiciaires, les supplices, les amnisties, les bannissements, et généralement tout ce qui a rapport à l'administration de la justice.

5° Le conseil des ouvrages publics, qui est chargé de la direction des travaux relatifs à l'entretien des routes et des canaux, des digues du fleuve Jaune, des bâtiments publics, etc.

6° Le conseil militaire, qui a la haute main sur toutes les affaires de l'armée, la levée des troupes, l'entretien des garnisons, etc.

Outre ces six conseils, qui siègent dans la capitale, on y voit aussi un conseil d'État et une grande académie, dont les membres sont choisis parmi les lettrés les plus célèbres de l'empire, et remplissent plusieurs fonctions politiques ; un conseil pour les affaires étrangères, un bureau pour les traductions, un autre pour la rédaction du calendrier, un troisième pour la ^{p.042} médecine, et un collège pour l'enseignement de la haute littérature. Depuis la conquête de la Chine par les Tartares, tous les grands offices ont été doublés, pour qu'un nombre égal de Tartares et de Chinois pussent être admis à les remplir.

Le système de la subdivision des fonctions a prévalu depuis longtemps. L'administration des provinces est partagée entre plusieurs officiers qui n'ont pas de contrôle les uns sur les autres, et qui doivent

porter à la cour les affaires sur lesquelles ils ne peuvent pas s'accorder. Le gouverneur-général, que les Européens nomment vice-roi, a ordinairement deux provinces sous son administration. Il y a en outre un intendant de la province, un surintendant des lettrés, un directeur des finances, un juge criminel, et deux intendants, l'un pour les salines, l'autre pour les greniers publics. Chaque département, chaque arrondissement et chaque district, ont en outre des magistrats particuliers qui exercent concurremment des fonctions administratives et judiciaires. Le nombre des officiers subalternes est très considérable ; leurs titres et leurs noms sont rapportés dans un almanach impérial qui s'imprime tous les trois mois. Tous les officiers de l'empire sont distribués en neuf classes, partagées chacune en deux divisions, et auxquelles sont assignées des prérogatives et des marques distinctives particulières. Le souverain nomme à tous les emplois d'après une présentation triple du conseil du personnel.

Beaucoup de rapports, de décrets et d'autres documents officiels sont donnés sous la forme d'instructions ^{p.043} adressées aux magistrats ou au peuple. On les imprime régulièrement dans la *Gazette universelle*, dont des extraits sont copiés et publiés de nouveau dans les gazettes provinciales qui s'impriment dans les principales villes, et dont on distribue aussi des copies manuscrites aux personnes qui ne sont pas comprises dans la distribution de la *Gazette impériale*.

La division territoriale de la Chine a changé sous les différentes dynasties qui l'ont gouvernée ; et il est même d'usage, lorsqu'une famille nouvelle est arrivée au pouvoir, de modifier la distribution et la circonscription des provinces. Celle qu'on trouve consignée dans les géographies ordinaires était établie sous la dynastie des Ming et les premiers empereurs de la dynastie régnante. Elle a été remplacée par une division nouvelle qui est suivie dans la grande géographie des Mandchous (*Tai-thsing-yi-toung-tchi*), et c'est celle que nous devons exposer ici, en tenant note des changements qu'elle a subis plus récemment.

La Chine est partagée en vingt et une provinces (y compris trois provinces tartares), dont plusieurs offrent une étendue et une population

Nouveaux mélanges asiatiques

I

égales à celles des royaumes les plus puissants de l'Europe. Les provinces sont partagées en départements (fou) ; ceux-ci, en arrondissements (tcheou), et ces derniers, en districts (hian). Il y a de plus un certain nombre d'arrondissements et de districts qui ne dépendent d'aucun département, mais qui relèvent immédiatement du gouvernement de la province ; on nomme ces derniers *tchi-li*, ou mouvances directes. On les a marqués d'une p.044 étoile dans le tableau suivant, qui offre l'état actuel de l'administration de la Chine, le nombre de départements que contient chaque province, celui des arrondissements et districts qui en dépendent, avec l'indication des cantons situés sur les frontières, et qui reconnaissent les autorités chinoises, quoiqu'ils aient des princes particuliers et qu'ils aient jusqu'à un certain point conservé leur autonomie.

TCHI-LI

Département	Arrondissement	District
Chun-thian	5	19
Pao-ting	2	15
Young-phing	1	6
Ho-kian	1	10
Thian-tsin	1	6
Tching-ting	1	13
Chun-te	»	9
Kouang-phing	1	9
Taï-ming	1	6
Siouan-hoa	3	7
Tching-te	1	5
	*Tsun-hoa	2
	*Yi-tcheou	2
	*Ki	5
	*Tchao	5
	*Tchan	3
	*Ting	2

CHING-KING (Moukden)

Département	Arrondissement	District
Foung-Thian	2	6
Kin-tcheou	2	2
		<i>Kirin</i>
		<i>Kinggouta</i>

HING-KING (Yenden)

HE-LOUNG-KIANG

Ces trois provinces tartares ont été postérieurement au règne de Khianloung et à la publication du Taï-thsing-yi-toung-tchi réunies en une seule qui a son gouvernement particulier indépendamment de celui de Peking et qui est partagée en cinq départements.

KIANG-SOU

(Partie orientale de l'ancien Kiang-nan)

Département	Arrondissement	District
Kiang-ning	»	7
Sou-tcheou	»	9
Soung-kang	»	7
Tchang-tcheou	»	8

Nouveaux mélanges asiatiques

I

Tchin-Kiang	»	4
Haeï-'an	»	6
Yang-tcheou	2	6
Siu-tcheou	1	7
	*Taï-thsang	4
	*Haï	2
	*Thoung	2

AN-HOEI

(Partie occidentale de l'ancien Kiang-nan)

Département	Arrondissement	District
An-khing	»	6
Hoeï-tcheou	»	6
Ning-koue	»	6
Tchi-tcheou	»	6
Thaï-phing	»	3
Liu-tcheou	1	4
Foung-yang	2	5
Ying-tcheou	1	5
	*Tchhu	2
	*Ho	1
	*Kouang-te	1
	*Lou-'an	2
	*Sse	3

CHAN-SI

Département	Arrondissement	District
Thaï-youan	1	10
Phing-yang	1	10
Phou-tcheou	»	6
Lou-'an	»	7
Fen-tcheou	1	7
Thse-tcheou	»	5
Ning-wou	»	4
Taï-Thoung	2	7
Sou-Phing	1	4
	*Phing-ting	3
	*Hin	2
	*Taï	3
	*Hou	2
	*Kiaï	4
	*Kiang	5
	*Thsin	2
	*Liao	2
	*Pao-te	1
	*Chi	3

La ville de *Koueï-hoa* dont dépendent six cantons.

CHAN-TOUNG

Département	Arrondissement	District
Tsi-nan	1	15
Yan-tcheou	»	10
Toung-tchhang	1	9
Thsing-tcheou	»	11
Teng-tcheou	1	9
Laï-tcheou	2	5
Wou-ting	1	9
Yi-tcheou	1	6
Thaï-'an	1	6
Tsao-tcheou	1	10
	*Tsi-ning	3
	*Lin-thsing	3

Nouveaux mélanges asiatiques

I

HO-NAN

Département	Arrondissement	District
Khai-foung	2	15
Koueï-te	1	7
Tchang-te	»	7
'Weï-hoeï	»	10
Hoai-king	»	8
Ho-nan	»	10
Nan-yang	2	11
Jou-ning	1	8
Tchin-tcheou	»	7
	*Hiu	4
	*Jou	4
	*Chen	3
	*Kouang	4

CHEN-SI

Département	Arrondissement	District
Si-'an	1	15
Yan-'an	»	10
Foung-thsiang	1	7
Han-tchoung	1	8
Iu-lin	1	4
Hing-'an	»	6
Thung-tcheou	1	8 1 canton
	*Chang	4
	*Khian	2
	*Pin	3
	*Feou	3
	*Souï-te	3

KAN-SOU

(Partie occidentale de la province de Chen-si,
et partie de la petite Boukharie)

Département	Arrondissement	District
Lan-tcheou	2	4
Koung-tchhang	1	8 1 canton
Phing-liang	2	3
Khing-yang	1	4
Ning-hia	1	4
Kan-tcheou	»	2
Liang-tcheou	»	5
Si-ning	»	3
Tchin-si	»	2
	*King	3
	*Thsin	5
	*Kiaï	2
	*Sou	1
	*An-si	3
	*Ti-hoa	3

Nouveaux mélanges asiatiques

I

TCHE-KIANG

Département	Arrondissement	District
Hang-tcheou	1	8
Kia-hing	»	7
Hou-tcheou	»	7
Ning-pho	»	6
Chao-hing	»	8
Tai-tcheou	»	6
Kin-hoa	»	8
Khiu-tcheou	»	5
Yan-tcheou	»	6
Wen-tcheou	»	5
Tchou-tcheou	»	10

KIANG-SI

Département	Arrondissement	District
Nan-tchhang	1	7
Jao-tcheou	»	7
Kouang-sin	»	7
Nan-khang	»	4
Kieou-kiang	»	5
Kian-tchhang	»	5
Fou-tcheou	»	6
Lin-kiang	»	4
Ki-'an	»	9 1 canton
Choui-tcheou	»	3
Youan-tcheou	»	4
Kan-tcheou	»	8 1 canton
Nan-'an	»	4
	* Ning-tou	2

HOU-PE

(Partie septentrionale de l'ancien Hou-kouang)

Département	Arrondissement	District
Wou-tchhang	1	9
Han-yang	1	4
Hoang-tcheou	1	7
An-lou	1	5
Te-'an	1	4
King-tcheou	»	8
Siang-yang	1	6
Yun-yang	»	6
Yi-tchhang	2	5
King-men	»	»
Chi-nan	»	»

Nouveaux mélanges asiatiques

I

HOU-NAN

(Partie méridionale de l'ancien Hou-kouang)

Département	Arrondissement	District
Tchang-cha	1	11
Pao-khing	1	4
Yo-tcheou	»	4
Tchang-te	»	4
Heng-tcheou	»	7
Young-tcheou	1	7
Tchin-tcheou	»	4
Youan-tcheou	»	3
Young-chun	»	4
	*Li	5
	*Tchin	5
	*Tsing	3
	*Koueï-yang	3

SSE-TCHOUAN

Département	Arrondissement	District
Tching-tou	3	13
Tchoung-khing	2	11
Pao-ning	2	7
Chun-khing	2	8
Siu-tcheou	»	11 2 cant.
Khoueï-tcheou	»	6
Loung-'an	»	4
Ning-youan	1	3 1 canton
Ta-tcheou	1	5
Kia-ting	»	7
Thoung-tchhouan	»	8
	*Meï	3
	*Khioung	2
	*Lou	3
	*Tseu	4
	*Mian	4
	*Meou	2
	*Tha	3
	*Tchoung	3
	*Si-yang	3
	Canton Siu-Young	1
	— de Soung-fan	
	— de Chi-tchu	
	— de Tsa-kou	
	— d'Arkou	
	— de Meï-no	
	(grand et petit Kin-tchhouan)	

Nouveaux mélanges asiatiques

I

FOU-KIAN

Département	Arrondissement	District
Fou-tcheou	»	10
Hing-hoa	»	2
Tsiouan-tcheou	»	5
Tchang-tcheou	»	7
Yan-phing	»	6
Kian-ning	»	7
Chao-wou	4	4
Ting-tcheou	»	8
Fou-ning	»	5
Thaï-wan	»	4
(Formose)	*Young-tchhun	2
	*Loung-yan	2

KOUANG-TOUNG

Département	Arrondissement	District
Kouang-tcheou	»	14
Chao-tcheou	»	6
Nan-hioung	»	2
Hoeï-tcheou	1	9
Tchhao-tcheou	»	9
Tchao-khing	1	12
Kao-tcheou	1	5
Lian-tcheou	1	2
Louï-tcheou	»	3
Khioung-tcheou (Haï-nan).	3	10
	*Lo-ting	2
	*Lian	2
	*Kia-ying	4

KOUANG-SI

Département	Arrondissement	District
Koueï-lin	2	7
Lieou-tcheou	1	7
King-youan	2	3
	2 Auton.	1 Id. 1 com.
Sse-'en	1	3
	1 Auton.	1 Id. 9 com.
Sse-tchhing	1	2
Phing-lo	1	7
Ou-tcheou	»	5
Thsin-tcheou	»	4
Nan-ning	3	3
	3 Auton.	
Thaï-phing	4	1, 1 com.
	18 Auton.	2 Id. 1 com.
Tchin-'an	2	1
	4 Auton.	
	*Yu-lin	4
	*Si-loung	»

Nouveaux mélanges asiatiques

I

YUN-NAN

Département	Arrondissement	District
Yun-nan	4	7
Kio-tsing	6	2
Lin-'an	5	5, 5 com.
Tchhing-kiang	2	2
Kouang-uan	»	1
	1 Auton.	
Khai-hoa	»	1
Toung-tchhouan	»	1
Tchao-thoung	1	2
Phou-eul	»	1
Ta-li	4	3, 1 com.
Thsou-hioung	3	4
Young-tchhang	1	2, 1 com.
1 départ. Auton	2 <i>Id.</i>	
5 chefs feudataires		
2 commdmt. sous protection empire		
1 Commandant		
Chun-ning	1	1, 1 chef feud.
Li-kiang	1	1
	*Kouang-si.	
	*Wou-Ling.	
	*Youan-kiang.	
	*Tchin-youan.	
	Young-pe, canton formant dép. Auton.	
	Canton Meng-hoa	
	Canton King-toung	
	5 commdmt à la frontière	

KOUËI-TCHEOU

Département	Arrondt	District	Commdmt
Kouëi-yang	3	4	27
An-chun	2	3	5
Phing-youeï	1	4	2
Tou-yun	2	3	7
Tchin-youan	»	3	2
Sse-nan	»	3	4
Chithsian	»	1	1
Sse-tcheou	»	2	4
Thoung-jin	»	1	»
Li-ping	»	3	10
Tai-ting	3	1	»
Nan-loung	2	2	»
Tsun-yi	1	4	»
Jin-hoai-thing	»	»	»

p.054 En tout, 19 provinces, 189 départements, 180 arrondissements, *63 arrondissements immédiats, 1.172 districts, 56 cantons, où il y a des officiers particuliers délégués par le gouvernement, ou pris parmi les chefs du pays.

Tels sont l'ensemble et la distribution de toutes les divisions et subdivisions de la Chine, d'après les arrêtés les plus récents. Les noms

qui leur sont assignés sont pris, les uns de particularités locales ou du voisinage de quelque montagne ou de quelque rivière ; les autres, de circonstances historiques relatives aux pays auxquels on les applique. Telle est l'origine de ces dénominations morales qu'on a mal à propos prises pour des noms de villes, *Chun-thian*, obéissance au ciel ; *An-khing*, joie tranquille ; *Si-'an*, repos de l'Occident, etc.,

Les villes chinoises n'ont pas de nom : on les désigne par le nom du département, de l'arrondissement, ou du district dont elles sont le chef-lieu. On dit : la ville du département de Kouang-toung (Canton) ; la ville du ^{p.055} département de Kiang-ning (Nanking) ; la ville de l'arrondissement de Tchín-si (Barkoul), etc. Les anciennes dénominations, en usage avant l'établissement de ce système d'administration, se sont perdues ou fondues dans les dénominations nouvelles, et il en est de même des noms locaux des villes de la Tartarie orientale ou occidentale maintenant réunies à l'empire.

La ville où réside actuellement la cour, chef-lieu du département de Chun-thian, dans le Tchi-li, n'a pas elle-même d'autre nom que *King-sse*, la capitale. Lorsqu'il y a eu en Chine plusieurs dominations simultanées, ou que la cour a changé de résidence, on a donné aux diverses villes où elle s'établissait, des noms qui marquaient leur position relative : *Pe-king*, cour du nord ; *Nan-king*, cour du midi ; *Toung-king*, cour orientale, etc. Ces dénominations n'ont rien de spécial, ou peuvent s'appliquer à toute autre ville que celles que les Européens ont coutume de désigner de cette manière.

Les villes sont presque toutes construites sur le même plan ; elles ont généralement la forme d'un quadrilatère, et sont entourées de hautes murailles, flanquées de tours d'espace en espace.. Elles ont quelquefois des fossés, secs ou remplis d'eau. On y voit des arcs de triomphe, des tours à plusieurs étages, faisant partie des monastères ; des temples où se trouvent les statues de divinités indiennes, des monuments antiques, des inscriptions en l'honneur des hommes et des femmes célèbres. La largeur des rues et l'étendue des places publiques varient. Les maisons des particuliers ^{p.056} sont basses, et toujours à un

seul étage sur la rue. Dans les maisons des riches, il y a souvent plusieurs cours l'une derrière l'autre ; l'appartement des femmes et les jardins sont derrière la maison. La plupart des constructions sont en bois, peintes et vernies à l'extérieur. L'exposition du midi passe pour la plus favorable. Les fenêtres occupent tout un côté de l'appartement, et sont garnies de papier, de verre, de lames de mica ou de cette espèce de coquille qu'on nomme *vitre chinoise* (*placuna*). Les boutiques sont soutenues par des pilastres garnis d'inscriptions sur de grandes planches peintes et vernies, et le mélange de leurs couleurs produit de loin un effet agréable.

Indépendamment des villes murées, qui sont le chef-lieu de la juridiction d'un département, d'un arrondissement ou d'un district, il y a un grand nombre de bourgs et de villages sans clôture, dont quelques-uns sont beaucoup plus peuplés que certaines villes, mais qui n'ont pas le ressort administratif. Il en est de même des citadelles situées sur les frontières, et des fortins qui forment une ligne le long des limites de l'empire, au dehors de la Grande muraille.

La magnificence est généralement exclue des constructions particulières, qui sont toujours en grande partie composées de charpente ; mais elle est reportée avec avantage sur les monuments publics, tels que les ponts et les canaux ; les ponts sont en pierre, formés d'arcs en plein cintre, d'une solidité et d'une longueur remarquables. Les plus beaux ponts sous ceux qu'on voit dans les chefs-lieux de Fou-tcheou et de ^{p.057} Tsiouan-tcheou, dans le Fou-kian : ce dernier est sur un bras de mer ; il a 2.520 pieds chinois de longueur, 10 pieds de largeur ; et 126 doubles piles qui soutiennent des pierres énormes, toutes égales et placées assez haut pour laisser passer de gros bâtiments qui viennent de la mer.

Les levées et quais, le long des rivières et des canaux, particulièrement les digues qu'on a élevées pour arrêter les débordements du fleuve Jaune ; le canal nommé *Iu-ho*, qui permet d'aller par eau de Canton à Peking et qui indépendamment des rivières dont il opère la jonction, a plus de 160 lieues marines de longueur,

offre les résultats d'une industrie perfectionnée et appliquée à de grands objets d'utilité.

Il n'en est pas de même de la Grande muraille, le plus célèbre et maintenant le plus inutile de tous les monuments de la Chine. Cet immense boulevard commence à l'est de Peking, par un massif élevé dans la mer ; elle est terrassée et garnie de briques dans toute la province de Tchi-li, qu'elle suit au nord. Plus à l'ouest, dans les provinces de Chan-si, de Chen-si et de Kan-sou, elle est de terre seulement dans la plus grande partie de son étendue. La Grande muraille a presque partout 20 ou 25 pieds d'élévation, même au-dessus de montagnes assez hautes, par lesquelles on l'a fait passer. Elle est bien pavée et assez large pour que cinq ou six cavaliers puissent y marcher de front. Elle est percée d'espace en espace de portes qui sont gardées par des soldats, ou défendues par des tours et des bastions. On donne à la Grande muraille le nom ^{p.058} de *mur de dix mille li*, ou de mille lieues ; mais du point où elle commence, jusqu'au passage de Kia-iu, près de Sou-tcheou, où elle finit, il n'y a pas plus de 400 lieues en ligne droite, et les sinuosités qu'elle décrit ne doivent pas augmenter sa longueur de plus de moitié. La Grande muraille a été achevée par Chi-hoang-ti, de la dynastie de Thsin, 244 ans avant notre ère, dans la vue de garantir la Chine des attaques des Tartares. Ce monument, aussi gigantesque qu'impuissant, arrêterait bien les incursions de quelques nomades ; mais il n'a jamais empêché les invasions des Turcs, des Mongols et des Mandchous.

Les arts du dessin sont imparfaitement cultivés à la Chine. Les peintres n'y excellent que dans certains procédés mécaniques relatifs à la préparation et à l'application des couleurs. Leurs compositions manquent de perspective, non qu'ils l'ignorent, mais parce qu'ils la dédaignent, comme les anciens. On a vu des miniatures chinoises et des gouaches d'une rare perfection, mais très inférieures, par le style et la composition, aux tableaux les plus médiocres des peintres européens. La sculpture, que les Chinois appliquent rarement à des sujets d'une certaine dimension, ne se distingue que par un fini

précieux, et pêche le plus souvent du côté de l'élégance et de la correction des formes. Les Chinois n'emploient pas la gravure sur métaux ; mais ils exécutent sur le bois des gravures en relief d'une finesse remarquable. Ils sont copistes fidèles et minutieux ; leur goût est souvent bizarre, mesquin et recherché ; leur architecture ne manque ^{p.059} pourtant pas de grandeur, et ils s'attachent surtout à la nature, pour la plantation des jardins qu'on a imités d'eux, et qu'on nomme improprement *jardins anglais*. Leur musique, fondée sur un système très compliqué, manque, au jugement des Européens, d'harmonie et de mélodie, quoiqu'on ait voulu y chercher des principes analogues à ceux sur lesquels sont fondées chez nous les règles de la composition.

L'astronomie a été en honneur chez les Chinois depuis les temps les plus reculés ; mais ils n'y ont jamais fait que des progrès médiocres. Leurs observations directes ne sont pas dénuées d'intérêt ; mais ils se sont souvent trompés dans leurs calculs. Ils se sont surtout attachés à calculer les éclipses et les autres phénomènes célestes. Leur année est lunisolaire : elle commence à la nouvelle lune qui tombe le plus près du jour où le soleil se trouve dans le 15^e degré du Verseau. Les mois sont *grands* ou *petits*, c'est-à-dire de trente ou de vingt-neuf jours, et on intercale un mois tous les trois ans. L'année astronomique est partagée en vingt-quatre demi-mois. Les années et les jours se supputent au moyen de deux cycles, l'un de dix et l'autre de douze signes, lesquels combinés deux à deux forment un cycle de soixante. Le cycle, dans l'usage familier, tient lieu de semaine, et dans l'histoire il sert à dater les événements, comme les siècles chez nous. Le zodiaque est partagé en vingt-huit constellations lunaires. Le jour naturel se divise en douze heures, qui en valent chacune deux des nôtres, et la première heure commence à onze heures du soir. L'heure a huit *khe*, et le mois ^{p.060} se partage en trois décades. La rédaction du calendrier a toujours été une affaire importante à la Chine, et comme l'astronomie y avait été fort négligée, on avait appelé des astronomes musulmans pour s'en occuper. Les jésuites avaient ensuite remplacé ces derniers au bureau

des mathématiques ; mais, depuis leur retraite, ce travail a été de nouveau remis à des astronomes chinois qui s'en acquittent d'une manière fort imparfaite.

Les Chinois cultivent surtout l'uranographie, la météorologie et l'astrologie ; leur médecine est mêlée de pratiques superstitieuses, et fondée sur une théorie tout à fait imaginaire. On a vanté leur empirisme dans la doctrine du pouls et dans l'application du moxa et de l'acupuncture. Leur pharmacopée est assez riche, et ils ont de bons livres d'histoire naturelle médicale. Les planches dont ces livres sont accompagnés peuvent être d'une grande utilité. Quelques missionnaires ont vanté l'habileté des Chinois dans les mathématiques ; mais ils n'en ont rapporté d'autres preuves que des ouvrages qui supposent à la vérité la connaissance pratique des arts du génie. Leurs méthodes de numération sont bonnes, et fondées sur le système décimal. Ils font avec rapidité toutes sortes d'opérations d'arithmétique, en se servant d'une machine dont l'usage a passé en Russie et en Pologne.

La langue chinoise a longtemps passé pour être la plus difficile de toutes les langues du monde ; mais depuis dix ans qu'on la connaît mieux en Europe, on en a levé les principales difficultés. L'écriture a été primitivement figurative ; elle est devenue en partie ^{p.061} syllabique, et s'applique à l'expression des sons comme à la représentation des idées ; et quoique le nombre des signes composés qui la constituent soit, pour ainsi dire, indéfini, les méthodes récemment introduites permettent d'en acquérir en peu de temps une connaissance approfondie. Les Chinois ont d'excellents dictionnaires, où tous les signes de leur écriture et tous les mots de leur langue sont expliqués avec le plus grand soin et dans un ordre très régulier.

Les syllabes radicales de la langue parlée sont en fort petit nombre ; mais elles se multiplient par des nuances délicates d'articulation et d'intonation, et elles se réunissent deux à deux ou trois à trois pour former des mots composés. Chaque syllabe répond toujours à un signe écrit qui a la même signification. La grammaire est simple, et les

rapports de syntaxe sont marqués par des particules ou par la position relative des mots.

La langue que parlent les hommes instruits est la même dans tout l'empire ; mais il y a en outre dans beaucoup de provinces des dialectes particuliers, qui sont peu connus parce qu'ils ne s'écrivent pas, et qu'ils sont parlés surtout par les montagnards ou par les habitants des contrées peu fréquentées. On a des vocabulaires de quelques-uns de ces dialectes, notamment de celui d'Émoui (Hia-men), dans le Fou-kian, et de Canton, dans le Kouang-toung. La prononciation de Peking commence à s'altérer par le séjour de la cour au milieu des Tartares. Celle de Nanking passe pour plus polie et plus régulière. Le mandchou, idiome radicalement différent du chinois, et qui s'écrit p.062 alphabétiquement, est d'usage à la cour, à l'armée, dans les garnisons, et les pièces officielles sont ordinairement publiées dans les deux langues.

La littérature chinoise est incontestablement la première de l'Asie, par le nombre, l'importance et l'authenticité des monuments. Les ouvrages classiques qu'on nomme *King*, remontent à une époque très ancienne. Les philosophes de l'école de Confucius en ont fait la base de leurs travaux sur la morale et la politique. L'histoire a toujours été l'objet de l'attention des Chinois, et leurs annales forment le corps le plus complet et le mieux suivi qui existe dans aucune langue. La géographie a aussi été cultivée avec beaucoup de soin, et a donné naissance à d'excellents ouvrages. L'usage des concours a donné un grand essor à l'éloquence politique et philosophique. L'histoire littéraire, la critique des textes et la biographie sont le sujet d'une foule d'ouvrages remarquables par l'ordre et la régularité qui y sont observés. On possède beaucoup de traductions de livres samskrits sur la religion et la métaphysique. Les lettrés cultivent la poésie, qui est assujettie, chez eux, au double joug de la mesure et de la rime : ils ont des poèmes lyriques et narratifs, et surtout des poèmes descriptifs, des pièces de théâtre, des romans de mœurs, des romans où le merveilleux est mis en usage. On a composé en outre un très grand nombre de

recueils spéciaux et généraux, des bibliothèques et des encyclopédies, et dans le dernier siècle on avait commencé l'impression d'une collection d'ouvrages choisis en cent quatre-vingt mille ^{p.063} volumes. Les notes, les gloses, les commentaires, les catalogues, les index, les extraits par ordre de matières, aident à trouver avec facilité les objets que l'on recherche. Les livres sont régulièrement imprimés sur papier, les parties en sont classées, numérotées et paginées ; enfin il n'y a pas, même en Europe, de nation chez laquelle on trouve tant de livres, ni de livres si bien faits, si commodes à consulter et à si bas prix.

L'instruction est très répandue à la Chine ; il n'y a pas d'artisan qui ne sache au moins lire quelques caractères, et faire usage des livres relatifs à sa profession. La foule des lettrés qui n'ont pu réussir dans les examens, se répand dans les villes pour y enseigner l'écriture et les éléments de la littérature. Les collèges n'ont pas de professeurs à gages, mais des examinateurs et des proviseurs, dont la grande affaire est de diriger les concours et de surveiller les étudiants. Il y a à Peking, un collège pour les interprètes, où l'on apprend les langues des pays voisins de la Chine.

La justice est rendue par des magistrats désignés à cet effet par le ministère des peines, et nommés par l'empereur ; elle est très sévère pour les voleurs et les perturbateurs du repos public. Plusieurs supplices cruels y sont en usage. Les peines les plus ordinaires sont : la bastonnade, les amendes, les soufflets, le carcan portatif, la prison, le bannissement dans l'intérieur de l'empire, le bannissement en Tartarie, et la mort, que l'on donne par strangulation ou par décapitation. Les châtimens sont régulièrement calculés sur l'importance des fautes ; mais l'application en est ^{p.064} souvent arbitraire et précipitée, à l'exception de la peine de mort, pour laquelle, hors des cas très rares, l'approbation de la sentence par l'empereur est nécessaire.

Les revenus de la Chine sont évalués par les rédacteurs du Voyage de lord Macartney à la somme de 1.485 millions. M. Deguignes fils croit cette évaluation trop forte. Il suppose que l'impôt perçu en 1777, y compris les droits de douanes sur le sel, le charbon, etc., et 6 millions

sur le commerce des étrangers à Canton, ne s'élevait qu'à 629.277.670 francs ; mais il faut ajouter à cette somme le tribut qu'on prélève sur la soie et les étoffes d'autres matières, tribut que le même auteur fixe à 50 millions ; et, en y joignant encore d'autres produits, il porte le total des revenus à 710.000.000, en avertissant que le produit des domaines de l'empereur, le monopole du jin-chen (gin-seng), les confiscations, les présents et d'autres menus objets, ne figurent pas dans ce total.

Quant aux dépenses, le dixième du produit des terres suffit pour payer tous les officiers de l'armée. La solde des troupes est moitié en argent et moitié en nature. Il en est de même des appointements des magistrats, soit à la cour, soit dans les provinces ; ce qui rend la détermination exacte des dépenses extrêmement difficile.

Il règne, sur le nombre des troupes entretenues par l'empereur de la Chine, la même incertitude que sur la population et les revenus de l'empire. Les Anglais de la suite du lord Macartney portent le nombre des soldats à 1.800.000 ; Vanbraam et M. Deguignes fils, à 770 ou p.⁰⁶⁵ 800.000 hommes. Ces divers calculs peuvent n'être pas aussi contradictoires qu'ils le paraissent, si l'on a égard à la diversité des temps et des circonstances. Il doit y avoir de grandes différences entre le pied de paix et le pied de guerre, dans un pays où les soldats vont exercer chez eux des professions lucratives dans les intervalles du service, et où des nations entières sont appelées sous les drapeaux en cas de besoin. Les Mandchous des huit bannières, les Khalkhas et les Mongols sont dans ce dernier cas, de sorte que les troupes chinoises ne font que la moindre partie des forces de l'empire.

L'artillerie chinoise étant très mauvaise, et les fusils d'une fabrication fort imparfaite, on pourrait croire que les armées ne seraient en état d'opposer aucune résistance à des troupes européennes bien disciplinées ; mais la supériorité du nombre est un avantage qui leur resterait toujours, et la régularité des mouvements stratégiques leur permettrait de le mettre à profit. La tactique est chez eux l'objet d'une théorie savamment combinée, et elle a même fixé l'attention de quelques généraux de l'école du grand Frédéric. D'ailleurs l'esprit

national et la haine des étrangers sont les plus sûrs garants de l'indépendance d'un peuple, et il est impossible de pousser ces deux sentiments plus loin que les Chinois.

L'histoire de la Chine remonte avec certitude jusqu'au vingt-deuxième siècle avant notre ère, et des traditions qui n'ont rien de méprisable permettent d'en reporter le point de départ quatre siècles plus haut, à l'an 2637_{p.066} avant J. C., 61^e du règne de Hoang-ti. Fou-hi passe pour avoir été le fondateur de l'empire, mais son règne et celui de plusieurs de ses successeurs sont remplis de circonstances fabuleuses. Yao est le premier prince dont il soit parlé dans le *Chou-king*, le plus authentique des livres classiques des Chinois, et Iu, son second successeur, a fondé la première ligne de succession. Depuis cette dynastie, vingt et une autres ont successivement occupé le trône, mais il s'en faut de beaucoup qu'elles aient toutes possédé la Chine entière. Les premiers rois paraissent n'avoir régné que dans les provinces du centre et du nord-ouest, le Ho-nan, le Chan-si et le Chen-si, où l'on a des raisons de croire que la civilisation chinoise avait pris naissance. Ce n'est que successivement que leur domination s'est étendue aux provinces situées sur le Kiang, et c'est assez tard que les contrées au-delà de ce fleuve, habitées par des peuples barbares ont été réunies à l'empire. Celles qui le forment actuellement ne sont pas les seules qui en aient autrefois fait partie. Le Tonquin et la Cochinchine jusqu'au Cambodge furent changés sous les Han en provinces chinoises, sous les noms de Fou-nan et de Ji-nan. Toute la petite Boukharie, la Transoxane, et même une partie de la Perse furent également partagées, sous les Thang, en provinces, départements et arrondissements. À d'autres époques, au contraire, les nations tartares envahirent des portions plus ou moins considérables du territoire impérial. Des tribus de race turque et tongouse formèrent des établissements dans le Chan-si, le Ching-king et le Tchi-li. Une_{p.067} nation d'origine tibétaine fonda, dans le pays qu'on appelle actuellement Chen-si et Kan-sou, un royaume qui a eu quelque célébrité sous le nom de Tangut. Deux peuples, sortis de la Tartarie

orientale, s'emparèrent de tout le nord de la Chine, et y formèrent des états puissants, sous les noms de Liao ou Khitans, et de Kin ou d'Altoun-khans (rois d'or). Ces derniers furent ensuite subjugués par les Mongols, qui achevèrent aussi de soumettre la dynastie chinoise des Soung, retirée dans le midi. À cette époque, la Chine entière reconnut pour la première fois, une domination étrangère, celle des descendants de Tchingkis Khakan. Cet état dura moins de cent ans, après lesquels les Chinois chassèrent les Mongols et les obligèrent à retourner au nord de la Grande muraille. Enfin, au commencement du dix-septième siècle, les Mandchous, Tartares de la même race que les Altoun-khans, profitèrent des troubles qui s'étaient élevés en Chine, y entrèrent comme auxiliaires, et finirent par placer sur le trône un de leurs chefs, qui fut le premier empereur de la dynastie régnante, celle des Thsing. Elle compte déjà six empereurs, en comprenant celui qui occupe le trône en ce moment. Deux de ces princes ont contribué à élever la Chine à un degré de splendeur égal à celui qu'elle avait atteint aux époques les plus florissantes. La Chine leur a dû le traité de paix avec la Russie, qui fixe les limites de leur empire, la destruction de la puissance des Olets et la soumission de la Tartarie occidentale, de la petite Boukharie et du Tibet, qui en a été la suite.

p.068 Outre les races autochtones, qui ont formé la base de la population de la Chine, cet empire a reçu très anciennement des colonies tongouses, mongoles et turques ; il nourrit encore des tribus liées d'origine avec les nations tibétaines, barmanes et annamitiques. Des marchands boukhares, persans et arabes y sont venus à différentes époques, les uns par le nord et d'autres par le midi. On y trouve des Juifs, des Arméniens, des Lamas du Tibet, des pèlerins indiens. Les Russes, par un article de leur traité, entretiennent à Peking un collège sous la direction d'un archimandrite. Les missionnaires catholiques de diverses nations de l'Europe ont pareillement une maison dans cette capitale ; et les agents des compagnies commerciales de différents états européens sont admis à faire à Canton un séjour qui ne doit pas, d'après les règlements, être perpétuel, mais

qui le devient en réalité, parce qu'il suffit qu'ils l'interrompent par un voyage temporaire à Macao.

La Chine a envoyé des colonies dans toute la presqu'île ultérieure de l'Inde, dans les îles de Sumatra, de Java et de Bornéo ; dans celles qui sont à l'Orient, Formose, les Lieou-khieou, au Japon, en Corée, dans toute la Tartarie, à Taras, sur la route de la Transoxane, et jusqu'en Arménie. Plusieurs de ces colonies ont été conduites loin de leur patrie par la nécessité ou l'intérêt commercial, indépendamment de la volonté du gouvernement. D'autres ont porté dans les contrées lointaines les arts, la langue et les institutions de la Chine, qui a toujours été, dans l'Asie orientale, ce ^{p.069} que Rome était dans l'occident, un centre de puissance, de lumières et de civilisation.

Le commerce de la soie, nommée *ser* par les Tartares voisins de la Chine, a eu lieu dès la plus haute antiquité par les contrées centrales de l'Asie, et a porté dans l'Occident la renommée d'un grand empire, situé à l'extrémité de l'Orient. Aussi les Chinois et leur pays ont-ils été connus d'abord des Romains et des Grecs sous les noms de *Sères* et de *Sérique*. Le nom de *Thsin*, donné à l'empire par une dynastie qui commença à régner 256 ans avant J.-C., s'est aussi de bonne heure répandu dans tout l'orient, et a été diversement altéré par les géographes et les voyageurs des différentes contrées de l'Europe et de l'Asie, qui en ont fait successivement *Sin*, *Tchina*, *Mahatchin*, *Tsinistan*, *Djen*, *Djenasdan*, Chine. Ce dernier nom a prévalu en Europe depuis que les Portugais ont commencé à pénétrer dans cet empire par les mers de l'Inde, et à fréquenter les ports méridionaux. Celui de *Catai* ou *Khitai*, célèbre dans le moyen âge, et venu du nom des *Khitans*, qui occupaient les provinces septentrionales de l'empire, s'est conservé chez les Russes, qui s'en servent encore actuellement.

On sait à présent que les Indiens, les Persans et même les Arabes, avaient commencé depuis très longtemps à commercer avec les provinces méridionales de la Chine. Les Romains eux-mêmes y vinrent dans les premiers siècles de notre ère. Les Grecs de Byzance y pénétrèrent par le nord, un peu plus tard, à la suite des caravanes de la

Perse et de la Boukharie. Au p.070 moyen-âge, des religieux et des commerçants d'Europe visitèrent la Chine alors soumise aux Mongols. Marc-Pol la parcourut dans toute son étendue. On oublia la Chine pendant près de deux siècles, après lesquels les Portugais en firent de nouveau la découverte, vers 1517. Saint François-Xavier forma le dessein d'y prêcher la foi, en 1552, et Math. Ricci exécuta ce même projet en 1582, en entrant à la Chine par la province de Kouang-toung. En 1603, le père Goez fut envoyé de l'Inde à la Chine pour reconnaître la partie septentrionale de ce pays, au sujet de laquelle on conservait des doutes, à cause du nom de Cathai par lequel elle était encore désignée. Depuis cette époque, plusieurs ambassades envoyées par les Russes, les Hollandais et les Anglais, dans l'intérêt de leur commerce, ont donné naissance à diverses relations et descriptions de la Chine, parmi lesquelles il se trouve des ouvrages très recommandables par leur exactitude. Mais rien n'égale, sous ce rapport, les travaux scientifiques et littéraires des missionnaires catholiques, et notamment ceux des religieux français, aux soins desquels on doit, pour ne citer ici que ce qui concerne la géographie, le vaste et important recueil de cartes qui a été publié par Danville, et une carte plus exacte encore, dressée par le père Hallerstein, et dont M. Klaproth fait espérer la prochaine publication.

@

II

Description du royaume de Camboge

@

p.071 Parmi les nombreux matériaux que j'ai déjà tirés des livres des Chinois, dans la vue de tracer plus exactement qu'on ne l'a fait encore le cercle de leurs connaissances géographiques, le hasard m'a offert une description du royaume de Camboge, composée par un officier chinois, qui eut, vers la fin du treizième siècle, une mission diplomatique à remplir dans cette contrée. Comme cette partie de la presqu'île orientale de l'Inde est encore fort peu connue, j'ai pensé que les observations du voyageur chinois pouvaient mériter quelque attention, et que sa relation n'était pas indigne de voir le jour. Au lieu de me borner à en faire un extrait, je l'ai traduite en entier, et je la donne, autant pour suppléer au défaut de documents précis recueillis sur Camboge par les Européens, que comme un premier échantillon propre à réhabiliter dans l'opinion des savants ces géographes chinois tant calomniés, qu'on n'a jusqu'à présent taxés d'une ignorance grossière que parce qu'on les a jugés sans les avoir lus, ou du moins sans les avoir bien compris.

p.072 Parmi les ouvrages dont les écrits de ces géographes ont fourni la matière, celui qui, sans contredit, contient les renseignements les plus précieux, est l'*Introduction à la connaissance des peuples qui ont été soumis à l'Empire de la Chine*, par le père Amiot ¹. Mais entre mille exemples qu'on en pourrait rapporter, le sujet même dont nous allons nous occuper prouve avec quelle réserve on doit faire usage de matériaux que le traducteur a souvent défigurés. En confondant, sans distinction de dates, tout ce que les Chinois lui fournissaient sur Camboge, le père Amiot s'est souvent trompé sur les points principaux ; et, quoique l'on ne puisse guère douter qu'il n'ait eu sous

¹ [Mémoires des missionnaires de Péking, tome XIV.](#)

les yeux la relation même et les autres morceaux qu'on va lire, les dix pages de l'extrait qu'il en a fait ¹ offrent un assez grand nombre de fautes graves. Je me bornerai à citer celle qui l'a empêché de reconnaître Camboge, dans le nom de *Tchin-la*, que lui donnent les Chinois ; faute qui consiste à avoir cru que, pour aller de la Chine à *Tchin-la* il fallait passer par Siam, et diriger ensuite sa route droit au midi pendant dix jours, tandis que les auteurs qu'il avait sous les yeux disent précisément le contraire. Un malentendu pareil est bien propre à dérouter le lecteur, au milieu de régions qui lui sont inconnues, et j'admire la sagacité de M. Marsden, qui, malgré l'erreur d'Amiot, n'a pas laissé de reconnaître Camboge _{p.073} dans le *Tchin-la* des Chinois ². Ce que ce dernier auteur ajoute, par rapport au *Ciampa* de Marc-Pol, demanderait bien aussi quelque discussion ; mais j'éviterai d'y entrer, pour ne pas m'écarter du seul objet que j'ai en vue en ce moment.

Pour le remplir plus complètement, j'ai fait précéder la relation de l'officier chinois par un recueil de détails historiques et géographiques, pris dans l'histoire des différentes dynasties. Les répétitions qu'on pourra remarquer dans cette espèce de notice chronologique ne prouvent pas que les auteurs se soient copiés les uns des autres, mais seulement que les premiers observateurs étaient exacts, puisque ceux qui les ont suivis n'ont eu qu'à confirmer leurs observations. Dans un ouvrage de longue haleine, on devrait supprimer ces répétitions ; mais ici j'ai pensé qu'on aimerait mieux avoir la totalité des renseignements que les Chinois ont recueillis sur Camboge, dans la forme même qui leur a été donnée.

J'ai cependant été contraint de faire quelques suppressions exigées par la bizarrerie des mœurs des Cambogiens et par la naïveté des récits des Chinois qui les décrivent. Néanmoins, pour que ma traduction ne devînt pas incomplète, j'ai mis en latin et rejeté en forme de notes les passages que je n'ai pu imprimer en français. On connaît déjà, par l'introduction du père Amiot, l'usage dont la description a

¹ [Ouvrage cité, p. 111-121.](#)

² *Travels of Marco-Polo*, p. 586.

particulièrement rendu cette précaution nécessaire. Au reste, dans la p.074 relation du voyageur, il est bon de se souvenir que c'est un Chinois qui parle, et qui, trouvant simple et naturel tout ce qui est conforme aux coutumes de son pays, ne fait attention qu'aux choses qui s'en écartent, et qui, par cela seul, lui paraissent ou singulières ou condamnables. En ne perdant pas de vue cette observation, on concevra pourquoi il a passé sous silence des faits qui n'eussent pas été négligés par un Européen, et pourquoi il a porté son attention sur des objets qui eussent paru à celui-ci autant de puérilités.

J'ai cru devoir placer, en quelques endroits, des notes courtes, et en petit nombre, soit pour fortifier le témoignage des Chinois par ceux de nos voyageurs, quand les faits que les premiers rapportent semblent avoir besoin d'être confirmés, soit pour éclaircir ce que leur récit peut avoir d'obscur, ou pour déterminer plus précisément et rapprocher de nos nomenclatures les noms des productions naturelles qu'ils décrivent. Au reste, je n'ai pas voulu, à propos d'un opuscule que je traduais, placer dans des notes des discussions qui exigeraient un autre ouvrage. Les éclaircissements sur les points de géographie trouveront naturellement place dans la suite de mémoires que je prépare, et qui aura pour objet *l'exposition des connaissances géographiques des Chinois*, aux différentes époques de leur monarchie.

Je ne finirai pas cet avant-propos sans remarquer que l'officier chinois dont on va lire la relation a visité Camboge en 1295, c'est-à-dire précisément la même année où Marc-Pol revint en Europe. Je ne doute guère p.075 que les deux voyageurs ne se soient vus, et que les mêmes motifs et les mêmes moyens ne les aient transportés, presque à la même époque, dans les contrées situées au midi de la Chine. L'analogie qu'on pourra remarquer sur quelques points de leurs observations servira à confirmer ce que j'ai cru pouvoir dire ailleurs en parlant du voyageur vénitien : que le meilleur commentaire de sa relation se trouverait dans les traités de géographie des Chinois, qui ont considéré les mêmes contrées dans le même ordre et sous le même point de vue que Marc-Pol.

La notice chronologique qu'on va lire ne commence qu'à l'an 616. Si l'on voulait rechercher les connaissances que les Chinois ont pu avoir sur Camboge, antérieurement au septième siècle, il faudrait lire l'histoire de la province de Fou-nan, à laquelle ce pays a appartenu, et les *Considérations générales sur les contrées du Midi* où l'on trouve des détails intéressants sur la révolution qui sépara la Cochinchine et les États voisins de l'empire de la Chine, et qui y introduisit les coutumes indiennes et l'écriture des brahmanes, ainsi que sur le commerce des Indes et de l'empire romain, par la mer du Midi, au temps de la dynastie des Han. Voyez le livre 89^e de la grande collection intitulée *Pian yi tian* à la Bibliothèque du roi ; et les livres 233 et 234 du *Youan-kian-loui-han*.

En donnant cette description aux *Nouvelles Annales des Voyages*, où elle a été imprimée d'abord (t. III), j'y avais joint une carte que je n'ai pas jugé à propos de reproduire ici. Cette carte, dans laquelle j'ai fait p.⁰⁷⁶ entrer les positions indiquées par les géographes chinois, a été dressée par M. Tardieu, principalement d'après la carte générale des côtes de Camboge et de la Cochinchine, depuis 8° jusqu'à 17° nord, qu'on doit au zèle et aux talents de feu M. d'Ayot. On sait que cet officier français que les événements de la révolution avaient contraint de chercher un asile à la cour de Cochinchine, était devenu mandarin et l'un des amiraux du roi de ce pays. On sait aussi qu'il a mis à profit les avantages de cette situation pour relever, en 1791, 1792, 1793 1794 et 1795, les côtes de la Cochinchine ; qu'il a dressé des cartes très détaillées, et à très grand point, qu'il a fait passer en France. Ces cartes, dont la composition est un des services les plus importants qui aient été rendus à la géographie et à la navigation, ont été gravées par ordre du roi, et publiées, en 1818, en onze feuilles, par un effet du zèle dont M. le comte Molé, alors ministre de la Marine, s'est montré animé pour les progrès des sciences utiles.

Notice chronologique sur le pays de Tchîn-la, depuis 616 jusqu'à nos jours

@

p.077 La douzième année *Taï-nie* (616) du règne de Yang-ti de la dynastie des Souï, à la seconde lune, le pays de Tchîn-la commença à payer le tribut, et à envoyer des ambassadeurs. (Hist. des Souï, *Vie de Yang-ti*)

La treizième année *Taï-nie* (617), le pays de Tchîn-la envoya des ambassadeurs qui payèrent le tribut.

Suivant la description de Tchîn-la, ce royaume est situé au sud-est de Lin-ye : il dépendait autrefois du Fou-nan ¹. En partant de Ji-nan-kiun, un vaisseau parvient, en soixante jours de course vers le midi, au pays de Tchhe-kiu. À l'ouest est le pays de Tchu-kiang ² ; le nom de famille du roi est Tchha-li ; son nom propre est Tchi-to-sse-na, Dès le temps de son aïeul, le pays était devenu puissant, et Tchi-to-sse-na soumit tout le Fou-nan à son autorité. À sa mort, son fils p.078 Yi-che-na-sian-taï lui succéda. Il demeure dans une ville nommée Yi-che-na. Cette ville contenait 20.000 maisons. Au centre était une grande salle où le roi tenait sa cour. On compte trente villes dans lesquelles il y a plusieurs milliers de maisons. Chaque ville a un gouverneur dont le titre est le même que dans le Lin-ye. Tous les trois jours le roi se rend à la salle d'audience, et s'assied sur un lit orné de cinq espèces d'aromates et de sept sortes de pierres précieuses. On étend au-dessus un voile précieux en forme de pavillon. Les colonnes qui le soutiennent sont d'un bois veiné ; les parois sont ornées d'ivoire et de fleurs d'or. Ce pavillon ressemble à un petit palais suspendu, tout éclatant d'or. De même dans le pays de Tchhi-thou ³, deux réchauds d'or avec des aromates sont portés par deux hommes aux côtés du roi. Chaque fois

¹ Ancienne province chinoise répondant au Tonquin. Voyez l'avant-propos, ci-dessus, page 75.

² Tchu Kiang, le fleuve Rouge.

³ Tchhi-thou, terre rouge, est un des noms chinois du royaume que les Européens nomment Siam.

que le roi se montre en public, il se couvre les reins d'une sorte de ceinture de toile de coton, qui tombe au-dessous des reins jusqu'aux jambes, et il porte sur sa tête une tiare enrichie de perles et de pierres précieuses. Ses souliers sont faits de paille de diverses couleurs. Il a à ses oreilles des pendants d'or. Il est toujours habillé de blanc. Sa chaussure est ornée d'ivoire. Quand il paraît la tête nue, il ne met pas de pierres précieuses dans ses cheveux. Les vêtements des officiers sont presque semblables à ceux du roi. Il y a cinq sortes de grands-officiers ; savoir :

1° Les kou-lo-tchi ; p.079

2° Les kao-siang-phing ;

3° Les pho-ho-to-ling ;

4° Les che-ma-ling ;

5° Les jan-to-leou, puis une multitude d'autres officiers inférieurs.

Quand ces officiers paraissent devant le roi, ils touchent trois fois la terre du front au bas des marches de son trône. Le roi leur ordonne de monter les degrés, et alors ils s'agenouillent en tenant leurs mains croisées sur leurs épaules. Ils vont ensuite s'asseoir en cercle autour du roi, pour délibérer sur les affaires du royaume. Quand la séance est finie, ils s'agenouillent de nouveau, se prosternent et s'en vont. Devant la porte de la salle où est le trône, il y a mille gardes revêtus de cuirasses, et armés de lances.

Ce pays a d'étroites alliances avec les deux royaumes de Thsan-pan ¹ et de Tchu-kiang. Il a de fréquentes guerres avec ceux de Lin-ye et de Tho-youan. L'usage des habitants est de toujours marcher armés et cuirassés, comme s'ils étaient en guerre. De là vient qu'ils font souvent usage de leurs armes.

Quand le roi vient à mourir, la reine, sa femme légitime, ne lui succède pas. Le jour où un nouveau roi monte sur le trône, on mutile

¹ Ce pays, situé au nord-ouest de Wen-tan, dépendait du Tchin-la, vers 625, lorsqu'il en vint une ambassade avec celle du pays de Tao-ming. *Thsan-pan* pourrait être *Ciampa*, c'est à-dire la Cochinchine.

tous ses frères. À l'un on ôte un doigt, à l'autre on coupe le nez. On pourvoit ensuite à leur subsistance, chacun dans un endroit séparé, sans leur permettre d'exercer aucune charge.

p.080 Les hommes sont d'une petite stature, et ont le teint de couleur noire ; mais il y a des femmes qui sont blanches. Les habitants nouent leurs cheveux, et ont des pendants d'oreilles. Ils sont d'un tempérament actif et robuste. Leurs maisons et les meubles dont ils se servent ressemblent beaucoup à ceux du Tchhi-thou (Siam). La main droite, chez eux, est regardée comme pure, et la main gauche comme impure. Chaque matin ils font des ablutions : ils se servent de petits rameaux de peuplier pour se nettoyer les dents. Après avoir lu leurs livres ou récité leurs prières, ils font de nouvelles ablutions, puis ils prennent leurs repas. Quand ils ont cessé de manger, ils se nettoient encore les dents avec leurs rameaux de peuplier, et récitent de nouvelles prières. Dans leurs aliments, ils emploient beaucoup de beurre, de crème, de sucre en poudre, de riz, de millet dont ils font de gâteaux ou pains. Avant l'heure du repas, ils ont coutume de prendre quelques morceaux de viande grillée avec du pain, qu'ils mangent avec un peu de sel.

Quand ils se marient, ils n'envoient à leur femme, pour présent de noces, qu'une robe. Puis, quand le jour est choisi, l'entremetteur va au-devant de l'épouse. Les familles du mari et de la femme passent huit jours sans sortir. Jour et nuit les lampes restent allumées. Quand la cérémonie des noces est terminée, l'époux prend sa part du bien de ses parents et va s'établir dans une maison à lui. À la mort de ses parents, il prend encore part à ce qui reste de la succession, tout comme s'il n'avait pas reçu de dot. Autrement le bien rentre au trésor public.

p.081 Les funérailles se font de cette manière : les enfants de l'un et de l'autre sexe passent sept jours sans manger ni raser leurs cheveux, et poussent de grands cris. La parenté s'assemble avec les prêtres de Fo, les prêtresses ou les religieux de Tao, et reconduisent le mort en chantant et en jouant des instruments de musique. On brûle le corps sur un bûcher fait de toutes sortes de bois aromatiques, et on conserve

les cendres dans une urne d'or ou d'argent. Quand l'urne est remplie, on la porte au milieu d'une grande rivière. Les pauvres se servent d'une urne de terre cuite peinte de différentes couleurs. Souvent ils ne brûlent pas le corps, mais ils le portent au milieu des montagnes, et laissent aux bêtes sauvages le soin de le dévorer.

Au nord de ce royaume il y a beaucoup de montagnes entrecoupées par des vallées. Vers le midi, il y a de grands marécages ; et, comme le climat est si chaud que jamais on ne voit ni neige ni gelée blanche, il y a beaucoup d'exhalaisons pestilentielles et d'insectes venimeux. La terre, en revanche, produit du riz, du seigle, un peu de mil et de gros millet. Les fruits et les herbes potagères sont les mêmes que ceux du Ji-nan et de Kieou-tchin. Parmi ceux qui diffèrent, on remarque le pho-na-so, arbre qui ne porte pas de fleurs (ou espèce de figuier) ; les feuilles ressemblent à celles du figuier-caquo, et ses fruits, au melon ; le 'an-lo, les fleurs et les feuilles ressemblent à celles du jujubier, et le fruit à une prune ; le phi-ye, la fleur est comme celle du cognassier, et la feuille ressemble à celle de l'amandier ; le fruit est comme celui du p.⁰⁸² mûrier à papier ; le pho-thian-lo, les feuilles, les fleurs et les fruits ressemblent à ceux du jujubier, mais sont plus petits ; le yi-ko-pi-tho, sa fleur ressemble à celle du lin-khin ou sorbier ¹ ; ses feuilles sont comme celles de l'orme, mais plus épaisses ; le fruit est semblable à une prune, mais de la grosseur d'un ching ². La plupart des autres fruits sont les mêmes que ceux de Kieou-tchin.

Il y a dans la mer un poisson nommé *kian-thoung* ; il a quatre pieds et n'a point d'écailles. Son nez est comme la trompe de l'éléphant ; il souffle de l'eau à la hauteur de cinquante à soixante pieds. Le *feou-hou* est un autre poisson semblable à une anguille, ayant le museau terminé comme le bec d'un perroquet, et huit pieds. Il y a aussi de grands poissons qui, quand ils sortent de l'eau à mi-corps, paraissent comme des montagnes.

¹ C'est plutôt le *pyrus baccaia*.

² Dixième d'un boisseau.

À la cinquième ou sixième lune, il court un vent pestilentiel. Pour s'en garantir, on pratique, hors de la porte occidentale de la ville, des sacrifices avec des cochons, des bœufs ou des agneaux de couleur blanche. Si on ne le faisait ainsi, les grains ne viendraient pas à maturité, les animaux domestiques mourraient, et une multitude d'hommes succomberaient aux épidémies.

En approchant de la capitale, on trouve une montagne nommée Ling-kia-po-pho. Il y a sur le sommet un temple qui est toujours gardé par cinq mille hommes ^{p.083} de troupes. À l'est de la ville est un autre temple de l'esprit nommé *Pho-to-li*, auquel on sacrifie des hommes. Chaque année le roi va dans ce temple faire lui-même un sacrifice humain pendant la nuit. Le temple est aussi gardé par mille soldats. C'est ainsi qu'ils honorent les esprits. Il y a beaucoup de gens qui suivent la loi de Bouddha, et aussi beaucoup d'autres qui croient à la loi des tao-sse. Les bouddhistes et les tao-sse dressent des images dans les maisons où s'arrêtent les voyageurs ¹.

La treizième année taï-nieï (617), les gens de ce pays envoyèrent un tribut et des ambassadeurs. Yang-ti combla ces derniers d'honneurs ; mais néanmoins le commerce fut ensuite interrompu.

Sous les Thang

La... ² année wou-te du règne de Kao-tsou, les habitants de Tchîn-la envoyèrent des ambassadeurs avec un tribut. On ne trouve pas ce fait dans l'histoire des Thang, à l'article de la vie de Kao-tsou ; mais on lit ce qui suit dans la notice sur Tchîn-la.

Le pays de Tchîn-la s'appelle aussi *Ki-mieï*. C'était autrefois un État dans la dépendance du Fou-nan. Il est situé à 20.700 li de la capitale. À l'est, il touche au Tchhe-khiu ; à l'ouest il confine à Piao ; au midi, ^{p.084} il est borné par la mer ; au nord, il est frontière de Tao-ming ; au nord-

¹ Il est plus vraisemblable que là, comme à la Chine, les voyageurs s'arrêtent dans les édifices consacrés au culte.

² Lacune du texte. Je crois qu'il faut suppléer la huitième année (625). Voyez la note sur le Thsan-pan, ci-dessus page 14.

est, il touche au district de Houan-tcheou.

Au commencement des années tching-kouan (vers 627), le roi de ce pays, Cha-li-yi-kin-na, réunit le Fou-nan à ses États.

Dans ce pays, les maisons sont toutes tournées vers l'orient ; et, en s'asseyant, on a le visage dans la même direction. Quand il vient un hôte, l'usage est de lui offrir de l'arèque, du camphre et d'autres parfums, car on ne boit pas de vin les uns avec les autres. Leurs débauches n'ont lieu qu'avec leurs femmes ; ils boivent avec elles dans leurs maisons, en évitant la présence des parents auxquels ils doivent du respect. Ils ont cinq mille éléphants de guerre. Les meilleurs sont nourris avec de la viande. Ils sont toujours en commerce avec le Thsan- pan et le Piao : ils ont de fréquentes guerres avec ceux de Hoan et de Kan-tho-youan.

Depuis les années wou-te jusqu'aux années ching-li ¹, ils sont venus quatre fois payer le tribut.

D'autres mémoires fournissent à peu près les mêmes détails. Suivant ces mémoires, le pays de Tchîn-la est au midi, à 500 li de Houan-tcheou. L'usage est, dans ce pays, que quand on reçoit un hôte on prépare de l'arèque, du camphre et d'autres parfums dont on fait un présent qui tient lieu de régal. Les débauches ont lieu en particulier, dans l'intérieur des maisons, ^{p.085} où chacun boit avec sa femme. Si l'on se trouve vis-à-vis d'un supérieur, on se retourne (par respect). Les époux ne permettent pas qu'on les voie ensemble au lit. C'est un usage assez semblable à celui de la Chine. Les habitants ne portent point de vêtement ; et, quand ils voient un homme habillé, ils se moquent de lui. Ils ne font usage ni de sel ni de fer et ils tuent les oiseaux et les autres animaux avec des arbalètes faites de bambou.

La... année khâi-youan ² du règne de Youan-tsong (Hiouan-tsong), le pays de Tchîn-la fut partagé en deux États, le Tchîn-la d'eau et celui de terre. Le roi de Tchîn-la de terre étant mort, son parent vint à la cour. Il n'est point parlé de cet événement dans la vie de Hiouan-tsong.

¹ Depuis 618 jusqu'en 698.

² Entre 713 et 741.

Dans la notice sur Tchîn-la, on lit qu'après les années chin-loung (707), ce pays fut partagé en deux États. La moitié septentrionale, remplie de montagnes et de vallées, fut nommée Tchîn-la de terre. La moitié méridionale, bornée par la mer et remplie de lacs, fut appelée Tchîn-la d'eau. Ce dernier a 800 li d'étendue. Le roi demeure dans la ville de Pho-lo-ti-pa. Le Tchîn-la de terre est aussi nommé Wen-tan ou Pho-leou. Le pays a 700 li. Le roi a le titre de tsieï-khiu. Au temps des années khai-youan et thian-phao (713-755), le roi étant mort, il vint un de ses parents avec vingt-six personnes. On honora l'ambassadeur du titre de ko-yi-tou-weï (protecteur vraiment patient)

p.086 La quatorzième année ta-li (779) du règne de Sou-tsong, le vice-roi du Tchîn-la de terre, nommé Pho-mi, vint à la cour avec sa femme. Ce fait n'est point raconté dans la vie de Taï-tsong ; mais on lit dans la notice sur le Tchîn-la que, dans les années ta-li, le vice-roi dont on vient de parler s'étant rendu à la cour avec sa femme, offrit en tribut onze éléphants apprivoisés. On accorda à ce pho-mi le grade de second président, inspecteur du palais, et on lui donna de plus le surnom de Pin-han, hôte de l'empire. Te-tsong étant monté sur le trône dans ces entrefaites (780), les oiseaux précieux et les animaux rares furent réformés. Les éléphants apprivoisés que les barbares du Midi avaient offerts, et qui étaient rassemblés dans diverses maisons de plaisance, au nombre de trente-deux, furent tous transportés au nord de la montagne King.

La... année youan-ho ¹ du règne de Hian-tsong, les habitants du Tchîn-la d'eau envoyèrent payer le tribut. On ne trouve pas ce fait dans la vie de Hian-tsong, mais dans la notice sur le Tchîn-la, à l'époque des années youan-ho.

Sous les Song

La sixième année tching-ho (1116) de Hoeï-tsong, en hiver, à la douzième lune, les habitants de Tchîn-la vinrent payer le tribut. Selon la notice jointe à l'histoire des Song, le pays de Tchîn-la est aussi

¹ Entre 806 et 820.

nommé Tchan-la. Ce royaume est au midi de celui de ^{p.087} Tchantching ; à l'est il est borné par la mer, et à l'ouest, il touche au Phoukar ; au midi, il est limitrophe de Kia-lo-hi. Les villes qu'on y trouve, les villes fortifiées, les mœurs des habitants ressemblent à celles de Tchantching. Le pays a 7.000 li d'étendue. Il y a une tour de cuivre avec vingt-quatre tourelles pareillement en cuivre, et huit figures d'éléphant de même métal, placées comme pour garder les tours, et pesant chacune quatre milliers de livres.

Il y a dans ce royaume des éléphants de guerre au nombre de deux cent mille avec une multitude de chevaux, mais qui sont petits. La sixième année tching-ho, à la douzième lune, une ambassade vint de ce pays offrir ses respects à l'empereur. Le premier ambassadeur ayant le rang de ministre et général du titre de la *respectueuse conversion*, se nommait Kieou-ma-seng-ka ; le second ambassadeur, ayant le même rang avec le titre de la *pacifique conversion*, se nommait Ma-kiun-ming-ki-sse. Il y avait avec eux quatorze autres personnes qui vinrent apporter le tribut. On leur donna, pour récompense, des robes de cour. Suivant ce que Seng-ka dit à l'empereur, le royaume d'où venaient les ambassadeurs, quoique éloigné de 10.000 li, avait les regards fixés sur les heureux changements qui s'opéraient dans le sort des peuples, par les saintes institutions de l'empire. Les bienfaits que les ambassadeurs avaient reçus les attachaient plus étroitement encore par les liens de la reconnaissance ; mais ils souhaitaient ardemment obtenir la permission de venir à la cour, vêtu des robes dont l'empereur leur avait fait présent. ^{p.088} On leur accorda cette permission, et on leur donna par écrit toutes les instructions nécessaires. L'année suivante, à la troisième lune, on les renvoya.

La deuxième année siouan-no (1120), à la douzième lune, on reçut un tribut de Tchîn-la. C'est ce que rapporte l'histoire des Sountchong, dans la vie de Hœï-tchong. On lit de plus, dans la notice sur Tchîn-la, que l'ambassadeur de ce pays, général et ministre, nommé Ma-la-ma-thou-fang, vint à la cour, et qu'on donna des titres à son maître, ainsi qu'au roi de Cochinchine et à plusieurs autres.

La deuxième année kian-yan (1128), on éleva en dignité le roi de Tchîn-la : on lui donna le titre de chi-yi avec le rang de gouverneur perpétuel. Ce fait n'est point dans la vie de Kao-tsong, mais dans la notice sur Tchîn-la, Le titre qu'avait auparavant le prince de ce pays était celui de kin-pheou-pin-tchin-kiao-sse-thou.

La sixième année khing-youan (1200) du règne de Ning-tsong, les habitants de Tchîn-la, de Chou-yi et de Tchîn-li-fou ¹ envoyèrent un tribut composé de raretés du pays, avec une lettre. Ce fait n'est pas raconté dans la vie de Ning-tsong ; mais on lit dans la notice sur le Tchîn-la que, parmi les territoires dépendants de ce pays, se trouve celui de Tchîn-li-fou, situé dans la partie du sud-ouest. Au sud-est, ce pays touche à Po-sse-lan, et au sud-ouest à Teng-lieou-meï. On y trouve soixante tribus rassemblées en autant de ^{p.089} bourgades, La sixième année khing-youan, le roi de ce pays monta sur le trône. Il régna vingt ans. Il envoya une lettre avec un tribut composé de raretés du pays et de deux éléphants apprivoisés. On récompensa largement ce zèle ; cependant, en raison de la longueur du chemin qu'il fallait faire par mer, il ne renvoya pas de nouveau tribut.

Sous les Ming

La quatrième année houng-wou (1371) du règne de Taï-tsou, le pays de Tchîn-la envoya des ambassadeurs et un tribut. Selon l'histoire des peuples étrangers qui est jointe à celle de la dynastie Ming, le Tchîn-la est situé au midi de la Cochinchine, et on peut y aller de ce dernier pays en trois jours et trois nuits, si on a un vent favorable. Ce pays a payé le tribut sous les Souï, sous les Thang et sous les Song, Dans les années khing-youan des Song, le roi de Tchîn-la subjuga la Cochinchine et la réunit à ses États ; et, à cause de cet événement, le nom du pays fut changé en Tchan-la ² : sous les Youan, l'ancien nom de Tchîn-la fut rétabli. La troisième année houng-wou, à la huitième lime, il vint un ambassadeur nommé Kouo-tching avec quelques autres.

¹ Ou Tchîn-la-fou, ville dépendante de Tchîn-la.

² Tchan-tching, Cochinchine.

On combla ce pays de grâces et de récompenses. La quatrième année, à la onzième lune, le pa-chan ou souverain de ce royaume, nommé Hou-eul-na, envoya un ^{p.090} ambassadeur muni d'une lettre et d'un tribut composé de choses précieuses du pays. L'année suivante, le premier jour de l'an, on fit présent au roi du calendrier impérial, et de pièces d'étoffes de différentes couleurs. Les ambassadeurs furent aussi récompensés, et on leur donna un envoyé pour les accompagner.

La géographie générale des Ming donne les détails suivants sur le Tchîn-la : à l'est, ce pays est borné par la mer ; à l'ouest, il touche à Phou-kan : au midi, il tient à Kia-lo-hi ; au nord, il est voisin de la Cochinchine. C'était jadis une dépendance du Fou-nan. On le nomme encore Tchan-la. Le nom de famille du roi fut d'abord Tchha-li, et son nom propre Tchi-to-sse-na. Il réunit le Fou-nan à ses États. Ce pays a été connu au temps des Souï, dans les années taï-nieï. Sous les Thang, il a payé quatre fois le tribut, entre les années wou-te et ching-li. Après les années chin-loung, le pays a été partagé en deux États. La partie voisine de la mer, basse et remplie d'étangs, se nomma Tchîn-la d'eau ; la partie septentrionale, qui est très montagneuse, fut appelée Tchîn-la de terre. Ces deux États furent ensuite réunis en un seul. Dans les années tching-ho, il en vint une ambassade avec un tribut. Au commencement des années siouan-ho, on accorda le titre de roi au prince du Tchîn-la ainsi qu'à celui de Cochinchine, etc. Dans les années khing-youan, les habitants de Tchîn-la firent une grande guerre aux Cochinchinois qu'ils soumirent, et auxquels ils donnèrent pour roi un homme de Tchîn-la. C'est ^{p.091} pourquoi la Cochinchine dépendait alors du Tchîn-la. Parmi les autres États qui leur étaient soumis, on comptait Thsan-pan, Tchîn-li, Teng-lieou-meï, Phou-kan et quelques autres. Les tribus qui forment la population sont au nombre de soixante. La terre a 7.000 li d'étendue. Sous la dynastie actuelle, au commencement des années hounng-wou, le roi Hou-eul-na a envoyé un officier nommé Nai-ye-ki pour faire un hommage de raretés du pays. Depuis ce temps, les tributs n'ont pas cessé d'être envoyés.

Suivant l'*Histoire du monde*, l'usage est, dans le Tchîn-ia, de tourner

les portes des maisons du côté de l'orient : l'orient, chez eux, est le côté le plus respecté. Les habitants, hommes et femmes, nouent leurs cheveux, et portent des pendants d'oreilles ; ils sont actifs et vigoureux. La main droite est regardée comme pure, et la gauche comme impure.

Le *Traité sur les barbares* rapporte que la terre, dans le Tchîn-la, est grasse et fertile. Les champs ne sont pas labourés et n'ont pas de limites. On voit ce qu'ils peuvent porter, et chacun y sème ce qu'il veut.

Le *Traité sur les barbares des îles* dit que dans le Tchîn-la il y a une ville de 70 li de tour. Le palais contient trente appartements, la plupart pleins de magnificence. Le roi et les grands portent sur la tête des ornements d'or enrichis de pierreries, et souvent des fleurs. Les champs sont excessivement fertiles. Les hommes et les femmes nouent leurs cheveux. Les filles se marient dès qu'elles ont accompli leur dixième année. Elles s'entourent le corps de tissus brodés, et ^{p.092} se teignent en rouge le front et les sourcils. Il y a un proverbe qui dit : *riche comme le Tchîn-la*.

L'histoire de la province de Kouang-toung dit que, vers le commencement des années hong-wou, Hou-eul-na, roi de Tchîn-la, envoya un de ses officiers, nommé Naï-ye-ki, avec quelques autres, pour offrir une lettre et des présents. Ces présents consistaient en éléphants, ivoire, bois de Japon, poivre, cire jaune, cornes de rhinocéros, ébène, bois veiné de jaune, parfum nommé thou-kiang-hiāng, pierres précieuses, queues de paon, etc. à leur retour, le grand-juge de la province de Kouang-toung fut chargé de recevoir les ambassadeurs, et de prendre les soins relatifs à leur départ.

La sixième année hong-wou (1373), tribut du pays de Tchîn-la suivant l'histoire des étrangers. Suivant le code des institutions de la dynastie des Ming, on accorda au roi le calendrier impérial, des pièces d'étoffes et autres objets de cette espèce.

Tribut du pays de Tchîn-la, la douzième année hong-wou (1379), Suivant l'histoire des étrangers, le roi Thsan-tha-kan-wou-tche-the-tha-

tchi envoya un ambassadeur avec un tribut. On lui donna un repas et des présents comme par le passé.

Tribut du pays de Tchín-la, la treizième année houng-wou (1380), suivant la même histoire.

La seizième année houng-wou (1383), on envoya dans le pays de Tchín-la, des inspecteurs munis de patentes, et autorisés à accorder des titres au roi de Tchín-la. Suivant l'histoire des peuples étrangers, les ^{p.093} officiers chinois allèrent dans ce pays avec le pouvoir d'examiner les voyageurs chinois qui s'y trouvaient. Ceux dont les passe-ports n'étaient pas scellés du sceau des officiers, ou semblaient faux, furent, avec la permission du roi du pays, arrêtés et chargés de chaînes ¹. On envoya ensuite de nouveaux officiers qui portèrent au roi trente-deux pièces d'étoffes brochées d'or et dix-neuf mille vases de porcelaine. Le roi renvoya aussi un tribut.

La dix-neuvième année houng-wou (1386), on chargea de nouveau des officiers nommés Lieou-min, Thang-king avec quelques autres, de porter au roi de Tchín-la des vases de porcelaine pour le récompenser.

La vingtième année (1387), le tribut fut payé par ceux de Tchín-la, en éléphants et en parfums. L'occasion de ce tribut fut le retour de Thang-king et des autres. Les ambassadeurs amenèrent cinquante-neuf éléphants, et apportèrent soixante mille livres pesant de parfums. On donna à ces envoyés, pour leur prince, un sceau d'argent doré. Le roi et la reine eurent encore d'autres présents. Le roi, qui se nommait Thsan-lieï-phao-pi-sie-kan-phou-tche ², envoya encore un tribut d'éléphants et d'autres raretés de son pays.

L'histoire de la province de Kouang-toung dit qu'un marchand nommé Thang-king étant venu de ^{p.094} Tchín-la, le roi de ce pays envoya cinquante éléphants et soixante mille livres de parfums. Depuis

¹ Cet événement, sur lequel il n'y a aucun détail, tient sans doute aux précautions que l'empereur des Ming, récemment monté sur le trône, prit contre les partisans de la dynastie mongole.

² On reconnaît le nom de Camboge dans les dernières syllabes de ce titre qui veut dire sans doute en langue du pays, *prince* ou *roi de Camboge*.

ce temps le tribut fut payé régulièrement.

La vingt et unième année houn-gou (1388), nouveau tribut de Tchou-la, en éléphants et en parfums. Ce tribut consistait, suivant l'histoire des étrangers, en vingt-huit éléphants, trente-quatre palefreniers pour les servir, et quarante-cinq autres esclaves des pays étrangers. En récompense, on leur donna un sceau.

Trois tributs dans le courant de la vingt-deuxième année houn-gou (1389).

Nouveau tribut la vingt-troisième année (1390).

La première année young-lo (1403) du règne de Thaï-tsong, on envoya dans le pays de Tchou-la des officiers nommés Tsiang-pin-hing et Wang-tchou, pour y publier la patente d'investiture accordée au prince de ce pays. Suivant l'histoire de la province de Kouang-tong, où ce fait se trouve aussi raconté, les envoyés chinois rapportèrent que le climat du Tchou-la était toujours chaud. Les productions de la terre y mûrissent toute l'année. On fait bouillir l'eau de la mer pour en tirer du sel. Les hommes et les femmes nouent leurs cheveux, portent des habits courts, et se ceignent d'une toile ; ils ne vont pas nus ; mais, dans les pays dépendants de celui-là, il y a des peuples qui vont entièrement nus, et qui même se moquent des hommes habillés qu'ils voient. D'après leurs lois, on coupe le nez aux criminels, on les mutilé, ou on les fait mourir, suivant la gravité du crime. On coupe la main ou les pieds aux voleurs. Si un homme du pays tue un ^{p.095} Chinois, on le fait mourir ; si un Chinois tue un homme du pays, il peut se racheter avec de l'or ; s'il n'en a point, on vend sa personne pour racheter son crime.

La deuxième année young-lo (1404) il vint un tribut du Tchou-la. Le roi, nommé, selon l'histoire des peuples étrangers, Tshan-lieï-pho-pi-ya, envoya un ambassadeur avec un tribut. On avait averti le roi de Tchou-la que trois soldats chinois avaient déserté sur ses terres, et on avait demandé qu'il les fît chercher. Le roi n'ayant pu les trouver envoya en échange trois de ses sujets. Quand l'envoyé qui les amenait fut parvenu devant l'empereur, celui-ci lui dit :

— Des Chinois se sont sauvés chez vous : vous ne sauriez être responsables de leur faute ; les langues des deux pays sont différentes ; les mœurs et les coutumes ne sont point semblables ; quelle utilité pourrions-nous retirer de ces hommes ?

Et il ordonna que l'envoyé reçût en présent des habits de cérémonie, et qu'il pût s'en retourner dans son pays.

L'histoire de Kouang-toung ajoute à ces détails que les envoyés du roi de Tchín-la, Naï-chi et neuf autres, apportèrent un tribut, et reçurent en récompense des billets ou assignats, et des étoffes. La requête qu'ils présentèrent portait que, les recherches ayant été vaines pour arrêter les trois militaires chinois qui avaient déserté, on livrait en échange trois hommes du pays. L'empereur refusa cette offre, fit donner, par le li-pou, à ces hommes, des habits et des vivres, et les renvoya dans le Tchín-la. Le président Li-tchi-kang ^{p.096} et autres représentèrent que les Chinois fugitifs avaient peut-être été cachés, et qu'il ne faudrait pas renvoyer les otages proposés, à moins que les déserteurs ne fussent rendus ; mais l'empereur répondit qu'on n'avait voulu ni lui désobéir ni le tromper, et qu'un prince devait imiter le ciel et la terre autant qu'il était en lui.

La troisième année young-lo (1405), on envoya un officier pour rendre les derniers devoirs au roi de Tchín-la et pour installer son successeur. Il s'ensuivit une ambassade par laquelle ce dernier fit ses remerciements à l'empereur. L'histoire des étrangers ajoute que, des ambassadeurs étant venus annoncer la mort du feu roi, on désigna un grand, ayant le rang de houngh-lou, nommé Wang-tseu, pour aller assister à ses obsèques, et des officiers nommés Wang-tsoung et Pi-tsin pour établir sur le trône le fils du défunt, Thsan-lieï-tchao-phing-ya. Quand Pi-tsin et les autres s'en revinrent, le nouveau roi chargea des envoyés de les accompagner, et d'aller remercier l'empereur. L'histoire de la province de Kouang-toung nomme le feu roi Thsan-lieï-pho-pi-ya, et dit que son successeur était son fils aîné. On fit présent à ce dernier de pièces d'étoffes et d'autres objets.

La sixième année young-lo (1408), tribut du pays de Tchîn-la, selon l'histoire des étrangers. Nouveau tribut la douzième année. Cette fois, les envoyés se plaignirent que les invasions des Cochinchinois les avaient plusieurs fois empêchés d'arriver à la Chine. L'empereur envoya un officier pour les reconduire, et pour porter au roi de la Cochinchine l'ordre de cesser ^{p.097} les hostilités et de revenir à des meilleurs sentiments.

La quinzième année young-lo (1417), nouveau tribut du Tchîn-la, indiqué par l'histoire des étrangers. Autre ambassade la dix-septième année (1419), à la troisième lune. Celle-ci apporta une lettre écrite en lettres d'or par Thsan-lieï-tchao-phing-ya. Le tribut consistait en éléphants apprivoisés et en productions du pays.

Nouveau tribut la troisième année king-thaï (1452) du règne de Taï-tsoung.

Suivant l'histoire des étrangers, il vint encore des ambassades du Tchîn-la dans les années siouan-te et king-thaï (1426 à 1435). Par la suite, il n'en est pas venu régulièrement.

La ville capitale du Tchîn-la a 70 li de tour. L'étendue du pays est de plusieurs milliers de li. Il y a dans le royaume une tour et un pont d'or. On compte jusqu'à trente palais ou résidences. Chaque année, à une certaine époque, le roi tient une assemblée générale. On réunit des singes, des paons, des éléphants blancs, des rhinocéros, dans une maison de plaisance nommée *l'île des Cent Tours*. On leur sert à manger dans des anges et des vases d'or. De là vient le proverbe du riche Tchîn-la. Le peuple y est en effet dans l'abondance ; le temps est toujours chaud ; on n'y connaît ni la gelée ni la neige. Il y a plusieurs récoltes par an. Les hommes et les femmes nouent leurs cheveux ; ils portent des habits courts et des ceintures de toile. Les supplices les plus ordinaires sont de couper le nez, de mutiler, de faire mourir, selon la gravité du crime. On coupe aux voleurs les pieds ou les mains. Si un ^{p.098} barbare tue un Chinois, le coupable est puni de mort. Si un Chinois tue un barbare, il est mis à l'amende : s'il ne peut la payer, il est vendu pour racheter son

crime. Les Chinois reçoivent des barbares le nom de gens *de Hoa* ou *d'hommes de la fleur*¹ ; il en est de même chez tous ces peuples d'au-delà de la mer. Quand deux personnes se marient, les deux époux restent huit jours sans sortir de leur maison avec les lampes allumées jour et nuit.

Quand un homme meurt, on le place dans un lieu désert, laissant aux oiseaux de proie le soin de le dévorer. Quand le cadavre est entièrement dévoré, on regarde cela comme un bonheur. Lorsqu'on est en deuil, on rase ses cheveux. Les femmes se coupent les cheveux au-dessus du front, de la grandeur d'un denier, pour marquer, disent-elles, la reconnaissance qu'elles portent à leurs proches. Les lettres s'écrivent sur de la peau de cerf ou d'autres animaux, teinte en noir et vernie, et sur laquelle on fait de petits traits.

Les arbres ne se dépouillent jamais de leurs feuilles. La dixième lune est chez eux le commencement de l'année. Ils intercalent la neuvième lune. La nuit se partage en quatre veilles. Il y a des hommes habiles dans l'astronomie, lesquels savent supputer les jours et les mois, et calculer les éclipses. Dans ce pays, on nomme un homme lettré pan-ki ; un prêtre de Fo, tchou-kou ; un tao-sse, pa-sse. Les pan-ki n'étudient point les livres. Ceux d'entre eux qui p.099 occupent des places ont le titre de hoa-kouan. Avant d'être employés, ils portent suspendue au col une pièce de soie blanche pour se distinguer. Ils honorent la couleur blanche à cause de cet ancien usage.

Les prêtres de la religion de Bouddha mangent du poisson et de la chair ; pour marquer leur dévotion à Fo, ils se bornent à ne pas boire de vin.

Les habitants de ce pays le nomment Kan-phou-tchi². Ce nom a été ensuite altéré et changé en celui de Kan-pho-tche, Depuis les années wan-li (1573 à 1619), on l'a encore nommé Pou-se oriental.

¹ Les Chinois eux-mêmes donnent à leur pays le nom de *Tchoung-hoa, fleur du Milieu*.

² On voit là l'origine du nom de Camboge ou Cambodia que les Européens ont adopté. Suivant le père Alexandre de Rhodes, les Annamites nomment Kao-mien le Camboge proprement dit, et donnent à la partie de ce pays que nous nommons Ciampa, les noms de Mloï, Tritri et Tchiem-thanh : c'est le Tchan-tching des auteurs chinois.

Selon le code des institutions de la dynastie des Ming, la troisième année king-thaï (1452), on donna au roi de Tchîn-la deux pièces de soie brodée, six pièces de damas, quatre pièces de gaze de soie. La reine eut quatre pièces de damas et trois pièces de gaze. Le chef de l'ambassade, les interprètes et les autres agents reçurent une grande robe, du damas et du taffetas. On leur donna un repas de cérémonie. À leur retour, l'intendant de la province de Kouang-toung eut ordre de les traiter une fois. Pendant les dix jours qu'ils séjournèrent, on leur délivra, par dix personnes, deux moutons, deux oies, deux poules, vingt bouteilles de vin, un boisseau de riz, cinq boisseaux de farine et des légumes pour la cuisine.

Tchin-la Foug thou ki
ou
Description du pays de Tchin-la.

Préface de l'auteur chinois

@

p.100 Le pays de Tchin-la est aussi nommé Tchen-la. Les gens du pays le nomment eux-mêmes Kan-phou-tchi. Sous la dynastie actuelle, les livres sacrés des Tibétains nomment ce pays Kan-phou-tchi, ce qui ressemble beaucoup à Kan-phou-tchi.

En partant de Wen-tcheou ¹ on traverse l'Océan dans la direction du Ting-weï ². Au-delà du bras de mer qui s'étend entre le Fou-kian, le Kouang-toung et les îles, on passe la mer des Sept Îles, on traverse celle de Kiao-tchi, et l'on parvient à Tchen-tching ³. De là, par un bon vent, on peut en quinze jours arriver à Tchin-phou qui est la limite de ce pays. De Tchin-phou on va dans la direction de Kouen-chin ⁴, on traverse la mer de Kouen-lun, et on trouve une p.101 suite de goulets, au nombre de plusieurs dizaines. Il n'y a que le quatrième dans lequel on puisse entrer. Tous les autres sont obstrués par les sables et des bas-fonds, ce qui fait qu'on ne peut y pénétrer avec de grands vaisseaux. Comme tout le rivage est bordé de vieux arbres et couvert de plantes parasites, de sable jaune, de roseaux blanchâtres, il est extrêmement difficile de reconnaître l'entrée. Aussi les marins regardent-ils cette découverte comme une chose très pénible. Depuis l'embouchure du goulet on va vers le nord ; et, aidé par le courant ⁵, on atteint en quinze jours le pays de Tchha-nan, qui est une des provinces de ce royaume. À Tchha-nan, on change de barques, et on prend des bateaux avec lesquels on est porté par le courant ⁶, en dix

¹ Sur la côte de Tche-kiang.

² Sud ¼ sud-ouest. — Les rhumbs de vent sont indiqués ici par les caractères du cycle, comme cela est d'usage chez les marins de la Chine.

³ Cochinchine.

⁴ Sud-ouest.

⁵ Apparemment par le flux ; il y a en chinois *chun chouï*, *obsecundante aquâ*.

⁶ Même expression dans le texte chinois.

jours. On passe devant le bourg de Pan-lou (moitié du chemin), devant celui de Bouddha ; on traverse des endroits où l'eau est basse, et l'on atteint le pays où est la ville de Kan-pang-thsiu ¹, à 50 li.

Je remarque que, dans les livres où l'on décrit les pays étrangers, on donne à ce royaume une largeur de 7.000 li. Au nord, il touche à la Cochinchine qui en est éloignée de quinze jours de chemin ; au ^{p.102} sud-ouest, il confine à Siam, à peu près à la même distance ; au midi, il est à dix jours de Fan-iu ; à l'est, est la grande mer ².

Ce royaume était autrefois fréquenté par les marchands qui allaient et venaient. Les princes de l'auguste dynastie régnante voulant, conformément aux vues du ciel, affermir l'autorité que le prince des Youan avait fondée dans les quatre mers, établirent des inspecteurs pour la Cochinchine, et envoyèrent dans ce pays cent hommes de la garde, pris parmi ceux qui portent une peau de tigre, et mille de ceux qui ont un bouclier doré, pour contenir ces contrées et les empêcher de se révolter. L'année yi-wei, parmi celles qui portèrent le titre de youan-tching (1295), à la sixième lune, l'empereur m'ordonna d'aller publier ses ordres. Je me préparai à partir ; et l'année suivante, à la deuxième lune, je partis de Ming-tcheou. Le vingtième jour, je sortis du port de Wen-tchou, et j'entrai en pleine mer. Le quinzième jour de la troisième lune, j'abordai à la côte de la Cochinchine. Je fus arrêté par les vents contraires, de sorte que je n'arrivai qu'à la ^{p.103} septième lune au terme de mon voyage. L'année tai-te, ting-yeou du cycle (1297), je me rembarquai ; et, le 12 de la huitième lune, j'atteignis le rivage de Sse-ming, et je débarquai. Quoique je n'aie pu acquérir une connaissance

¹ Ce nom ressemble beaucoup à celui de *Cupangsoap*, dans la relation d'Hamilton (Collection de Pinkerton, tome VIII, p. 477). Mais comment concilier la relation chinoise qui place Kan-pang-thsiu dans les terres, avec le récit du voyageur anglais qui fait de *Cupangsoap* un port de mer comme Pontiamas ?

² J'ajouterai à ces positions celles que d'autres articles tirés du *Pian-yi-tian* indiquent par rapport au Tchîn-la. Seng-kao est au nord-ouest du Tchîn-la-d'eau. Il fut soumis par ceux de Tchîn-la, ainsi que les pays de Wou-ling, de Kia-tsa, de Kieou-mi, de Hoan-wang, de Fou-na, vers 655. — Tou-ho-lo est à l'ouest de Tchîn-la. — Theou-ho au midi. — Ko-lo-che-fen et Ho-lo-sieou-lo-fen, au sud-ouest. — Piao, Tchu-po, ou, dans la langue même du pays, Tho-lo-tchu-tche-po, à l'ouest de Tchîn-la, et à l'orient de l'Indoustan. San-fo-thsi (la côte orientale de la presqu'île malaise), entre Tchîn-la et Java. Il y a, dans les livres 89 à 108 du *Pian-yi-tian* des notices très curieuses et quelquefois fort étendues sur tous ces pays et sur un très grand nombre d'autres.

complète des mœurs, des productions et des affaires du pays que j'ai visité, le sommaire de mes observations sur tous ces points paraîtra peut-être mériter quelque attention.

De la ville capitale

La ville capitale peut avoir 20 li (deux lieues) de tour : elle a cinq portes, chacune double. Celle qui est tournée vers l'orient a deux ouvertures ; les autres n'en ont qu'une. Au-delà des portes est un grand fossé, et, au-delà du fossé, des boulevards de communication avec de grands ponts. De chaque côté du pont, il y a cinquante-quatre statues de pierre représentant des divinités : elles sont très grandes ; elles ressemblent à des statues de généraux, et ont la physionomie menaçante. Les cinq portes sont pareilles. Les piles des ponts sont toutes en pierre, et les arches sont figurées en forme de serpent. Chaque serpent a neuf têtes. Les cinquante-quatre statues tiennent toutes un serpent à la main, comme pour défendre aux passants d'en approcher. Au-dessus des portes de la ville, il y a de grandes têtes de Bouddha en pierre, à cinq faces tournées vers l'occident ; celle du milieu a une coiffure ornée d'or. Des deux côtés de la porte sont des figures d'éléphant, sculptées sur la pierre. Toutes les autres villes sont ^{p.104} entourées de murs en pierre, et qui ont environ deux tchang ; les pierres sont très grandes, bien liées et très solides, et si bien tenues qu'il n'y croît pas de mauvaises herbes ; il n'y a point de parapets. Au-dessus des murs, on a planté en certains endroits de grands arbres nommés kouang-lang, disposés régulièrement. D'espace en espace, il y a des constructions creuses ou bastions qui font saillie en dedans, comme une digue, et qui ont plus de dix tchang (30,6 mètres) d'épaisseur. À chaque bastion, il y a une grande porte qui s'ouvre le jour et se ferme la nuit ; l'inspecteur de ces portes a soin de ne pas laisser entrer les chiens ¹. Les villes sont exactement carrées, et à chaque angle est une tour en pierre ; on ne laisse point non plus entrer les hommes qui, en punition de quelque crime, ont eu les doigts des pieds coupés.

¹ *Kheou*, littéralement, *chiens*. Voyez plus bas le chapitre qui traite des esclaves.

Dans un endroit du royaume, il y a une tour en or entourée de vingt autres tours de pierre, et de plus de cent maisons également en pierre, toutes tournées vers l'orient. Il y a aussi un pont en or ¹, et deux ^{p.105} figures de lions, faites de même métal, à droite et à gauche du pont ; on y voit aussi une statue de Bouddha en or, à huit corps, placée au bas des maisons du côté droit. Au nord de la tour d'or, à environ un li, est une tour de cuivre beaucoup plus haute que la première, et qu'on ne peut regarder sans étonnement ; au pied sont aussi une dizaine de maisons de pierre ; à un li plus loin vers le nord, est la résidence du roi du pays. Dans l'intérieur du palais, il y a encore une tour d'or. Je pense que les éloges donnés par les marchands qui viennent de ce pays, à la richesse du Tchîn-la, proviennent de l'admiration que leur ont inspirée ces monuments.

En sortant par la porte du midi, on trouve, à la distance d'un demi-li, une tour de pierre qui a été bâtie, suivant la tradition, par Lou-pan, dans l'espace d'une nuit. Le tombeau de Lou-pan est hors de la porte du midi, à un li, dans une enceinte d'environ dix li ; on y voit plusieurs centaines de maisons de pierre.

Le lac oriental est à l'est de la ville, à dix li, et il peut avoir cent li de tour ; au milieu est une tour de ^{p.106} pierre et un autre édifice de pierre. On voit dans la cour une statue en cuivre de Bouddha couché ; une fontaine dont l'eau ne s'arrête jamais, jaillit de son nombril.

¹ Sur tous ces monuments d'or, c'est-à-dire dorés ou recouverts de plaques d'or, et quelquefois d'argent et de cuivre, que les bouddhistes ont élevés dans différentes parties de l'Inde orientale, on peut voir la relation du Tonquin du père Marini, celle du voyage du major Symes à Ava, etc. La prodigieuse consommation d'or et d'argent qui a lieu dans ces contrées a attiré l'attention de quelques écrivains économistes, qui ont pensé qu'elle pouvait compter pour quelque chose dans les questions relatives à la balance et à l'écoulement des métaux précieux, dans les différentes parties de l'ancien continent. La dorure de tant de monuments, de statues et d'ornements doit en effet coûter des sommes énormes, et exiger, chez des peuples où les procédés des arts sont encore peu avancés, une quantité d'or très considérable ; c'est de quoi l'on peut juger par comparaison : la dorure du dôme de l'hôtel des Invalides, à Paris, a coûté 94.059 fr. ; la lanterne seule avec la flèche a été dorée à plein, comme les monuments de l'Inde ; elle a coûté 18.540. Le pied superficiel est évalué à 3 f. 56 c., et le dôme sans la flèche en contient 21.210. La main-d'œuvre est moins chère aux Indes ; mais aussi l'art de battre l'or en feuille d'une extrême ténuité n'y est pas très perfectionné, et on doit en perdre beaucoup dans la dorure. Qu'on juge donc de ce qu'il en peut coûter pour recouvrir d'or des statues colossales, des ponts, et des tours d'une grande élévation, comme on en voit dans diverses parties de l'Inde orientale.

Le lac septentrional est au nord de la ville, à cinq li ; dans ce lac est une tour d'or carrée, avec plusieurs édifices en pierre, un lion d'or, une statue de Bouddha du même métal, un éléphant, un bœuf et un cheval, tous trois en cuivre, et quelques objets du même genre.

Du palais

Le palais du roi, les maisons des officiers, et autres édifices principaux, sont tous tournés vers l'orient. Le palais du roi est au nord de la tour et du pont d'or ; près de la porte est une enceinte ou un parc de cinq ou six li de tour ; les tuiles qui recouvrent la façade du palais sont en plomb ; celles des autres parties de l'édifice sont en terre cuite de couleur jaune ; les colonnes et les poutres de traverse sont très grandes, et toutes couvertes de peintures qui représentent Bouddha ; le sommet se termine par un magnifique donjon ; sur les ailes, on a ménagé de doubles galeries avec une esplanade qui se termine par une rotonde en talus. Dans le lieu où se tient le conseil, il y a une fenêtre à treillis d'or ; à gauche et à droite sont deux piliers carrés, au haut desquels on a placé quarante ou cinquante miroirs, qui font que les objets sont représentés aux côtés de la fenêtre, de manière à apercevoir ceux qui sont en bas.

p.107 J'ai ouï dire que, dans l'intérieur du palais, il y avait beaucoup d'autres choses merveilleuses ; mais il y avait une défense extrêmement sévère de les laisser voir. C'est dans la tour d'or du palais que le roi passe la nuit. Plusieurs personnes du pays, d'un rang distingué, m'ont raconté qu'anciennement il y avait dans la tour une fée sous la forme d'un serpent à neuf têtes, laquelle était la protectrice du royaume ; que, sous le règne d'un des rois du pays, cette fée prenait chaque nuit la figure d'une femme, et venait trouver le prince pour s'unir à lui ; et, quoiqu'il fût marié, la reine sa femme n'osait entrer chez lui avant une certaine heure ; mais, au signal de deux coups, la fée se retirait, et le prince pouvait recevoir la reine ou ses autres femmes ; si la fée était une nuit sans paraître, c'était un signe de la mort prochaine du roi ; si le roi, de son côté, manquait au rendez-vous, on pouvait être sûr qu'il y aurait un incendie, ou quelque autre calamité.

Après le palais, les maisons des princes de la famille royale et des grands officiers ont des dimensions et une hauteur plus considérables que celles des particuliers ; du reste, toutes sont couvertes en chaume ; il n'y a que les temples dont la façade et les corps de logis intérieurs peuvent être recouverts en tuiles. Les maisons des magistrats ont aussi des dimensions particulières, réglées d'après le rang des possesseurs ; celles des moins considérables sont, comme celles des simples particuliers, recouvertes en chaume ; car ceux-ci n'oseraient faire usage de tuiles. Les maisons des ^{p.108} bourgeois varient de grandeur suivant la richesse ou la pauvreté des propriétaires ; mais les plus riches ne se hasarderaient pas à construire une maison semblable à celles des officiers de l'État.

Des habillements

Depuis le roi jusqu'au dernier des habitants, les hommes comme les femmes nouent leurs cheveux au haut de leur tête ; ils vont les bras nus, et les reins ceints seulement d'une ceinture de toile ; quand ils sortent, ils ajoutent un grand morceau de toile par-dessus le petit ; ces morceaux de toile varient suivant les conditions ; celui que porte le roi a des ornements d'or fin, pesant trois ou quatre onces, et qui sont d'une beauté admirable.

Les gens du pays fabriquent eux-mêmes leur toile ; mais les marchands qui vont et viennent de Siam et de la Cochinchine en apportent aussi, et la plus estimée est celle qui vient des mers de l'occident, à cause de la beauté du travail et de la finesse du tissu ; aussi, parmi les hommes, n'y a-t-il que le roi qui ait le droit d'envelopper sa tête de toile à fleurs de cette espèce ; il porte encore une couronne d'or enrichie de diamants ; quelquefois, quand il ne porte pas cette couronne, il roule un morceau de toile de coton avec des fleurs odoriférantes, comme le jasmin des Indes, autour du nœud que forment ses cheveux, et, au-dessus du front, il place une grosse perle

qui pèse plus de trois livres ¹ ; p.109 il porte, aux mains, aux pieds et à chaque doigt, des anneaux et des bracelets d'or, avec des opales ; il a les pieds nus, et la plante de ses pieds, ainsi que la paume de ses mains, est teinte en rouge avec le suc de feuilles de cette couleur ; quand il sort, il tient à la main une épée d'or. Parmi les gens du peuple il n'y a que les femmes qui puissent teindre leurs pieds et leurs mains ; les hommes n'oseraient le faire. Les grands et les parents du roi ont le droit de se vêtir d'étoffes fines et brodées ; mais il n'y a que les femmes du palais qui puissent porter des étoffes de cette espèce à deux chefs ; les femmes du peuple en portent aussi. Tout nouvellement un Chinois s'est mis aussi à en porter, et on n'a pas osé lui en faire un crime, les an-ting ² et les pacha l'ayant justifié sur l'ignorance où il était des usages du pays.

Des officiers

Il y a dans ce pays des ministres, des généraux, des inspecteurs chargés d'observer le ciel, et d'autres grands officiers qui ont sous eux des adjoints, des juges et d'autres employés ; seulement leurs titres ne sont pas les mêmes qu'en Chine : la plupart sont pris parmi les membres de la famille royale ; et, quand on n'en trouve pas, on choisit jusqu'à des femmes qui exercent des emplois ; leurs revenus et leurs honneurs sont p.110 réglés d'après leur rang : au premier rang sont ceux qui ont le droit de se servir de chaises à porteurs ou de palanquins d'or, et de quatre parasols à manche d'or ; puis ceux qui ont la chaise d'or et deux parasols ; les troisièmes ont la chaise d'or avec un seul parasol ; ceux du quatrième ordre n'ont que le parasol à manche d'or ; ceux du cinquième ordre ont un parasol à manche d'argent ; il y a encore des officiers qui ont la chaise d'argent et le parasol d'or. Tous les officiers d'un rang élevé se nomment pa-ting ou an-ting ; ceux qui ont le parasol à manche d'argent se nomment sse-la-ti.

¹ Dans cette phrase, le moi *kin*, *livre*, semble corrompu, Comme il s'agit de pays étrangers, on n'a pas de moyen de rectifier cette faute, el l'on suit textuellement l'original. (Note de l'éditeur chinois.)

² Voyez le chapitre suivant.

Pour faire ces parasols on se sert de taffetas rouge de la Chine, et les pendants tombent jusqu'à terre ; les parapluies sont de taffetas vert, huilé ou verni, et les pendants sont très courts.

Des trois religions

Ceux qui sont de la secte des lettrés s'appellent pan-ki ; les prêtres de Bouddha se nomment tchou-kou, les tao-sse, pa-sse. Les pan-ki, seuls, n'ont pas de maître ou fondateur connu ; ils n'ont rien de ce qu'on appelle collège ou salle d'études, et il serait fort difficile de dire quels sont les livres qu'ils étudient. Ils sont vêtus de toile comme les gens du commun, excepté qu'ils portent sur le front ¹ un ruban blanc, qui est la seule marque distinctive à laquelle on reconnaisse qu'ils sont lettrés. Ceux des pan-ki qui entrent dans les charges ^{p.111} deviennent de grands personnages, et le ruban blanc qu'ils portent au cou ² ne les quitte jamais pendant toute leur vie.

Les tchou-kou se rasent les cheveux ; ils portent des habits jaunes et ont le bras droit nu. Ceux qui sont les moins élevés en dignité se ceignent d'un morceau de toile jaune, et marchent pieds nus. La plupart de leurs temples sont couverts en tuiles, et il n'y a dans l'intérieur qu'une seule statue, qui représente Chakia Bouddha ; ils la nomment Phou-laï ; elle est vêtue de rouge et faite d'argile peinte avec du vermillon et de la couleur bleue. Excepté cette statue, on n'en voit pas d'autres dans leurs temples. Les représentations de Bouddha qui sont dans les tours, sont faites de cuivre coulé. Ils n'ont ni cloches, ni tambours, ni cymbales, ni drapeaux, ni dais précieux. Tous les prêtres mangent du poisson et de la viande ; seulement ils s'abstiennent de boire du vin, mais ils se servent de viande et du poisson dans leurs

¹ *Ting*, front, dans le texte, est peut-être une faute pour *hiang*, le cou, qu'on lit plus bas ; les deux caractères se ressemblent beaucoup, et il est difficile de savoir précisément où est la faute.

² Voyez la note précédente. — Amiot a fait sur ce passage un contresens palpable : il dit (*Mém. Chinois*, XIV, p. 119) que le cordon blanc des pan-ki sert à rappeler sans cesse dans l'esprit des magistrats supérieurs que celui qui le porte n'est pas encore placé. On a vanté la sagesse de cet usage, qui rendait les titres et les besoins d'un homme de mérite toujours présents aux yeux des dépositaires du pouvoir. Cette idée ingénieuse ne repose, comme on voit, que sur un malentendu.

cérémonies en l'honneur de Bouddha. Ils offrent chaque jour un sacrifice, et recueillent ce qui est mis à part pour cela, dans la maison de celui qui le fait offrir ; car ils n'ont dans leurs temples ni cuisine ni foyers. Les livres sacrés qu'ils récitent sont en grand nombre, et tous écrits sur des ^{p.112} feuilles de palmier qu'on place l'une sur l'autre bien régulièrement ; on trace sur ces feuilles des lettres en noir, sans se servir ni de pinceau ni d'encre, mais de je ne sais quelle matière qui m'est inconnue. Les prêtres font aussi usage de chaises à porteurs d'or ou d'argent, et de parasols ; quand le roi a quelque affaire importante, il les mande pour les consulter. Il n'y a point de ni-kou ou de prêtresses.

Les pa-sse sont vêtus comme les gens du peuple, excepté qu'ils portent sur leur tête une toile rouge ou blanche, comme la coiffure des femmes tartares, mais plus basse. Ils ont aussi des édifices et des tours, ainsi que des couvents et des temples, mais qui ne peuvent se comparer, pour la magnificence, aux monastères des bouddhistes dont la religion est aussi bien plus florissante. Dans leurs temples il n'y a point de représentations particulières, mais seulement un amas de pierres, comme celui qui sert à la Chine pour les sacrifices au ciel et à la terre. Ils ne savent pas non plus d'où ils tirent leur origine ; il y a aussi des religieuses de leur secte. Ils ont la permission de couvrir leurs tours et leurs édifices avec des tuiles. Les pa-sse ne partagent pas le repas d'un homme étranger à leur secte, et ne souffrent pas qu'on les voie manger ; ils ne boivent pas de vin. Je ne les ai jamais vus lire leurs livres sacrés, ni pratiquer les cérémonies de leur culte. On a coutume d'envoyer les enfants aux écoles des prêtres de Bouddha pour y être instruits ; ils en sortent quand ils sont grands ; je n'ai pu savoir ce qu'ils y apprennent.

Des mœurs des habitants

^{p.113} Les habitants ne connaissent d'autres mœurs que celles des barbares du midi ; ils sont grossiers, fort laids, et ont le teint très noir. Je ne sais si cela ne vient pas de ce qu'ils habitent la plupart dans des îles

au milieu de la mer, ou dans des lieux exposés dans l'intérieur des terres ; car pour les dames du palais, et même parmi les femmes de Nan-pheng ¹, il y en a qui ont le teint d'un blanc éclatant comme du jaspe, et cela vient de ce qu'elles ne voient ni le ciel ni la lumière du soleil. Ils mettent pour la plupart un morceau de toile autour de leurs reins ; du reste, hommes et femmes vont nus, la poitrine découverte, les cheveux noués sur la tête, les pieds nus ; la reine elle-même ne se met pas autrement. Le roi a cinq épouses ; l'une qui est la principale, et les quatre autres d'un rang inférieur. Quant aux concubines, j'ai entendu dire qu'il y en avait de trois à cinq mille, qui sont encore distribuées en plusieurs classes ; elles ne sortent jamais. Une fois, j'ai été admis dans l'intérieur du palais, en présence du roi du pays. Il sortit de son appartement avec la ^{p.114} reine ; et, quand il s'assit, sa première femme se plaça au milieu de la fenêtre d'or ; les autres femmes se rangèrent, des deux côtés, au bas des fenêtres des galeries, pour me regarder. Quand un particulier a de belles filles, on les fait entrer dans le palais ; il y en a dans le nombre qui vont et viennent parce qu'elles sont employées au service ; elles sont appelées tchin-kia-lan, et l'on n'en compte pas moins d'un à deux mille ; il y en a parmi elles qui ont leurs maris, et qui habitent confondues avec les autres personnes de la ville ; elles ne se distinguent que parce qu'elles se rasent les cheveux aux deux côtés des joues, et se peignent avec du cinabre les joues ainsi que les tempes ; c'est là le signe distinctif des tchin-kia-lan. Il n'y a que ces femmes qui aient le droit d'entrer dans le palais ; les autres n'y sont pas admises. Devant et derrière le palais, il y a sans cesse des femmes qui se tiennent sur les avenues, les cheveux noués simplement, sans aiguille de tête et sans peigne, ni aucun autre ornement, elles ont seulement au bras un bracelet d'or, des anneaux d'or aux doigts, comme en ont les tchin-kia-lan et toutes les femmes du palais en général.

¹ Nan-pheng peut être un des noms de la ville capitale, qui est située au midi par rapport au palais du roi. *Nan-pheng* signifierait *campement méridional*, mais on verra plus bas que la partie occidentale de Camboge, du côté de Siam, est nommée *Si-pheng*, le *campement occidental*. Ainsi Nan-pheng pourrait être un des noms du Tchin-la d'eau, ou de la partie australe de Camboge, c'est-à-dire des provinces de Pa-sse-li et de Moutsin-po ; il serait alors remarquable qu'on trouvât des femmes blanches dans le nombre des habitants d'une région comprise entre les 9^e et 10^e parallèles.

Les hommes et les femmes s'oignent le corps avec différents parfums, composés avec du santal, du musc, etc. On honore Bouddha dans toutes les maisons. Il y a dans le pays un grand nombre d'hommes de mauvaise vie ¹, qui, chaque jour, vont en troupes de plusieurs dizaines dans les marchés et sur les places. Il y ^{p.115} en a qui s'empressent d'inviter les Chinois à venir loger chez eux ; mais la chère qu'on y fait est bien mauvaise et bien désagréable !

Des femmes en couche

Après qu'une femme de ce pays est accouchée, on prépare du riz chaud, on y ajoute du sel, et on le lui met sur le ventre ² pendant un jour et une nuit, après quoi on l'ôte, et par ce moyen elle évite toutes les incommodités qui suivent les couches, et conserve toujours l'avantage d'être comme une fille. Dans le commencement, quand j'entendis parler de cet usage, je le traitai de mensonge, ou du moins j'avais de grands doutes sur l'exactitude du fait : mais, dans la maison où j'étais logé, il y eut une femme qui accoucha d'un fils, , et cela me fournit l'occasion de prendre des informations plus précises. Dès le lendemain, elle s'en alla à la rivière avec son enfant, et se baigna, ce qui m'étonne beaucoup, et je vis la vérité de ce qu'on m'avait dit.

Les femmes de ce pays sont très lascives. Quand un mari ne trouve pas les qualités qu'il recherche, il achète des concubines, et abandonne son épouse légitime. Si un mari s'éloigne pour quelque affaire pendant plusieurs nuits, et qu'il soit absent plus de dix nuits, alors sa femme dit : Je ne suis point un démon, comment pourrais-je dormir seule ? et cela suffit pour ^{p.116} l'engager dans la conduite la plus licencieuse. J'ai cependant ouï dire qu'il y avait aussi des femmes fidèles. Les femmes vieillissent très promptement ; car, comme elles se marient et ont des enfants de très bonne heure, une femme de vingt ou de trente ans est comme serait à la Chine une femme de quarante ou de cinquante.

¹ *Cinædi*. Le terme chinois signifie *hermaphrodite*.

² *Eamque vulvæ applicant*.

Des filles

Quand un père élève une fille, ses parents lui adressent ce vœu : Puisses-tu être demandée en mariage par cent mille époux ! Une fille riche se marie ordinairement entre sept et neuf ans. Celles qui sont très pauvres attendent quelquefois jusqu'à onze ans. On ne manque pas de charger un prêtre de Bouddha ou un tao-sse de leur enlever leur virginité. Cette fonction se nomme tchin-than ¹. Chaque année, à l'époque qui répond à la quatrième lune de la Chine, l'officier du lieu fait publier le jour qui a été choisi pour le tchin-than, et avertit ceux qui ont des filles à marier de venir d'avance lui déclarer leur intention. L'officier leur donne un grand cierge, sur lequel on fait une marque ou une tache ; et le temps de la nuit qui s'écoule jusqu'à ce que la flamme du cierge ait atteint la marque, est le temps fixé pour le tchin-than. Un mois, quinze jours, ou dix jours avant l'époque, le père et la mère choisissent un prêtre de Fo ou un tao-sse, suivant le monastère qui se trouve dans le lieu où ils habitent. ^{p.117} Il y en a aussi quelques-uns auxquels on a recours de préférence dans des occasions semblables. Les riches obtiennent ordinairement la préférence, et les pauvres n'ont pas le choix. Une maison riche fait en ce cas des présents de vin, de riz, de toile, d'arèque, de vases d'argent, et autres choses qu'on peut évaluer à une centaine de charges, deux ou trois cents onces d'argent de Chine ². Les moindres présents vont à trente ou quarante ou du moins dix à vingt charges, selon la richesse ou la pauvreté de la maison. La difficulté de se procurer les présents nécessaires est la cause qui fait que les filles pauvres attendent quelquefois jusqu'à leur onzième année. Il y a des gens qui donnent aux filles pauvres de l'argent pour le tchin-than, et cela est regardé comme une bonne œuvre ; car, dans une année, un prêtre ne peut satisfaire qu'une seule fille ; et, s'il voulait accorder davantage, on ne le lui permettrait pas. Cette nuit, on prépare un grand festin, on fait venir des musiciens, des tambours ; on

¹ *Strati dispositio*.

² Entre 1.500 fr. et 2.400 fr.

assemble les parents et les voisins. On attache au dehors de la porte un pavillon où sont peintes des figures d'hommes et d'animaux au nombre de dix, quelquefois de trois ou quatre seulement. Les pauvres n'en mettent pas. Cela paraît être un ancien usage. Au bout de sept jours, on va, le soir, avec une chaise à porteurs, un parasol, les tambours et la musique, au devant du prêtre, et on l'amène à la maison. On construit deux dais avec des étoffes de diverses couleurs ; on fait asseoir ^{p.118} la fille sous l'un et le prêtre sous l'autre. On ne peut entendre les paroles de celui-ci, à cause du bruit des tambours et de la musique. Pour cette nuit, il n'est retenu par aucune défense ¹ ; mais, comme il n'est pas permis à un Chinois d'assister à cette cérémonie, je ne sais ce qui en est. Au moment où le jour va paraître, on reconduit le prêtre avec la chaise, le parasol, le tambour et la musique. Il faut encore lui faire des présents d'étoffes et d'autres choses du même genre, pour racheter la personne de la fille ; sans cela, elle resterait en sa possession, et elle ne pourrait en épouser un autre. C'est ce que j'ai vu moi-même dans l'année tai-te, ting-yeou du cycle, la quatrième lune, la sixième nuit. Avant cette cérémonie, le père et la mère dorment dans le même lieu que leur fille ; mais ensuite, elle couche dans une chambre séparée ; ils n'ont plus de droits sur elle ; elle est entièrement émancipée. Quant aux mariages, quoiqu'on pratique la cérémonie des présents de noces, ils se font sans beaucoup de précautions. Il y a un grand nombre de femmes qui ont commencé par mener une vie licencieuse, et qui se marient ensuite ; dans leurs mœurs, cela n'a rien de honteux ni de surprenant. La nuit du tchin-than il y a quelquefois dans la ville plus de dix maisons où on pratique à la fois la cérémonie. Les ^{p.119} prêtres et les tao-sse qu'on reconduit se rencontrent dans la rue, et on entend de tous côtés le bruit des tambours et de la musique.

¹ *Audivi illum cum virgine simul in proximum cubiculum ingredi, ibique eam, manu adhibita, constaprare. Manum deinde in vinum immittit, quo, si quibusdam credideris, pater, mater, proximi tandem atque vicini, frontem signant ; si aliis, vinum ore ipsi degustant. Sunt et qui sacerdotem puellæ, pleno coitu misceri asserunt, alii contra contendunt.*

Des esclaves

Les esclaves qu'on a dans les maisons sont des sauvages qu'on achète pour faire le service. Ceux qui en ont le plus en possèdent une centaine ; le moins qu'on en ait, c'est dix ou vingt. Il n'y a que les gens tout à fait pauvres qui n'en ont pas du tout. Ces sauvages sont des hommes qu'on trouve dans les montagnes et dans les lieux déserts : il y en a une tribu qu'on a coutume d'appeler *Thoung* ou *chiens*. Quand on en amène dans une ville, ils n'osent ni entrer dans les maisons ni en sortir. Dans une dispute, c'est une grave injure que d'appeler son adversaire *chien* : celui qu'on nomme ainsi en conçoit le plus vif ressentiment. Cette espèce d'hommes est méprisée par les autres, au point qu'un esclave jeune et robuste n'est évalué qu'à cent morceaux de toile ; ceux qui sont vieux ou faibles n'en valent que trente ou quarante. On ne leur permet de se reposer et de s'asseoir qu'au bas de la maison, ou si, pour leur service, on leur permet de monter, il faut, avant d'entrer, qu'ils se mettent à genoux en joignant les mains sur le front. Ils appellent leur maître *pa-to*, et la maîtresse de la maison *mi*. *Pa-to* signifie père, et *mi* mère. Si on les frappe pour quelque faute, ils se prosternent la tête contre terre, et reçoivent les coups sans oser faire le moindre mouvement. Ces ^{p.120} hommes ¹ se marient entre eux, et jamais leurs maîtres ne voudraient s'allier avec eux. Il y eut un Chinois établi dans ce pays, qui, n'ayant pas de femme, en prit une sans s'embarrasser de ce qu'elle appartenait à cette classe d'individus. Son hôte l'ayant appris, ne voulut pas le lendemain s'asseoir près de lui, parce qu'il avait eu commerce avec une femme sauvage. Si une de ces femmes devient grosse par un commerce avec un étranger, le maître ne daigne lui demander aucune explication, car c'est une chose au-dessous de lui ; mais il profite de cette circonstance, qui lui procure un esclave de plus. Si quelqu'un d'eux s'échappe et qu'on le reprenne, on le marque au visage avec du bleu, ou bien on lui passe un anneau de fer au cou pour le retenir ; il y en a aussi qui ont de ces anneaux au bras ou à la cuisse.

¹ L'auteur chinois se sert ici lui-même des expressions de *phin* et de *meou*, qui désignent les mâles et les femelles des quadrupèdes.

Nouveaux mélanges asiatiques

I

De la langue

La langue de ce pays est composée de mots et de syllabes qui lui sont propres ; et, malgré la proximité, les Cochinchinois et les Siamois ne la comprennent pas ¹. Voici quelques échantillons de ce langage. p.121

		Annamite
Un	meï	<i>mol</i>
Deux	pieï	<i>hai</i>
Trois	pi	<i>ba</i>
Quatre	pan	<i>bon</i>
Cinq	phou-kian	lam, nam
Six	phou-kian-meï	
Sept	phou-kian-pieï	
Huit	phou-kian-peï	
Neuf	phou-kian-pan	
Dix	ta	tap-mou
Père	pa-to	[sanskrit, <i>pita</i>]
Oncle	pa-to	
Mère	mi	<i>me</i>

On donne ce même nom par honneur aux tantes, aux belles-sœurs, aux veuves et aux femmes du voisinage, ainsi qu'aux femmes âgées.

		Annamite
Frère aîné	pang	anh
Sœur aînée	<i>id.</i>	tchi
Frère cadet	pou-wen	de
Oncle maternel	khi-laï	
Beau-père	phou-laï ²	

Les mots que nous mettrions après se placent ordinairement avant chez eux, comme dans cet exemple : p.122

Au milieu de cette conspiration ils se tuent les uns les autres.

Dans les pays voisins, il y a des gens qui cultivent le cardamome et

¹ Ce n'est pas ce que dit le père Alexandre de Rhodes, dans la préface de son *Dictionarium Annamiticum* ; il assure, au contraire, que la langue annamitique est entendue, non seulement dans les deux royaumes de Tonquin et de Cochinchine, mais dans celui de Kao-bang, et dans les autres pays voisins, tels que Ciampa, Camboge, Lao et Siam. J'ajoute au texte, entre parenthèses, les mots correspondants dans la langue annamitique, pour qu'on puisse comparer les deux idiomes, et vérifier l'assertion de l'auteur chinois.

² Ajoutez à ces mots ceux qui sont épars dans le reste de la relation : *An-ting* ou *Pa-ting*, magistrat. — *Pa-cha*, autre titre de charge. — *Sse-la-ti*, *id.* — *Pan-ki*, lettré. — *Tchou-kou*, religieux. — *Pa-sse*, tao-sse. — *Phou-laï*, Bouddha. — *Tchin-kia-lan*, dames du palais. — *Kia-te*, la première lune. — *Yai-lan*, sorte de danse — *Pou-se*, cheval. — *Louan*, coq. — *Tchi-tou*, porc. — *Ko* (sanskrit, gau), bœuf. — *Pheng-ya-sse*, nom d'un arbre et d'une boisson fermentée. — *Pao-leng-kio*, riz. — *Sin-nou*, barque. — *Phi-an*, canot. — *Mai-tsiei*, chef d'un village. — *Sen-mou*, relais. — *San-pa*, salut qu'on doit au prince du pays.

le coton, et qui fabriquent de la toile : cette toile est extrêmement grossière, et les dessins qu'on y fait sont très bizarres ¹.

De l'écriture

Ordinairement les livres et les écritures publiques sont sur de la peau de cerf ou de daim teinte en noir, et taillée de la grandeur et de la largeur dont on a besoin. On se sert d'une pâte semblable à la chaux blanche de la Chine, dont on fait de petits bâtons qu'on nomme navette ; on tient ce crayon dans la main, et on s'en sert pour tracer des caractères qui ne s'effacent jamais. Quand on a fini d'écrire, on le place derrière son oreille.

Les traits des caractères sont distincts, et l'on peut reconnaître l'écriture d'un homme. On les fait disparaître en prenant quelque chose d'humide pour les frotter. La plupart des caractères ont des formes qui ressemblent à celles des lettres hoeï-hou ². On écrit d'arrière en avant, et non pas de haut en bas : c'est ce que j'ai appris par moi-même. On m'a dit que ces ^{p.123} caractères n'avaient point d'accents ni de voyelles, et que leur forme approchait de celle des lettres mongoles, à la différence de deux ou trois lettres seulement. Au commencement, ces peuples n'avaient pas de sceaux ; mais à présent, dans les actes publics, ils ont des caractères gravés et des signes écrits ou signatures.

De la manière de calculer le temps

La dixième lune de la Chine est la première lune chez eux ; elle se nomme kia-te. On construit à cette époque, devant le palais du roi, un échafaud sur lequel il peut tenir un millier de personnes. On le garnit entièrement de lanternes sphériques et peintes qui sont suspendues tout autour. Vis-à-vis, à la distance de deux cents pieds, on élève une charpente en forme de tour, et on y place des mâts de la hauteur de

¹ Il est évident que ce paragraphe est déplacé, et qu'on l'a mis par erreur en cet endroit. Il pourrait bien en être de même de la phrase précédente ; mais je traduis littéralement.

² C'est-à-dire aux lettres des Ouigours, en usage chez les Tartares du Nord.

deux cents pieds. On en dresse chaque nuit trois ou quatre et même cinq ou six, et l'on allume au sommet de ces mâts des feux d'artifice qui sont aperçus par les habitants des cantons et des villes voisines. Le soir, on invite le roi à sortir pour voir allumer les feux : on les aperçoit de plus de dix lieues. Les pièces d'artifice sont de la grosseur d'un canon, et le bruit de la décharge fait trembler toute la ville. Ensuite les officiers de la ville, les personnes d'un rang distingué allument de grands cierges. La quantité d'arêque qui se consomme alors est très considérable. Le roi invite aussi les grands à assister à la fête, qui dure la moitié du mois. Il y a de même une fête dans chaque mois ; à la p.124 quatrième lune, le jeu du mail ; à la neuvième lune, l'assemblée de la chasse : on vient de différentes parties du royaume dans la ville, et on s'assemble devant le palais. À la cinquième lune se fait l'assemblée du *baptême de Bouddha*. On conduit dans toutes les parties du royaume les différentes images de Bouddha pour les laver en même temps que le roi se baigne solennellement. On vient à cette fête par terre et en bateaux. Le roi monte dans un pavillon pour assister à la cérémonie. À la septième lune, on brûle la paille des champs : à ce temps de l'année, la paille nouvelle est déjà mûre. On se rend hors de la porte du midi, et on allume le feu en l'honneur de Bouddha. Les femmes y vont en très grand nombre, mais le roi n'y assiste pas. À la huitième lune, on fait le yaï-lan. Le yaï-lan est une sorte de danse : le roi fait le yaï-lan dans l'intérieur de son palais ; on y voit des combats de porcs et d'éléphants. Le roi invite les gens de sa cour à y assister. On passe ainsi une dizaine de jours en divertissements. Je ne me rappelle pas quelles sont les fêtes des autres mois.

Il y a dans ce pays des hommes habiles dans l'astronomie, et qui savent prédire les obscurcissements et les éclipses du soleil et de la lune, mais la méthode n'est pas la même qu'à la Chine ; l'année est intercalaire, mais on n'intercale jamais que la neuvième lune, parce qu'on ne sait pas faire l'intercalation autrement. On partage la nuit en quatre veilles, les périodes de sept jours existent chez eux comme dans le kaï-pi et le kian-tchu des Chinois. Ces peuples ne connaissent pas les

noms de famille, et ne célèbrent pas le jour ^{p.125} anniversaire de la naissance ; mais il y a parmi eux beaucoup de gens qui prennent le nom du jour où ils sont nés. Il y a deux jours très heureux, trois jours indifférents, et quatre jours très malheureux : à tel jour on peut se diriger du côté de l'orient ; à tel autre on peut aller vers l'occident. Les femmes savent faire ces sortes de supputations ; mais les noms des douze années du cycle dont elles font usage sont les mêmes qu'à la Chine ; il n'y a que les mots qui diffèrent : le cheval, par exemple, se nomme *pou-se* ; le coq, *louan* ; le porc, *tchi-lou* ; le bœuf, *ko*, et ainsi des autres.

Des procès

Il y a chez ce peuple beaucoup de procès, quoique sur des sujets de peu d'importance. J'ai entendu dire qu'autrefois le roi ne faisait pas usage de la bastonnade, mais qu'il condamnait seulement à des amendes pécuniaires, et que, dans le cas de désobéissance ou de révolte, il ne faisait pas enchaîner et décapiter les criminels ; seulement, on creusait la terre au dehors de la porte occidentale de la ville, on faisait une fosse, et on y plaçait le criminel, après quoi on recouvrait son corps de terre et d'une forte maçonnerie. Ceux qui étaient moins coupables étaient punis par l'amputation des mains, des pieds ou des doigts, quelquefois du nez ; il n'y a que les adultères et les receleurs contre lesquels la loi ne décernait pas de punitions. Le mari d'une femme adultère, qui avait connaissance de son crime, était en droit de faire souffrir au séducteur une ^{p.126} sorte de question qui se donne avec deux morceaux de bois dans lesquels on serre le pied de manière à causer une douleur intolérable, et d'exiger l'abandon de tout son bien, après quoi le coupable pouvait s'en aller sain et sauf. Les escrocs et imposteurs étaient quelquefois mis à mort à la porte de la ville, et traînés ensuite avec une corde pour être exposés hors de la ville, dans quelque endroit inhabité ; il n'y avait alors pas de rapport de juge ni d'information ; quand un homme prenait un voleur, il pouvait le mettre dans une prison, et l'y accabler de coups. Il y a maintenant

différentes manières de s'y prendre : si un particulier a perdu quelque chose, qu'il soupçonne un homme de l'avoir volé, et que celui-ci ne veuille pas le laisser connaître, on met de l'huile dans un chaudron, on la fait bouillir, et on dit à l'homme qu'on soupçonne, d'y plonger la main ; si cet homme est véritablement le voleur, sa main est entièrement brûlée ; autrement la chair et la peau restent comme auparavant. On dit que ces peuples ont encore l'usage que voici : si deux familles ont un procès, tel qu'on ne puisse discerner le vrai du faux, il y a devant le palais de petites tourelles en pierre, au nombre de douze ; on fait asseoir les deux parties, chacune sur une de ces tourelles ; les parents des deux familles sont placés dans l'intervalle. Les plaideurs restent ainsi assis, tantôt un jour ou deux, tantôt trois ou quatre jours ; celui des deux qui n'a pas le bon droit pour lui, ne manque pas de tomber malade et d'être contraint de se retirer ; ou il lui vient sur le corps des ulcères et des furoncles, ou il est pris d'un ^{p.127} catarrhe ou d'une fluxion de poitrine, ou de toute autre incommodité ; celui qui a la justice pour lui se retire sans éprouver le moindre accident. C'est de cette manière qu'on discerne le vrai du faux, et c'est ce qu'on nomme le jugement de Dieu ¹. Telle est la manière de raisonner des gens de ce pays.

Des maladies et de la lèpre en particulier

Parmi les habitants de ce royaume, il y a communément beaucoup de malades ; cela vient de ce qu'ils sont toujours dans l'humidité ou dans l'eau, et de ce qu'ils se baignent trop souvent la tête dans les rivières ; souvent ces maladies se guérissent d'elles-mêmes. Mais il y a surtout beaucoup de lépreux sur les grandes routes ; et, quoique des hommes sains couchent et mangent avec eux, ils ne contractent pas leur mal ; on dit que c'est le climat du pays qui est la cause de cette maladie. Il y a eu un roi qui en a été affligé ; ses sujets ne s'en sont pas effrayés. Selon mon opinion, cette maladie est ordinairement

¹ Cette dénomination pourra sembler assez remarquable, si on compare les coutumes dont il est question avec les épreuves en usage dans le moyen-âge.

produite par le libertinage et l'abus des bains. J'ai appris qu'après s'être livrés aux excès de la débauche, les gens de ce pays entrent dans le bain. De dix malades atteints de dysenterie, il en meurt huit ou neuf.

On trouve dans les marchés des remèdes qui ne ressemblent en rien à ceux de la Chine ; je ne sais avec ^{p.128} quoi ils sont préparés. Il y a aussi des espèces d'enchanteurs qui se mêlent de guérir les malades, et dont les procédés sont extrêmement ridicules.

Des morts

Quand un homme est mort, on ne l'enferme pas dans une bière, mais on l'enveloppe dans une natte de roseaux recouverte de toile ; quand on sort pour le convoi, on porte, devant et derrière, des bannières, et on l'accompagne avec des tambours et des instruments de musique ; on sème tout le long du chemin du riz grillé, et l'on arrive ainsi loin des endroits cultivés, dans un lieu où il n'y a aucun habitant ; on y laisse le corps, pour attendre que les oiseaux de proie, les chiens ou d'autres animaux viennent le dévorer. Quand le cadavre a été promptement dévoré, ils disent que le père et la mère du mort sont heureux, et que le ciel récompense leurs bonnes actions ; s'il n'est point dévoré ou s'il ne l'est qu'imparfaitement, ils disent que son père et sa mère ont péché. Il y a encore à présent quelques habitants qui brûlent leurs morts : ce sont tous des descendants d'émigrés chinois.

Quand un père ou une mère viennent à mourir, on ne leur rend pas d'honneurs funèbres ; un fils se rase les cheveux, une fille en coupe aux deux côtés des joues de la grandeur d'un denier, et voilà toute leur piété filiale ¹.

^{p.129} Il y a une sépulture avec une tour pour les rois ; mais on ignore l'usage d'ensevelir les corps et l'on n'enterre que les os.

¹ Amiot a encore très mal entendu ce passage. Voyez les [Mémoires chinois, tome XIV, p. 114](#).

De la culture des terres

Le plus souvent on fait trois et quatre récoltes dans une année ; car le temps est, dans les quatre saisons, comme chez nous à la cinquième ou sixième lune ¹. On ne connaît ni la gelée blanche ni la neige. Dans ce pays, il y a de la pluie pendant la moitié de l'année ; et, pendant l'autre moitié, il n'y en a pas du tout. Depuis la quatrième lune jusqu'à la neuvième ², il pleut tous les jours. Après le solstice d'été, il tombe tant de pluie, que tous les fleuves débordent, et que les eaux s'élèvent jusqu'à sept ou huit tchang ³, et recouvrent la cime des plus grands arbres ; tous les habitants des bords des rivières se retirent dans les montagnes ⁴ ; ensuite, depuis la dixième lune jusqu'à la troisième ⁵, la pluie cesse absolument, les fleuves permettent à peine le passage aux plus petites barques, et les endroits les plus profonds n'ont pas plus de trois à cinq tchhi ⁶ ; alors les habitants reviennent pour les travaux de la terre, dont l'époque se trouve ainsi ^{p.130} fixée : quand les grains sont mûrs, c'est l'époque de l'inondation ; l'espace où elle s'étend est celui que l'on cultive et où on fait les semailles. Dans les opérations d'agriculture, on n'emploie pas de bœufs, ni de charrue, ni de herse, ni de faucille, ni de houe, ni d'autres instruments semblables. Quoique les grains qu'on sème ressemblent à ceux de la Chine, il y a des différences dans la manière de les cultiver. Les Cambogiens en ont une espèce qui vient dans les terrains bas sans qu'on la sème. Quand l'eau s'élève à dix pieds, l'épi la suit et se tient toujours à la même hauteur qu'elle. Ils ne font pas usage de fumier pour leurs grains ni pour leurs herbes potagères ; cela leur paraît malpropre et impur. Les Chinois qui sont venus s'établir dans ce pays ne pensent pas ainsi, et fument leurs terres comme on le fait en Chine ⁷ ; mais je crains que ce ne soit ce qui les fait mépriser.

¹ Les mois de juin et de juillet.

² Depuis mai jusqu'en octobre.

³ Un tchang vaut 3,05 m. ; 8 tchang valent donc environ 24,40 m.

⁴ Comparez la lettre du père Emmanuel Carvali, dans les *Epistolæ recentiores de rebus japonicis*, etc., p. 792, et la *Relazione delle Missioni*, p. 95.

⁵ Depuis novembre jusqu'en avril.

⁶ Le tchhi est de 0,305 m. ; cinq tchhi font donc 1,525 m.

⁷ C'est-à-dire avec des excréments humains.

Deux ou trois familles se réunissent pour creuser en commun la terre, et faire une fosse qu'on recouvre avec des herbes, et qu'on bouche quand elle est pleine, pour en refaire une autre ailleurs. Quand ils sont montés aux latrines, ils entrent dans l'eau pour se purifier ; dans ces occasions, ils ne font usage que de la main gauche, réservant la droite pour prendre leurs mets. Quand ils voient un Chinois monter aux latrines et se servir de papier qu'il jette ensuite, ils se moquent de lui, et ne veulent pas même le laisser entrer chez eux ¹.

p.131 Il y a jusqu'à des femmes qui se tiennent debout en urinant ; c'est assurément une chose très ridicule ².

Des montagnes et des rivières

En entrant du côté de Tchín-phou, on trouve de grandes plaines couvertes de forêts épaisses et ténébreuses. Le grand fleuve, divisé en plusieurs bras larges, et qui s'étendent de tous côtés à plusieurs centaines de li, de vieux arbres, des plantes grimpantes, des broussailles, forment des bois épais, sombres et impénétrables, où l'on n'entend que les cris des oiseaux et des quadrupèdes ³. Parvenu à la moitié de ces bras du fleuve, on commence à voir des clairières, mais pas un pouce de terrain cultivé ; de grands arbres, du millet sauvage, quelques joncs, et voilà tout. Les bœufs sauvages se réunissent en ces endroits, et forment des troupes de plusieurs milliers. Il y a aussi des forêts de bambous qui s'étendent à plusieurs centaines de li ; entre les bambous croissent des rejetons épineux qui sont extrêmement amers. Des quatre côtés le pays est borné par de hautes montagnes.

Des productions des montagnes

Il y a dans les montagnes beaucoup d'espèces d'arbres particuliers. Dans les lieux où il n'y a pas d'arbres, p.132 on voit beaucoup de

¹ Comparez les voyageurs arabes de l'abbé [Renaudot, Anciennes Relations, etc., p. 17](#) et [44](#).

² [Id., p. 97](#).

³ Voyez la *Relatione delle Missioni de' Vescovi*, etc., part. 3, p. 95.

rhinocéros et d'éléphants qui vivent en troupes. On trouve des oiseaux rares et des animaux singuliers dont on ne peut estimer le nombre. Parmi les marchandises fines on remarque le duvet d'oie, l'ivoire, la corne de rhinocéros, la cire jaune ; au nombre des communes est le kiang-tchin, le cardamome, le kiang-hoang, le *tseu-keng*, l'huile de palmier ¹, et le duvet de certains oiseaux aquatiques ² ; il est assez difficile de se les procurer, à cause de l'épaisseur des forêts. Dans les bois où il y a des lacs qui renferment du poisson, les oiseaux sortent des bois pour en attraper ; les gens du pays se couvrent le corps de feuilles d'arbres, et s'asseyent au bord de l'eau, ayant à côté d'eux une femelle dans une cage pour les attirer : ils tiennent à la main un petit filet ; et, quand les oiseaux s'approchent, ils les y enveloppent. Il y a des p.133 jours où ils prennent de trois à cinq oiseaux ; d'autres fois le jour entier s'écoule sans qu'ils en prennent un seul.

Quant à l'ivoire, on le recueille dans les montagnes et dans les déserts. Chaque éléphant mort fournit deux dents ; une ancienne opinion veut que l'animal en change chaque année ; c'est une erreur. L'ivoire qu'on se procure en se mettant en embuscade pour tuer l'éléphant, est le plus estimé ; après celui-ci, vient celui qu'on recueille en suivant la trace des éléphants qui sont morts de mort naturelle ; l'ivoire qui provient des éléphants morts de vieillesse dans le fond des montagnes, est le moins estimé.

La cire jaune se récolte dans les villages, et se trouve dans le creux

¹ Dans le texte, l'huile de ta-foung-tseu : c'est un grand arbre qui croît dans les contrées méridionales ; les fruits ressemblent au coco, ils sont arrondis, et, au milieu, il y a plusieurs dizaines de noyaux de la grosseur d'une truffe, remplis d'une amande blanche qui jaunit en vieillissant ; l'huile qu'on en tire est employée en médecine. Voilà ce qu'on lit sur le ta-foung-tseu dans le traité des parfums, de l'*Encyclopédie japonaise*. Depuis que j'ai rédigé cette traduction, j'ai eu occasion de voir en nature les fruits du ta-foung-tseu : ils ont beaucoup de ressemblance avec ceux de ce palmier originaire de Guinée, qu'Aublet a décrit sous le nom d'*avouira* ([Histoire des Plantes de la Guiane](#), Suppl., p. 97), et dont on tire l'huile de palmier, et le thio-thio ou beurre de Galaham.

² On les nomme *thsouï* et *feï*, en mantchou *oulgiyan-tchetsike*, et *khailoun-tchetsike*. On fait des ornements avec leurs plumes ; le premier est aussi petit qu'une hirondelle ; il a le plumage d'un bleu noirâtre, et les ailes d'un beau bleu avec des taches de diverses couleurs ; il vole au-dessus des eaux pour attraper le poisson. Le *feï* est de la grosseur d'une tourterelle ; son plumage est violet et rougeâtre ; ses ailes sont tachetées de bleu clair ; il n'a pas de couleurs vives.

des vieux arbres pourris ¹ ; il y en a une espèce qui provient d'une mouche dont le corselet est mince, et qui ressemble à une fourmi ; chaque récolte peut s'élever à deux ou trois mille boules ; de ces boules, les plus grosses pèsent trente à quarante livres ; les plus petites ne sont jamais au-dessous de dix-huit à dix-neuf livres.

Les plus belles cornes de rhinocéros sont celles qui sont blanches avec des veines circulaires ; les noires sont les plus communes.

Le kiang-tchin naît dans les endroits les plus épais des forêts ; les gens du pays ont beaucoup de peine à l'abattre et à le couper, car ce n'est autre chose que le cœur d'un arbre ; le bois blanc qui est autour peut ^{p.134} avoir huit à neuf pouces d'épaisseur ; le moins épais a quatre à cinq pouces ².

Le cardamome est cultivé par les sauvages, sur les montagnes. Le kiang-hoang est une espèce de résine qu'on trouve entre les arbres ³ ; les habitants ont la précaution de couper l'arbre une année d'avance ; il coule goutte à goutte une résine que l'on recueille l'année suivante.

Le tseu-keng ⁴ naît sur les branches d'une certaine ^{p.135} espèce

¹ *Mel et ceram montes suppeditant*, J. Koffler, *Hist. Cochinch.* Descript., p. 30.

² *Kiang-tchin* est le nom qu'on donne au santal rouge ; on le désigne encore par la dénomination de *khi-kou-hiang*, parfum en os de poule, et cette dénomination s'applique aussi au bois d'aloès, en chinois *tchin-yang*, en langue *fan* ou samskrite *a-kia-lou* (*aloexylum agallochum*, Loureir. *Flor. Cochinchin.*, Ed. Wilden. p. 327). Je serais assez porté à croire qu'il y a eu ici quelque confusion, et que l'auteur chinois a voulu parler du calamba ou calambouc, sorte de bois d'aigle qui est une des productions les plus remarquables de Camboge, et qui, pour cette raison, ne doit pas avoir été passé sous silence dans la description des raretés de ce pays. Voyez le père [Borri, Relation de la Cochinchine, p. 28](#). — Marini, p. 46 — [Voyages du père Alexandre de Rhodes, p. 63](#). — Koffleri, *Hist. Cochinch.*, *Appond.*, p. 115, etc.

³ *Cambogia guttifera*, ou *garcinia cambogia*. La description qu'on fait ici ne convient pas à la *terra merita* qu'on appelle aussi *kiang-hoang*, mais le nom le plus ordinaire de la gomme gutte est *theng-hoang*, ou *hoang-kiang*. Ce qui me décide à voir ici la gomme gutte, c'est qu'il est impossible qu'on ait oublié d'en parler en décrivant les productions de Camboge. D'ailleurs, il s'agit dans cet endroit d'une gomme qui coule d'un arbre par incision, et cela, je crois, lève toute difficulté.

⁴ C'est le mot chinois qui a été mal lu, *tsée-pien*, par le missionnaire qui a traduit les *Observations de physique de l'empereur Kang-hi*. ([Mém. chin., tome 4, p. 478](#)) L'ouvrage même que nous traduisons est cité par Khang-hi à propos de la cochenille apportée d'Amérique par les Européens. Voici le passage entier, dans lequel on trouve des détails qui manquent dans notre original :

« Il est dit, dans le Fong-tou-ki du royaume de Tchîn-la, que l'insecte tsée-pien vient et croît sur un arbre qui s'élève à la hauteur de dix pieds, dont les branches sont fort déliées, les rameaux très multipliés, et les feuilles un peu approchantes de celles du

d'arbre ; il a la forme du sang-ki-seng ¹ ; il est aussi très difficile à avoir.

L'huile de palmier est faite avec le fruit d'un grand arbre, lequel ressemble à un coco, mais est arrondi ; il y a dedans plusieurs dizaines de graines ; on en trouve aussi entre les poivriers noirs, où l'herbe qui naît aux environs s'enroule autour de leur tronc, et forme des touffes comme des herbes communes ; celle qui est de couleur bleuâtre a la saveur la plus forte.

Du commerce

Dans ce pays ce sont les femmes qui ont le plus d'habileté pour le commerce ; c'est pourquoi ceux des Chinois qui y viennent, et qui commencent par en prendre une à leur service, y trouvent de l'avantage, à raison de l'habileté qu'elles ont dans le négoce.

Il y a marché tous les jours, depuis cinq ou six heures du matin jusqu'à midi, heure où le marché se ferme ; au lieu de boutique on couvre seulement avec des nattes un espace de terre ; chacun a sa place que l'officier public lui loue. Dans les petits marchés on ^{p.136} fait des échanges de riz ou d'autres grains, ou de marchandises chinoises. Dans les marchés plus considérables, on vend des toiles, et, dans les grandes affaires, on traite des matières d'or et d'argent. Les gens de ce pays sont extrêmement simples ; quand ils voient un Chinois, ils lui témoignent un grand respect, ils l'honorent comme un dieu, et se prosternent devant lui. Cependant il s'y trouve aussi bon nombre de fripons, qui profitent de la multitude de ceux qui viennent commercer, pour exercer leur métier.

mûrier. Les gens du pays le ramassent précieusement, et s'en servent pour teindre leurs étoffes de soie. Il est très difficile d'en avoir. »

Et plus haut :

« Je trouve dans le *kia tching-chée* que le *tsée-y* se tirait du royaume de Tchîn-la, et se nommait *te-kin* ; il fait dire à un homme du pays : *de petits insectes montant de la terre sur des arbres, s'y logent, s'y multiplient : c'est avec ces insectes qu'on fait le te-kin.* »

L'empereur conclut en disant :

« Tous ces détails sont faciles à rapprocher de ce qu'on dit de la *ho-tcha-ni-la* (cochenille), qui donne un rouge si supérieur au nôtre. Il me paraît hors de doute que le *tsée-y* dont se servaient les peintres, il y a tant de siècles, était une espèce de *ho-tcha-ni-la*. »

¹ Production parasite qui croît sur le mûrier.

Des marchandises chinoises qu'on souhaite acheter en ce pays

Je crois que ce pays ne produit ni or ni argent ; car l'or et l'argent de la Chine sont la marchandise que les Cambogiens mettent au premier rang. Ce qu'ils estiment le plus ensuite, c'est l'étoffe tissée en soie torse, de différentes couleurs ; ils mettent après l'étain de Tchîn-tcheou ¹, les coffres vernis de Wen-tcheou, les vases de porcelaine bleue de Thsiouan-tcheou ; le vif-argent, le cinabre, du papier, du soufre, du salpêtre, du santal, du pe-tchi ², du musc, de la toile de chanvre, de la toile de hoang-thsao, des parapluies, des marmites de fer, des vases de cuivre, du mou-tchu, de l'huile de l'arbre appelé thoung ³, des cribles, ^{p.137} des peignes de bois, des aiguilles ; ils estiment aussi les nattes comme celles de Ming-tcheou ; néanmoins ce qu'ils souhaitent par-dessus tout, c'est du blé, mais l'exportation n'en est pas permise.

Des herbes et arbres

Il n'y a que le grenadier, la canne à sucre, le nymphæa et sa racine, l'igname ⁴, le pêcher, le figuier d'Inde et le kioung ⁵, qui soient comme ceux de la Chine ; le li-tchi ⁶ et l'orange sont de la même forme, mais ils sont aigres. Le reste des végétaux de ce pays est inconnu à la Chine. Il y a un très grand nombre d'espèces d'arbres particuliers, et un plus grand nombre encore de plantes, la plupart odorantes et belles à voir. Il y a aussi une infinité de fleurs qui croissent dans l'eau, et dont je ne sais pas les noms ; mais pour des pêchers, des poiriers, des amandiers, des alisiers, des pins, des crotons, des cyprès ⁷, des pruniers, des jujubiers, des cerisiers, des saules, des cannelliers ⁸, le jonc appelé

¹ Sur les côtes du Fou-kian.

² C'est une plante de la famille des ombellifères, très analogue au *petroselinum macedonicum*.

³ *Bignonia tomentosa*. On se sert de l'huile ou de la résine de cet arbre pour vernir les poutres, les tables, etc.

⁴ Ou l'*arum esculentum*.

⁵ C'est une espèce d'ombellifère.

⁶ *Dimnocarpus li-tchi*.

⁷ *Cupressus Japonica*.

⁸ *Laurus cinnamomum*.

lan ¹, le chrysanthemum, le jouï, et autres espèces semblables, il n'y en a point du tout. Dans le nombre des fleurs qui y croissent, on trouve des nymphæa en fleurs dès la première lune.

Des oiseaux

p.138 Parmi les oiseaux, il y a le paon, les feï-thsouï, le perroquet, qui ne se trouvent pas à la Chine ; les autres, comme l'épervier, le corbeau, le lou-sse ², le cormoran, la cigogne, la grue, le canard sauvage et le hoang-tsio s'y trouvent pareillement ; ceux qui ne vivent pas dans ce pays sont la pie, l'oie sauvage, le faucon, le loriot, l'hirondelle tou-iu, le pigeon et d'autres espèces analogues.

Des quadrupèdes

Au nombre des quadrupèdes on remarque le rhinocéros, l'éléphant, le bœuf sauvage et le cheval de montagne, qui ne se trouvent pas à la Chine ; les autres, comme le léopard, la panthère, l'ours, l'ours à crinière, le sanglier, le grand cerf, le daim, le singe, le renard, sont en très grande quantité ; ceux qui sont rares sont le lion, le sing-sing ³, le chameau. On ne parle pas du coq, du canard, du cheval, du bœuf, du cochon, du mouton. Les chevaux sont très petits. Il y a beaucoup de petits bœufs ; les habitants les montent ; mais, quand ces animaux meurent, ils n'osent se nourrir de leur chair, ni les écorcher ; ils les laissent pourrir, fondés sur ce que ces animaux p.139 consacrent leur force au service de l'homme ; ils les attellent aux chars. Autrefois ils n'avaient pas d'oies domestiques, il n'y a pas longtemps que des marins y ont porté l'espèce de la Chine. Ils ont des rats gros comme des chats ; ils en ont une autre espèce dont la tête ressemble absolument à celle d'un petit chien qui vient de naître.

¹ *Limodorum striatum*.

² C'est une espèce de cormoran différente de la suivante.

³ Le *sing-sing* est représenté, dans quelques descriptions, comme un animal fabuleux, qui a une tête de chien et un corps d'homme, qui parle, etc. ; mais il y a tout lieu de croire qu'on a désigné par ce nom l'*orang-outang* ou le *jocko*.

Des plantes potagères

Parmi les plantes potagères, on distingue les oignons, la moutarde, le poireau, la berengène, le melon d'eau, le concombre, la citrouille, la blette ; il n'y a point de raves, de laitues, de chicorée, d'épinards ; les concombres et les berengènes viennent dès la première lune ; l'arbrisseau qui porte la berengène vit plusieurs années sans se flétrir ¹. L'arbre à coton s'élève plus haut que les maisons, et vit plus de dix ans sans être replanté. Il y a beaucoup de plantes potagères dont je ne connais pas les noms ; il y en a aussi un très grand nombre qui croissent dans les eaux.

Des poissons et des reptiles

Le poisson le plus commun est la carpe noire, dont il y a grande abondance. Il y a aussi beaucoup de carpes, de sardines, de thsao-ieu ; les plus gros pèsent deux livres et davantage. Il y a en outre beaucoup de p.140 poissons dont je ne sais pas les noms ; ils vivent en abondance dans les endroits du fleuve où l'eau est basse. Quant au poisson de mer, il y en a de toute espèce, ainsi que des lamproies, des anguilles de lacs, des grenouilles. Les gens du pays ne mangent pas ces derrières ; aussi, dès l'entrée de la nuit, elles couvrent les chemins dans toutes les directions. Les tortues et les crocodiles de la grosseur d'un ho-tchu ² sont bons à manger, ainsi que la tortue de Lou-tsang ; les écrevisses du Tcha-nan pèsent une livre et davantage. La tortue de Tchín-fou a les pieds longs de huit à neuf pouces, au moins ; le crocodile est de la grandeur d'une barque ; il a quatre pieds, et ressemble tout à fait au dragon ³, excepté qu'il n'a pas de cornes ; il a le ventre très mou. On peut pêcher des pétoncles, de petites huîtres, et des buccins, dans les endroits peu profonds des rivières ; seulement on ne voit pas de crabes ; je crois pourtant qu'il y en a, mais que les habitants du pays ne les mangent pas.

¹ Les mêmes espèces de plantes potagères sont indiquées par Koffler. Voyez l'abrégé de sa *Description de la Cochinchine*, fait par Eckart et publié par de Murr, p. 30.

² Le *ho-tchu* doit être une sorte de mesure, dont la valeur ne m'est point connue.

³ *Loung*, le dragon, animal fabuleux.

Des boissons fermentées

Il y a quatre sortes de vin : le premier, qu'on nomme en chinois vin de miel, est composé avec du miel fermenté et moitié d'eau ; le second était nommé par mon hôte pheng-ya-sse ; il est fait avec les feuilles d'un arbre qu'on nomme pheng-ya-sse ; le troisième est fabriqué avec du riz, ou avec des restes de riz cuit ; on ^{p.141} le nomme pao-leng-kio, car pao-ling-kio signifie riz ; le dernier est le vin de sucre cristallisé qui est fait avec du sucre ; il y entre aussi de l'eau de rivière. Il y a encore du vin d'armoise, car la feuille d'une espèce d'armoise qui croît au bord des eaux fournit un suc qui est propre à fermenter.

Des assaisonnements

L'eau-de-vie n'est nullement défendue en ce pays. On en tire de Tchín-phou, de Pa-kian, et autres lieux sur le bord de la mer, où on la distille. On trouve dans les montagnes une pierre dont la saveur est plus forte que le sel ; on peut la polir et en faire des vases. Les habitants ne savent pas préparer le vinaigre ; quand ils veulent donner un goût acide à une sauce, ils se servent d'une feuille de l'arbre hian-phing ; si l'arbre a déjà poussé des gousses, ils s'en servent ainsi que des graines, quand l'arbre en porte. Ils ne font pas non plus de soya, parce qu'ils n'ont pas de dolichos ni de blé. Ils ne savent pas encore préparer le levain ; car, pour l'hydromel et le vin de feuilles d'arbres qu'ils font, ils n'emploient qu'une préparation vineuse qui ressemble au vin blanc de village.

Des vers à soie

Les gens de ce pays ne s'appliquent pas au soin des vers à soie ni à la culture des mûriers. Les femmes ne savent non plus ni coudre, ni faire des habits ; à peine savent-elles tisser la toile de coton ; elles ne peuvent faire aucun des ouvrages de leur sexe, pas même filer ; ^{p.142} elles fabriquent leur fil avec leurs mains ; car elles n'ont ni métier ni navette ; elles attachent, d'un bout, la toile à leurs reins, et elles l'accrochent de l'autre bout ; au lieu de navettes elles se servent d'un

tube de bambou. Il n'y a pas longtemps que des Siamois, étant venus s'établir dans ce pays, ont voulu s'occuper de nourrir des vers à soie et de planter des mûriers ; ils ont fait venir de Siam la race des uns et des autres. Ils n'ont pas non plus de chanvre ni de tchu ; ils n'ont que du lo-ma. Quand les Siamois veulent de la soie, ils la tissent eux-mêmes, et en font des habits de couleur noire. Les Siamaises savent faire des ouvrages de couture ou des habits, et elles emploient des gens du pays, qu'elles louent pour les aider à fabriquer de la toile et à raccommoder leurs habits.

Des meubles

Communément les gens du peuple n'ont, outre leurs maisons, ni tables, ni bancs, ni écuelles, ni terrines, ni rien de semblable ; seulement, pour accommoder leur riz, ils se servent d'un plat de terre ; pour préparer leur bouillon, ils ont de même un vase de terre cuite. Un trou dans la terre avec trois pierres forment leur foyer. La noix du cocotier leur sert de cuiller ; ils mangent leur riz dans des assiettes de terre de la Chine, ou dans des plats de cuivre. Pour mettre leur bouillon, ils font une petite écuelle avec des feuilles d'arbres ; et, quoiqu'elle soit remplie de jus, elle ne coule pas. Ils font aussi de petites cuillers avec la feuille de l'herbe kiao ; ils s'en servent pour porter le jus à leur bouche, ^{p.143} et la jettent quand ils ont fini. Ils s'en servent encore dans leurs sacrifices à Bouddha ; ils ont pourtant des vases d'étain et de terre cuite, qu'ils tiennent remplis d'eau pour y tremper leurs mains. En mangeant, ils ne se servent que de leurs mains pour prendre leur riz ; autrement, ils ne sauraient laisser couler l'eau. Pour boire du vin, ils ont un gobelet d'étain, mais les pauvres ont un pot en terre cuite ; les gens riches ont un vase d'argent pour chaque personne, il y en a même qui en ont d'or. Dans les fêtes on fait usage d'un grand nombre d'ustensiles et de vases, ainsi que de mesures et d'instruments en or. On étend à terre, pour se coucher, des nattes de Ming-tcheou, ou quelquefois des peaux de léopards, de cerfs et de daims, ainsi que des tissus d'herbes. On a adopté depuis peu l'usage d'une table courte et haute d'un pied ; pour dormir, on y étend une

matte et on se couche sur la planche. Il y a aussi quelques personnes qui ont des lits courts. Ce sont les Chinois qui, dans leurs voyages, ont introduit ces usages. À leur repas, ils se servent d'une nappe de toile ; chez le roi, elle est faite de gaze brodée en or. Ces objets leur sont fournis par les marins et les marchands. Ils ne font pas moudre leurs grains ; ils se servent seulement d'un pilon et d'un mortier, ou simplement d'une pierre.

Des chars et des chaises à porteur

Les chaises à porteur sont faites d'une pièce de bois courbée dont les deux extrémités se relèvent, et sont embellies par des ornements d'or et d'argent ; c'est ce ^{p.144} qui distingue les chaises d'or et d'argent (dont il a été parlé plus haut). À chaque extrémité, à la distance d'un pied, est un crochet où l'on attache un morceau de toile. Pour traîner la chaise, on se sert d'une corde placée aux deux extrémités de la pièce de bois, dans les deux crochets, et la toile est ainsi tirée par deux hommes. Il y a aussi des chaises formées d'une petite nacelle tissée d'osier, et garnie d'étoffes de différentes couleurs ; quatre hommes la portent, et il y en a qui suivent par derrière, pour les relayer, suivant la longueur du chemin. Il y a aussi des gens qui vont sur des éléphants, ou qui montent à cheval ; il y en a même qui se servent de chars faits exactement comme ceux des autres pays. Les chevaux n'ont pas de selle, ni les éléphants de banc sur lequel on puisse s'asseoir.

Des vaisseaux

Les grandes barques sont faites de planches d'un bois dur ; ceux qui les construisent n'ont pas de scie, ils ne se servent que de la hache. On perd beaucoup de bois et de peine pour fabriquer une planche ; quand on veut faire une pièce de bois, on rabote un arbre. Les maisons sont construites de la même manière. Pour les barques on emploie des clous de fer, et on fait les voiles avec les feuilles de la plante kiao, soutenues par des morceaux de bois de palmier ; ces barques se nomment sin-nou ; elles ont de longues rames ; le goudron dont on les enduit est de

l'huile de poisson mêlée avec de la chaux. Les petites barques sont faites avec un grand arbre creusé au moyen du feu, ^{p.145} et soutenu par une traverse en bois ; le ventre est large, et les deux extrémités vont en pointe ; elles n'ont pas de voiles ; elles peuvent contenir plusieurs hommes ; on les fait aller à rames, et on les nomme phi-lan.

Des provinces du pays

Il y a dans le pays quatre-vingt-dix provinces ou districts, tels que Tchín-phou, Tcha-nan, Pa-kian, Mou-liang, Pa-sieï, Phou-maï, Tchi-kouen, Mou-tsin-po, Laï-kan-keng, Pa-sse-li ¹. Je n'ai pu savoir le nom des autres. Il y a dans chaque district un officier pour le commander. Les villes sont entourées de palissades de bois, plantées régulièrement.

Des villages

Dans chaque village, il y a un temple ou une tour ; et, quelque peu peuplé qu'il soit, il y a des gens pour les garder. Le titre du chef du village est maï-tsieï. Il y a sur les grands chemins des stations pour ceux qui veulent se reposer, comme nos relais de poste ; on les nomme sen-mou. La guerre que les habitants ont eu à soutenir nouvellement contre les Siamois a rendu ce pays très peu peuplé.

De la récolte du fiel

^{p.146} Autrefois, à la huitième lune, on faisait la *récolte du fiel*. Le roi de Cochinchine exigeait chaque année une urne de fiel humain ² ; le fiel d'un grand nombre d'hommes était nécessaire pour la remplir. On envoyait, pendant la nuit, de tous côtés, des hommes qui se rendaient dans les villes et dans les villages, et qui, quand ils rencontraient des

¹ Tous ces noms sont ici orthographiés à la chinoise, et doivent beaucoup différer dans la prononciation du pays. Il n'est pas très aisé d'en faire une application exacte. On devra comparer les divisions des provinces méridionales de la Cochinchine dans l'ouvrage de Koffler, p. 35, dans le *Voyage* de M. Barrow, dans les *Observations* de M. P. (Poivre), insérées à la fin du tome 3 du *Choix de lectures* de M. Mentelle, et surtout dans le tome 6 (malheureusement inédit) de la *Nouvelle Géographie* de Pinkerton, entièrement refondue et considérablement améliorée par M. Walckenaer.

² Sur cet usage abominable, qui paraît tenir à des idées de magie, on peut voir la [Relation du royaume de Lao, par le père Marini, p. 349](#) de la traduction française.

gens marchant de nuit, leur passaient une corde au col, et, à l'aide d'un couteau dont ils étaient munis, leur ouvraient le flanc droit, au-dessous des côtes, et leur enlevaient la vésicule du fiel ; ils continuaient ainsi jusqu'à ce qu'ils en eussent assez pour la provision du roi de la Cochinchine ; il n'y avait que les Chinois dont ils ne prenaient pas le fiel, parce qu'une année qu'on avait pris par mégarde le fiel d'un Chinois, et qu'on l'avait mêlé avec ceux qui étaient déjà dans l'urne, le tout prit une mauvaise odeur et se gâta de manière à ne pouvoir servir. Cet usage de la *récolte du fiel* a cessé depuis quelques années ; il n'en reste de trace que dans la charge de collecteur de fiel, officier qui se tient en dedans de la porte septentrionale.

D'un prodige

Au dedans de la porte orientale, il y eut un habitant ^{p.147} du pays qui séduisit sa sœur cadette ; la chair et la peau des deux coupables s'unirent si bien qu'elles ne purent se détacher ; et, après avoir été trois jours sans manger, ils moururent tous deux. J'ai vu un homme de la famille Sieï, qui avait demeuré trente-cinq ans dans ce pays ; il m'a assuré avoir été deux fois témoin d'un fait semblable, et que ce prodige était chez eux l'effet de leur application à la sainte doctrine de Bouddha.

Des bains

La chaleur de ce pays étant toujours brûlante et sans interruption, on ne peut passer un jour sans se baigner une ou deux fois ; il n'y avait d'abord ni maison de bains, ni baignoires, ni rien de semblable. Chaque famille a seulement une marre, ou du moins deux ou trois familles se réunissent pour en avoir une ; ils y entrent nus, sans distinction de sexe ; seulement, quand le père, la mère ou les personnes d'un âge respectable se baignent, les enfants ou les jeunes gens n'osent entrer dans la marre ; ou, si les jeunes gens se trouvent auparavant dans le bain, les personnes âgées s'en retournent. Ces troupes de baigneurs, méconnaissant les lois de la décence, se bornent, en entrant dans l'eau, à cacher de leur main gauche les parties sexuelles. Tous les trois ou

quatre jours, ou tous les cinq ou six jours, les femmes de la ville vont trois à trois, ou cinq à cinq, se baigner ensemble dans le fleuve hors de la ville ; en arrivant au bord, elles se dépouillent de la toile qui les couvre, entrent dans l'eau pêle-mêle, ^{p.148} et y nagent quelquefois au nombre de mille ; quoiqu'il y ait des femmes de la première condition, elles n'attachent à cela aucune honte ; on les voit nues de la tête aux pieds. Dans le grand fleuve, il ne se passe pas de jours qu'on n'en voie ainsi quelques-unes. Les Chinois prennent plaisir à aller, les jours de fête, voir leurs jeux dans l'eau. J'ai entendu dire qu'il arrivait souvent à ces bains des aventures galantes. L'eau est toujours douce comme de l'eau chaude, excepté à la cinquième veille qu'elle se rafraîchit un peu ; mais, au lever du soleil, elle s'échauffe de nouveau.

De l'émigration

Ceux des Chinois qui entendent la navigation gagnent beaucoup dans ce royaume ; ils n'ont pas besoin de vêtements, ils gagnent facilement de quoi se nourrir ; ils se marient, bâtissent une maison, se procurent aisément les meubles nécessaires, et font du commerce ; aussi beaucoup de déserteurs se réfugient-ils en ce pays.

De la cavalerie

Les cavaliers vont le corps et les pieds nus ; ils tiennent de la main droite une lance, et de la main gauche un bouclier ; du reste, ils ne connaissent pas l'usage des arcs, des flèches, des pierriers, des cuirasses, des casques, etc. J'ai ouï dire que quand ils font la guerre aux Siamois, on force le peuple à s'armer ; du reste, ils n'entendent rien aux préparatifs ni aux combinaisons de la guerre.

Du cortège du roi dans les promenades

^{p.149} J'ai appris que le prédécesseur du roi régnant étant mort, on prit des précautions pour empêcher les malheurs qui auraient pu arriver. Le nouveau roi était le gendre de son prédécesseur ; il avait fait son occupation des armes. Le père de la princesse aimait tendrement sa fille ;

celle-ci déroba secrètement l'épée d'or, et se rendit près de son mari ; le propre fils du roi, qui se trouvait frustré de la succession, voulut lever des troupes ; mais le nouveau roi, en ayant été prévenu, lui fit couper les doigts des pieds, et le tint en sûreté dans une prison obscure, où il le fit ensuite mourir. Alors, ne craignant plus rien de ses parents, il commença à sortir de son palais. Dans l'espace d'une année que j'ai été retenu dans ce pays, j'ai vu le roi sortir quatre ou cinq fois : la cavalerie marchait en avant, avec les drapeaux, les bannières, les tambours, la musique ; derrière étaient les femmes du palais au nombre de trois à cinq cents, vêtues de toile peinte, avec les fleurs dans leurs cheveux, tenant à la main de grands cierges, et marchant en bataillon. Quoique ce fût en plein jour, les cierges étaient allumés ; il y avait aussi des femmes qui portaient des vases d'or et d'argent ; du palais, divers ornements, et d'autres choses dont l'usage ne m'était pas connu. Il y avait en outre des femmes armées de lances et de boucliers, et qui forment la garde intérieure du palais, aussi rangées en bataillon. Il y avait ensuite des chars traînés par des p.150 chèvres, d'autres traînés par des chevaux, les uns et les autres enrichis d'ornements d'or. Les grands officiers, les magistrats, les princes, tous montés sur des éléphants avec des parasols rouges qu'on apercevait de loin, et dont on n'eût pu compter le nombre, précédaient la reine et les femmes du roi, avec leurs suivantes, les unes dans des palanquins, les autres sur des chars, ou sur des chevaux, ou sur des éléphants, ayant des parasols dorés, au nombre de plus de cent ; après elles venait le roi lui-même, debout sur un éléphant, tenant à la main une épée précieuse ; les défenses de l'éléphant étaient dorées, et l'on tenait autour de lui vingt parasols blancs enrichis de dorures, dont les manches étaient d'or ; tout autour étaient des troupes nombreuses d'éléphants, et de la cavalerie pour servir de gardes. Quand le prince ne va pas très loin, il se sert seulement d'une chaise dorée, portée par les femmes du palais. Ordinairement, dans ses courses, on porte devant lui de petites tours d'or et des figures de Fo du même métal ; ceux qui voient passer son cortège doivent se mettre à genoux et frapper la terre du front ; on nomme cette cérémonie san-pa ; ceux qui ne s'en acquitteraient pas seraient infailliblement arrêtés par les esclaves *de la présence*.

Le roi tient son conseil deux fois par jour ; il n'y a pas d'ordre déterminé pour l'expédition des affaires. Les grands et ceux d'entre le peuple qui souhaitent de voir le prince sont admis dans une salle où ils s'asseyent par terre en l'attendant ; quelque temps après on entend dans l'intérieur du palais de la musique et des voix ; ceux qui sont hors de la salle, sonnent de la ^{p.151} conque pour annoncer l'arrivée du roi. J'ai appris qu'il ne se sert, pour venir au conseil, que d'un char doré. Bientôt deux femmes paraissent et relèvent les rideaux ; alors le roi se montre à la fenêtre dorée, armé d'une épée ; les grands et les autres assistants joignent leurs mains et frappent la terre du front ; le bruit des conques cesse ; alors ils se relèvent, et dès que le prince est assis, ils s'asseyent pareillement sur des peaux de lion qui sont une grande rareté dans le pays. Quand le conseil est fini, le roi se retourne, les deux femmes laissent tomber les rideaux, chacun se lève et s'en va. Ainsi, quelque barbares que soient ces habitants du Midi, leur barbarie ne va pas jusqu'à ignorer ce que c'est qu'un roi.

*

Suivant l'ouvrage encyclopédique intitulé *San-thsaï-thou-hoeï*, on peut, de Kouang-tcheou, aller par mer au royaume de Tchîn-la, en dix jours, si l'on est poussé par le vent du nord. Le climat de ce pays n'est jamais froid. Dans les mariages, c'est l'époux qui va demeurer dans la maison de sa femme. Quand une fille a atteint sa neuvième année, on invite un prêtre à venir réciter les prières et pratiquer les cérémonies prescrites par la loi des Hindous ¹. Le lendemain, la fille se marie, et l'on fait de grandes réjouissances. Les filles se marient toutes dès qu'elles ont atteint dix ans. ^{p.152} On coupe les pieds et les mains aux voleurs, on leur imprime une marque sur la poitrine, sur les épaules ou sur le visage. Les criminels condamnés à mort sont décapités. Si un homme du pays tue un Chinois, on suit la loi du royaume, c'est-à-dire

¹ Deinde virginitatem aufert digito, quo et frontem subinde rubra macula notat ; maculam accipit et mater puellæ. Hoc est quod vocant *Li-chi*.

Nouveaux mélanges asiatiques

I

que le coupable est mis à mort ; si un Chinois tue un homme du pays, on exige une grosse amende ; et, si le coupable n'a pas de quoi la payer, on le vend pour racheter son crime. Ce pays touche au nord, à la Cochinchine ; de l'autre côté, à l'ouest, il est borné par le royaume de Pheng occidental et par les autres États voisins.

@

IV

Relation de l'expédition d'Houlagou,
fondateur de la dynastie des Mongols de Perse,
au travers de la Tartarie ;
extraite du *Sou-houng-kian-lou*, et traduite du chinois

@

p.171 Dans un Mémoire sur la position de la célèbre ville de *Kara-koroum*, mémoire que j'ai lu à l'Académie des Belles-Lettres, et qui fait partie du tome VII des Mémoires de cette Académie, j'ai inséré un extrait de l'itinéraire d'Houlagou, parce que le point de départ de cet itinéraire étant précisément cette même ville de *Ho-lin* ou *Kara-koroum* dont je recherchais la situation, la première partie m'avait paru propre à jeter quelque jour sur la question que j'avais entrepris d'examiner. Je donne ici la traduction entière de ce morceau infiniment curieux pour la géographie de la Haute-Asie au moyen-âge, et que la traduction très imparfaite qu'on en voit dans *l'Histoire de Gentchiscan* ¹ ne fait pas suffisamment apprécier. Ceux qui entreprennent d'éclaircir les relations de nos voyageurs du treizième siècle jugeront, par cet échantillon, s'il leur est permis de négliger, dans leurs investigations, les livres chinois où sont contenus des documents de cette p.172 importance ; et pourtant ce n'est là qu'une relation partielle, envoyée, selon toute apparence, par quelque officier chinois qui faisait partie de l'armée d'Houlagou, et qui tint note de la route qu'il avait parcourue et des renseignements qu'il avait recueillis sur les pays voisins. Il serait bien facile de puiser dans l'ouvrage même d'où ce journal est tiré de quoi étendre et rectifier les notions géographiques et ethnographiques qu'il renferme ; mais ce serait une discussion trop longue, et je la réserve pour mes *Mémoires sur les connaissances géographiques des Chinois*.

Le fragment que je traduis est extrait de l'histoire des Mongols, intitulée : *Sou-houng-kian-lou*, par *Chao-youan-ping*, L. XLII^e, page 53

¹ *Histoire de Gentchiscan*, par le père Gaubil, p. 126.

et suivantes. Je n'ajoute qu'un petit nombre de notes destinées à éclaircir certains faits historiques ou à faire reconnaître les hommes et les choses dont les noms ont été défigurés par les transcriptions chinoises. Je dois une partie des rapprochements qui y sont indiqués à la complaisance de M. Saint-Martin.

« La troisième année de *Hian-tsoung* (Mangou-khan) (en 1253), le prince du sang *Hiu-lie-wou* (Houlagou) fut chargé d'aller soumettre le royaume de *Kaschemir* et une dizaine d'autres royaumes. Il prit les rois de ces États, lesquels vinrent faire leur soumission. Ce prince passa ensuite la mer à l'occident, et réduisit le pays des Francs (*Fou-lang*). Par suite, il fut reconnu comme gouverneur héréditaire chargé du commandement de ces contrées...

Je remarque que dans l'histoire des expéditions ^{p.173} d'occident par *Lieou-yeou*, il est dit : L'année *jin-tseu* du cycle (1252), le frère cadet de l'empereur, *Hiu-lie-wou*, réunit toutes les troupes pour faire dans l'ouest une expédition qui dura en tout six années, et qui étendit les frontières de l'empire à dix mille li. L'année *ki-weï* (1259), à la première lune, le rapport suivant fut adressé par un courrier à l'empereur :

« De *Ho-lin* on passa le *Wou-sun* (*Ousun*, en Mongol, *eau* ou *rivière*), et on marcha au nord-ouest, l'espace de 200 li. Le pays va sensiblement en s'élevant. On fit la première halte.

On traversa le *Han-hai*. Ce pays est extrêmement froid, et, dans les plus grandes chaleurs, la neige n'y fond jamais. Tout y est montagneux et pierreux, et il y a une grande abondance de pins. En allant au sud-ouest en sept jours, on acheva de passer le *Han-hai* ; au bout de 300 li, le pays commence à s'abaisser. Il y a un grand fleuve, large de plusieurs li, qu'on nomme *Hoën-mou-lian*. On le passa avec des barques à rames. Plusieurs jours après, on traversa le fleuve *Loung-kou*. On retourna alors vers le nord-ouest, la route est au midi de

Pie-chi-pa-li (Bisch-balikh), à la distance de 500 li. Il y a là beaucoup de Chinois ; on y fait deux récoltes de froment et de millet. À l'occident du fleuve est une île qui est sur une petite mer, et qu'on appelle *Ki-tse-li-pa-sse* ¹ ; on y trouve beaucoup de poissons bons à manger. En allant un peu à l'occident, il y a une ville qui se nomme ^{p.174} *Ye-man*. Plus au sud-ouest, la route passe par la ville de *Phou-lo*. On n'y sème que du riz. Les montagnes sont couvertes de l'arbre nommé *Pe* (mélèze). On n'y peut faire de plantations, à cause de la grande quantité de pierres. Les murailles sont hautes. On y voit des boutiques fermées, des enclos pour exposer les marchandises, des maisons de terre, dont les portes et les fenêtres sont garnies de verre. Au nord de la ville est la montagne *Hai-thieï* ; il sort de cette montagne un vent qui souffle avec tant de violence qu'il précipite les voyageurs dans la mer ². En allant de là vers le sud-ouest, à dix li, il y a un passage appelé *Thieï-mou-tchhan-tcha* ; le chemin qui le traverse est un sentier escarpé et semblable à un pont volant. Au sortir de ce défilé, la route vient à *A-li-ma-li* (Al-malik). Dans cette ville, le marché offre des puits qui sont tous remplis par un courant d'eau ; ce sont des *Hoeï-he* mêlés à des Chinois qui y habitent. Leurs mœurs se sont un peu altérées et elles ressemblent à celles du royaume du milieu. Au midi est la ville de *Tchhi-mou-eul*, qui est extrêmement peuplée. On y voit un animal semblable à un léopard, dont le poil est très épais et de couleur d'or, mais sans raies, et qui est très redoutable pour les hommes. Il y a aussi un insecte qui ressemble à une araignée ; il est vénéneux ; et s'il s'en trouve dans l'eau qu'un homme boit, il tombe mort à l'instant. À partir de la ville de *Phou-lo*, en allant vers l'occident, toutes

¹ *Kisilbas-noor*, ou le lac des Têtes-Rouges, latitude 45, longitude 113.

² Cf. [Rubruquis, ch. XXIX](#). — [Plan-Carpin, ch. V](#).

les ^{p.175} monnaies sont faites d'or, d'argent ou de cuivre, avec des caractères, mais sans trou carré au milieu.

On arriva chez les *Ma-a-tchoung*. On y fait usage de palanquins traînés par des chevaux, pour aller d'un lieu à un autre. Il y a des hommes qui marchent très vite avec des fardeaux très pesants. On les appelle *Ki-li-ki-sse* (*Kirkis*) ; ils échangent des chevaux pour des chiens.

Le 24 de la seconde lune, on passa entre les deux montagnes *I-tou*. Le pays est plat, bien peuplé et bien arrosé. On y voit beaucoup d'anciens remparts et des constructions militaires ; c'est un pays autrefois habité par les *Khi-tan*. On évalua à 15.000 li le chemin qu'on avait fait depuis *Ho-lin*. Tout près, il y a un fleuve qu'on nomme *Yi-yun* ; il est extrêmement rapide, et coule de l'orient. Les gens du pays l'appellent le *fleuve jaune*.

Le vingt-huitième jour, on passa la ville de *Tala-sse* (*Taras*) ; le premier jour de la troisième lune, on arriva à celle de *Sai-lan* (*Saïran*), où sont beaucoup de temples de *Feou-thou* (*Bouddha*). Les *Hoeï-he* y font des cérémonies et des sacrifices. Le troisième jour on passa à *Pieï-chi-lan*. Les *Hoeï-he* y font un grand commerce. Le quatrième jour, on traversa le fleuve *Hou-tchang*, avec des barques faites en forme de carquois. Les gens du pays disent que la source de ce fleuve sort d'une grande montagne au midi. La terre produit des pierres de *iu*, et on pense que c'est le mont *Kouen-lun* (*Himâlaya*). Les portes y sont partout ornées de ^{p.176} verres. Les habitants paient le tribut à la fin de l'année. Les monnaies y sont d'or, avec la figure d'une croix.

À la huitième lune, on passa la ville de *Thsin-sse-kan*. Le pays est vaste et le peuple nombreux. Tout ce qui est à l'occident de la ville est planté de vignes, ou semé en riz et en froment ; il y a aussi des champs qu'on sème en automne. La terre, qui

est très fertile, produit beaucoup de drogues médicinales qui toutes manquent à la Chine.

Le quatorzième jour, on traversa le fleuve *'Anpou*. Il ne pleut pas l'été dans ce pays ; mais en automne, la pluie vient arroser les champs.

Le dix-neuvième jour, on vint à la ville de *Li-tcheou* ; il y a beaucoup de mûriers et de jujubiers. Ce fut là qu'on vainquit *Ao-lou-thun* (Ala-eddin). On s'y arrêta quelques jours. Le vingt-sixième, on passa par la ville de *Ma-lan* et par celle de *Na-chang*. On y voit une grande abondance de millet et beaucoup de haies.

Le vingt-neuvième jour, on arriva à *Thaï-fou-eul*. Le pays autour de cette ville est rempli de montagnes où l'on trouve des morceaux de sel semblables à du cristal de roche.

Au sud-ouest, à 6 ou 7 li, on atteint le royaume de *Mou-la-hi* (ou des Assassins) ¹.

Tous les bœufs de ce pays ont une bosse sur le dos ^{p.177} comme les chameaux, et sont de couleur noire. Le pays manque d'eau. Les habitants cernent les montagnes avec des murailles, et creusent des puits qui communiquent quelquefois à plusieurs dizaines de li, et qui servent à l'irrigation des champs ². Il y a dans les montagnes trois cent soixante villes qui toutes se soumirent ; seulement à l'ouest de *Tan-han*, il y eut une ville nommée *Ki-tou* ³, toute environnée de pics et d'escarpements inaccessibles, qu'on ne pouvait attaquer ni avec les flèches, ni avec les pierres.

¹ C'est la transcription tronquée de *moulahidah* (les infidèles), nom arabe que l'on donnait aux Ismaéliens de Perse.

² Il s'agit ici des *hariz*, ou conduits souterrains destinés en Perse à fertiliser les terrains incultes.

³ C'est peut-être Ghirdkouh, l'une des plus fortes places des Ismaéliens, leur dernier refuge. Le nom persan de cette montagne signifie la montagne du firmament. Elle le devait à son extrême hauteur.

L'année *Ping-tchin* (1256), le général tartare vint sous les murs de cette ville, et quand, du haut des murailles et des montagnes adjacentes, on vit toutes les routes occupées par les assiégeants, les habitants furent saisis de frayeur, et envoyèrent un grand nommé *Na-chi-eul* (Nasser) ¹ pour faire leur soumission. Le prince lui-même, *Wo-lou-wo naï-souan-tan* ², sortit et se rendit. *Souan-tan* (sultan) est le titre du roi de ce pays. Ce qu'on prit d'or, de pierres précieuses et d'autres richesses en cette occasion, est inestimable. Il y eut des soldats qui, p.178 pour leur part, eurent jusqu'à mille plaques d'argent fin.

Les soldats de ce pays sont de véritables bandits. Quand ils voient un jeune homme qui paraît vigoureux, ils le séduisent par l'espoir du profit, et l'amènent au point de tuer de sa propre main son père et ses frères aînés. Après l'avoir enrôlé, ils le font enivrer avec du vin, et l'introduisent dans un appartement retiré, où il est charmé par une musique délicieuse, et par de belles femmes ; tous ses désirs sont satisfaits pendant plusieurs jours. Ensuite on le transporte dans le lieu où il était auparavant, et quand il est éveillé on lui demande ce qu'il a vu. Alors on lui apprend que s'il devient *meurtrier*, il recevra pour récompense un bonheur pareil. On l'échauffe par des lectures et des prières qu'on lui fait réciter, de sorte que quelque commission qu'on lui donne, son cœur bravera la mort sans regret.

Ce royaume des *Mou-la-hi* était extrêmement redouté dans les pays occidentaux, et il les avait tyrannisés pendant plus de quarante ans. Le général tartare les ayant soumis et détruits, il n'en échappa aucun. Le sixième jour de la quatrième lune, on passa par la ville de *Yi-li-eul* ou *Ki-li-eul*. Les serpents que

¹ Ce personnage est sans doute le célèbre astronome Nasir-eddin de Tous, qui était Ismaélien, et qui fut effectivement envoyé auprès des Mongols pour leur présenter la soumission de son prince.

² Il se nommait Sultan Rokn-eddin Khourschah.

ce pays produit ont quatre pattes, et sont longs de cinq *tchhi* (ou pieds chinois) et davantage. Ils ont la tête noire et le corps jaune, la peau comme celle du requin. Ils rendent par la gueule une substance d'un rouge violet qu'on nomme *tseu-yan*.

p.179 On vint ensuite à la ville de *A-la-ting* et à *Ma-tsa-tsang-eul*. Les habitants vont les cheveux épars, la tête recouverte de turbans rouges avec des robes noires ; ils ont l'air de démons.

Depuis que l'armée était entrée dans les pays occidentaux, elle avait soumis trente États différents. L'un de ces États était le royaume de *Fo* aussi nommé *Ki-chi-mi* (Kaschmir). Il est situé au nord-ouest de l'Hindoustan. C'est là qu'on voit des hommes qui passent pour les successeurs de *Chakia* (*Chakiamouni*, ou *Bouddha*) ; leur air antique et vénérable les fait ressembler à ces figures de *Tha-ma* ¹ qu'on voit peintes en différents lieux. Ils s'abstiennent de vin et de certains aliments, mangent par jour un *ho* ² de riz, et ne sont occupés qu'à réciter les prières et les litanies de *Fo*. Quand le soir est venu, ils peuvent converser les uns avec les autres.

« L'année *Ting-sse* (1257), on prit le royaume de *Pao-tha* (Bagdad). Ce royaume a deux mille li du nord au sud ; son roi se nomme *Ha-li-fa* (khalife). La ville capitale est double, ou partagée en deux villes, l'une à l'orient et l'autre à l'occident. Entre les deux, il y a un grand fleuve. La ville occidentale n'a pas de murailles, mais celle de l'orient est p.180 entourée de fortifications ³. L'armée étant arrivée devant la ville, on livra

¹ *Tha-ma*, que, d'après la ressemblance des noms, les missionnaires avaient pris pour l'apôtre des Indes, saint Thomas, est ce Bodhidharma, le dernier des patriarches bouddhistes qui ait habité dans l'Hindoustan, et celui même qui vint établir le siège de la religion à la Chine. Voyez mon Mémoire sur ces patriarches, dans les [Mélanges Asiatiques, t. I, p. 113](#).

² La centième partie d'un boisseau.

³ La ville de Bagdad était effectivement partagée en deux par le Tigre ; et la partie occidentale, appelée *Karkh*, n'était pas fortifiée.

un combat dans lequel les troupes du *Ha-li-fa*, au nombre de plus de 400.000 hommes, furent défaites. Le *Ha-li-fa* prit la fuite dans une barque.

Ce royaume est extrêmement riche. Le palais était construit avec du bois de santal ; les murailles étaient de santal rouge, incrustées de jaspe noir et blanc. L'or et les choses précieuses qu'on y trouva surpassent l'imagination ; c'étaient de grosses perles appelées *globules* ou *balles de la planète de l'année* ¹, de l'azur, des diamants, etc. Il y eut des gens qui emportèrent jusqu'à mille onces d'or.

Ce royaume avait eu, pendant six cents ans, quarante princes, jusqu'à celui sous lequel il fut détruit ². Les hommes y sont plus polis que dans les autres pays. Les chevaux y sont excellents et renommés. On y a vu des guitares qui ont jusqu'à soixante-dix cordes.

À vingt jours de chemin de *Pao-tha*, du côté de l'occident, est la *maison céleste*. C'est là qu'est enterré le chef des Prophètes de ces peuples barbares. Le nom de leur maître est *Pi-yan-pa-eul* ou *saint* ³. Dans cette maison est suspendue une grande chaîne de fer ; ceux qui sont vertueux peuvent la toucher, les autres ne ^{p.181} sauraient parvenir à la saisir. Ces peuples ont un grand nombre de livres sacrés qui ont été écrits par le (ou par les) *Pi-yan-pa-eul*. On compte chez eux plusieurs dizaines de grandes villes. Ils sont riches et vivent dans l'abondance.

À l'occident est le royaume *Mi-ki-eul* ⁴. C'est encore un pays extrêmement riche. La terre produit de l'or. Les habitants remarquent les lieux où ils aperçoivent une lueur pendant la nuit, et y mettent de la cendre pour les reconnaître. Le jour suivant, ils creusent et y trouvent des morceaux d'or parmi lesquels il y en a de gros comme des jujubes. Ce pays est à 6.000 li de *Pao-tha*. À l'occident est la mer, et à l'occident

¹ La planète Jupiter.

² Mostazem-billah, le dernier des khalifes de Bagdad, détrôné par Houlagou, était le trente-septième de la race des Abbassides.

³ C'est *peïghamber*, mot persan qui signifie *prophète* ou *envoyé*.

⁴ Gaubil a lu en cet endroit *Mi-si-eul* pour *Misr*, ou l'Égypte. Il est possible que dans quelque autre exemplaire on lise effectivement *Mi-si-eul*.

de la mer, le pays des *Fou-lang* (Francs). Les femmes de ce royaume sont habillées et vêtues comme ces *Phou-sa* ¹ qu'on voit en divers lieux. Les hommes sont bons guerriers, ils dorment sans se déshabiller. Les hommes et les femmes, même mariés, vivent dans des lieux séparés. On voit chez eux l'oiseau-chameau (l'autruche), dont les pieds sont bleuâtres, et qui est haut de plus d'une toise chinoise, il mange du feu.

Le royaume de *Chi-lo-tseu* produit des perles. Le roi de ce pays se nomme *Sse-a-tha-pi* ². On dit que ^{p.182} dans la mer du sud-ouest, ceux qui recueillent des perles s'enveloppent en entier dans un sac de cuir, ne laissant au dehors que les deux mains. Ils s'attachent une pierre aux reins avec une corde, et se laissent tomber dans la mer. Ils prennent les huîtres avec la main et les déposent dans le sac. S'ils rencontrent quelques animaux malfaisants, ils les éloignent d'eux en leur versant du vinaigre.

Le royaume des *Yin-tou* (Hindoustan) est très près du royaume du milieu (la Chine). La population s'élève à douze millions ³. Les productions de ce pays consistent en drogues fines, poivre, perles ou pierres précieuses, ébène, clous de girofle, acier, etc. Les habitants demeurent dans des maisons construites avec des joncs. L'été, quand les chaleurs sont excessives, ils habitent dans l'eau.

L'année *Ki-wei* (1259), à la septième lune, *A-tsao-ting*, *souan-tan* ⁴ (sultan) du royaume de *Wo-lin*, vint faire sa soumission. Il y a dans ce pays cent vingt villes tant grandes que petites, et 1, 700.000 habitants. Les montagnes produisent de l'argent ⁵.

¹ Phou-sa, nom d'un être très relevé dans la mythologie bouddhique, est devenu, dans le langage ordinaire, l'appellation commune des idoles et des statues de femmes, que nous nommons Pagodes.

² Ce prince est sans doute Modhafer-eddin Saad, fils de Zenghy, qui portait le titre d'Atabeh et régnait à Schiraz et sur tout le Farsistan. Les perles du golfe Persique se pêchaient sur les côtes de ses États.

³ Ceci fait voir qu'on ne comprenait sous ce nom qu'une très petite partie de ce que nous nommons Hindoustan.

⁴ Azz-eddin Kaikaous, sultan des Seldjoukides d'Iconium, qui se reconnut à cette époque feudataire des Mongols.

⁵ On trouve effectivement des mines d'argent, encore en exploitation actuellement, dans les montagnes qui séparent l'ancien pays des sultans d'Iconium et l'Arménie, entre Trébisonde et Arzroum.

Ho-kiao-ma-ting, sultan du royaume des Khi-tan noirs (Kara-kitayens) qu'on nomme *Ki-li-wan* ¹, ayant _{p.183} appris la bonne conduite de *A-tsao-ting*, vint pareillement se soumettre. Sa capitale *Ki-li-sse* (peut-être *Pa-li-sse*) est une grande ville. On voit dans ce pays des lions à crinières, et si forts, que d'un coup de leur queue ils peuvent tuer un homme. Quand ils rugissent, la voix semble sortir de leur ventre ; les chevaux qui les entendent en sont épouvantés, et leur urine se change en sang. Il y a aussi des paons dont la queue tient aux ailes. Chaque jour, vers midi, ils l'étendent, comme fait l'oiseau *tsouï*. On voit encore des chats parfumés qui ressemblent à notre *thou-pao* ; leurs excréments ont l'odeur du musc. Ces peuples ont des courriers qui peuvent, dans un cas pressant, faire à cheval jusqu'à mille li (cent lieues) dans un jour. Ils ont pareillement des pigeons qui portent aussi des nouvelles à une distance de mille li *dans* un jour.

Les diamants se tirent du pays des *Yin-tou*. Les habitants jettent de la chair dans le creux de certaines grandes vallées. Les oiseaux mangent cette chair, et on trouve les diamants dans leurs excréments ². Le *sapa-eul* est une matière pure tirée de l'écaille. Les crocodiles qui mangent des tortues rendent ensuite cette matière par la gueule. Elle se concrète dans l'espace _{p.184} d'une année, et acquiert un prix égal à celui de l'or. On la falsifie avec des excréments de rhinocéros. La corne du rhinocéros a la dureté d'un os ; elle est excellente pour découvrir toutes sortes de venin. Il y a une espèce de cheval qu'on nomme cheval-dragon ; il a des écailles et des cornes. Ceux qui ont des poulains n'osent les faire paître avec cet animal, parce qu'il les entraîne dans la mer, et on ne les voit plus reparaître. Il y a aussi une espèce de faucon noirâtre qui, à chaque ponte, produit trois œufs ; de chaque œuf, il sort un chien de couleur cendrée, à poil ras,

¹ C'est *Koth-eddin*, qui était, avec le titre de sultan, chef d'une tribu de Kara-Kitayens, qui possédait le Kirman. La capitale de ce royaume s'appelait alors *Sirdjan*. Le nom de *Pa-li-sse* est peut-être celui des Beloutches, nation puissante qui habite dans le même pays, et qui était déjà connue à cette époque.

² Il y a un conte tout semblable dans les *Voyages de Sindbad le marin*. Généralement, dans toute cette description, on reconnaît beaucoup de traits analogues aux récits des *Mille et une Nuits*. C'étaient sans doute des contes qui avaient cours chez les Arabes, et que les Mongols avaient appris de ces derniers.

qui suit sa mère ; il atteint tous les oiseaux qu'il poursuit. Enfin, on ne saurait épuiser toutes les choses extraordinaires qu'on raconte de ces mers occidentales. On ne rapporte ici que ce qu'il y a de plus singulier.

Les empereurs de la dynastie des *Han* ayant connu les contrées occidentales, cherchèrent à y faire des alliances, en soumettant les nations tibétaines, afin d'intercepter les communications de l'aile droite, ou de la partie occidentale de la nation des *Hioung-nou*. C'est par le même motif que les princes de la dynastie des *Thang* se lièrent aussi avec les pays occidentaux, dans la vue de les séparer des Turcs. Mais à peine ceux-ci avaient-ils été affaiblis et soumis, que la puissance des Tibétains s'éleva et vint opposer des obstacles à ce plan, en interrompant les communications du côté de *Kan-tcheou*, de *Liang-tcheou* et du lac de *Lop*. Jusqu'à la fin des *Soung*, il fut impossible de reprendre ce projet, et il ne put être question des cinq ^{p.185} provinces tartares de l'ouest. Mais les *Youan* (Mongols) nés dans les déserts eurent bientôt des rapports avec les contrées occidentales. *Tchingis-khakan* entreprit le premier de les réduire ; il contraignit leurs habitants à faire partie de ses armées, et s'empara de leurs richesses. Par là, ses forces militaires s'accrurent au point de pouvoir conquérir la Chine elle-même, et telle fut l'origine de sa puissance et le fondement de sa dynastie.

@



SUR QUELQUES PEUPLES DU TIBET ET DE LA BOUKHARIE,

Tiré de l'ouvrage de Ma-touan-lin, et traduit du chinois

@

p.186 Ma-touan-lin, écrivain chinois du treizième siècle de notre ère, a composé, sous le titre de *Recherche approfondie des anciens Monuments*, une bibliothèque historique, ou une collection d'extraits sur toutes sortes de matières, l'un des ouvrages les plus importants et les plus curieux que les Européens puissent consulter ¹. Ce savant auteur a consacré les vingt-cinq derniers livres de son ouvrage, qui en contient trois cent quarante-huit, à la description historique et ethnographique des contrées connues des Chinois, et cette partie renferme une foule de notions intéressantes sur les peuples de la Tartarie, de la Boukharie, du Tibet, de l'Hindoustan et des îles orientales. La traduction de cette géographie historique, qui peut, avec les notes et les suppléments nécessaires, former quatre volumes in-4°, m'occupe depuis plusieurs années. Sous certains rapports, on peut la comparer, p.187 pour l'Asie orientale, à ce qu'est la géographie de Strabon pour les parties occidentales de l'ancien continent. Les articles qu'on va lire, et que j'ai choisis parce qu'ils étaient les moins étendus, sont relatifs à des régions presque entièrement inconnues des Européens, et sur lesquelles les géographes orientaux ne donnent que des renseignements très imparfaits, parce que les musulmans n'y ont pénétré en conquérants qu'après l'époque où les Chinois avaient eu occasion de les étudier. La comparaison des notions qu'ils ont recueillies, avec celles que nous fournissent les géographes arabes, jetterait le plus grand jour sur l'état des peuples de la Transoxane antérieurement à l'introduction de l'islamisme. On ne saurait l'entreprendre à l'occasion d'extraits tels que

¹ Voyez, dans le tome II de ces *Nouveaux Mélanges*, l'article consacré à Ma-touan-lin ; Voyez aussi les [Éléments de la Grammaire Chinoise](#), p. 179, et le [Mémoire sur les livres chinois de la Bibliothèque du Roi](#), t. I, p. 406.

ceux-ci, dans lesquels je me borne à une interprétation presque littérale, en y joignant tout au plus les rapprochements les plus aisés à faire et qui n'exigent pas de discussions particulières.

Je dois toutefois une explication relativement aux synonymies que j'ai placées entre parenthèses dans plusieurs endroits. Elles ont pour objet de mettre en harmonie les récits des géographes chinois avec les rapports consignés chez les auteurs de l'Occident. Je me suis servi, pour les établir, des diverses combinaisons que la géographie historique fournit, en indiquant la situation relative des pays, soit entre eux, soit à l'égard des grands fleuves ou des chaînes de montagnes ; et aussi en rappelant des événements mémorables, comme des émigrations ou de grandes p.188 expéditions guerrières, ou des traits de race, des singularités ethnographiques, religieuses, etc. Mais j'ai surtout été guidé par une étude approfondie du genre particulier d'altération que les noms étrangers subissent en passant dans les transcriptions chinoises ; altération qui les a souvent rendus méconnaissables à des hommes très habiles. Faute d'avoir acquis l'habitude de ces changements, Deguignes n'a pas reconnu les *Dahæ*, dans les *Tahia* ; ayant mal lu le nom des Asi (Gan-sie), il n'a pu en donner la véritable application. Mais la faute capitale qu'il a commise, celle qui a embrouillé pour lui toute la géographie de ces contrées, si claire dans le récit des historiens chinois, c'est d'avoir pris le pays de Kang ou la Sogdiane pour le Kaptchak ¹. De là est résulté pour lui l'impossibilité de reconnaître les noms de *Meïmarg* (*Mi*), d'*Osrushnah* (Sou-toui-cha-na), *Nakhscheb* (Na-chi-po), *Tadjiks* (Tiao-chi), *Saques* (Saï), *Fargana*, *Cophène* (Ki-pin), et de tant d'autres villes ou États qu'il avait déplacés, et pour ainsi dire, fait tourner au nord-ouest, par suite du mouvement qu'il avait imprimé au pays de Kang, point central des itinéraires de ces régions, et auquel sont rapportées toutes les distances. La rectification que j'ai apportée à cette partie de son exposition géographique est donc d'une assez grande importance, puisqu'elle permet de mettre à profit les matériaux que lui-même avait dû croire corrompus, fautifs ou incomplets, et dont on avait, d'après lui, porté le même p.189 jugement. Aussi les

¹ [Histoire des Huns, t. II, p. 79](#) et passim.

rapprochements, dont je donne ici les principaux résultats et dont je ferai connaître ailleurs les motifs et les preuves ¹, ont-ils été adoptés par les hommes les plus versés dans ces matières, quand ils ont eu occasion de traiter des questions de cette espèce. Je citerai surtout les notes de la nouvelle édition de *l'Histoire du Bas-Empire* que l'on doit à M. Saint-Martin, et les *Tableaux de l'Asie* par M. Klaproth.

Le livre trois cent trente-quatrième de la *Recherche approfondie* renferme l'histoire des Thsoug-thseu, peuples de race tibétaine établis au midi du grand désert, à l'orient des montagnes Bleues ; celle des Thoukou-hoen, tribu de Tartares orientaux sortis au troisième siècle de la province actuelle de Liao-toung, qui vinrent habiter aux environs du lac Bleu du côté du Tibet ; celle des Yi-fe-ti, peuplade ichthyophage des mêmes contrées ; celle des Thang-tchhang, des Theng-tchi et des Tang-hiang, trois peuples de même origine qui ont joué un rôle brillant dans le Tibet, et dont le dernier a fondé une principauté connue des Européens sous le nom de *Tangout*, qui est un nom formé par les Tartares de celui des Tang-Kiang, avec le signe du pluriel particulier à la langue des Mongols ; une notice sur les Pe-lan, autre tribu tibétaine de la race des Tang-hiang ou Tangutains ; enfin, l'histoire de ces ^{p.190} peuples qui ont réuni sous leur domination, aux septième et huitième siècles, toutes les tribus des montagnes tibétaines, ainsi qu'une partie de la Tartarie et de l'Inde, et dont le nom, altéré par les étrangers, est resté, sous la forme que les Mongols lui ont donnée (Tobout ou Tebet), appliqué à l'ensemble des nations tibétaines. Ce livre a quarante-six pages ; l'histoire des Tibétains en occupe près de la moitié, et s'étend encore dans les vingt-quatre premières pages du livre suivant.

Après la fin de l'histoire des Tibétains, on trouve dans le livre trois cent trente-cinquième de courtes notices sur diverses peuplades de la partie occidentale du Tibet et des contrées voisines ; voici quelques-unes de ces notices.

¹ J'en ai déjà présenté un grand nombre dans mon *Mémoire sur l'extension de l'Empire Chinois*, lu à l'Académie au commencement de 1818, et inséré dans le [tome VIII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 60](#) et suivantes.

Yang-thoung

Cette peuplade est partagée en deux divisions, les *grands* et les *petits Yang-thoung*. Les *grands Yang-thoung* habitent à l'occident des Tibétains, et à l'orient des *petits Yang-thoung*, droit au midi de Khotan. Leur pays a cent lieues d'orient en occident, et ils comptent quatre-vingts à quatre-vingt-dix mille soldats. Ces peuples ont l'habitude de tresser leurs cheveux, et de s'habiller de feutre et de peaux d'animaux. Ils sont pasteurs. Leur pays est sujet à de grands vents ; il y tombe beaucoup de neige, et la glace y acquiert l'épaisseur de dix pieds chinois et davantage. Les productions qu'on en tire ressemblent beaucoup à celles des ^{p.191} autres parties du Tibet. Ces peuples n'ont pas d'écriture, mais ils font des nœuds à des cordes et des crans à des morceaux de bois pour y suppléer ; leurs lois sont très sévères. Quand un de leurs princes vient à mourir, ils lui ôtent la cervelle et remplissent le crâne avec des perles et des pierres précieuses ; ils enlèvent pareillement les entrailles, et mettent de l'or à la place. Ils lui fabriquent un nez d'or et des dents d'argent ¹ ; ils disposent des victimes humaines pour les enterrer avec le prince défunt ; et ayant choisi, par les procédés astrologiques, une heure favorable, ils portent le corps dans un antre de très difficile accès, de manière à ce que personne ne sache où on l'a déposé. Ils immolent un grand nombre de bœufs, de moutons, de chevaux, pour apaiser les esprits, et c'est ce qui termine la cérémonie du deuil. Le nom de la famille royale est Kiang-ko. Il y a quatre grands officiers qui sont chargés des affaires du royaume. Anciennement ce pays n'était pas connu des Chinois ; mais, en 641, les habitants envoyèrent des ambassadeurs à la cour.

Si-li

Cette tribu habite au sud-ouest du pays des Tibétains. Elle consiste en cinquante mille familles, qui vivent dans des villes et dans des villages, situés le long des rivières et des ruisseaux. Les hommes

¹ Toutes ces pratiques sembleraient avoir rapport à quelque usage d'embaumement qui aurait été établi au Tibet.

s'enveloppent la tête avec des pièces de soie de différentes p.192 couleurs, et s'habillent de feutre et d'étoffes de laine. Les femmes tressent leurs cheveux et portent des jupons courts. Ils font des signaux avec des torches allumées. Ils ont coutume d'élever beaucoup de buffles, de bédouins, de coqs et de cochons. Ils cultivent le riz appelé *keng*, le froment, les plantes légumineuses. Ils ont la canne à sucre et toutes sortes de fruits. Ils enterrent les morts dans les lieux déserts, sans élever de monceaux de terre et sans faire de plantations d'arbres. Le deuil se porte en noir et pendant un an. Les supplices dont ils font usage sont la castration et l'extirpation du nez. Leur prince est vassal des Tibétains. On ne les avait pas connus dans l'antiquité ; mais, en 646, ils envoyèrent en tribut des marchandises de leur pays.

Tchang-kieou-pa

Les Tchang-kieou-pa ou Tchang-kie-pa étaient une tribu de Kiang ¹ occidentaux. Ils habitaient au sud-ouest des Si-li, dans le milieu des montagnes ; mais, dans des temps rapprochés de nous, ils ont changé de demeure ; et, s'avancant à l'ouest, ils sont devenus voisins de la partie orientale de l'Hindoustan. Ils ont alors changé leur manière de se vêtir, qui était celle des Kiang occidentaux. Leur pays a quatre-vingts ou quatre-vingt-dix lieues du nord au sud, et leur armée est de deux mille hommes. Ils ne demeurent pas dans des villes, et ils se plaisent au brigandage et à la p.193 rapine. Les caravanes les redoutent beaucoup. Lorsqu'ils apprirent que les Si-li avaient envoyé un tribut, ils se décidèrent à suivre leur exemple.

Ni-phi-lo (Nipol)

Ce royaume est à l'ouest des Tibétains. Les habitants ont la coutume de raser leurs cheveux et même leurs sourcils ; ils portent des pendants d'oreilles, et regardent comme une parure très élégante d'avoir des tuyaux de bambou qui leur viennent jusqu'aux épaules.

¹ Montagnards tibétains.

Pour manger, ils se servent de leurs doigts (sans faire usage de petits bâtons ni de cuillers). Tous leurs ustensiles sont de cuivre. Ils sont très adonnés au commerce et fort peu à l'agriculture. Ils font de la monnaie de cuivre qui porte d'un côté la figure d'un homme, et au revers celle d'un cheval. Ils ne sont pas dans l'usage de percer la cloison des narines de leurs bœufs. Ils se couvrent le corps d'un seul morceau de toile, et se baignent très souvent. Leurs maisons sont construites avec des planches, et les murailles en sont couvertes de peintures et de sculptures. Ils sont adonnés aux jeux scéniques, à la divination, à l'astrologie, à la magie. Ils adorent cinq dieux ; et ils leur élèvent des statues de pierre qu'ils purifient tous les jours en les lavant. Ils font aussi rôtir de la chair de mouton, qu'ils offrent en sacrifice. Leur roi, Na-ling-ti-pho ¹, porte sur lui un grand nombre ^{p.194} d'ornements de pierres précieuses et de perles. Il a aux oreilles des boucles d'or et des pendants de jade, avec de riches bijoux suspendus à sa ceinture. Il s'assied sur un siège (en forme de) lion ; et, pendant qu'il est assis, on ne cesse de faire brûler des parfums. Les grands de sa cour et ses officiers sont assis à terre. Il y a dans ce pays une marre, nommée *Akiphomi*, qui a vingt pas de tour. Si l'on y jette quelque chose, il en sort à l'instant de la fumée et de la flamme ; si l'on y suspend une marmite, ce qui y est renfermé se trouve cuit en un moment. Ce royaume a envoyé payer le tribut en 651.

Grands Pho-liu (Pourouts)

Le *Pho-liu* ou *Pou-lou*, est droit à l'occident du pays des Tibétains. Il confine au petit *Pho-liu*, et sa partie occidentale touche à l'Inde septentrionale et au pays de Ou-tchang. Il abonde en yo-kin ². Il est soumis aux Tibétains. Il en est venu trois différentes ambassades entre 696 et 741. Aussi leur prince Sou-fe-che-li-tchi-li-ni fut-il enregistré parmi les vassaux de l'empire avec le titre de roi. À sa mort, le même titre fut conféré à son successeur Sou-lin-tho. Il

¹ Vraisemblablement Naran-deva.

² Sorte d'herbe odoriférante.

envoya un grand de sa cour, nommé *Tcha-tcho-na-sse-mo-mou-ching*, pour remercier l'empereur. Son fils Nan-ni lui succéda ; et, à la mort de celui-ci, son frère aîné, Ma-laï-ïu, monta sur le trône. Après lui, Sou-chi-li-tchi ^{p.195} épousa la fille du roi des Tibétains ; et, par un effet de ses suggestions, il y eut vingt royaumes du nord-ouest qui se soumirent aux Tibétains ; de sorte que les tributs de ces contrées n'arrivaient plus en Chine. Le gouverneur général de la Tartarie (pour les Chinois) attaqua trois fois le Pho-liu sans réussir à le soumettre. En 747, le lieutenant du gouverneur général, Kao-sian-tchi, eut ordre de réduire ce pays. Cet officier se fit précéder d'un général nommé *Si youan-khing*, avec mille chevaux, et lui donna pour instructions d'aller trouver Sou-chi-li-tchi, de lui demander le passage à travers sa capitale, et il convint avec lui qu'aussitôt que l'armée aurait passé les montagnes, on montrerait une proclamation qui accordait de grandes faveurs à ceux qui se rangeraient du côté des Chinois. Si-youan-khing réussit à s'acquitter de sa commission. Sou-chi-li-tchi et la reine sa femme furent pris, et Kao-sian-tchi fit couper la tête aux officiers tibétains ¹. Kao-sian-tchi ayant fait rompre le pont de Pho-yi, l'armée tibétaine ne put arriver à temps pour secourir le prince de Pho-liu ². Le roi étant soumis, le royaume fut bientôt pacifié. Par suite de cet événement, les Romains ³, les Arabes et soixante-douze autres royaumes barbares furent frappés de terreur, et s'empressèrent d'envoyer leurs soumissions. Le roi du petit Pho-liu et sa femme vinrent à la cour, et leur état fut converti en province chinoise, avec le ^{p.196} titre de *Koueï-jin* (retour à la piété). On y mit une garnison de mille hommes. Pour Sou-chi-li-tchi, il fut compris dans une amnistie ; on lui fit grâce du supplice qu'il avait mérité, et même on lui donna le titre de *général de la droite*, la robe violette et la ceinture d'or ; mais on le retint à la cour.

¹ Cf. [Mémoires concernant les Chinois](#), t. XVI, p. 41.

² [c.a. : cf. É. Chavannes, [Documents sur les Tou-kiue occidentaux](#).]

³ Foulon : c'est le nom que les Chinois donnent à l'empire de Constantinople. Voy. plus bas.

Ko-chi-mi ou Kia-che-mi-lo (Kaschemir)

Ce pays touche au nord à celui de Pho-liu, et il en est éloigné de cinquante lieues. C'est un espace de quatre cents lieues de tour, tout environné de montagnes, de telle manière que les peuples voisins ne peuvent lui faire la guerre avec avantage. Le roi habite dans une ville nommée *Po-lo-wo-hoan-pou-lo* ¹. À l'ouest est le grand fleuve *Mi-na-si-to*. La terre est propre à l'agriculture ; il y a beaucoup de neige, mais peu de vent ; on en tire des rubis, du *Yo-kin*, des chevaux qu'on appelle *race de dragons*, des étoffes communes faites de poil, et des habits de peau. Suivant la tradition, c'était autrefois le pays des dragons. Les dragons se transportent dans les lieux où les eaux ont été desséchées ; c'est pour cela qu'ils étaient venus y habiter ².

Vers l'année 713, les gens de ce pays envoyèrent à ^{p.197} la cour, et, en 720, un décret impérial accorda le titre de roi à leur prince, nommé *Tchin-tho-lo-pi-li*. Dans l'intervalle, ils avaient offert en tribut des médicaments étrangers. *Thian-mou* ³ étant mort, son frère cadet, *Mou-to-pi*, lui succéda. L'ambassadeur qu'il envoya, nommé *Fo-li-to*, dit que tous les royaumes du monde étaient soumis au *divin Khan* (l'empereur de la Chine), et recevaient de lui la paix et l'activité. Il ajouta qu'il y avait dans son pays trois sortes de troupes, des gens montés sur des éléphants, des cavaliers et des fantassins, et que son maître, aidé du roi de l'Inde centrale, avait intercepté les cinq grandes routes du pays des Tibétains, de sorte qu'on ne pouvait ni y entrer ni en sortir, et qu'il les avait battus en toute occasion ; que, si le *divin Khan* voulait y envoyer des troupes, comme il avait fait pour le royaume de Pho-liu, il était en état de leur fournir toutes les provisions et les secours

¹ On remarque dans ces noms de villes, la terminaison de *pou-lo*, à la manière chinoise *pou-lo*, qui s'ajoute au nom des villes indiennes.

² Cette tradition fabuleuse, indiquée d'une manière très vague par Ma-touan-lin, aurait-elle quelque rapport à celle que les Kaschemiriens ont conservée au sujet de l'inondation de leur pays dans les temps anciens ? Voyez Tieffenthaler, tome I, page 79, et le *Mémoire sur Kaschemir*, par M. Wilson, dans le tome XV des *Asiatic Researches*.

³ Il y a dans cet énoncé une incohérence qu'on ne peut sauver qu'en supposant que *thian-mou* (bois du ciel) serait la traduction chinoise du nom kaschemirien cité plus haut, *tchin-to-lo-pi-li*, et que Ma-touan-li aurait oublié d'en avertir.

nécessaires ; qu'il y avait dans leur pays un lac nommé *Mahapotomoloung*, et que son maître désirait que le *divin Khan* voulût bien y établir un camp ; il finissait par demander pour lui le titre de roi. Cette supplique ayant été traduite, l'empereur ordonna, par un décret, que l'ambassadeur serait traité somptueusement dans le palais, qu'on lui ferait des présents magnifiques, et que Mou-to-pi serait enregistré avec le titre de roi. Depuis ce temps, les rapports de ce pays avec l'empire et les ^{p.198} tributs qui en venaient se succédèrent sans interruption.

Parmi les dépendances de ce pays, il y en a cinq principales qui ont le titre de royaumes. Celui qu'on appelle Tsiu-yeou-chi-to est un pays qui a deux cents lieues et qui renferme des villes entourées de murailles. Au sud-ouest, à soixante-dix lieues, on atteint le pays de Seng-ho-pou-lo (Singapour), qui a trois cents lieues d'étendue. Au sud-est de la capitale, en faisant cinquante lieues à travers les montagnes, on atteint le pays de Ou-la-chi, qui a deux cents lieues, et où il y a plusieurs villes. Le pays est propre à l'agriculture ; il s'étend au sud-est l'espace de cent lieues le long des montagnes.

Du royaume de Kaschemir, en faisant soixante-dix lieues au sud-ouest par une route extrêmement difficile, on arrive au pays de Pan-nou-thso (Pendjab) ; à deux cents lieues plus loin, on vient à celui de Ho-lo-che-pou-lo ; c'est un grand pays qui a quatre cents lieues d'étendue : on y voit des villes entourées de murailles et beaucoup de montagnes. Les habitants sont très courageux. Les cinq pays dont on vient de parler n'ont pas de chefs particuliers.

Kou-to ou Kho-to-lo

Ce pays a cent lieues dans tous les sens. La ville où le roi demeure se nomme Sse-tsou-kian. Il y a beaucoup d'excellents chevaux et des panthères de couleur rouge ; on y voit quatre grandes montagnes de sel. Le pays produit des chevaux, du sel et des corbeaux. L'an 729, ^{p.199} le roi envoya un ambassadeur, nommé Kan-kou-tou-chi, qui vint à la cour ; en 733, le roi Hie-li-fa offrit en tribut des esclaves musiciennes ;

il envoya encore un grand, nommé To-po-le-ta, qui vint à la cour ; en 752, on inscrivit le nom du roi de ce pays, Lo-kin, avec le titre de gouverneur ¹.

Sou-pi

Les Sou-pi sont une branche de montagnards que les Tibétains ont réunis à leur nation ; ils portent le titre de Sun-pho ; c'est la plus puissante de toutes les tribus. À l'orient, ils sont limitrophes des To-mi, à l'occident, des Ho-mang-hia. Leur nombre monte à trente mille familles. Vers 749, leur roi Mou-ling-tsan voulut élever son état à de plus hautes destinées en le réunissant à l'empire ; mais il fut tué par les Tibétains. Son fils Si-no étant mort, les chefs de la tribu se réfugièrent près du commandant chinois, et implorèrent sa protection. Hiouan-tsong leur fit un excellent accueil.

Les To-mi sont une autre branche de montagnards occidentaux qui dépendent des Tibétains : leur titre est Nan-mo ; ils habitent les bords de la rivière des yaks (ou bœufs à queue touffue) ; leur pays produit beaucoup d'or ; ils envoyèrent, en 632, un ambassadeur qui reçut à la cour un excellent accueil et beaucoup de présents.

Grand-wan (Fargana) ²

p.200 Le pays du Grand-Wan a été connu du temps de la dynastie des Han (126 de J.-C.). La ville capitale où le roi fait sa résidence est la ville de Koueï-wang chan ³, éloignée de Tchang-'an (Si-'an dans le Chen-si) de douze mille cinq cents li (douze cent cinquante lieues). On y compte dix mille familles. De ce pays jusqu'au siège du gouverneur général de la Tartarie, on compte quatre mille li (quatre cents lieues). Au nord, il confine au Khang-kiu, (la Sogdiane) et à la ville de Khotan, à la distance de quinze cents li (cent cinquante lieues). Du côté du sud-ouest, on

¹ [c.a. : cf. É. Chavannes, [Documents sur les Tou-kiue occidentaux.](#)]

² *Wen-hian-thoung-Khao*, liv. CCCXXXVII, page 13.

³ Si ce nom doit être traduit et non transcrit, on peut l'interpréter par les mots *Montagne du noble Roi* : c'est peut-être la traduction d'un nom samscrit ou persan.

trouve les Grands-Youeï-chi, à sept cents li (soixante-dix lieues). Ce royaume se trouve ainsi voisin de la Sogdiane au nord, et du pays des Grands-Youeï-chi au midi. Il offre avec ce dernier et avec celui des Asi, la plus grande analogie sous le rapport de l'aspect du terrain, du climat, des productions et des mœurs des habitants. On y fait presque partout du vin avec du raisin. Les riches conservent de ce vin, jusqu'à dix mille chi, et même au bout de plusieurs dizaines d'années, il ne se gâte pas. Les hommes boivent du vin, et les chevaux du mou-sou¹. Il y a d'excellents chevaux qui suent le sang. On_{p.201} raconte qu'ils descendent d'un cheval céleste. Il y a dans le pays du Grand-Wan une haute montagne, sur le sommet de laquelle habite un cheval dont il est impossible de se rendre maître. On prend donc des cavales de différentes couleurs, et on les établit au pied de la montagne pour faire produire des poulains. Ce sont ceux qui suent le sang, et c'est pour cette raison qu'on les appelle chevaux descendus du cheval céleste. Tchang-kian en parla le premier à Wou-ti de la dynastie des Han. Ce prince chargea des envoyés de porter dans le Wan des sommes d'argent et un cheval d'or, pour obtenir de ces excellents chevaux de Wan. Mais le roi du pays se fiant à l'extrême éloignement de la Chine, qui rendait impossible d'y envoyer des armées considérables, fit tuer les ambassadeurs chinois. La première année Taï-thsou (104 avant J.-C.), Li-kouang-li fut honoré du titre de général du second corps d'armée, et ayant rassemblé de bons chevaux, et plusieurs dizaines de mille cavaliers, il partit au temps convenu pour venir attaquer la frontière de Wan. Les villes qu'il assiégea résistèrent et il se vit contraint à s'en retourner. Deux années s'étaient écoulées durant cette expédition, et quand il revint à Thun-hoang², sur dix officiers ou soldats, il ne lui en restait pas plus d'un ou deux ; l'empereur très irrité de ce mauvais succès, le relégua à Iu-men, en lui faisant défendre d'entrer dans l'empire. Il séjourna donc à Thun-hoang, et de là il recruta le second corps d'armée, fort de soixante mille_{p.202} hommes. Il réunit cent mille bœufs, trente

¹ Apparemment une boisson faite avec du trèfle. Le *mou-sou* est une herbe qui ressemble au trèfle.

² Sur nos cartes Cha-tcheou.

mille chevaux, dix mille ânes ou chameaux. L'empire eut à supporter une levée de dix-huit mille soldats, qu'on établit à Yan-hieou-thou ¹ pour garder les frontières de Thsieou-thsiouan. Le général parvint à Wan. Les habitants coupèrent la tête à la veuve de leur roi, et offrirent des chevaux aux Chinois ; ceux-ci prirent plusieurs dizaines de chevaux de la race la plus estimée, et trois mille étalons et juments de seconde qualité et au-dessous ; puis ils mirent sur le trône un homme du pays de Wan, nommé Meï-thsai, et convinrent que chaque année on donnerait des chevaux en tribut. Les Chinois partirent ensuite, après avoir fait la récolte du raisin et du mou-sou. Cette seconde expédition du général dura quatre ans.

Quoiqu'à l'occident du pays des Wan il y ait, jusqu'à celui des Asi, des langues très différentes, elles offrent de l'analogie, et ceux qui les parlent s'entendent entre eux. Les habitants ont tous les yeux enfoncés et beaucoup de barbe ; ils sont habiles dans le commerce, et ils ont beaucoup de respect pour les femmes ; dès qu'une femme a parlé, son mari s'empresse de la satisfaire. Ce pays ne produit ni soie, ni vernis. On n'y sait pas fondre les métaux ; ce furent des Chinois, échappés à la destruction de l'armée, qui leur apprirent à travailler les métaux pour fabriquer des vases et des armes.

Les Wan offrirent de nouveau un tribut, consistant ^{p.203} en chevaux qui suaient le sang, sous Ming-ti de la seconde dynastie des Han. Il en fut de même sous Wen-tching-ti, de la seconde dynastie de Weï ; la sixième année Ho-phing, et sous Hiao-wen-ti, la troisième année Taï-ho. Le royaume de Sou-touï-cha-na (Osrushnah), qui fut connu sous les Souï (au sixième siècle), n'est autre que le pays des Grands-Wan, au temps des Han.

Par une sorte de double emploi très commun chez les géographes chinois qui n'ont pas toujours reconnu les noms des pays éloignés dont ils recueillent les descriptions, on trouve dans la suite de l'ouvrage de

¹ Wou-'weï et Tchang-ye.

Ma-touan-lin un autre article sur le même pays désigné par le nom de Fa-han ¹ ; en voici le contenu :

Le royaume de Fa-han est à cinq cents li (cinquante lieues) à l'ouest des montagnes Bleues. C'est l'ancien royaume de Khiu-seou. Du temps de la dynastie des premiers Weï, (386 de J.-C.) on le nommait Pa-han-na ou Pho-lo-na. On y voit cinq grandes villes et une centaine de petites. Beaucoup d'hommes y atteignent un âge avancé. Le roi est de la famille de Tchao-wou, et son titre est Ali-thsi. La capitale a quatre li en carré. On y compte plusieurs milliers de soldats. Le roi s'assied sur un lit d'or fait en forme de béliet. Sa femme est coiffée avec des fleurs d'or. Le pays produit beaucoup de cinabre, de l'or et du fer. À l'orient, à mille li, est le pays de Sou-le (Khaschgar ?). À l'ouest, on compte cinq cents li jusqu'au royaume de ^{p.204} Sou-touï-cha-na (Osrushnah). Il y a cinq cents li au nord-ouest jusqu'au royaume de Chi (Schasch) ; deux mille li vers le nord-est jusqu'au campement du Khan des Turcs, et cinq mille cinq cents li vers l'est, jusqu'à Koua-tcheou.

Les rois de ce pays se sont succédés sans interruption pendant la durée des dynasties de Weï et de Tsin (265-554). Ils envoyèrent payer le tribut sous les Souï, dans les années Ta-nieï (605-616). Au commencement des années Tching-kouan de la dynastie des Thang (627), leur roi Khi-pi fut tué par les Turcs occidentaux, et son fils O-po-tchi s'établit dans la ville de Kho-se.

Au commencement des années Hian-khing (656), O-po-tchi adressa une ambassade et un tribut. Kao-tsong fit un bon accueil aux envoyés et leur accorda plusieurs faveurs. La troisième année (658), la ville de Kho-se fut érigée en chef lieu de l'arrondissement de Hieou-siun, et le prince eut un titre qui répondait à celui de juge de province. Depuis cette époque, il paya le tribut tous les ans.

La vingt-septième année Khaï-youan, du règne de Hiouan-tsong (739), le roi de ce pays, à raison des services qu'il avait rendus, fut honoré du titre de *Roi de la respectueuse Conversion*. La troisième

¹ *Wen-hian Thoung-khao*, liv. CCCXXXVIII.

année Thian-pao (744), on donna au royaume le titre de *ning-youan* (éloigné et tranquille), et l'empereur accorda au prince la qualité de prince du sang avec le nom de la famille impériale. Ce roi se nommait Teou. On éleva aussi une des femmes du palais au rang de princesse, et on la lui ^{p.205} donna pour épouse. La treizième année (754), le roi Tchoung-tsi (juste et fidèle) envoya à la cour son fils Sieï-kou, en demandant qu'il pût séjourner dans le palais et s'y instruire des coutumes de la Chine. Cette faveur lui fut accordée, avec le titre de général de première classe. Ce prince se montra très fidèle dans les services qu'il rendit à la dynastie des Thang ¹.

Ki-pin (Cophène) ²

Le royaume de Ki-pin a pour capitale la ville de Siun-sian, éloignée de Tchang'an de douze mille deux cents li (douze cents lieues). Ce royaume ne dépend pas du gouvernement général de la Tartarie. C'est un grand et puissant état, ayant une population et des armées nombreuses. On compte, au nord-est, six mille huit cent quarante li jusqu'au siège du gouvernement général ; à l'orient, deux mille deux cent cinquante li jusqu'au royaume de Ya-tcha ; au nord-est, jusqu'à celui de Nan-teou, neuf jours de marche. Il confine avec le pays des grands Youeï-chi, du côté du nord, et avec celui de Ou-yi-chan-li, du côté du sud-ouest.

Anciennement, les Hioung-nou ayant défait les grands Youeï-chi, ceux-ci se portèrent à l'ouest pour habiter chez les Ta-hia (Dahæ) ; et le roi des Saï (Saques) vint au midi demeurer dans le Ki-pin (Cophène), les tribus des Saï se divisèrent et se dispersèrent de manière à former çà et là différents royaumes. Depuis Sou-le (Kaschgar ?) au nord-ouest, toutes les ^{p.206} dépendances de Hieou-siun et de Siun-tou (Sind) sont habitées par d'anciennes tribus Saï.

¹ [c.a. : cf. É. Chavannes, [Documents sur les Tou-kiue occidentaux](#), p. 149.]

² *Wen-hian Thoung-khao*, CCCXXXVII, p. 19. — Cf. Plin. liv. VI, ch. 25, Ed. Hard. I. 324, et Emend. ad. h. I. LXX, p. 355.

Le Ki-pin est un pays plat et tempéré. On y voit du mou-sou ¹ et d'autres plantes ; les arbres les plus remarquables sont le than-hoäi, espèce de frêne, le tsin, le bambou, une espèce d'arbre à vernis, toutes sortes de fruits, la vigne, etc. On fume les terres labourées et les jardins. Les terres basses et arrosées produisent du riz. En hiver on se nourrit de plantes potagères crues.

Les habitants sont industriels, habiles à sculpter, à ciseler, à bâtir des palais et des maison, à tisser, à broder, à faire des étoffes brochées ; ils excellent à préparer les mets, à fabriquer des vases d'or, d'argent, de cuivre, d'étain. Ils ont des marchés réguliers, avec des boutiques comme on en voit à la Chine. Ils font des monnaies d'or et d'argent qui portent d'un côté l'image d'un cavalier, et au revers une tête d'homme. Le pays produit des bœufs à bosse, des buffles, des éléphants, de grandes variétés de chiens, de grands singes, des paons. Les chiens de Ki-pin sont de la taille d'un âne et de couleur rouge. On en tire encore des perles, des pierres précieuses, du corail, du succin, du cristal de roche et du verre. On y trouve aussi les animaux des autres pays.

On a commencé à connaître le Ki-pin au temps de Wou-ti de la dynastie des Han. Depuis ce temps, l'extrême éloignement avait empêché les armées chinoises ^{p.207} d'y pénétrer. Le roi Ou-theou-lao avait plusieurs fois fait périr des envoyés chinois. À sa mort, son fils lui succéda, et il envoya payer le tribut. Un commandant de la frontière, nommé Wen-tchoung, reconduisit ses ambassadeurs, et néanmoins le roi voulut encore donner la mort à cet envoyé ; mais Wen-tchoung fut averti ; et, d'accord avec le fils du roi de Young-khiou, nommé Yin-mo-fou, il attaqua à l'improviste le Ki-pin, tua le roi, et fit établir à sa place Yin-mo-fou, comme roi de Ki-pin. On lui donna un sceau avec la pièce de soie pour le fixer. Par la suite un général nommé Tchao-te voulut enlever le Ki-pin à Yin-mo-fou ; celui-ci fit jeter Tchao-te dans les fers et mettre à mort soixante et dix officiers d'un rang inférieur. Il envoya ensuite des ambassadeurs à la cour pour justifier sa conduite ; mais ils

¹ Voyez ci-dessus, page 200, note.

arrivèrent au moment où Hiao-youan-ti avait pris le parti de rompre toute relation avec les contrées occidentales. On ne reçut pas leur hommage, et on les renvoya par le pays des Hian-tou. Depuis cette époque, on n'entendit plus parler du Ki-pin jusqu'au temps de Tching-ti, que ce pays envoya un tribut et fit faire des excuses pour ce qui s'était passé. Le gouvernement était tenté de faire reconduire les députés par des ambassadeurs. Tou-lin adressa à ce sujet les réflexions suivantes au général Wang-foung :

« Le roi de Ki-pin Yin-mo-fou avait été mis sur le trône par les Chinois ; il s'est ensuite révolté. Pouvait-on faire plus pour lui que de lui donner un royaume, et pouvait-il plus mal reconnaître un si grand bienfait qu'en faisant mourir nos envoyés ? Cette p.208 manière de nous marquer sa reconnaissance prouve qu'il ne redoute pas le châtiment qu'il mérite, parce qu'il sait que les distances ne permettront pas à nos armées de pénétrer jusqu'à lui. Il tenait un langage plein de soumission quand il avait quelque chose à demander ; il est rempli d'orgueil maintenant qu'il n'attend plus rien de nous : il n'a pas dans le cœur le sentiment de la soumission. Toutes ces relations que la Chine entretient avec les barbares, tous ces bienfaits qu'elle leur accorde, cet empressement qu'elle met à satisfaire leurs désirs, sont la source de toutes sortes de brigandages. Les habitants de Ki-pin ne sauraient franchir les défilés des Hian-tou. On ne viendra jamais à bout de pacifier les contrées occidentales ; celles qui ne sont pas soumises ne sauraient inquiéter les villes. Dans le temps qu'on avait des alliances en ces régions, les désordres qui y prenaient naissance ont obligé à interrompre nos relations. On s'en repent maintenant ; mais qu'est-ce que le noble personnage qu'on envoie ? quelque misérable marchand, qui veut trafiquer dans nos marchés et qui couvre son entreprise du nom d'une ambassade. Si l'on voulait donner à des ambassadeurs la peine de le reconduire jusqu'au pays des Hian-tou, je craindrais qu'ils ne perdissent leur peine et ne fussent

victimes de quelque tromperie. Quand on envoie ainsi des officiers pour reconduire des ambassadeurs, c'est pour lever les obstacles qui pourraient les arrêter, et les préserver des périls qu'ils courraient ; mais au midi du Mont Phi, on ne trouve plus d'États soumis à la Chine. Quatre ou ^{p.209} cinq officiers et une centaine d'hommes passeront donc les nuits tout entières à batailler pour leur sûreté, à se défendre contre les insultes des brigands, eux et les bêtes de somme qui porteront leurs provisions ? Tous ces petits États sont assez riches pour nourrir leurs propres habitants ; mais si un état est très faible, il ne fournira rien, et s'il est puissant, il ne voudra rien donner. La violence entourera les Chinois ; la faim les poursuivra dans les montagnes. Ils demanderont sans pouvoir rien obtenir. Au bout de dix ou de vingt jours, la troupe s'affaiblira d'hommes et de bêtes de somme qui se perdront dans les déserts et ne reparaîtront plus. Il faudra passer le grand et le petit mont, auxquels on a donné le nom de *Céphalalgiques*. La terre y est rouge ; les flancs en sont brûlants, au point que les hommes dévorés par la chaleur y perdent leur teint naturel, et qu'on y éprouve un violent mal de tête accompagné de vomissements. Quand il n'y aura plus de bêtes de somme, on viendra à deux lacs bordés de chemins de pierre, larges de seize à dix-sept pouces, le long desquels on aura trente li à parcourir, suspendu au-dessus d'un précipice dont on ne saurait sonder la profondeur. Les hommes qui les suivent à pied ou à cheval sont obligés de se tenir les uns les autres au moyen d'une corde. Au bout de deux mille li, on parviendra au pays des Hian-tou ; là les obstacles seront loin d'être levés. On s'égarera dans le milieu des défilés ; les voyageurs, séparés les uns des autres, perdront leur dernière force ; ils ne pourront plus se prêter un appui mutuel. Les dangers qu'ils auront à courir au sein d'un pays semé ^{p.210} de tant de montagnes inaccessibles et de vallées impraticables, ne sauraient être exprimés dans un discours. Les saints empereurs ont établi la division des neuf provinces ; ils ont institué cinq

sortes de domaines qui en dépendent. Avec tant de sujets d'occupations et de moyens de prospérité dans l'intérieur, qu'a-t-on à attendre du dehors ? Si maintenant en vertu d'un décret, des envoyés vont reconduire des marchands barbares, c'est causer à des magistrats de grandes fatigues, c'est les engager dans un voyage bien périlleux, les enlever à ce qui fait leur force et leur confiance, sans utilité ; ce n'est, sous aucun rapport, une mesure profitable. Mais qu'au moins, quand ils se seront acquittés de ce qui est praticable dans leur mission, quand ils seront parvenus au Mont Phi, qu'ils reviennent sur leurs pas.

Wang-foung frappé des raisons de Tou-kin, se conforma à son avis ¹.

Le royaume de Ki-pin est effectivement un pays très riche, très commerçant et où les négociants font de grands profits. Par la suite ils vinrent une fois chaque année, durant une certaine période, au bout de laquelle on n'entendit plus parler d'eux jusqu'au temps de la seconde dynastie des Weï (5^e siècle de J. C.). Leur capitale passait pour une très belle ville.

Au temps des Souï, on appelait ce pays royaume de Tsao, et on le disait situé au sud-ouest des montagnes Bleues ². Les historiens des Souï assurent du moins que ce royaume était le Ki-pin du temps des Han. Leur ^{p.211} roi appartenait à la famille Chao-wou et il était parent ou allié des rois de Khans kiu (Sogdiane). Il avait sous ses ordres dix mille soldats. Des lois sévères entretenaient le bon ordre dans l'État. L'homicide et le vol étaient punis de mort. Ils avaient beaucoup de pratiques superstitieuses. Dans les montagnes Bleues, il y a des gens qui adorent le Dieu du ciel. Leurs rites sont très recherchés ; ils construisent des édifices d'or et d'argent ; la terre est recouverte de ce dernier métal. Devant le temple il y a une vertèbre de poisson, au travers du trou de laquelle un cheval et son cavalier peuvent entrer et sortir. Le roi porte un bonnet fait en tête de bœuf, et s'assied sur un trône construit en forme de cheval d'or.

¹ [c.a. : cf. L. Wieger, [Textes historiques I b](#), p. 556.]

² Voyez [Histoire de la ville de Khotan](#), p. 4.

La terre est fertile en grain, riz, plantes légumineuses. Il y a du cinabre, du Tsing-taï, du baume de la Mecque, du Tsing-mou ¹, et d'autres productions odoriférantes, ainsi que du *miel de pierre*, du *sel noir*, de l'*assa fétida*, de la myrrhe et du Pe-fou-tseu.

Ce pays est à sept cents li de Fan-yan (Bamian) du côté du nord ; à six cents li du royaume de Khiei, du côté de l'orient, et à six mille six cents li de Koua-tcheou, du côté du midi. Il en est venu un tribut dans le courant des années Ta-nieï (605-616).

La seconde année Wou-te (619), les habitants envoyèrent un ambassadeur qui offrit en tribut des ^{p.212} ceintures précieuses, des serrures (ou chaînes) d'or, du cristal de roche, et des coupes de verre de la forme d'un fruit de jujubier.

Dans le courant des années Tching-kouan (627-649), des envoyés du même pays offrirent des chevaux de race. Ils furent récompensés, ainsi que leur prince, et Tchou-lo-pa, roi de l'Inde, ayant aussi envoyé une ambassade, on chargea celle-ci de reconduire les envoyés de Ki-pin jusque dans l'Inde. La seizième année Tching-kouan (642), ils firent parvenir un nouveau tribut, et les gens du pays racontèrent la généalogie de leur roi ; ils dirent que depuis Hing-nieï, jusqu'au roi Kohieï-tchi, il y avait douze générations.

La troisième année Hian-khing (658), le pays de Ki-pin fut érigé en gouvernement général de Sieou-sian ². Au commencement des années Chin-loung (705), on accorda au prince de ce royaume le titre de gouverneur général de Sieou-sian, commandant des arrondissements de Sieou-sian et de onze autres arrondissements. La septième année Khaï-youan (719), on apporta en tribut des livres d'astronomie, des traités de magie et des drogues médicinales les plus estimées. Le roi fit demander que son fils Fo-lin-ki-pho (ou Khi-

¹ Tsing-mou est le nom de l'*Aucuba japonica*. J'ignore si c'est de cette plante qu'il est question ici.

² Sur cette mesure, qui équivaut à la réunion de la Cophène à l'empire chinois, voyez mon [*Mémoire sur l'extension de la Chine du côté de l'occident*](#), dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres, t. IX, p. 84.

po, surnommé *le Romain*) lui succédât : ce qui fut accordé. La quatrième année Thian-pao (745), le fils de ce dernier, nommé Phope obtint l'agrément de l'empereur ^{p.213} pour prendre le titre de roi. En 758, ses envoyés apportèrent un tribut ¹.

Sieï-iu et Fan-yan (Bamian)

Le pays de Sieï-iu est au sud-ouest de Tou-ho-lo (le Tokharestan) ; on l'appelait d'abord Tsao-kiu-tchha. Au temps de la dynastie des Thang, et des années Hian-khing (656-660), on le nomma Ko-tha-lo-tchi. L'impératrice Wou-heou ² lui donna la dénomination qu'il porte actuellement. À l'orient il touche au pays de Ki-pin (Cophène), au nord-est, à celui de Fan-yan (Bamian), et il est éloigné de l'un et de l'autre de quatre cents li. Au midi sont les brahmanes ; à l'ouest, la Perse ; au nord, Hou-chi-kian. Le roi habite dans la ville de Hou-si-na (Gaznah). On y trouve l'herbe Yo-kin en abondance, ainsi que l'herbe Kiu. On arrose les champs et on les fume avec des excréments.

Il y a dans ce pays trois races qui vivent mêlées : des Turcs, des gens de Ki-pin, et des natifs du Tokharestan. Les habitants de Ki-pin prennent à leur solde les jeunes gens de ce pays pour se défendre contre les Ta-chi (Arabes) ; au commencement des années Kin-yun (710), ils envoyèrent un tribut à la cour ; et, depuis cette époque, ils se joignirent à ceux de Ki-pin. La huitième année Khaï-youan (720), l'empereur permit qu'on enregistrât comme roi (parmi les vassaux de l'empire) le prince ^{p.214} Ko-tha-lo-tchi-hieï-li-fa-chi-khiou-eul. Jusqu'aux années Thian-pao (742-755), plusieurs tributs furent payés par les gens de ce royaume.

Fan-yan, aussi nommé Wang-yan et Fan-yan-na, est situé sur les flancs des monts Sse-pi-mou-yun ; il touche, du côté du nord-ouest, à Hou-chi-kian ; au sud-est, au sud-ouest, à Ko-tha-lo-tchi ; il est aussi frontière du Tokharestan. Pendant les froids, les habitants vivent dans

¹ [c.a. : cf. É. Chavannes, [Documents sur les Tou-kiue occidentaux.](#)]

² Elle commença à régner en 684.

des cavernes. Le roi a pour capitale la ville de Lo-lan. On compte en outre quatre ou cinq grandes villes. Les rivières coulent au nord et vont se jeter dans le fleuve Ou-hiu (Oxus).

Au commencement des années Tching-kouan (627), les envoyés de ce pays se rendirent à la cour. La troisième année Hian-khing (658), la ville de Lo-lan fut érigée en gouvernement général de Sieï-foung ¹ ; celle de Fou-chi, en chef-lieu de l'arrondissement de Si-wan ; le roi Phou fut qualifié de gouverneur de Sieï-foung, et commandant de cinq arrondissements du Kouan-neï. À partir de cette époque, les tributs furent payés sans interruption.

La ville de Chi-han-na se nomme aussi Tche-han-na. De Fou-ye-ti on entre, au midi, dans les monts couverts de neige ; et en faisant quatre ou cinq cents li on arrive à Fan-yan. Ce pays tient à l'orient au fleuve Ou-hiu (Oxus) ; on y trouve beaucoup de panthères rouges. Entre les années Khaï-youan et Thian-pao (713-755), il a payé deux fois le tribut.

Tiao-tchi (Tadjiks)

^{p.215} Les Tiao-tchi ont été connus du temps des Han. Ils habitent à vingt-deux mille cent li de Yang-kouan, à l'ouest des montagnes Bleues. Leur ville est au sommet d'une montagne. Elle a environ quarante li (quatre lieues) de tour. Elle est voisine de la mer du côté de l'occident. Une rivière l'enveloppe des trois autres côtés, depuis le sud jusqu'à l'orient et au nord, et intercepte la route, de sorte qu'il n'y a que le côté du nord-ouest par où on puisse y arriver par terre. Le pays est chaud et humide. Les champs sont propres à l'agriculture. Le pays produit des bœufs à bosse et des paons ; il y a de grands oiseaux dont l'œuf est comme une urne. La population est très considérable, et d'espace en espace on trouve de petits princes ou chefs. Les Asi se les sont attachés et soumis, et considèrent ce pays comme une dépendance du leur. Ils sont bons archers. Les plantes et les arbres, les animaux domestiques, les fruits, les légumes, les aliments, les boissons, les habitations, les étoffes, les

¹ Voyez la note de la page 212.

monnaies, les armes, les métaux, les pierres précieuses, etc., sont semblables à ceux de la Cophène (Ki-pin) ; mais ils ont des thiao-pa ¹, des lions, des rhinocéros.

Leurs monnaies portent d'un côté la figure d'un homme, et au revers un homme à cheval. C'est un ^{p.216} pays très éloigné. Les envoyés des Han y sont rarement parvenus. On sort par Iu-men ou Yang kouan, et l'on suit la route du midi en traversant le pays des Chen-chen. On va ensuite au midi, et on passe au sud des monts Ou-yi, jusqu'à l'extrémité de la route méridionale. On retourne alors au nord et à l'est. Quand on voyage à cheval on atteint en soixante jours le pays des A-si.

Sous les Seconds Han, au règne de Ho-ti, dans les années Young-youan (89-104 de J.-C.), Phan-tchao envoya Kiu-kan-ying en ambassade dans la Grande-Thsin (l'empire Romain). Il traversa le pays des Tiao-tchi (Tadjiks), et vira sur les bords de la grande mer. Il voulait la traverser ; mais les marins de la partie occidentale du pays des A-si lui dirent que la mer était bien large ; que ceux qui allaient ou venaient par un vent favorable mettaient trois mois à la traverser ; que si l'on avait un vent contraire, on mettait quelquefois trois ans ; de sorte qu'en s'embarquant on était obligé de se munir de provisions pour trois ans. Les envoyés furent découragés par ces rapports ; et Kiu-kan-ying, regrettant son pays natal, ayant d'ailleurs déjà perdu plusieurs des siens, prit le parti de s'arrêter ².

Suivant une ancienne tradition conservée chez les A-si, c'est chez les Tiao-tchi que se trouve l'eau faible et la mère du roi d'Occident ; mais on n'a pas encore pu éclaircir ce fait ³.

^{p.217} L'eau faible ne peut supporter une plume de pigeon.

En s'embarquant chez les Tiao-tchi, et faisant route à l'ouest pendant cent jours, on arrive au lieu où le soleil se couche.

¹ Les thiao-pa ou fou-pa, sont une espèce de cerfs à longs poils qui n'ont qu'une corne ; d'autres disent que ce sont de grands cerfs à deux cornes.

² [c.a. : cf. L. Wieger, [Textes historiques I b](#)]

³ Sur la fable de l'eau faible, et sur la mère du roi d'Occident, on peut consulter les notes de Visdelou sur le monument de Si-'an-fou, *Suppl. à la Bibl. Orientale*, page 579.

A-si (Ases) ¹

Les A-si ont été connus au temps des Han. Le roi habite dans la ville de Phan-teou, à onze mille six cents li de Tchang-'an (Si-'an-fou du Chen-si), à l'ouest des montagnes Bleues et du pays des Grands-Wan, à la distance de plusieurs milliers de li. Ce pays ne dépend pas du gouvernement général de la Tartarie. Au nord, il touche à la Sogdiane ; à l'orient, aux Ou-yi-chan-li ; à l'ouest, au pays des Tiao-tchi. L'aspect du pays, le climat, les productions, les mœurs, ressemblent à ceux de Ou-yi et de la Cophène. Ils font aussi des monnaies d'argent qui portent d'un côté la tête du roi, et au revers la figure d'une femme. Quand le roi meurt, on refond ces pièces de monnaie. Il y a de grands chevaux, de grands *tsio* ². Le pays a plusieurs milliers de li d'étendue. Il est vaste et très considérable. Tous ces pays sont appuyés sur la rivière Wei, (maintenant nommé Ou-hiu ³). Les ^{p.218} marchands vont sur des barques ou des chars. Dans tous les pays voisins on se sert de cuir, sur lequel on écrit en lignes transversales, pour former des livres et des chroniques. Maintenant tous les livres des Barbares d'occident sont écrits en lignes transversales et non verticalement. Le cuir dont on parle ici est une peau qui n'a pas été ramollie.

Wou-ti fut le premier qui envoya des ambassadeurs jusque chez les A-si. Leur roi ordonna à des cavaliers de venir à la rencontre de ces envoyés jusqu'à la frontière orientale de ses États, dans la ville de Mou-lou, que l'on nomme le pays des petits A-si, et qui est éloignée de la ville royale de plusieurs milliers de li. Ils firent route au nord et passèrent plusieurs dizaines de villes, dont les habitants sont tous dans la dépendance les uns des autres ; aussi envoyèrent-ils des députés à

¹ Cf. Strabon, liv. XI, trad. fr. t. IV, page 255. — Ed. Ozon. p. 744, 26.

² Le grand *tsio* est un oiseau qui a le corps allongé comme un épervier, les pieds d'un chameau, le plumage de couleur bleuâtre ; quand il lève la tête, il a huit à neuf pieds de haut, quand il étend les ailes, il a une toise au moins. Il mange du gros grain. Ce doit être l'autruche.

³ L'Oxus, nommé Weh ou le Pur dans le Boundeesch.

la suite des ambassadeurs chinois, lesquels offrirent en tribut des grands oiseaux, des œufs et des jongleurs li-kian (romains) ¹.

Au temps de Tchang-ti, de la dynastie des seconds Han (avant 88 de J.-C.), la capitale de ce pays était la ville de Ho-te. Il en vint en tribut des lions et des *fou pa*. Le *fou pa* ressemble à la licorne, mais il n'a pas de cornes ².

En allant du pays des A-si vers le couchant, l'espace de trois mille quatre cents li, on arrive au royaume de A-man. Du pays de A-man, en allant à l'ouest, p.219 l'espace de trois mille six cents li, on vient au royaume de *Sse pin*. De *Sse pin*, en allant au sud, on traverse une rivière ; et en se dirigeant à l'ouest, on vient au royaume de Iu-lo. À neuf cent soixante li est la limite occidentale du pays des A-si. De ce point, on s'embarque sur la mer, et on pénètre dans la Grande Thsin (l'empire romain). Dans ce pays il y a beaucoup de raretés qui viennent des contrées situées à l'ouest de la mer.

Sous Wou-ti des seconds Tcheou, la deuxième année Thian-ho (567), le roi des A-si séjournait dans la ville de Weï-seou. Il envoya payer le tribut.

Sous les Souï, la cinquième année Ta-nieï (609), le royaume des A-si envoya payer le tribut. Le nom de famille du roi était Chao-wou ; il était de la même race que le roi de la Sogdiane. Sa cour était sur la rivière Nami, au sud de cette rivière. Cette ville était entourée d'un quintuple cercle d'eau courante. Le palais et les maisons étaient tous terminés en esplanades ou terrasses. Le roi avait un dais représentant un chameau d'or haut de sept pieds ; les mœurs de ce pays ressemblent à celles de la Sogdiane ; seulement les habitants épousent leurs sœurs aînées et cadettes, et même leurs mères, de la même manière que les animaux. Voilà ce qu'il y a de remarquable parmi eux.

¹ Le sens de ce passage est incertain à cause de plusieurs variations qu'on observe dans les différents auteurs qui le rapportent.

² Cf. ce qui en a été dit ci-dessus, page 215.

Ta-hia (Dahæ) ¹

Les Ta-hia ont été connus du temps des Han. Ils ^{p.220} habitent au sud-ouest des Grands-Wan ², à deux mille li environ, et au sud de la rivière Wei ³. Ils ont des villes et des maisons, et leurs habitudes ressemblent beaucoup à celles des Grands-Wan. La distance où ils sont du pays de Han (la Chine) est évaluée à douze mille *li*, vers le sud-ouest.

Au commencement il n'y avait pas chez eux de grand chef ou de prince de quelque importance. Chaque ville, chaque bourgade avait son chef ou prince particulier. Leurs armées étaient faibles, et ils redoutaient la guerre ; mais ils étaient fort adonnés au commerce. Aussi furent-ils subjugués par les grands Youeï-chi, lorsque ceux-ci passèrent en occident ; ils reçurent très bien les ambassadeurs de Han.

Les Ta-hia peuvent former une population de dix mille hommes ; ils ont des marchés pour les échanges, où l'on trouve toutes sortes d'objets. Au sud-est de leur pays est le royaume de Yin-tou, qui est pareillement soumis aux grands Youeï-chi.

Grands Youeï-chi (Massagètes) ⁴

Les Grands Youeï-chi ont été connus du temps des ^{p.221} Han. Leur capitale est la ville de Lan-chi, à l'ouest du pays des Grands-Wan, à deux ou trois mille li, au nord de la rivière Wei. Au midi sont les Ta-hia (Dahæ) ; à l'ouest, ils confinent aux A-si. En allant pendant quarante-neuf jours du côté du nord, on trouve le Khan-kiu (Sogdiane). Ce pays est éloigné de Tchang-'an de onze mille six cents li, et ne dépend pas

¹ Ou Daæ (Δάαι). Cf. Strabon l. c. trad. fr. t. IV, p. 254. — Plin, l. VI, ch. 17. Ed. Hard. t. I, p. 315. — Æneid., l. VIII. v. 728. — *Wen-hian thoung-khao*, liv. CCCXXXVIII, p. 1.

² Voyez ci dessus, p. 217.

³ Le fleuve Weh ou l'Oxus. Voyez ci dessus, p. 217.

⁴ Tout récemment, M. Klaproth a proposé de lire ce nom chinois Youeï-ti, et il voit dans cette forme une transcription du mot Yout, qui est le même que celui de Gètes. En adoptant cette correction on aurait dans le nom de Ta-Youeï-ti (Grands Gètes) l'équivalent exact du mot massagètes, qui avait bien certainement la même signification.

du gouverneur général. On y compte cent mille familles. À l'est, jusqu'au siège du gouverneur général, il y a six mille cinq cents *li*. Le pays, le climat, les productions de ce pays, les mœurs des habitants, les monnaies et les marchandises qu'on en tire, sont analogues à ce qu'on observe chez les A-si.

Ces peuples formaient d'abord une nation errante, à la suite de ses troupeaux, et qui changeait de demeure à l'exemple des Hioung-nou. Ils comptaient au moins cent mille archers ; de sorte que se fiant à leurs forces, ils méprisaient les Hioung-nou. Ils habitaient alors entre Thun-hoang (Cha-tcheou) et Ki-lian ¹. Mo-thun Tchhen-iu attaqua les Youeï-chi, et Lao-chang Tchhen-iu tua leur roi, et fit de son crâne un vase à boire. Alors les Youeï-chi s'éloignèrent, passèrent à l'occident du Wan, battirent les Ta-hia (Dahæ), les asservirent, et établirent le siège de leur prince au nord de la rivière Weï (Oxus). Une petite partie de ceux qui ne purent les suivre restèrent dans les montagnes du midi parmi les Kiang, et reçurent le nom de petits Youeï-chi.

p.222 Ils partagèrent le pays des Ta-hia en cinq gouvernements, avec autant de chefs.

Wou-ti fut informé de l'émigration des Youeï-chi et des motifs de haine qu'ils avaient contre les Hioung-nou, dont ils n'avaient pu tirer vengeance. Dans le projet qu'il avait d'anéantir la puissance des barbares, il envoya Tchang-kian en ambassade chez les Youeï-chi. Mais à cette époque les Youeï-chi s'étaient déjà emparés du pays des Ta-hia. Ils étaient possesseurs d'une contrée riche et fertile, et ne songeaient pas à entreprendre des incursions nouvelles. Ils étaient dans un état prospère ; et à raison de l'extrême éloignement, ils ne conservèrent pas d'attachement pour les Han (les Chinois). Tchang-kian suivit le roi des Youeï-chi chez les Ta-hia, et n'ayant pu lui faire prendre un parti, il s'en revint.

¹ Au nord-ouest de Tchang-ye-kiun. (Note de l'auteur).

Cent ans après, le prince de Koueï-chouang (l'un des cinq gouvernements du pays des Dahæ) ayant levé des troupes, subjugué les quatre autres gouvernements, et se fit roi, d'où lui vint le titre de roi de Koueï-chouang. Il soumit pareillement les Ye-tha (Gètes) et le Ki-pin (Cophène), et s'empara de leurs possessions ; il devint même maître de l'Inde. Depuis cette époque, les Youeï-chi furent une nation riche et puissante. Ils restèrent en cet état jusqu'au temps de la seconde dynastie des Han, où ils se trouvèrent confiner au nord avec les Jouan-jouan, et se virent exposés plusieurs fois aux invasions de ces derniers. Ils passèrent alors à l'occident et s'établirent dans la ville ^{p.223} de Po-lo (Balkh), à deux mille cent li de Fe-ti-cha ¹.

Par la suite, leur roi Ki-to-lo, prince brave et guerrier, leva une armée, passa au midi des grandes montagnes, et fit une invasion dans l'Inde du nord. Tout ce qui est au nord de Kan-tho-lo (Candahar), formant cinq royaumes, se soumit à lui. Les gens de ce pays montent sur des chars à quatre roues, traînés par quatre, six ou huit bœufs, selon la grandeur des chars.

Au temps de Thaï-wou de la deuxième dynastie des Weï, des marchands de ce pays vinrent à la capitale. Ils se vantaient de savoir fondre les pierres pour en fabriquer du verre de toutes couleurs ; là-dessus, on alla ramasser divers minéraux dans les montagnes, on les apporta dans la capitale, et ils les fondirent ; quand ils eurent terminé ce travail, le produit se trouva plus brillant et plus beau que celui qui vient des pays occidentaux. Alors l'empereur leur permit, par un décret, d'établir une manufacture et d'y laisser une centaine d'entre eux. L'éclat et la vivacité des couleurs, les reflets et les teintes frappèrent tout le monde ; on aurait cru que c'était l'ouvrage des génies. C'est depuis ce temps que le verre est devenu commun, et qu'on a cessé d'en faire cas.

¹ Fe-ti-cha était une ville à l'orient de Lan-chi.

Ailleurs le verre est cité parmi les raretés du pays des Youeï-chi. On parle aussi d'un mouton, dont la queue pèse jusqu'à dix livres, et qui est réservé de préférence pour les sacrifices.

Petits Youeï-chi

p.224 La capitale des Petits Youeï-chi ¹ est la ville de Fou-leou-cha. Leur roi était fils de Ki-to-lo ; il fut commis à la garde de cette ville par son père, lorsque ce prince fut obligé par les attaques des Jouan-jouan à se porter vers l'occident. De là vint à ce peuple le nom de Petits Youeï-chi. La ville est au sud-ouest de Pho-lo (Balkh). Ils habitaient primitivement entre Si-phing et Tchang-ye ², leurs habillements avaient beaucoup de ressemblance avec ceux des Kiang (Tibétains). Ils ont coutume de faire des monnaies avec de l'or et de l'argent. Ils marchent à la suite de leurs troupeaux et mènent une vie nomade, en allant d'un lieu à l'autre, absolument de la même manière que les Tartares du nord.

À dix li à l'est de la ville, il y a une tour consacrée à Bouddha. Elle a trois cent cinquante pas de tour, et quatre-vingts toises d'élévation ; depuis le temps où cette tour a été construite, jusqu'à la huitième année Wou-ting ³, il s'est écoulé huit cent quarante-deux ans : C'est ce qu'on nomme *le plan* ou *le tableau de Bouddha*.

p.225 Sous les Tsin, au temps des années Thian-fou (936-943), il y avait une peuplade de Tchoung-yan-siouan qui demeurait dans le désert de Hou-liu. C'était une colonie de ces peuples. On renvoie pour ce fait à l'histoire de Khotan.

Khang-kiu (Sogdiane)

¹ On a vu plus haut qu'une partie de la nation des Youeï-chi était demeurée dans le voisinage de la Chine : ce n'est pas de ceux-là qu'il est question ici, mais d'une autre branche du même peuple, fixée au sud-ouest de Balkh.

² Au nord-ouest du Chen-si.

³ La huitième année Wou-ting répond à l'an 550 de J.-C., ainsi le monument dont il est question devait avoir été construit deux cent quatre-vingt-douze ans avant notre ère. Cette date mérite de fixer l'attention des critiques qui s'occupent des faits relatifs à l'histoire du bouddhisme.

Le Khang-kiu a été connu du temps de la dynastie de Han. C'est un pays situé au nord-ouest de celui des grands Wan, à deux mille li environ, et voisin de Sou-yi-yi. Le roi fait sa résidence dans la ville de Lo-youeï-ni-ti-pi-thian ¹ ; il habite aussi dans la ville de Sou-hiaï. Ce pays est éloigné de Tchang'an ² de douze mille trois cents li. Il ne dépendait pas du gouverneur général de la Tartarie. On y comptait cent vingt mille familles. Il y avait cinq mille cinq cents li du côté de l'orient, jusqu'au lieu où siégeait le gouverneur général. Les mœurs des habitants étaient les mêmes que celles des grands Youeï-chi. Le climat y est doux, la terre fertile ; on y voit des bignonées ³, des saules, de la vigne, beaucoup de bœufs et de moutons. Le pays produit de bons chevaux.

Le prince de la partie orientale obéissait aux Hioung-nou. Au temps de Siouan-ti (75-49 avant J.-C.), le Tchhen-ïu des Hioung-nou, nommé Tchi-tchi, ayant ^{p.226} fait périr des envoyés chinois, se réfugia dans le Khang-kiu pour éviter les suites de cette affaire. Mais ensuite Kan-yan-cheou et Tchîn-thang lui firent subir la punition qu'il avait encourue ⁴.

Sous Tching-ti (32-7 av. J.-C.), le prince de Khang-kiu envoya son fils à la cour avec un tribut. Mais la grande distance qui séparait ce pays de la Chine, inspira de la présomption à ses habitants. Le gouverneur général Kouo-chun représenta plusieurs fois qu'ils étaient remplis d'orgueil et de fausseté ; qu'ils n'avaient fait entrer un de leurs princes au service de l'empereur que dans des vues commerciales, et en colorant de beaux dehors leurs véritables intentions. Les voyageurs et officiers qui partaient de Thun-hoang (Cha-tcheou) et de Thsieou-tsiouan, ou des huit royaumes de la partie méridionale de la Boukharie, avaient beaucoup à souffrir en se rendant dans ce pays, par la disette

¹ Ou, en coupant d'une autre manière, dans la ville de Pi-thian, au pays de Lo-youeï-ni.

² Si-an-fou dans le Chen-si.

³ *Bignonia tomentosa*.

⁴ Cette affaire est racontée tout au long par Deguignes ([*Histoire des Huns*, t. II, p. 94](#)) ; mais avec cette différence notable, suite nécessaire de l'erreur où l'auteur était tombé sur la position du Khang-kiu, que le théâtre des événements est transporté au nord de la mer Caspienne et du côté d'Astrakhan, où il est bien certain que les armées chinoises n'ont jamais pénétré.

de provisions pour eux, leurs mulets et leurs chameaux. Il n'y avait donc rien à gagner à entretenir des relations avec un royaume si éloigné et qui se prévalait de sa situation pour se montrer arrogant et perfide. Les représentations influèrent sur l'esprit des Chinois, qui se détachèrent des étrangers. On finit par créer dans ces États des principautés indépendantes, avec lesquelles toute relation n'était pas interrompue. Par ^{p.227} la suite, on cessa d'en entendre parler, ou ce n'était qu'à propos de quelques opérations de commerce ou de quelques incursions, dont il a paru inutile de tenir compte.

Sous le règne de Wou-ti, de la dynastie des Tsin, au milieu des années Thaï-chi (265-274), le roi de ce pays, nommé Na-pi, fit offrir en tribut de bons chevaux. Sous Thaï-wou de la dynastie de Weï, au milieu des années Thaï-yan (435-439), ces peuples envoyèrent encore payer le tribut, et le nom qu'on leur donna alors fut celui de Tche-chi. Au temps des Souï ¹, on appelait ce pays royaume de Khang (Samarkand). Dans les années Taï-niei (605-616), on en reçut un tribut. Leur roi était de la famille Wen, et Youeï-chi (Massagète) de naissance. On assure que depuis le temps des Han (c'est-à-dire pendant plus de six cents ans) la succession de ces princes n'avait pas été interrompue. Ses ancêtres avaient autrefois demeuré au milieu des Monts Khi-lian, dans la ville de Chao-wou ². Mais, depuis la conquête que les Hiong-nou avaient faite des contrées occidentales (la Petite Boukharie), jusqu'aux montagnes Bleues, ils étaient venus dans ce pays (la Sogdiane), et se l'étaient partagé, de sorte que chaque contrée avait son roi. Voilà pourquoi le pays de Khang et les États voisins à droite et à gauche, le royaume de Mi (Meïmarg), celui de Sse, ceux de Thsao (Osrushnah), de Ho, de An (les Asi), du Petit ^{p.228} An, de Na-se-pho (Nakhscheg), de Ouna-'o et de Mou, en tout neuf États, appartenaient à la même race, et obéissaient à des princes du nom de Chao-wou ; ce qui fait voir qu'ils n'avaient point oublié leur origine.

¹ À la fin du sixième siècle.

² *Schaweh schah* chez les anciens écrivains persans.

La capitale du Khang-kiu était la ville de A-lou-ti sur la rivière Sa-pao. Le roi portait des tresses de cheveux, avec un bonnet orné de pierres précieuses, de fleurs d'or, des étoffes brodées, et des tissus de laine blanche. La reine a les cheveux noués et couverts d'une toile blanche. Les hommes rasent leurs cheveux, et portent des manteaux brodés.

Ce royaume peut être appelé puissant ; dans les régions occidentales beaucoup d'États sont soumis à celui-là ; les habitants ont tous les yeux enfoncés, le nez proéminent et une barbe touffue. Ils excellent dans l'exercice du négoce ; beaucoup de Barbares se rendent chez eux pour échanger des chevaux. On voit dans ce pays de grands et de petits tambours, des guitares, des luths à cinq cordes, des flûtes de plusieurs espèces. Les usages relatifs aux mariages et aux funérailles sont les mêmes que chez les Turcs. On adore Fo, et on compose des livres en langue barbare. Le climat est doux et tempéré, il convient aux diverses sortes de grains ; on donne beaucoup de soins à l'entretien des jardins, où l'on cultive des légumes, des arbres, des fleurs odoriférantes. Le pays produit des chevaux, des chameaux, des mulets, des bœufs à bosse, de l'or, du sel ammoniacque ¹, des pignons doux, p.229 du asana, sorte de parfum, du phi-pha ², de la peau de cerf, des tapis, des étoffes de laine brodées, beaucoup de vin de raisin ; les maisons riches en conservent quelquefois jusqu'à mille *chi*, et il ne se gâte pas dans l'espace de plusieurs années.

On lit dans une histoire des Barbares d'occident, par Wei-tsi, que les habitants du royaume de Khang sont tous d'habiles commerçants. On fait étudier les livres aux petits garçons dès l'âge de cinq ans ; quand ils sont plus grands on les envoie apprendre à trafiquer et se mettre en état de faire de grands profits, ce à quoi ils réussissent presque tous. Ces gens aiment la musique. Le commencement de l'année est fixé chez eux au premier jour de la sixième lune. Ce jour-là, le roi et

¹ Je lis ici *nao-cha* au lieu de *kang-cha* ; mot qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, ni dans les traités de minéralogie que j'ai parcourus.

² Phi-pha est le nom de la guitare ; mais ce mot doit désigner autre chose dans cet endroit, puisqu'il est question de productions naturelles.

jusqu'aux hommes du peuple se revêtent d'habits neufs, se rasent les cheveux et la barbe, et se rendent dans une forêt qui est à l'orient de la ville pour tirer de l'arc, à cheval. Le jour où l'on veut terminer cet exercice, on suspend une pièce de monnaie d'or devant une feuille de papier, et celui qui l'atteint en tirant obtient le titre de roi pendant une journée.

Ils adorent l'esprit divin et se montrent très zélés dans le culte qu'ils lui adressent. Ils racontent que le fils de Dieu est mort à la septième lune, et que ses ossements ont été perdus. Chaque mois les personnes consacrées au culte, et ce mois-là surtout, les autres habitants, sans distinction, paraissent revêtus de robes de laine noire ; ils vont pieds nus en se frappant la ^{p.230} poitrine, poussant de grands cris et versant des torrents de larmes. Trois cent cinq personnes, tant hommes que femmes, jettent de l'herbe et parcourent les champs en cherchant les os du fils de Dieu. Cette cérémonie cesse au bout de sept jours.

Il y a au dehors de la ville royale deux cents familles de gens qui se consacrent particulièrement au soin des funérailles. Ils bâtissent des pavillons dans lesquels ils nourrissent des chiens. Quand un homme meurt, ils vont chercher son cadavre, le déposent dans un de ces pavillons et le font dévorer par leurs chiens ; lorsqu'il n'y a plus de chair, ils recueillent les os et les enterrent, mais sans les mettre dans une bière.

Il y a dans ce royaume trente grandes villes et deux cents hameaux. Ils honorent Feou-thou (Bouddha) ; ils adressent des sacrifices aux esprits malins, et exécutent des opérations magiques. À la onzième lune, on frappe des tambours pour demander du froid, et le bruit de l'eau qu'ils répandent en cette occasion leur tient lieu de musique ¹.

La dixième année Wou-te, sous la dynastie des Thang (627), ils envoyèrent une ambassade et un tribut. La cinquième année Tching-kouan (631), ils revinrent et offrirent des lions, d'autres animaux, des pêcheurs d'or et d'argent.

Au temps de Kao-tsong, et dans les années Young-hoeï (650-655), ce pays fut érigé en gouvernement général de Khang-kiu, et le roi fut créé gouverneur. ^{p.231} Au commencement des années Khaï-youan (vers 713), ils payèrent un tribut en serrures, cuirasses, coffres de cristal, vases d'agate, œufs d'autruche, etc. Le fils du roi avait eu à combattre les Ta-chi (Arabes) et n'avait pu en triompher. Il venait solliciter des troupes ; mais l'empereur refusa cette demande. Longtemps après, ce prince, nommé Thou ko, fut fait roi de Thsao (Osrushnah), et Me-tchoue eut le titre de roi de Mi (Meïmarg).

Le pays de An (des Asi), aussi nommé Pouho ou Pou-ho ² (Boukhara), est celui qu'on nommait Nieou-mi au temps des premiers 'Weï. Du côté du nord-est, il est à cent li du An oriental ; et du côté du sud-ouest, à la même distance de Pi. Il est borné à l'ouest par le cours du fleuve Ou-hiu (Oxus). La capitale est la ville d'A-lan-mi. C'est un petit état du Khang-kiu, et l'ancien pays du roi de Ki. On y compte quarante grandes villes et un millier de hameaux. Les soldats les plus courageux sont appelés *Tche-kieï* ³. *Tche-kieï*, en langue du royaume du milieu, signifie guerrier. Au temps des années Wou-te (618-626), ils envoyèrent une ambassade et un tribut. Dans les années Tching-kouan (627-649), ils offrirent des raretés de leur pays. Taï-tsong reçut très bien les ambassadeurs ; ceux-ci dirent que la soumission des Turcs occidentaux (à la Chine), rendait praticable la route pour les caravanes, et que tous les Barbares en étaient très satisfaits. Leur ^{p.232} roi Ko-ling-kia offrit encore en tribut des chevaux de race, et il assura que sa famille régnait depuis vingt-deux générations. Cette même année des envoyés du royaume des An (Asi) orientaux étant aussi venus payer le tribut, dirent que la famille Ting régnait chez eux depuis dix générations.

¹ Ce passage paraît altéré.

² Ce mot s'écrit de deux manières en chinois, mais la transcription en lettres européennes ne permet pas de conserver cette distinction.

³ Ou To-kieï.

Le pays des An (Asi) orientaux, aussi nommé le petit royaume, et encore Ho-chi (Kesh), est au nord de la rivière Na-mi ; vers l'est, il est éloigné du fleuve de plus de deux cents li ; au sud-ouest, il est à quatre cents li du pays des Grands An (Asi). La capitale est la ville de Ho-han ¹, qu'on nomme aussi Yo-kin. On compte en ce pays vingt grandes villes et cent petits hameaux. Pendant les années Hian-khing (656-660), la ville des Alan fut érigée en chef-lieu de l'arrondissement des Asi, et le roi Chao-wou-cha eut le titre de juge. Yo-kin fut érigé en arrondissement de Moulan, et le roi Chao-wou-pi-si fut pareillement fait juge.

La quatorzième année Khai-youan (726), le roi envoya payer le tribut, et on reçut de lui des chevaux et des panthères. Huit ans après (en 734), on offrit deux onagres de Perse, un ying-kieou ² brodé du pays des Romains, du parfum appelé yo-kin, du *miel de pierre*, et d'autres objets. La reine Kho-tun fit pareillement présenter deux grands tapis brodés, et on demanda un manteau, une ceinture, une cuirasse et une lance, ainsi p.233 que des vêtements de femme pour l'usage de la Khotun (reine).

Mi (Meïmarg)

Le pays de Mi ou Mi-mo (Meïmarg) est situé à l'ouest de la rivière Na-mi, dans l'ancien Khang-kiu (Sogdiane). Il n'a pas de roi, mais un prince de la famille de Chao-wou, issu des rois de Khang (Samarkand), et dont le titre est Pi-tchoue. La ville a deux li en carré, et il y a quelques centaines de soldats. On compte cinq cents li vers le nord-ouest jusqu'au royaume de Sou-touï-cha-na (Osrushnah), deux cents li au sud-ouest jusqu'à celui de Sse, et six mille six cents li à l'est, jusqu'à Koua-tcheou. Les habitants ont payé le tribut en raretés de leur pays dans les années Ta-nieï de la dynastie des Souï ³.

Ou-na-'o

¹ Une correction très simple permet de lire en cet endroit *ho-chi* comme ci-dessus, et ce nom fait aisément reconnaître la ville de Kesh.

² Ce mot, qui manque dans les dictionnaires, doit désigner une sorte de tapis.

³ Cf. les [*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VIII, p. 95.](#)

Le royaume de Ou-na-'o est à l'ouest du fleuve Ou-hiu (Oxus), dans l'ancien pays des Asi. Le roi est de la famille Chao-wou, issu, comme les précédents, de la race royale des pays de Khang, et portant le titre de Fo-chi (mangeur de Bouddha). La ville capitale de cet état a deux li en carré ; les troupes qu'il entretient sont de plusieurs centaines d'hommes. On compte vers le nord-est, jusqu'au royaume des An (Asi), quatre ^{p.234} cents li ; au sud-ouest, jusqu'à celui de Mou, deux cents li et davantage. À l'orient, jusqu'à Koua-tcheou, sept mille cinq cents li. Dans les années Ta-nieï de la dynastie des Soui, il en est venu une ambassade avec un tribut consistant en marchandises du pays.

Mou (Merou)

La capitale du pays de Mou est à l'ouest du fleuve Ou-hiu (Oxus). C'est encore une partie de la contrée anciennement habitée par les Asi. Il est voisin de celui de Ou-na-'o. Le roi est de la famille Chao-wou, issu comme les autres de la famille des princes de la Sogdiane, et revêtu du titre de A-lan-mi. Sa capitale a trois li en carré, et il a deux mille hommes de troupes. On compte cinq cents li au nord-est jusqu'au pays des Asi, et deux cents li à l'orient jusqu'à celui de Ou-na-'o. Vers l'occident, il y a plus de quatre mille li jusqu'au royaume de Perse, et vers l'orient sept mille li jusqu'à Koua-tcheou. Le tribut en est venu à la même époque que les précédents.

Tsao (Osrushnah)

Le royaume de Tsao a été connu du temps de la dynastie des Souï (à la fin du sixième siècle). C'est une ancienne ville dépendante du Khang-kiu, qui n'a pas de prince particulier, mais que le roi de Khang-kiu donna à gouverner à son fils Niao-kian. Ce prince a mille hommes sous son commandement.

^{p.235} C'est dans ce royaume que se trouve le dieu Te-si, adoré par tous les habitants des royaumes voisins jusqu'à la mer occidentale. Ce dieu est figuré par une statue d'or de Pho-lo kouo (Balkh ?), haute de

quinze pieds ¹, très bien proportionnée du haut en bas. Chaque lune on lui immole cinq chameaux, dix chevaux, et cent moutons ; plusieurs milliers de personnes vivent habituellement de la chair de ces victimes sans jamais l'épuiser.

On compte au sud-est cent li jusqu'au royaume de Khang (Samarkand) ; à l'ouest, cent cinquante li jusqu'à celui de Ho, à l'est six mille six cents li jusqu'à Koua-tcheou. Ils envoyèrent payer le tribut dans les années Ta-nieï de la dynastie des Souï.

La partie orientale du pays de Tsao se nomme aussi Tou-sou-cha-na, Sou-touï-cha-na, Kieï-pou-tsiu-na, Sou-tou-chi-na, ce qui fait quatre noms différents. Elle est au nord du mont Po-si, où sont des retranchements et des fossés creusés par un général du temps des Han ². Elle est à deux cents li vers le nord-est de Tchen-thi, et à quatre cents li de Chi (Schasch) vers le nord, de Khang (Samarkand) vers l'ouest, de Ning-youan (Fargana) vers l'est. Il y a au midi cinq cents li jusqu'au Tokharestan. On y voit la ville de Ye-tcha, qui est gardée par un commandant. On sacrifie deux fois par an, en se tenant debout vis-à-vis d'une caverne d'où il sort de la fumée ; le premier qui la touche est frappé de mort.

p.236 Dans les années Wou-te (618-626), ils envoyèrent une ambassade conjointement avec celle de Khang (Samarkand). L'envoyé tint le langage suivant :

— Ou m'estime brave dans mon pays, et comme on y a appris les exploits divins du roi de Thsin (Chine), on a voulu que je vinsse servir sous vos drapeaux.

L'empereur fut très flatté de cette déclaration.

Le Tsao occidental a été connu du temps des Souï. Au midi il touche à Sse-ki-po-lan. La capitale est la ville de Se-ti-hen. Au nord-est, dans la ville de Youeï-iu-ti ³, il y a un temple du dieu Te-si où les gens du

¹ Quatre mètres cinq cent soixante-quinze millimètres.

² Voyez ci-dessus, page 226.

³ Je soupçonne plusieurs des noms contenus dans ce paragraphe d'avoir été altérés

pays vont offrir des sacrifices. On y voit un vase fait d'or et de coquilles qu'ils prétendent leur avoir été donné par l'empereur (de la Chine) au temps de la dynastie des Han. Ils vinrent à la cour dans les années Wou-te (618-626). La première année Thian-pao (742) leur roi Ko-lo-pou-lo envoya en tribut des marchandises de ce pays. Un décret lui accorda le titre de roi de Hoaï-te (qui a la vertu dans le cœur). Il fit représenter que ses ancêtres et son père ayant toujours été attachés au Khan céleste (à l'empereur de la Chine), il désirait vivre en bonne intelligence avec les Chinois, et seconder le fils du ciel dans ses expéditions. La onzième année (752), le roi du Tsao oriental et celui des Asi demandèrent que l'on attaquât les Ta-chi à robe noire (les Arabes Abbassides) ; p.237 Hiouan-tsoung accueillit favorablement les envoyés, mais il leur refusa leur demande.

Il y a à l'est du Tsao d'occident et au nord de Samarkand une division du pays de Tsao qu'on nomme moyenne. Le roi fait sa résidence dans la ville de Kia-ti-tchin. Les habitants sont grands de taille et très belliqueux.

Ho

Ce pays est au midi de la rivière Na-mi, à plusieurs li ; il faisait aussi partie de l'ancien Khang kiu. Le roi, de la famille Chao-wou, est parent du roi de Khang-kiu. Sur le mur septentrional d'un pavillon qui est dans la ville royale, on voit les portraits des empereurs de la Chine ; sur le mur occidental, sont ceux des rois des États qui font partie du Fou-lin (l'empire romain), et enfin, sur le mur oriental, on a peint ceux des princes turcs et brahmanes. Le roi a mille hommes de troupes. Les mœurs des habitants sont les mêmes que celles de Khang. À l'orient, jusqu'à Tsao (Osrushnah), on compte cent cinquante li ; à l'occident, jusqu'au pays des petits Asi, il y a trois cents li, et une distance de six mille sept cent cinquante li sépare ce pays de Koua-tcheou.

dans l'édition du *Wen-hian-thoung-khao* que j'ai sous les yeux.

Ils ont envoyé payer le tribut sous les Souï, dans les années Ta-nieï (605-616). La quinzième année Tching-Kouan (641), leurs ambassadeurs vinrent à la cour, et au temps des années Young-hoei (650-655), ils firent dire qu'ayant appris l'intention où était l'empereur d'envoyer une expédition dans l'occident, ils ^{p.238} offraient de fournir des provisions à l'armée ; leur pays fut immédiatement érigé en arrondissement de Koueï-chouang (Kouschan), et le roi eut le titre de juge.

Sse

Le pays de Sse est à dix li au midi de la rivière Tou-mou ; il a fait aussi partie de l'ancien Khang-kiu. Le roi est de la famille de Chao-wou, et parent de celui de Samarkand. Il a plus de mille soldats. Les coutumes de cet état sont pareilles à celles de Khang, dont il est éloigné, au nord, de deux cent trente li. Du côté du midi, il est à cinq cents li du Tokharestan. À l'ouest, il est à deux cents li de Na-se-po (Nakhscheb) ; au nord-est, il est à deux cents li de Mi (Meïmarg). On compte six cents li depuis Koua-tcheou.

Ces peuples ont payé le tribut dans les années Ta-nieï de la dynastie des Souï. Par la suite leur puissance s'accrut, et la ville de Tchhouang-ki-ssé devint la capitale de plusieurs milliers de li de pays, et eut jusqu'à vingt mille familles. C'est là qu'est la porte de fer ; les montagnes à droite et à gauche sont inaccessibles. Les rochers sont de couleur de fer, et ce défilé sert de limite à deux royaumes. On le ferme effectivement avec des portes de métal.

Il y a dans la ville des temples dédiés aux esprits : on leur sacrifie toujours mille moutons à la fois. La seizième année Tching-kouan (642), il vint de ce pays un nouveau tribut. Au temps des années Hian-khing (656-660), on l'érigea en arrondissement de ^{p.239} Khiu-cha, et le roi eut le titre de juge. La quinzième année Khaï-youan (727), on amena de cet état une danseuse qui fut offerte comme tribut. Depuis ce temps, les chefs qui y commandent vinrent de temps en temps à la cour. Dans les années Thian-pao (742-755), un décret changea le nom du pays en celui de *Lai'-wei-koue (Royaume de la majesté qui s'avance)*.

An-thsai (Asii, Asiani)

Les An-thsaï ont été connus du temps des Han. Ils confinent à l'ouest à l'empire romain, et du côté du sud-est, à deux mille li, à la Sogdiane. On compte huit mille li depuis Yang-kouan. Ils ont au moins cent mille bons archers ; leurs habitudes ressemblent à celles des Sogdiens, dont ils dépendent ; le climat est tempéré. Leur pays touche à de grands lacs ou marécages qui n'ont pas de bords ni de limites. On y voit beaucoup d'arbres à cire, de pins et de Pe-thsao. Ils mènent une vie nomade à la suite de leurs troupeaux, et s'étendent jusqu'aux rivages de la mer du nord.

Au temps de la deuxième dynastie des Han, ils changèrent leur nom en celui d'A-lan-na (Alains).

Du temps des seconds Wei, ils s'appelèrent The-sou et aussi Wen-na-cha.

L'histoire des seconds Han rapporte que le roi de ces peuples avait été tué par les Hioung-nou, qui s'étaient emparés de leur pays. Sous Wen-tching-ti (452-465), ils commencèrent à envoyer payer le ^{p.240} tribut par des ambassadeurs. La famille de leur roi Hou-eul comptait déjà trois générations.

Les marchands de cette nation venaient précédemment en grand nombre dans le pays de Liang, où ils faisaient un commerce avantageux. Le prince de Wei s'étant emparé de Kou-tsang, ils furent tous faits captifs. Le roi des The-sou envoya payer la rançon des marchands, mais ils ne vinrent plus payer le tribut. La quatrième année, Pao-ting de la dynastie des seconds Tcheou (564), ils vinrent offrir un tribut composé de marchandises de leur pays.

Ye-tha (Gètes)

Les Ye-tha sont de la race des grands Youeï-chi (Massagètes) ; d'autres les disent descendus d'une tribu Kao-tchhe ¹. Ils sont

¹ Les Kao-tchhe appartiennent à la race turque.

originaires des pays qui sont au nord de la Grande muraille ; et s'avancant au midi, en partant des monts d'Or (Altaï), jusqu'à l'occident de Khotan, ils sont venus habiter à plus de deux cents li au midi de la rivière Ou-hiu (Oxus), à une distance de dix mille cent li de Tchang-'an (Si-'an-fou dans le Chen-si). Leur roi faisait sa résidence dans la ville de Pa-ti-yan, ce qui veut dire *demeure royale*. Cette ville avait plus de dix li en carré. On y voyait beaucoup de temples et de tours, tous ornés d'or. Les mœurs des habitants ressemblent en général à celles des Turcs. La coutume est que les frères épousent en commun une même p.²⁴¹ femme. Si un mari n'a pas de frères, sa femme porte sur sa tête un bonnet qui n'a qu'une seule corne ; s'il a des frères, le bonnet s'accroît en proportion de leur nombre. Leurs habits sont attachés avec des rubans ; ils se rasent la tête. Leur langue n'est pas la même que celle des Jouan-jouan, des Kao-tchhe et des autres barbares ; ils peuvent être au nombre d'environ cent mille. Ils n'ont pas de villes, mais ils suivent le cours des eaux pour trouver des pâturages, et se font des maisons de feutre. L'été, ils se transportent dans des pays où l'air est frais, et l'hiver, en des régions plus tempérées. Ils ont plusieurs femmes qui habitent séparément à des distances de cent, deux cent, et quelquefois trois cents li. Le roi change aussi de demeure, et chaque mois il en adopte une nouvelle ; dans le temps des froids, et à la troisième lune, il n'émigre pas. La succession n'appartient pas au fils du roi ; celui qui est capable de régner, parmi les enfants ou les frères cadets (du défunt ¹), la recueille à sa mort.

Il n'y a pas de chars dans ce pays, mais des chariots fermés, et l'on se sert beaucoup de chameaux et de chevaux. Les supplices sont extrêmement sévères : un voleur, quelle que soit la quantité des objets qu'il ait dérobés, est coupé en deux par la moitié du corps ; les dettes se paient au décuple. À la mort d'un homme, si la famille est riche, on entasse des pierres pour recouvrir son corps ; si elle est pauvre, on se

¹ On doit peut-être traduire : *Celui des jeunes gens qui est capable de régner recueille la succession du roi défunt.*

borne à creuser une fosse pour l'enterrer ; avec le ^{p.242} corps on dépose toutes sortes d'objets dans la tombe.

Ces peuples sont cruels, vaillants, belliqueux ; les régions de l'occident, le Khang-kiu (la Sogdiane), Khotan, Cha-le ¹, les Asi, et plus de trente autres petits royaumes, se trouvèrent placés dans leur dépendance, et ils formèrent un empire puissant qui s'unit par des mariages avec les Jouan-jouan. Après les années Taï'an de la dynastie des Seconds-Wei (460), ils envoyèrent un tribut à la cour. Vers la fin des années Tching-kouang (527), ils vinrent offrir un lion ; mais ils furent retenus à Kao-phing pour l'affaire de Wan-sse-tcheou-nou, et ne purent être conduits à la capitale que quand cette affaire fut apaisée. Depuis les années Young-hi (532), les tributs et les ambassades furent interrompus.

Dans les années Hi-phing (516-517), Ming-ti avait envoyé Ying-tchang tseu, Thoug-soung, Yun, surnommé le Samanéen, Fa-li et d'autres, dans les contrées occidentales, pour y prendre des informations sur les livres de Fo. Il y avait alors un Samanéen nommé Tsouï-seng, qui était allé avec eux ; il revint dans les années Tching-kouang (520-527). Il serait difficile de noter tous les détails de sa route et les distances qu'il parcourut dans les royaumes divers qu'il eut à traverser : on s'est borné à en présenter le résumé.

La douzième année Taï-toung, les Ye-tha envoyèrent en tribut des marchandises de leur pays ; la ^{p.243} deuxième année de Feï-ti, et la deuxième du règne de Ming-ti de la dynastie des Tcheou (559), ils firent de nouveau parvenir des présents. Les Turcs les battirent, et leurs tribus se dispersèrent, ce qui interrompit les tributs qu'ils payaient. Au milieu des années Ta-nieï (605-616), ils revinrent à la cour avec des marchandises qu'ils offrirent ; leur pays était à quinze cents li du royaume de Tsao (Osrushnah), et on comptait à l'orient six mille cinq cents li pour venir jusqu'à Noua-tcheou.

On décrit un peu plus loin, sous le nom de Yi-ta, une autre tribu de Gètes qui habitait au sud et à deux cents li de la rivière Ou-hiu (Oxus) ;

¹ Vraisemblablement *Sou-le*, qu'on croit être Khaschgar.

c'était une branche des grands Youeï-chi (Massagètes), qui avait cinquante ou soixante mille soldats, et qui passait pour très belliqueuse. Des troubles qui eurent lieu anciennement chez les Gètes, donnèrent aux Turcs une grande influence sur ces peuples. Leurs mœurs ressemblent à celles des habitants du Tokharestan. Ce qu'on dit de la distance qui sépare leur pays de celui d'Osrushnah et de Koua-tcheou, ainsi que du tribut qu'ils ont payé dans le cours des années Ta-nieï, correspond exactement avec ce qu'on vient de lire au sujet des Ye-tha. Il y a un auteur qui prétend que ce nom de Ye-tha était primitivement celui de la famille royale du pays de Hoa, dont les habitants furent connus avant l'an 144 de J.-C., et avaient assujetti tous les royaumes voisins, la Perse, Hieï-pan. la Cophène, Koueï-tseu, Sou-le, Kou-me, Khotan, etc. Le nom de Ye-tha serait ensuite devenu par corruption celui ^{p.244} du peuple lui-même, et aurait aussi formé le nom de Yi-ta, qui n'en est évidemment qu'une altération. D'autres écrivains, dont Ma-touan-lin cite les passages en note, veulent que les Yi-ta soient issus des Ouï-gours, ou des Kao-tchhe, ce qui revient également à leur donner une origine turque ; mais Weï-tsi, qui paraît mieux instruit, dit qu'il a demandé lui-même à des gens de cette nation comment ils s'appelaient, et qu'ils se sont nommés Yi-thian. Il rappelle les guerres que les Chinois firent dans la Sogdiane sous les Han, et dit que les Yi-thian recueillirent les débris des peuples qu'ils mirent en fuite. Les Yi-thian, ajoute-t-il, pourraient donc être d'origine sogdienne. Mais dans les traditions qui ont rapport à des peuples si éloignés, dont les langues nous sont étrangères, et après un laps d'années qui augmente encore la confusion, on ne saurait parvenir à démêler la véritable origine des noms ; on se contente de rassembler ce qu'on trouve de relatif aux mœurs et aux productions, dans les écrits des auteurs qui nous ont précédés ¹.

Thou-ho-lo (Tokharestan)

¹ À en juger par ce passage et par d'autres qu'on a déjà vus, le Si-fan-ki, d'où ces considérations sont tirées, doit être un livre infiniment curieux et qu'il serait important de lire en entier.

Les habitants du Thou-ho-lo, aussi nommés Thou-he-lo, et au temps de la dynastie des 'Weï Thou-hou-lo, ont eu des relations avec la Chine sous la dynastie des Souï. Ils habitent à cinq cents li à l'ouest des ^{p.245} montagnes Bleues, au midi du fleuve Ou-hiu (Oxus), qui est la rivière Weï, et ils y sont mêlés avec les Yi-ta (Gètes). Ils ont cent mille soldats, et sont tous adonnés à la guerre. Ils suivent le culte de Fo. Comme il y a chez eux beaucoup plus d'hommes que de femmes, les frères épousent en commun une seule femme, et quand celle-ci a cinq maris, elle porte un bonnet à cinq cornes ; si elle en a dix, son bonnet est surmonté de dix cornes. Quand un homme n'a pas de frères, il s'associe avec d'autres hommes, et c'est alors seulement qu'il peut se marier ; autrement il resterait célibataire jusqu'à la fin de ses jours. Les enfants qui naissent dans ces unions appartiennent à l'aîné des frères. Les habillements et la forme des lettres en usage chez ces peuples ont de l'analogie avec ce qui se voit à Khotan.

Au nord de la ville est le mont Pho-li, et sur le revers méridional de cette montagne on voit un antre dans lequel est un cheval merveilleux. Toutes les fois que des gens du pays font paître leurs cavales au pied de cette montagne, les poulains qu'elles engendrent par suite sont des chevaux de race qui suent le sang. La frontière septentrionale de cette contrée est ce que, du temps de la dynastie des Han, on nommait pays des grands Wan ¹ ; de là vers le midi, jusqu'à Tsao (Osrushnah), il y a dix-sept cents li : on en compte six mille sept cents vers l'orient jusqu'à Koua-tcheou.

^{p.246} Ils envoyèrent un tribut dans le courant des années Ta-nieï (605-616). Au commencement des années Tching-kouan (627), ils étaient dans la dépendance des Turcs occidentaux. Sous Kao-tsong, dans les premières années Young-hoeï (vers 650), ils firent offrir un grand oiseau, haut de sept pieds (2 mètr. 135), de couleur noirâtre, ayant les pieds comme un chameau, et qui, remuant les ailes en courant, pouvait faire par jour jusqu'à trois cents li. Il mangeait du fer : les barbares le nomment oiseau-chameau.

La première année Loung-sou (661), le Tokharestan fut divisé en arrondissements et en districts, ce qui obligea le roi, nommé Youan, à présenter une carte des contrées occidentales, avec une description. Il demanda à cette occasion une division des seize États renfermés entre Khotan à l'est, et la Perse à l'ouest, pour qu'on y érigeât des gouvernements et des arrondissements au nombre de six cents districts, et cent vingt-six chef-lieux de cantonnement. On devait dresser dans le Tokharestan l'inscription destinée à perpétuer le souvenir des vertus du monarque : l'empereur accéda à cette proposition.

Entre les années Khaï-youan et Thian-pao (713-755), les habitants du Tokharestan offrirent plusieurs fois des chevaux, des onagres, des drogues précieuses, deux cents livres de Khan-tho-polo, de l'ambre rouge, du cristal. Leur prince fut enregistré (parmi les vassaux de l'empire) avec le titre de Kou-tou-lou-thun-tha-tou, roi du Tokharestan et des Ye-yi-ta (Gètes). Par la suite, les barbares voisins voulurent ^{p.247} engager les Tibétains à attaquer le Tokharestan. Dans ces circonstances, le Yehou (prince) Chi-li-mang-kia-lo demanda qu'on établît un corps de troupes pour l'aider à repousser cette invasion ; l'empereur envoya une armée qui mit les ennemis en fuite. Au commencement des années Khian-youan (758), ce royaume et neuf autres des régions occidentales, ayant levé des troupes, furent châtiés par les armées impériales ; Sou-tsoung rendit un décret pour établir une garnison dans la Tartarie.

On donne ailleurs ², sous le titre de Thou-hou-lo, une notice très courte qui paraît se rapporter au même pays, et former un double emploi avec celle-ci ; il y est fait mention d'un fleuve situé au midi, et coulant vers l'ouest, lequel se nomme Han-leou. La position de cet autre Tokharestan ne saurait être déduite avec précision des distances indiquées. À l'orient, on trouve le pays de Fan-yang ; à l'occident, celui de Si-wan-kin ; l'espace intermédiaire est de deux

¹ Ou Fargana ; voyez ci-dessus p. 200.

² L. CCCXXXVII, p. 23.

mille li. Au midi est une chaîne de montagnes dont on ignore le nom ; au nord, le royaume de Perse, et l'intervalle compris entre ces deux points est de dix mille *li*. La ville capitale se nomme *Po-thi* ; elle a soixante li de tour. Il y a dans tout cela confusion, incohérence, inexactitude, et il faut s'en tenir, pour le Tokharestan, à la description qui précède.

Po-sse (Perse)

p.248 On a eu des rapports avec la Perse au temps de la seconde dynastie de Wei ¹. Ce pays est à l'ouest de la rivière Tha-ko. La capitale est la ville de Sieou-li, Sou-li ou Sou-lin ; il y a un fleuve qui traverse cette ville en coulant vers le midi. C'est la patrie des Tiao-tchi (Tadjiks), branche particulière de la race des grands Youeï-chi (Massagètes). Le roi Po-sse-ni est le père de cette nation ; ses fils et petits-fils ont perpétué le nom de leur père, qui est devenu celui du royaume. Le nom de la famille royale est Po-sse. On compte dans ce pays plus de cent mille familles. À l'orient est le royaume du milieu, à plus de dix mille li ; du côté de l'ouest, la mer est éloignée de plusieurs centaines de li ; au sud-est, on compte quatre mille li jusqu'au royaume de Mou ; au nord-est, il y en a quatre mille cinq cents jusqu'au pays des Fo-lin (Romains).

Il y a dans ce pays des tours à plusieurs étages, et des temples dédiés à Fo. À l'occident de la ville, à quinze li, sont des monticules de terre formant une enceinte très élevée et qui s'étend très loin : c'est là qu'habitent des oiseaux de proie qui dévorent les moutons ; les habitants souffrent beaucoup de leur rapacité.

Le roi siège sur un trône d'or fait en forme de béliet ; il porte sur sa tête une tiare garnie de fleurs p.249 d'or ; il est vêtu d'un manteau brodé. Des étoffes de soie ornées de perles fines et d'autres choses précieuses, forment le vêtement qu'il porte sur ses épaules. Les hommes rasent leurs cheveux et se coiffent avec des bonnets de peau

¹ À la fin du quatrième siècle.

de mouton blancs ; les surtouts qu'ils mettent sont de toile, et ouverts au-dessous des bras. C'est avec ces tissus qu'on fabrique les vêtements des femmes, les grands surtouts et les parties d'habillement dont elles se couvrent les épaules, et qu'elles accrochent au bras avec des ornements de pierres précieuses de toute couleur.

Le roi régnant fait choix, parmi les princes ses fils, du plus sage, dont il met le nom dans un billet cacheté, lequel est déposé dans le trésor ; aucun des princes ni des grands n'en est informé. À la mort du roi, le billet est ouvert devant eux, et ils en prennent connaissance ; celui dont on trouve le nom inscrit est proclamé roi ; les autres fils s'éloignent, et vont exercer des charges sur les frontières, de sorte que les frères ne se voient plus. Le roi a le titre de *Yi-thso* ; la reine, celui de *Tchi-sou*, et les fils du roi, celui de *Cha-ye*.

Les supplices en usage chez ces peuples consistent, pour les crimes graves, à pendre les coupables ou à les tuer à coups de flèches ; pour les autres, on les retient dans les fers ; et quand un nouveau roi monte sur le trône, il leur accorde une amnistie. Les tributs se paient en monnaie d'argent, conformément à la valeur des terres. Les peuples adorent le grand Dieu, le Dieu du ciel. Dans leurs mariages, ils ne font pas porter leur choix sur la noblesse ou l'humilité de la condition. De tous les barbares, ce sont les plus laids et les plus sales. Quand un homme est mort, communément ils jettent le cadavre dans les montagnes, et le deuil dure un mois. Il y a, dans les villes, des hommes qui vivent séparés des autres hommes, et qui ne s'occupent que du soin des funérailles ; on les appelle *hommes impurs* : quand ils entrent dans une ville ou dans un marché, ils agitent une sonnette pour se faire reconnaître.

La sixième lune est la première de l'année. Le climat est très chaud. On conserve de la glace dans les maisons. Il y a dans cette contrée beaucoup de canaux qui conduisent l'eau pour les irrigations. Les grains, les oiseaux, les quadrupèdes ont en général de l'analogie avec ceux de la Chine : seulement, il n'y a pas de riz (*tao*), ni de millet. Le pays produit de bons chevaux et des chameaux : dans de certaines

maisons, on en possède jusqu'à plusieurs milliers. Il produit aussi des éléphants et des lions, de très bons chiens, et un grand oiseau qui a l'apparence d'un chameau ; il a des ailes et vole, mais il ne saurait s'élever ; il vit d'herbes et de chair, et peut même dévorer des hommes.

Il y a (dans la Perse) des œufs du grand oiseau dont on vient de parler, des perles fines, du cristal, du corail, du verre, de l'agate, du cristal de roche, du se-se, de l'or, de l'argent, du similor, du diamant, du tsian-tsi, du cuivre, de l'étain, de l'acier pour les épées, du cinabre, du vif-argent, des étoffes brodées, ^{p.251} des toiles fines, du feutre, du filet, de la toile hou-na-youeï-ho, des tissus brochés d'or, du maroquin rouge, de l'encens, du yo-kin, sorte de parfum végétal, du storax, du bois verd ¹ et autres substances odoriférantes, du poivre noir ², du poivre, du miel de pierre, du parfum de jujube qui se conserve pendant mille ans, des excroissances végétales, du ko-li-le, du wou-chi-tseu, de la malachite, de l'orpiment ; on y voit aussi la fleur appelée Yeou-po-than ; et la fleur sian, qui est d'un aspect agréable. Il y a dans ce pays des étangs salés.

Les habitants font du côté droit la place d'honneur, et le côté gauche est pour les inférieurs ³. Ils adressent des sacrifices au ciel, à la terre, au soleil, à la lune, à l'eau, au feu. À la guerre, ils montent des éléphants. Un éléphant peut porter cent soldats. Les ingrats sont mis à mort. Les rebelles ont la langue percée avec un fer chaud. Dans les maladies de la peau, la couleur blanche leur paraît d'un bon augure, et le noir un mauvais signe.

Dans les années Chin-koueï de la dynastie des Weï (518-519), ce royaume paya un tribut consistant en marchandises du pays. Les envoyés apportèrent une lettre où il était dit :

¹ L'aucuba du Japon s'appelle *bois-vert* (Thsing-mou) ; mais je pense qu'il doit être question ici d'un produit végétal différent.

² *Fagara Avicennæ*.

³ C'est l'inverse à la Chine.

« Que le *fils du ciel*, souverain du grand empire était né dans le ciel pour régner éternellement sur les contrées de Han, où le ^{p.252} soleil se lève ; que le roi de Perse, qui faisait fleurir la concorde à plusieurs milliers de li de distance, offrait respectueusement ses hommages à S. M. Impériale. »

On reçut avec joie cette déclaration, et depuis cette époque, il vint fréquemment des ambassades du même pays. La deuxième année de Koung-ti (555), le roi fit offrir de nouveaux présents ; et la deuxième année Tchoung-ta-thoung (530) des Liang, la Perse commença à entretenir des relations avec les dynasties établies sur la rive gauche du Kiang, et on vint de ce royaume présenter à l'empereur une dent de Fo.

Au temps de Yang-ti de la dynastie de Souï (615-616), on envoya Li-yo, général de cavalerie, pour ouvrir des communications avec la Perse, et il y eut en conséquence des ambassadeurs qui vinrent à la suite de Li-yo. Vers la fin de la dynastie Souï (617), Ye-hou, khan des Turcs occidentaux, attaqua le royaume de Perse, mais son expédition n'eut pas de succès. La douzième année Tching-kouan de la dynastie des Thang (638), il vint de Perse un tribut, et les envoyés qui l'apportèrent offrirent de plus un serpent (lézard) vivant, ayant la forme d'un rat, et d'une belle couleur verte, long de huit à neuf pouces, et qui pénétrait dans les trous pour y prendre les rats.

Dans la suite, le roi fut obligé de fuir devant ses grands vassaux. Les Ta-chi (Arabes) lui firent aussi la guerre. Il fit partir une ambassade pour exposer sa situation pénible ; mais l'éloignement empêcha l'empereur Kao-tsoung d'envoyer une armée à son ^{p.253} secours. Au commencement des années Loung-sou (661), il fit de nouveau représenter que les Ta-chi (Arabes) avaient envahi son royaume. Ce fut à cette époque que l'empereur fit pénétrer des troupes jusque dans les contrées occidentales, et les partagea en arrondissements et en districts. La ville de Tsi-ling fut érigée en chef-lieu du département de Perse, et le roi eut le titre de gouverneur ; mais il fut bientôt après subjugué par les Arabes. Quoiqu'il ne fût plus maître de son royaume, dans le cours des années Hian-heng (670-673), il se rendit pourtant à

la cour, et il reçut le titre de général de droite. À sa mort, son fils Ni-ni-sse demeura attaché à l'empereur, et la première année Thiao-lou (679), on chargea par un décret Feï-hing-kian de lever des troupes, de protéger le retour de ce prince dans ses États, et d'assurer son rétablissement sur le trône. La longueur du chemin fit que Feï-hing-kian, parvenu à Souï-ye (dans la partie de la Boukharie soumise à la Chine), fut obligé de s'en revenir. Ni-ni-sse reçut l'hospitalité dans le Thou-ho-lo (Tokharestan). Au bout de vingt ans, les tribus de son royaume s'étant de plus en plus dispersées, lui-même revint à la cour au commencement des années King-loung (707). Il y obtint le titre de général de première classe, et mourut de maladie.

La partie occidentale de ses États s'était seule maintenue indépendante. Il en vint, dans le cours des années Khaï-youan et Thian-pao (713-755), dix ambassades qui apportèrent un lit d'agate, de la toile d'asbeste, des nattes pour la danse. Au ^{p.254} commencement des années Khian-youan (758), des gens de ce pays se joignirent aux Arabes pour attaquer Canton : ils brûlèrent les magasins, les greniers et les hôtelleries, puis ils s'enfuirent par mer. Ils revinrent offrir un tribut au temps des années Ta-li (766).

Il y a encore un autre royaume nommé Tho-pa-sse-tan ou Tho-pa-satan (Tabarestan), qui est entouré de montagnes de trois côtés, et qui, du côté du nord, touche à une petite mer. Le prince réside dans la ville de Pho-li, et possède la charge héréditaire de généralissime de Perse, pour la partie orientale. À la destruction du royaume de Perse, il ne put être soumis par les Arabes. La cinquième année Thian-pao (746), le roi Hou-lou-han fit parvenir une ambassade à la cour, et reçut, en conséquence, le titre de roi de Koueï-sin (soumission à la fidélité). Huit ans après, son propre fils Hoeï-lo vint lui-même en ambassade, et il fut honoré du titre d'officier-général surnuméraire, gratifié du manteau de pourpre et du poisson d'or. Pendant qu'il était retenu dans la capitale, les Arabes à robes noires (Abbassides) subjuguèrent ses États.

Après les années Tching-kouan ¹, de petits rois dont les États étaient très éloignés, envoyèrent des ambassades et des tributs ; mais comme on n'a pas tenu une note exacte des circonstances qui leur étaient relatives, on se borne à placer ici quelques indications à ce sujet.

p.255 Ho-thseu-mi est un pays qui touche à la Perse ; des envoyés en sont venus la dix-huitième année Tching-kouan (644) dans la compagnie de ceux de Mo-lo-youeï. La vingt et unième année, le roi Kian-tha offrit une plante à cinq feuilles, à fleurs rouges et à lanières violettes, qui croît dans le pays de Fo.

La première année Loung-sou (661), le roi de To-fou, nommé Nan-pho-sieou-kiang yi-choue, envoya des ambassadeurs à la cour.

La première année Thsoug-tchang (663), il vint une ambassade du roi Mo-tho-thi ; la cinquième année Khai-youan (717), il y en eut une du roi de Si-ho-sa-pan, nommé An-cha.

La septième année (719), Na-se-yin, roi de Ho-pi-chi, et Lo-mo, prince du Tokharestan, envoyèrent en tribut des lions et des perroquets de toute couleur.

Ceux qui offrirent le tribut dans les années Thian-pao (742-755), sont les peuples de Kiu-lan-na, Che-mo, 'Weï-youan ², Sou-ki-li-fa-wo-lan, Sou-li-si-tan (Souristan), Kian-tching, la nouvelle ville, et Kiu-'weï, en tout huit royaumes. Celui de Kiu-'weï s'appelle aussi Chang-mi. Il a pour capitale la ville de A-che-iu-sse-to, qui est dans les grandes montagnes de neige (Himalaya), au nord du fleuve Pho-liu (Pourout). Ce pays est froid ; on y voit toutes sortes de grains, du raisin et des grenades. Les habitants passent l'hiver p.256 dans des cavernes ; ils ont constamment secondé les petits Pho-liu ³ dans leur soumission à la Chine.

¹ Au milieu du septième siècle.

² 'Weï-youan est un nom chinois qui signifie que le peuple dont il s'agit est *éloigné de la majesté* de l'empereur. Il ne faut pas y chercher, comme dans les autres, la transcription d'un nom étranger.

³ Division de la nation des Pourouts.

Le royaume de la nouvelle ville est au nord-est de Chi (Schasch), à plus de cent li. On y trouve la ville de Nou-che-kieï, aussi nommée la nouvelle ville, ou le petit royaume de Chi (Schasch). Elle a, par la suite, été conquise par les Karlouks.

Yang-pao-theou (Lapons) ¹

Les pygmées, nains, ou têtes en vessie de mouton, sont cités dans le Tchou-chou comme ayant payé le tribut la vingt-neuvième année du règne de Yao ². Le roman historique intitulé *San koue tchi*, dit que le pays que ce peuple habite est situé au nord-ouest de la Sogdiane, à une très grande distance de celui des An-thsaï. La tradition rappelait que des marchands sogdiens s'étant égarés, y étaient allés après une route de dix mille li. Tou-chi, dans son *Thoung-tian*, dit qu'au temps des 'Weï ce peuple était très nombreux ; les hommes et les femmes ont trois pieds de haut. Une histoire des Turks rapporte qu'au nord du pays des Turks, à la distance d'un mois de la marche d'un cheval, il y a des nains dont le plus grand n'a pas plus de trois pieds, et dont quelques-uns n'ont que deux pieds. Ils ont sur la tête des cheveux courts qui ^{p.257} ressemblent à la vessie d'un mouton, d'où vient le nom que les Turcs leur donnent.

Les Chinois, à l'occasion de ces peuples, citent la fable des combats des grues avec les pygmées qui habitent, disent-ils, au midi de l'empire romain.

@

¹ *Piao-yi-tian*, liv. XLV.

² 2336 avant J.-C.

VI

Sur les Chinois qui sont venus en France

@

p.258 On a publié en 1822 une brochure in-4 sous ce titre : *Historique de l'instruction du Chinois qui a été présenté au Roi, le 8 octobre 1821, par Mme Celliez* ¹. Il eût suffi peut-être d'une simple annonce pour cet opuscule : il ne se recommande à l'attention du public, ni par son étendue, ni par son contenu, ni par sa forme. Une institutrice de Paris s'est trouvée chargée d'enseigner le français à un Chinois. Elle assure qu'elle s'est acquittée de cette tâche avec beaucoup de zèle et fort peu de succès. Elle nous apprend, par des détails minutieux, qu'elle s'est donné bien des peines, et plus assurément que cela n'était nécessaire, et elle donne à entendre qu'elle n'en a pas été convenablement dédommée. Tout cela est assez indifférent aux lecteurs. Mais cette brochure peut toutefois être, sinon le sujet, du moins l'occasion de quelques remarques intéressantes. L'auteur prétend que son disciple, ou plutôt son héros, aurait pu devenir *un homme précieux pour la France, et unique dans l'univers* ; que l'entreprise de lui enseigner le français pouvait avoir *des conséquences du plus haut intérêt pour* p.259 *la science comme pour la philosophie*. Si ces assertions, et plusieurs autres qu'expliquent la qualité de l'auteur, et son intérêt d'institutrice, étaient répétées ailleurs, quelques personnes pourraient croire qu'on a en effet manqué une occasion importante de recueillir des renseignements précieux sur la Chine, la langue, les arts, les productions de cet empire. Bien des gens supposent qu'un Chinois peut nous apprendre sur tout cela une foule de choses que nous ne savons pas ; les hommes qui cultivent la littérature chinoise ont souvent eu à rectifier cette idée. Que vous seriez heureux, leur dit-on sans cesse, s'il arrivait quelque Chinois à qui vous pussiez demander des explications et des leçons, qu'il vous fût permis de consulter et d'interroger, de faire

¹ Blois, 1822, 20 pages in-4°.

parler et écrire à volonté. Les personnes peu instruites croient qu'une telle occasion offrirait de grands avantages ; leur confiance n'est pas entièrement partagée par ceux qui connaissent la manière d'étudier des Orientaux, leur génie, et en particulier la tournure d'esprit de ceux qu'on peut naturellement s'attendre à voir venir en Europe.

De tous les Chinois que le hasard ou des circonstances singulières ont conduits en Occident, le plus instruit, et celui dont on a tiré le plus de lumières, est celui que le père Couplet y amena en 1687. C'était un natif de Nanking, âgé de trente ans, et nommé Michel Chin-fo-tsong. C'est de lui, et à son passage à Oxford, que le célèbre Th. Hyde a tiré les notes sur les jeux des Chinois, sur leurs poids et leurs mesures, et sur quelques autres objets intéressants qu'il a fait ^{p.260} connaître dans ses dissertations. Trente ans après on vit venir en Europe un autre Chinois nommé Hoang, et surnommé Arcadius. Il était né à Hing-hoa, dans la province de Fou-kian, le 15 novembre 1679, d'une famille de Chinois convertis ; il fut amené en France par l'évêque de Rosalie : il demeura quelque temps au séminaire des missions étrangères, et finit par se marier à Paris ¹. On l'attacha à la Bibliothèque du Roi pour y interpréter les livres chinois que les missionnaires y avaient déposés. Son séjour fut ce qui donna à Fréret, à Fourmont, et à d'autres savants, l'idée d'étudier le Chinois ; mais il ne leur fut pour cet objet que d'un bien faible secours. Il mourut au bout de quelque temps (le 1^{er} octobre 1716), et laissa pour

¹ La note suivante, relative à Arcadius Hoang, a été trouvée dans les papiers de Fourmont, écrite de la main de ce savant :

A. Hoange était de la province de Fo-Hien. Voici sa généalogie telle qu'il nous l'a laissée lui-même.

Paul Hoange, du mont de l'Aigle, fils de Kian-khin (Kiam-kim) Hoange, assistant impérial des provinces de Nâne-kin (Nân-kim) et de Chan-ton (An-tùm), et seigneur du mont de l'Aigle, naquit dans la ville de Hin-houa (Him-hoa), dans la province de Fo-kién (Fo-kién), le 12 février 1638 ; fut baptisé par le révérend père jésuite Antoine de Govea, Portugais, et fut marié en 1670 avec mademoiselle Apollonie la Saule, nommée en langue du pays Léou-sien-yâm (Leù-sièn-yam), fille de M. Yâm, surnommé Lou-ouue (Lû-ve), seigneur docteur de Leôu-sièn (Leû-sièn) et gouverneur de la ville de Couan-sine (Quàm-sin), dans la province de Kiam-si.

Arcade *Hoange*, interprète du roi de France, fils de Paul Hoange, est né dans la même ville de Hin-Houa, le 15 novembre 1679, et a été baptisé le 21 novembre de la même année, par le révérend père jacobin Arcade de... Espagnol de nation. Comme de son mariage il avait eu une petite fille qui est encore vivante, il avait ajouté (à sa généalogie) Marie-Claude Hoange, du mont de l'Aigle, fille de monsieur Hoange, interprète du roi, etc. ; elle est née le 4 mars 1715.

Hoange est mort le 1^{er} octobre 1716.

p.261 tous matériaux quatre ou cinq petits dialogues, trois ou quatre modèles de lettres, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* en chinois, le commencement de la traduction d'un petit roman ; et divers fragments de vocabulaires. Michel et Arcadius étaient lettrés : ils vinrent en Europe dans un temps où la curiosité pour la Chine y était au plus haut degré, parce qu'on manquait des moyens de la satisfaire. Les hommes les plus habiles se firent leurs disciples, et cherchèrent à tirer d'eux toutes les connaissances possibles. Leurs efforts ne furent pas couronnés d'un grand succès. Ce qu'on apprit d'eux se réduisit à bien peu de chose. Il n'y a pas un élève du collège royal qui ne soit en état, au bout de six mois d'étude, d'en extraire cent fois plus des ouvrages chinois.

Trois Chinois qui sont venus à Paris depuis la révolution ne sauraient être mis en comparaison avec les deux premiers dont on vient de parler. Tous trois étaient des hommes illettrés, en ce sens qu'aucun d'eux n'avait obtenu même ce premier degré que les missionnaires désignent par le nom de bachelier. Tous trois pourtant avaient appris à écrire, et savaient quelques centaines de caractères. Mais une personne un peu au courant de ces études trouvait bientôt le terme de leur érudition. Tchoung-ya-san, ou Asam, jeune marchand de la ville de Nanking, qui fut pris sur un vaisseau anglais en 1800 et conduit comme prisonnier de guerre à Paris, où il fut accueilli avec une curiosité puérile, a laissé quelques papiers qu'on nous a montrés. C'est lui qui, confondant deux caractères qui se p.262 prononcent également *thang*, prenait le mot de *sucré* pour le nom de la Chine, et justifiait cette méprise en assurant que son pays était *le plus doux* de l'univers. Tchang-ya-kin, ou, comme il prononçait lui-même son nom, Agan, surnommé Tchao-fou, qu'un négociant français avait pris à son service à Canton, et qui vint à Paris à la suite de ce négociant, en 1819, était un jeune homme de 17 ans, de basse condition, parlant le patois de Canton, mais doué de quelque intelligence, et jaloux de passer pour instruit. Enfin, Kiang-hiao, ou comme l'appelle M^{me} Celliez, M. Kangao, surnommé Khe-yeou, le même qui a été amené en France par M. le capitaine Philibert, et dont on voulait faire le directeur d'une plantation

de thé à Cayenne, était, non pas *un Chinois de distinction*, comme le dit cette dame, mais un jeune homme appartenant à l'une de ces familles d'Émouy qui font le commerce à Manille. Quoiqu'il eût étudié, et qu'il sût même écrire, il ne parlait pas la langue mandarinique, et il ne savait que le patois de son pays. Il avait autrefois appris par cœur les livres de Confucius, et toutefois il ne savait pas faire usage du dictionnaire chinois de l'empereur *Kiang-hi*. Cela est d'autant moins étonnant, qu'étant sorti de la Chine à l'âge de quinze ans, il avait passé les douze années suivantes à Luçon ¹. Attendre des renseignements historiques p.263 ou littéraires d'un homme de cette espèce, c'est comme si à la Chine on voulait tirer quelques lumières sur l'histoire de France, ou la littérature grecque ou latine, de quelque Bas-Breton que le hasard aurait conduit à quinze ans à la Martinique ou à la Guadeloupe, pour y diriger une plantation de sucre, et qui ne saurait parler que le langage de Cornouailles. M^{me} Celliez assure que M. *Khan-gao* a *quelques préventions particulières*, et qu'il *soutient que le dictionnaire chinois-français n'est pas exact*. C'est à peu près comme si le Bas-Breton dont nous parlions, s'avisait de juger le *Thesaurus* d'Henri Étienne, ou celui de Forcellini, sur ce qu'on n'y reconnaît pas le pur idiome de Quimpercorentin.

Mais qu'on suppose les Chinois qui viennent nous visiter, aussi instruits qu'ils sont en général ignorants, et les objets qu'on peut espérer d'apprendre d'eux n'en seront ni beaucoup plus nombreux, ni plus importants. Il ne faut pas que ce titre de lettré en impose : il y a à la Chine, comme ailleurs, beaucoup de *lettrés* et fort peu de *savants*. Il nous viendrait un lettré, bachelier ou licencié, qu'à peine pourrait-il nous enseigner quelque chose de ce que nous nous soucions de savoir. L'ordre que les lettrés suivent dans leurs études, et le but qu'ils se proposent en s'y livrant, suffisent pour justifier cette assertion. Appliqués pendant toute leur vie à se procurer les connaissances qui

¹ Le projet auquel Kiang-hiao devait concourir ayant avorté, ce jeune homme est retourné dans son pays ; mais on croit qu'il est mort en mer, avant d'arriver aux Philippines. Quelques livres chinois qu'il avait laissés à Paris ont été dispersés, dépareillés, et vendus à des amateurs qui en ont donné des prix exorbitants.

peuvent les conduire aux charges et aux emplois, leurs livres moraux sont l'objet exclusif de leurs travaux. Ils les lisent et les relisent sans cesse ; ils en approfondissent ^{p.264} le sens, ils se mettent en état de les réciter et de les écrire de mémoire ; mais bien peu d'entre eux, à peine un sur dix mille, ont le temps de faire des excursions dans le domaine de l'histoire et de la philosophie ; comme en Europe, on trouvera mille humanistes, pour un homme qui aura les connaissances d'un bénédictin. Ceux des lettrés que des dispositions singulières ou une position favorable, mettent à portée de se livrer à des études plus intéressantes, passent pour la plupart dans les collèges littéraires, et notamment dans le corps des *Han-lin*, ou des académiciens ministres d'État. Or, ce ne sont pas ceux-là qu'on peut s'attendre à voir visiter les *barbares d'Europe*. Et quant aux autres, que voudra-t-on leur demander, et que pourraient-ils nous apprendre ? l'histoire de leur pays ? la plupart d'entre eux la lisent à peine ; les procédés de leurs arts ? ils en dédaignent la connaissance, et la laissent aux gens de métier ; des détails sur les productions naturelles de la Chine ? il n'y a de naturalistes que les médecins, les lettrés ne savent rien au-delà des notions les plus vulgaires dans cette partie. À la vérité ils possèdent à fond *la grande Étude, l'Invariable Milieu, le Livre de l'obéissance filiale*, et les autres ouvrages moraux. Mais, grâce aux travaux des missionnaires et aux commentaires qu'ils nous ont envoyés en original, nous pouvons sur cette matière en savoir, sinon autant que les lettrés, du moins autant que nous avons intérêt d'en savoir. Le reste est utile et même indispensable aux bacheliers et aux licenciés de la Chine ; mais pour nous, qui cherchons ^{p.265} des lumières sur l'antiquité, la géographie, l'histoire des contrées orientales de la Haute-Asie, le sens de quelques phrases obscures des livres classiques, l'interprétation de quelques passages difficiles des ouvrages qui servent de règle à l'administration politique et littéraire de l'empire, sont loin de nous offrir le même intérêt. Qu'il nous vienne un *Han-lin*, et nous le consulterons sur une centaine de points historiques que nous avons notés dans les ouvrages de Sse-ma-thsian, de Lo-pi, de Tou-chi, de Hiu-chin, de Matouan-lin. Mais les Han-lin ne viennent ni à Londres ni à Paris. Ils ne

vont pas même à Canton, comme on s'en aperçoit par certains endroits des livres que de doctes Européens y font imprimer de temps en temps.

Comme les réflexions que nous venons de soumettre à nos lecteurs sont susceptibles de quelques développements ultérieurs, et qu'il est aisé de les étendre aux autres Orientaux que le hasard conduit quelquefois en Europe, nous pourrions y revenir dans une autre occasion.

@

VIII

Sur une compilation relative à la Chine ¹

@

p.283 Si les nombreux ouvrages dont la Chine a été l'occasion et a fourni la matière, et dont la réunion formerait, pour ainsi dire, une bibliothèque, avaient tous été composés dans un but spécial, et qu'on trouvât dans chacun l'éclaircissement ou la discussion d'un point quelconque d'histoire ou de géographie, de littérature ou d'histoire naturelle, d'économie rurale ou domestique, aucun empire au monde ne serait sans doute mieux connu que celui-là, sous les rapports qu'il peut être intéressant d'examiner. Mais on se tromperait beaucoup, si l'on calculait l'étendue de nos connaissances sur cet empire, d'après la multiplicité des matériaux. Beaucoup de voyageurs se sont p.284 copiés les uns les autres ; et tel d'entre eux qui a traversé rapidement une petite partie de l'empire chinois, ne laisse pas, en revenant en Europe, de donner un tableau fort complet des *quinze provinces* de cet empire, et de rendre un très bon compte de ses forces, de sa population, des mœurs et du génie de ses habitants. Les anciennes relations se rajeunissent ainsi de temps en temps ; et les ouvrages de ce genre ne manquent guère d'être favorablement accueillis du public, pourvu qu'ils portent sur le frontispice le nom d'un homme qui a traversé le détroit de la Sonde et navigué dans la mer Jaune.

¹ [De la Chine, ou Description générale de cet empire, rédigée d'après les mémoires de la mission de Pé-kin](#) : ouvrage qui contient la description topographique des quinze provinces de la Chine, celle de la Tartarie, des îles et des divers états tributaires qui en dépendent ; le nombre de ses villes ; le tableau de sa population ; les trois règnes de son histoire naturelle, rassemblés et donnés pour la première fois avec quelque étendue, et l'exposé de toutes les connaissances acquises et parvenues jusqu'ici en Europe, sur le gouvernement, la religion, les lois, les mœurs, les usages, les sciences et les arts des Chinois : troisième édition, revue et considérablement augmentée, avec deux cartes ; par M. l'abbé Grosier. Paris, Pillet, in-8°, t. I et II, 1818 ; t. III, IV, V et VI, 1819 ; t. VII, 1820.

Il ne faut pas confondre avec ces inutiles et fastidieuses compilations les extraits raisonnés qui ont été faits, à diverses époques, par des hommes instruits, et dont l'objet est de rapprocher en un seul corps une foule de documents épars dans plusieurs centaines de volumes rares ou tombés dans l'oubli. Dès le milieu du XVII^e siècle, Kircher, Dapper, Navarette et plusieurs autres avaient ainsi essayé de présenter le résumé des connaissances qu'on avait acquises de leur temps sur la Chine. Duhalde, muni de matériaux plus abondants et plus authentiques, que lui avait procurés une correspondance suivie avec les jésuites de la Chine, publia un travail plus complet et plus approfondi ; et son ouvrage, devenu classique en ce genre, eût dû faire oublier la plupart de ceux qui l'avaient précédé, comme il pourrait, encore à présent, dispenser de recourir à la plupart de ceux qui l'ont suivi. Toutefois, une source abondante de renseignements ^{p.285} nouveaux s'étant ouverte par la publication des dix premiers volumes de la collection des Mémoires de nos missionnaires (1776-1784), et des douze volumes de *l'Histoire générale de la Chine* du père Mailla, M. l'abbé Grosier, qui avait eu part à l'édition de ce dernier ouvrage, jugea qu'il était possible d'augmenter l'utilité du livre du père Duhalde, en y faisant entrer les principaux résultats des recherches plus récentes, et en le réduisant en même temps à ce qui devait être d'un intérêt plus général. Tel fut le motif qui l'engagea à publier sa *Description générale de la Chine* ¹, laquelle parut d'abord en un volume in-4°, propre à servir de suite à l'Histoire du père Mailla ; ensuite en deux volumes in-8°. Cet ouvrage, qui eut plus de succès en France que dans l'étranger ², fut néanmoins traduit en plusieurs langues.

C'est cette même Description que M. l'abbé Grosier a publiée pour la troisième fois il y a huit ans ; mais augmentée des deux tiers, et devenue, pour ainsi dire, un livre absolument neuf. C'est bien toujours la compilation du père Duhalde qui en forme la base ; mais beaucoup de notes nouvelles, tirées principalement des Mémoires des

¹ Paris, 1785, in-4.

² Mensel. *Analect.* in *Bibliot. histor.* t. X, part. 2, p. 255.

missionnaires, sont venues enrichir ce fond primitif, et ont servi à l'auteur à traiter avec une plus juste étendue diverses parties de son travail, qui avaient semblé un peu négligées dans les éditions précédentes. Il avoue qu'il ne s'est pas attaché à extraire les différentes relations qui ont paru à ^{p.286} l'occasion des trois ambassades européennes envoyées à la Chine dans l'espace d'un quart de siècle ¹. « On peut, dit-il, avancer avec confiance que les vingt volumes qu'elles ont produits ne nous ont pas fourni la valeur de quatre pages en connaissances nouvelles sur la Chine. » Nous croyons ce jugement trop sévère de moitié ; mais nous ne pouvons nous empêcher d'appuyer cette réclamation de l'auteur, rendue nécessaire par des prétentions aussi nouvelles que mal fondées, que ce n'est ni aux Anglais, ni aux autres nations de l'Europe, malgré la pompe et la dépense de leurs ambassades, mais aux seuls Français, que sont dues les notions les plus précises et les plus exactes sur l'état de la Chine, ses arts et son histoire. Toutefois on peut regretter que l'auteur n'ait pas, en quelques circonstances, consulté le texte de ces relations, plus récentes que les derniers écrits des missionnaires ; il y eût trouvé sur certains changements survenus depuis le temps de ces derniers, des renseignements qui n'étaient point à dédaigner, et il eût évité par là quelques inexactitudes que nous aurons occasion de relever en analysant rapidement les seize livres dont son ouvrage est composé.

Le discours préliminaire que M. l'abbé Grosier a mis à la tête du premier volume, est consacré tout entier à venger l'antiquité chinoise des attaques de M. de Guignes fils ; l'auteur se montre partisan zélé du système adopté sur cette matière par les plus habiles missionnaires, et oppose à des allégations sans preuves des autorités et des raisonnements qui nous paraissent ^{p.287} également irréfragables. Peu satisfait de ses propres efforts, il appelle à son secours un auxiliaire plus redoutable encore pour M. de Guignes fils, M. Klaproth, lequel, entrant dans le fond de la question, prouve par les textes que le *Chou-king* et les autres anciens livres ne disent rien de ce que l'auteur du

¹ [Cf. par exemple [Voyage dans l'intérieur de la Chine...](#), de G. Staunton.]

Voyage à Peking leur a fait dire. Nous ne nous engagerons pas dans cette discussion, dont tout l'intérêt semble épuisé par vingt ouvrages où elle a déjà été reproduite ; et nous croyons que M. Grosier eût pu l'abréger, en renvoyant son adversaire à l'excellent Mémoire dans lequel le père Amiot a victorieusement répondu aux difficultés sur l'histoire ancienne de l'empire chinois, tirées de l'incendie des livres, de la rareté des monuments, de la chronologie du *Chou-king*, et de l'état de la Chine au temps du déluge de Yao. Une nouvelle réfutation n'eût été nécessaire qu'autant qu'on aurait élevé des objections nouvelles, et l'on peut dire que les travaux du père Gaubil, de Fréret, des pères Mailla, Amiot et Cibot, de l'auteur de *l'Histoire des Huns*, et de Deshauterayes, imposent de grandes obligations à ceux qui voudront, après eux, résoudre les questions historiques sur lesquelles ces hommes profonds et judicieux se sont exercés.

M. l'abbé Grosier a si souvent raison contre M. de Guignes fils, qu'on est surpris de ce qu'il lui a, sans doute par mégarde, fourni matière à de justes représailles. « L'art de l'imprimerie, dit M. de Guignes fils ¹, p.288 ne fut inventé à la Chine que sous les Han postérieurs, 950 après J. C. » M. Grosier convient que c'est à cette courte dynastie qu'appartient la gloire de cette brillante et précieuse découverte.

« Mais, ajoute-t-il, comment l'auteur a-t-il pu ignorer que la dynastie des *Han* postérieurs a commencé l'an 221 de notre ère, et qu'elle n'a subsisté que pendant quarante-trois ans ? Ce n'est donc pas l'an 950 depuis J. C., mais sept siècles plus tôt, que l'art de l'imprimerie a été connu chez ce peuple. Quand on s'annonce avec la manie présomptueuse de vouloir détruire l'histoire chinoise, il me semble qu'il aurait fallu commencer par l'étudier, et en connaître au moins les époques les plus saillantes, telles que sont celles des dynasties.

Cependant il est certain qu'ici ce n'est pas M. de Guignes fils qui est dans l'erreur. La dynastie des Han postérieurs dont il s'agit n'est pas

¹ [*Voyage à Péking*, t. II p. 228.](#)

celle qui a commencé en 221, mais une autre du même nom, qui fut fondée par des princes turcs, en 946 ¹, et qui ne régna que cinq ans. Quant à l'invention de l'imprimerie, M. de Guignes fils s'était à peu près conformé à l'opinion de Duhalde ², qui la met sous le règne de Ming-tsoung de la dynastie des Thang postérieurs (926-953), quoiqu'il l'eût placée lui-même, quelques pages auparavant, environ cinquante ans avant l'ère chrétienne ³. M. Morrison s'est peu éloigné de la vérité en la mettant en 935 ⁴ ; c'est-à-dire, d'après le ^{p.289} calcul erroné qui a été suivi dans l'impression de sa table chronologique ⁵, à la dernière année thian-fou du règne de Kao-tsou, de la dynastie des Tsin postérieurs, laquelle répondit en réalité à l'an 943 de J. C. Le texte de l'histoire va lever toutes ces incertitudes. Suivant les annales des cinq dynasties postérieures, ce furent le célèbre *Foung-tao* (ce ministre qui mourut à l'âge de soixante-treize ans, après avoir servi dix princes de quatre différentes dynasties) ⁶, et un de ses collègues, nommé *Li-iu*, qui, la deuxième année tchang-hing du règne de l'empereur Ming-tsoung, de la dynastie des Thang postérieurs (931), demandèrent l'autorisation nécessaire pour qu'une édition des neuf King, à l'usage des élèves du collège impérial, fût *gravée, imprimée et vendue* au public. L'empereur le permit ⁷ ; mais ce ne fut que la deuxième année kouang-chun du règne de Taï-tsou, de la dynastie des Tcheou postérieurs (952), que parut et fut publiée l'édition des neuf King, *imprimée avec des planches de bois* ⁸, véritable édition *princeps*, qui fixe l'époque de l'introduction de l'art typographique à la ^{p.290} Chine. On ajoute que Foung-tao est

¹ *Hist. des Huns*, tome I ; tabl. chronol. p. 235.

² [Description de la Chine, t. I, p. 463.](#)

³ *Description de la Chine*, t. I, p. 383.

⁴ [View of China, p. 27.](#)

⁵ Voyez sur l'inexactitude des dates de la table de M. Morrison, le [Journal des Savants de novembre 1818, p. 660](#), et ci-dessous.

⁶ *Houng kian-lou*, l. LXXXIII, p. 2.

⁷ *Encycl. japonaise*, liv. VII, p. 31. — Le *Kia-tseu hoeï-ki* (tome III, p. 45 et 46) et le *Thoung-kian Kang-mou* (liv. LVI, p. 22) indiquent ce fait sous l'année du cycle *jin-tchin* (932 de J.-C.).

⁸ *Encycl. jap. ibid.* — Je ne trouve aucun détail sur ce fait dans le *Houng-kian-lou*, ni dans la Vie de Taï-tsou des Heou-tcheou, ni dans celle de Ming-tsoung des Heou-thang. Il n'en est pas parlé non plus dans les notices biographiques sur Foung-tao et Li-iu, qui font partie du LXXXIII^e livre de cette Histoire.

adoré par les graveurs en lettres comme la divinité tutélaire de leur profession ¹, en mémoire des soins qu'il s'était donnés pour faire connaître la nouvelle invention. J'ai cru bon, puisque l'occasion s'en présentait, de déterminer d'une manière précise la date de ce fait, qui a son importance, même relativement à nous, puisqu'il y a tout lieu de croire, comme l'ont pensé des hommes très savants, que la typographie chinoise a servi de modèle à la nôtre.

Une autre remarque, dont le discours préliminaire de M. Grosier nous fournit l'occasion, s'applique au nouveau système d'orthographe pour les mots chinois, qu'il propose, et qu'il suit dans tout son livre. Il nous semble qu'on ne peut être conduit à introduire une méthode de transcription inusitée, que par deux motifs seulement ; ou pour exprimer plus exactement les sons et les articulations de la langue dont on veut transcrire les mots, et alors il faut avoir entendu parler les naturels ; ou dans la vue de faciliter et de régulariser l'emploi des dictionnaires, de rendre plus sensibles les principes de la prosodie et de la versification, en marquant plus exactement les rapports de consonance et d'*homophonie*, et alors il faut que les procédés qu'on adopte soient fondés sur une étude approfondie de la langue. De simples motifs de goût, tels que le désir d'éviter le retour trop fréquent de la ^{p.291} lettre *g*, que l'auteur appelle une *effroyable consonne*, ne sauraient servir de base à une réforme de ce genre. M. Grosier écrit *Hane, Tsine, Kine*, les noms des dynasties *Han, Tsin, Kin*, pour avertir que la lettre *n* doit sonner ; mais il n'est guère de lecteurs instruits qui ne prononcent ainsi le *n* à la fin des mots étrangers. Il suppose que les mots chinois *ping, sang, ting, tang*, doivent se prononcer comme les mots français *pain, sang, teint, tant*, et en conséquence il les écrit *pin, san, tin, tan* ; mais ceci est une erreur : le *g* final n'a pas été arbitrairement ajouté par les Français et les Italiens, comme l' imagine M. Grosier, pour *amortir le son de leur n finale* ; il existe dans la prononciation des Chinois et de plusieurs autres peuples orientaux. Les

¹ [Morrison's View of China, l. c.](#) — Id., [Dictionary of the chinese language, Introduction, p. 9.](#)

Mandchous, qui ne s'embarrassent guère de nos conventions orthographiques, mais qui savent apparemment comment prononcent les Chinois au milieu desquels ils vivent, ont remplacé ce *g* par un *k* : ils écrivent *pink*, *sank*, *tink*, *tank*, etc. Remarquons encore que les Chinois prononcent *i-n*, et qu'ils n'ont pas ce son muet que Domergue appelle *nasal*, qui semble tout à fait particulier aux Français, et qui n'est pas même familier à tous les habitants de la France.

Le premier livre est occupé tout entier par la description des provinces de la Chine. L'auteur a pris pour guide, dans cette partie de son travail, celui du père Martini, et par là il s'est exposé à reproduire des documents qui ont vieilli, et des notions qui ont depuis longtemps cessé d'être exactes ; car ^{p.292} l'*Atlas Sinensis*, ouvrage excellent et même admirable pour le temps où il fut composé, mais publié au milieu du XVII^e siècle, avait été rédigé d'après des traités de géographie de la dynastie qui a précédé celle des Mandchous. Depuis ce temps il est survenu divers changements dans la division territoriale de l'empire. Par exemple, M. Grosier fait un reproche à Staunton d'avoir, dans la relation de l'ambassade anglaise, donné le titre de *fou*, ou de ville du premier ordre, à la ville de *Toung-tcheou*, près de Peking, laquelle n'est, dit-il, que du second, et reconnaît la juridiction de Peking. Cela était vrai du temps des missionnaires ; mais, à l'époque du voyage du lord Macartney, *Toung-tcheou* avait été élevée au rang de ville du premier ordre. Il en est de même de la division générale de la Chine en quinze provinces : cette division est du temps des Ming, et les empereurs Mandchous, suivant l'usage de presque toutes les dynasties précédentes, en ont établi une nouvelle, qu'on a vue dans le premier morceau de ce volume. Mais les ouvrages de géographie publiés en France jusqu'à ce jour, même les plus récents, ont tous conservé l'ancienne division, parce qu'ils ne sont, pour la plupart, en ce qui concerne la Chine, qu'une copie des anciennes relations.

Les livres II, III et IV, contiennent la description de la Tartarie, de Formose, de la Corée, du Tonking, de la Cochinchine, du Tibet, du pays de Kamoul et des îles Lieou-khieou. Les principales sources où l'auteur

a puisé pour cette partie, sont les relations des pères ^{p.293} Gerbillon ¹ et Régis ², données par Duhalde, la description du Tibet par le père Amiot ³, et la notice sur le Tonking par le père Gaubil, insérée à la suite de l'ouvrage du père Mailla ⁴. Je ne ferai sur cette description, qui est déjà connue, que deux observations. M. Grosier suppose que les Mongols qui furent chassés de la Chine en 1368, prirent différentes routes. « Les uns, dit-il, allèrent s'établir vers la mer orientale, entre la Chine et la rivière Saghalien ; les autres tournèrent au couchant, vers leur premier pays. » Il ajoute que *ces deux nations mouncales diffèrent aujourd'hui par le langage, par leur gouvernement, leur religion et leurs usages*. « Ceux de l'occident, continue-t-il, ont retenu leur ancien nom de *Tartares mouncales* ou *Moungous* ; les autres sont connus sous le nom de *Mantcheoux* ou *Tartares orientaux*. » C'est encore là une notion peu exacte, empruntée à des auteurs du XVII^e siècle qui n'avaient pas eu le temps d'approfondir l'histoire de l'origine des Tartares, qui venaient tout récemment de conquérir la Chine. Personne n'ignore à présent que les Mandchous sont un peuple bien distinct des Mongols, et qu'ils ne doivent pas leur origine aux Tartares chassés de la Chine, puisque ceux-ci, retirés sur les bords de la rivière Kalka-pira, sont encore à présent désignés sous le nom de Kalkas.

L'autre observation a pour objet un passage que je ^{p.294} crois pouvoir attribuer au père Régis, et que M. Grosier a extrait trop fidèlement de l'ouvrage de Duhalde ⁵. Ce passage donnerait à entendre que l'ancienne ville où Khi-pe, roi de Corée, avait établi sa cour, était bâtie dans un lieu qui fait aujourd'hui partie du territoire de *Young-phing-fou*, ville du premier ordre de la province de Tchi-li. De ce fait, que les missionnaires considèrent comme certain, ils sont disposés à conclure que cette partie de territoire était alors sous la dépendance de la Corée, et que le golfe du Liao-toung, qui sépare aujourd'hui ce royaume de la province de *Tchi-*

¹ [Duhalde, tome IV.](#)

² Id., p. 423.

³ [Mémoires concernant les Chinois, tome XIV, p. 127 et suiv.](#)

⁴ Tome XII, p. 19.

⁵ [Tome IV, p. 449.](#)

li, n'existait pas encore, et ne s'est formé que dans les temps postérieurs. « Il n'est pas probable, disent-ils, qu'un souverain eût voulu placer sa cour hors de ses États, ni dans un lieu où il en eût été séparé par une mer d'un trajet étendu. » Il n'est sans doute guère plus probable que la Corée soit jamais venue au-delà du fleuve Yalou, du Liao, et à travers le Liao-toung, jusque dans la Chine, ni surtout que la mer Jaune, le golfe de Liao-toung et celui de Tchi-li soient d'une formation postérieure au douzième siècle avant notre ère, qui est l'époque où vivait Khi-pe. Heureusement le missionnaire anonyme cite l'ouvrage chinois où l'on prétend que ce fait est indiqué ; ce qui m'a fourni le moyen de le vérifier. Le passage cité ne dit pas que le roi de Corée ait eu sa cour dans une ville du Tchi-li, mais qu'il reçut l'investiture dans cette ville ¹, nommée à cause de _{p.295} cela *Tchao-sian*, ou Coréenne. On voit qu'il n'y a rien là qui justifie les inductions géologiques que les missionnaires ont hasardées, et qui n'ont pas d'autre fondement dans l'histoire chinoise, qu'un passage mal entendu du Kouang-iu-ki.

Le livre V offre un résumé judicieux de ce que les missionnaires ont dit de plus intéressant sur le climat et la fertilité de la Chine, et de plus positif sur la population de cet empire. L'auteur discute toutes les opinions émises sur ce dernier point, l'un de ceux qui ont causé le plus de controverses en Europe parmi les hommes qui n'avaient aucun moyen d'en trouver la solution. On sait que la population totale de la Chine ayant été portée par le rédacteur du voyage du lord Macartney, d'après des documents authentiques, à trois cent trente-trois millions, ce nombre a paru trop fort à plusieurs écrivains, et a été réduit par d'autres, pour de simples raisons de convenance, à cent quarante ou cent cinquante millions ², ou même à cent vingt-neuf millions cinq cent quarante-six mille quatre cent quatre-vingt-treize ³. La difficulté n'est pas de déterminer le nombre des contribuables ou des chefs de

¹ *Kouang-iu-ki*, liv. I, p. 33 ; — *Ki fou thoung tchi*, ou Histoire de la province de Tchi-li, liv. X, p. 12. Les mots du texte sont, *Siang tchouan Khi-tseu cheou foug tchi ti* ; mot à mot, *pays où, suivant la tradition, Khi-tseu reçut l'investiture*.

² *Observations sur le voyage de M. Barrow*, p. 45.

³ [Voyage à Péking, tome III, p. 78.](#)

famille : Les Chinois en donnent des états exacts, et sur lesquels on peut compter ; mais, comme on ne comprend dans ces États ni les femmes, ni les ^{p.296} enfants, ni les domestiques, ni les esclaves, on est embarrassé sur le multiplicateur à adopter pour avoir le nombre total des individus. Les Chinois ont coutume de compter six bouches pour chaque famille : M. Deguignes fils conclut, d'un dénombrement fait en 1122, que le rapport du nombre des familles avec celui des bouches *ne fait pas deux personnes par famille* ¹ ; supposition évidemment inadmissible, puisque une famille étant, même en Europe, au moins de deux individus, deux ne saurait être un terme moyen trop fort, ni même un multiplicateur convenable, dans un pays où la polygamie, l'esclavage, l'horreur du célibat, la crainte de mourir sans postérité, et tant d'autres circonstances encore, contribuent à rendre nos règles de proportion peu applicables. Une autre cause d'incertitude tient à la difficulté d'évaluer le nombre d'individus des classes qui ne sont pas soumises à la taxe, comme sont tous les officiers du gouvernement, de quelque rang qu'ils soient ; les lettrés, les militaires, les religieux et religieuses, les petits commerçants, qui n'ont point d'habitation fixe et qui vivent dans les barques qui couvrent les canaux et les grandes rivières, les prolétaires, les vagabonds de toute espèce, et enfin toute la nation des Mandchous établis en Chine. Si l'on éprouve, dans le pays même, quelque embarras pour déterminer le nombre des personnes appartenant à toutes ces classes, comment l'entreprendre en Europe, où les tableaux officiels et ^{p.297} les moyens de vérification quelconque nous parviennent si tard et d'une manière si imparfaite ! Ne devons-nous pas nous contenter de rassembler ceux que les livres chinois nous présentent, ou ceux que les missionnaires en ont tirés pour éclairer ce point de statistique ? C'est ce qu'a fait avec sagacité M. Grosier ; et la récapitulation des calculs du père Amiot, qu'il rapproche et qu'il justifie par des raisonnements, porte à plus de deux cents millions la population de la Chine. Je n'ai entre les mains aucun moyen péremptoire de fortifier ou d'affaiblir la certitude de ce résultat : je

¹ [Id., tome III, p. 70.](#)

remarquerai seulement qu'il pourrait bien s'y être glissé quelque double emploi. Par exemple, les gens de guerre, qui ne sont pas soumis à la taxe, sont comptés comme chefs de famille, et les *sieou-thsai*, ou bacheliers, qui jouissent de la même exemption, considérés comme étant en dehors de la masse des contribuables ; mais il est probable qu'un grand nombre des uns et des autres se trouve compris par les Chinois dans le calcul des six bouches par famille. Encore une fois, les matériaux nous manquent pour atteindre sur cette matière toute la précision désirable, et le sujet réclame de nouveaux éclaircissements.

L'histoire naturelle des trois règnes remplit les livres VI, VII et VIII de l'ouvrage de M. Grosier : cette partie de son travail, une des plus négligées dans les éditions précédentes, est une de celles auxquelles il a donné le plus de soin et qui occupent le plus d'espace dans celle-ci. Malheureusement les ^{p.298} missionnaires, qui lui ont servi de guides, n'ont pas, dans cette matière, l'autorité qu'il serait absurde de leur refuser en chronologie, en histoire ou en géographie. Les plus habiles n'étaient pas très versés dans les sciences naturelles, particulièrement dans la chimie et la minéralogie ; et d'ailleurs, les progrès de ces sciences depuis l'époque où les derniers jésuites partirent pour la Chine, font à présent paraître leur langage scientifique, les nomenclatures qu'ils emploient et les idées théoriques qu'ils émettent, également surannés. Les *particules nitreuses* répandues dans l'atmosphère pour expliquer la sévérité du climat de Peking, le mercure coulant qui se forme de lui-même sous les cendres du pourpier sauvage, enfouies dans un vase de terre vernissé pendant quarante-neuf jours, les fractures guéries par le seul usage interne du *tseu-jan-thoung* ou sulfure de fer pyriteux, un nombre considérable de recettes, de procédés et de notions ridicules que les Chinois exaltent et que les missionnaires ont recueillis avec trop d'empressement, pouvaient encore obtenir, en 1760, une attention qu'on ne sera pas disposé à y accorder de nos jours. Mais les lecteurs judicieux sauront démêler, au milieu de ces idées fantastiques et de ces explications absurdes, beaucoup de faits utiles et de remarques intéressantes. La partie

botanique surtout, la plus étendue dans l'ouvrage dont nous parlons, puisqu'elle remplit deux cent soixante-dix pages du deuxième volume et trois cent soixante-dix du troisième, paraît rédigée avec beaucoup de soin, et contient l'extrait de ce que le père Cibot a donné de p.299 mieux sur cette matière, comparé avec les descriptions de Loureiro, de Thunberg, et de quelques autres botanistes. Aucun ouvrage sur la Chine n'est, à cet égard, aussi complet, aussi exact et aussi intéressant. Tout ce qu'on peut regretter, c'est que l'auteur n'ait pas toujours eu le moyen d'établir une synonymie certaine entre les dénominations chinoises et les dénominations européennes des plantes ; mais on doit convenir que, dans l'état actuel de nos connaissances, la chose est souvent impossible, ou du moins très difficile, parce que les herbiers venus de la Chine sont très incomplets, les figures peintes par les naturels rarement assez fidèles, et les descriptions qu'ils donnent presque toujours insuffisantes ¹.

M. Grosier a mis à profit les notes que le père Amiot a jointes à sa traduction du *Moukden-i-foudchouroun*, et dans lesquelles il fait connaître, par des extraits des dictionnaires chinois, les différentes espèces de poissons et d'oiseaux dont parle l'empereur dans ce panégyrique de la ville de Moukden : il a complété ce fonds d'observations en y ajoutant les notices qui sont éparses dans les relations des voyageurs et les mémoires des missionnaires. Parmi les articles zoologiques les plus intéressants, il suffira de citer ceux des abeilles, de la cigale et des papillons, la notice sur les p.300 termès ou fourmis blanches, et les insectes à soie différents du ver à soie ordinaire. On trouve dans ce dernier article une discussion sur le pays des Sères ; l'auteur y reproduit l'opinion de d'Anville, sans y ajouter de preuves nouvelles ; mais on peut dire que la question est toute changée depuis cet illustre géographe, par la découverte des textes chinois qui prouvent d'une manière incontestable la part que les Chinois

¹ En combinant ces trois sortes de matériaux, j'ai entrepris depuis longtemps la rédaction d'une Histoire naturelle de la Chine, du Japon et des pays voisins, que je donnerai au public le plus tôt qu'il me sera possible. Elle formera deux volumes in-4°, et sera accompagnée de beaucoup de planches pour les espèces nouvelles.

ont prise dès le deuxième siècle, avant notre ère, aux affaires et au commerce de l'Asie occidentale. On lira encore avec plaisir les articles relatifs au cheval, à l'*hémione*, ou mulet fécond de la Daourie, au tigre (léopard), et à quelques autres mammifères dont la chasse, les usages économiques ou les habitudes offrent des particularités remarquables.

Le livre IX^e traite de la religion des Chinois : il semble qu'en parlant de la Chine on puisse dire indifféremment la religion ou les religions, car tout le monde connaît le proverbe *san kiao yi kiao, les trois religions n'en font qu'une* ; ce qui veut dire que la doctrine des lettrés, celle des sectateurs de la raison primordiale, et le polythéisme de l'Indoustan, reposent, suivant les Chinois, sur un même fonds de principes et d'opinions. Les questions que ce sujet important fait naître sont trop difficiles pour qu'on puisse seulement essayer de les effleurer dans un extrait comme celui-ci ; nous nous contenterons de remarquer que le bouddhisme et la secte des *lao-sse*, ayant été l'objet de moins de travaux approfondis que la doctrine de l'école de Confucius, et les missionnaires n'ayant pas ^{p.301} apporté le même soin à les étudier, ce qui en est dit ici d'après eux ne saurait être admis avec la même confiance que le résumé de leurs recherches sur les *King*. Une seule chose, dans cette dernière partie, ne passera peut-être pas sans contradiction : c'est le jugement plus que sévère que, d'après quelques passages des pères Amiot et Cibot, et de MM. Brotier et Muller, on a cru pouvoir porter sur les travaux du célèbre de Guignes père, en fait de littérature chinoise. Sans doute aucun homme instruit ne tentera à l'avenir de relever le système extraordinaire qui avait séduit ce célèbre académicien sur l'origine égyptienne des Chinois ; on ne justifiera non plus, ni ses efforts pour ébranler l'édifice de la chronologie chinoise, ni ses inutiles tentatives pour retrouver les noms des rois d'Égypte écrits en lettres phéniciennes dans les noms des anciens empereurs chinois ; mais mettre en doute que l'auteur de l'Histoire des Huns ait su le chinois, et s'appuyer pour cela de l'autorité d'un auteur tel que Muller, c'est, de la part du panégyriste de l'antiquité chinoise, un acte d'une rigueur excessive ; et il serait à souhaiter, pour l'honneur du nom de de

Guignes, qu'aucune des imputations littéraires auxquelles il peut donner occasion ne fût plus difficile à repousser que celle-là.

Nous indiquerons, sans en faire une analyse particulière, les livres X et XI, les plus curieux peut-être pour le plus grand nombre des lecteurs, puisqu'ils traitent du gouvernement, des lois, de la police, des finances, de la monnaie, du commerce intérieur et ^{p.302} extérieur, de l'administration, des mariages, des costumes, des repas, des divertissements publics et particuliers, du cérémonial et des funérailles. Si nous passons rapidement sur tant d'objets intéressants, ce n'est pas, comme on peut croire, faute de sujets qui puissent mériter des observations ; mais la nécessité de renfermer cet extrait dans de justes bornes nous fait une loi de laisser de côté tout ce qui pourrait nous entraîner à de trop longues discussions. Le même motif nous empêchera de nous étendre sur ce que l'auteur dit, dans le livre XII, de la littérature, des langues chinoise et mandchou, de la poésie et des ouvrages dramatiques ; nous nous bornerons à remarquer que ces différents points sont peut-être ceux où il est le plus difficile d'éviter les erreurs et même d'atteindre un certain degré d'exactitude, quand on veut répéter et concilier ce que divers auteurs en ont dit, sans avoir fait soi-même une étude spéciale de la matière. Pour la langue mandchou, l'auteur eût pu rassembler de meilleurs matériaux que la notice qu'en donne le père Parrenin, morceau qu'on est presque assuré de retrouver dans tout ouvrage qui a un rapport direct ou indirect à la Chine, et qui n'en est pas pour cela moins rempli d'erreurs et de faussetés.

Dans le livre XIII sont rassemblés, par extraits, les mémoires que les missionnaires ont envoyés sur diverses branches des sciences. On trouve, dans cette partie de l'ouvrage, plus de mélange et une plus grande inégalité que dans toutes les autres. Rien de plus exact que le peu qui a été emprunté aux pères Gaubil et ^{p.303} Amiot sur l'astronomie et la chronologie ; rien de plus sujet à contradiction que ce qui est rapporté relativement à la médecine et à la pharmacie, sur la foi du père Cibot : ici reparaissent toutes ces ressources que l'ignorance et le charlatanisme prêtent à la thérapeutique chinoise, ces recettes bizarres

et ces secrets ridicules que l'éditeur a peut-être énumérés trop soigneusement, l'art de guérir les maladies par les attitudes du corps, ou en faisant respirer alternativement par le nez et par la bouche, et l'étrange procédé de médecine légale au moyen duquel on prétend faire revivre les marques des coups et les traces de violence sur un cadavre, même sur les ossements dépouillés de toute chair, quand il n'y a aucune fracture, en les exposant dans une fosse chauffée à la vapeur du vin de riz. Nous pensons bien que ce procédé doit être, dans certaines causes criminelles, d'une grande ressource pour les tribunaux chinois ; mais nous avons peine à croire, avec l'auteur, qu'il puisse, dans les mêmes circonstances, faire cesser la perplexité des nôtres.

Nous trouvons encore la preuve qu'on peut pousser trop loin la confiance aux idées des missionnaires, dans la disposition que montre l'auteur à croire, d'après l'autorité du père Amiot, que les anciens Chinois ont connu les ballons aérostatiques. On peut dire même qu'il attache plus d'importance aux conjectures du missionnaire sur ce sujet, que le père Amiot lui-même, qui en avait parlé comme par hasard et en passant, dans une de ses lettres écrite en 1784. Ce qui venait d'avoir lieu en France avait éveillé dans ^{p.304} l'esprit de quelques lettrés auxquels le jésuite en avait parlé, le souvenir de certaines traditions relatives à des hommes qui avaient l'art de s'élever dans les airs et d'y faire route ¹. M. Grosier invoque à ce sujet l'opinion de Bernardin de Saint-Pierre ; mais je ne sais si cette autorité paraîtra bien imposante aux physiciens, appuyée d'un trait d'histoire tel que celui-ci : le père Lecomte rapporte ² que la fête des lanternes est célébrée avec plus de magnificence à Yang-tcheou qu'ailleurs ; les illuminations en étaient si belles autrefois, qu'un empereur, n'osant quitter ouvertement la cour pour y aller, se mit, avec la reine et plusieurs princesses de sa maison, entre les mains d'un magicien qui lui promit de les y transporter en très peu de temps. Il les fit monter, durant la nuit, sur des trônes magnifiques, qui furent enlevés par des cygnes, et qui en un moment arrivèrent à Yang-tcheou.

¹ [Mém. chin., tome XI, p. 574.](#)

² [Nouv. mém., tome I, p. 355.](#)

L'empereur, porté en l'air sur des nuages qui s'abaissèrent peu à peu au-dessus de la ville, vit à loisir toute la fête ; il en revint ensuite avec la même vitesse et dans le même équipage, sans qu'on se fût aperçu à la cour de son absence. Sur ce récit, qui prouve que les Chinois savaient, on ne dit pas à quelle époque, non seulement construire des ballons aussi bien que nous, mais même les diriger mieux que nous ne savons faire, Bernardin de Saint-Pierre examine sérieusement par quels moyens les cygnes qui conduisirent l'empereur ^{p.305} avaient pu être dressés à ce manège ; et M. Grosier, si ces mêmes cygnes n'étaient pas plutôt des oiseaux artificiels contenant du gaz inflammable dans leur intérieur ; et encore si le cortège aérien eut à traverser dix-huit lieues de pays seulement, depuis Nanking, ou cent soixante-dix lieues depuis Peking. Ce qu'on voit de plus judicieux dans tout cela c'est cette sentence attribuée à un Chinois, et dont il est pourtant assez facile d'abuser : c'est qu'il ne faut pas toujours accuser les anciens de nous débiter des mensonges, quand ils nous racontent des événements qui n'ont plus lieu de nos jours. Mais peut-être beaucoup de lecteurs qui adopteraient la maxime, se croiraient en droit d'en contester l'application.

Les deux derniers livres ont pour sujet les arts de la Chine, la musique, l'architecture, la construction des jardins irréguliers, qu'on nomme jardins anglais et qu'on devrait nommer jardins chinois ; l'architecture navale, la gravure, et enfin les arts mécaniques, la fabrication des étoffes, celle des ouvrages de vernis, la verrerie et surtout la porcelaine. Après avoir exposé, d'après le père Dentrecolles, les procédés des ouvriers chinois dans la fabrication de la porcelaine, l'auteur consacre plus de quarante pages à discuter de nouveau l'opinion de Mariette, qui veut que la porcelaine de la Chine ait été la matière des vases murrhiens. Sans rentrer de nouveau dans cette discussion, qui semble devoir s'éterniser sous la plume des auteurs modernes, nous renverrons à ce que nous en ^{p.306} avons touché dans le *Journal des Savants* ¹ et ailleurs ². Les autres procédés mécaniques

¹ Décembre 1818, p. 754.

² [*Observations sur la substance minérale appelée par les Chinois pierre de iu, à la suite*](#)

dont M. Grosier fait l'histoire dans son dernier livre, sont la fabrication des fleurs artificielles, du papier et de l'encre, la manière de faire la poudre à canon et les feux d'artifice ; la préparation du vin chinois ; l'art d'amollir et de souder la corne. Il termine par une exposition du système chinois sur la législation des grains, les greniers publics et les secours distribués en temps de disette.

Telle est la distribution méthodique des matières contenues dans les quinze premiers livres de la description de la Chine. Un livre XVI^e et supplémentaire est rempli par des extraits et des mélanges sur différents sujets. On y trouve une analyse de la pièce chinoise traduite par le père Prémare ¹, laquelle est bien le premier échantillon qu'on ait donné du théâtre chinois ; mais n'est plus le seul, comme le dit l'auteur, depuis la publication de la comédie traduite par M. Davis ².

Le second morceau est un conte chinois qui avait été publié pour la première fois par Duhalde ³, et dont le sujet n'est autre que celui de la *Matrone d'Éphèse*. L'analogie qu'on observe dans les moindres circonstances est trop complète et trop frappante pour p.307 qu'on puisse souscrire au jugement de Fréron, rapporté par l'auteur, et selon lequel les deux narrateurs se seraient rencontrés sans s'être jamais lus. On a déjà eu occasion d'observer ailleurs, que plusieurs récits remarquables par leur singularité, ont eu cours chez les nations les plus éloignées de l'ancien continent, et que les plus absurdes ne sont pas ceux qui se sont le moins bien conservés. Un troisième morceau a pour objet les danses allégoriques des Chinois ; et un quatrième, intitulé : *Précis historique sur Confucius*, offre un extrait de la vie de ce philosophe, composée par le père Amiot, et insérée dans le tome XII des Mémoires de nos missionnaires. Une table générale des matières

[de l'Histoire de Khotan, p. 196.](#)

¹ [Duhalde, t. III, p. 339.](#)

² Voyez le [Journal des Savants de janvier 1818, p. 29](#) ; et les [Mélanges asiatiques, t. I, p. 320.](#)

³ [Tom. III, p. 324.](#) Ce conte a été reproduit avec plusieurs autres dans un [petit recueil](#), à la tête duquel on m'a fait l'honneur de placer mon nom, quoique je n'y aie contribué qu'en donnant un avant-propos d'une dizaine de pages, ayant pour objet d'attester l'authenticité des historiettes qui y sont renfermées, et dont les traductions sont dues à plusieurs auteurs français et anglais.

contenues dans ces sept volumes termine le dernier, et est en même temps le tableau de l'ordre qui a été adopté et suivi par l'auteur.

Pour résumer en peu de mots le jugement que nous avons à porter sur cet ouvrage, nous dirons qu'il nous paraît un bon précis de ce qu'il y a de plus intéressant dans les *Lettres Édifiantes*, la Collection de Duhalde et les Mémoires des missionnaires français ; que les matières y sont présentées dans un ordre plus commode que dans ces différents ouvrages, enrichies de quelques additions utiles, et débarrassées d'une foule de longueurs et de digressions insignifiantes. ^{p.308} Le style en est varié comme celui des Mémoires originaux, la rédaction généralement bonne ; la lecture en doit être agréable aux gens du monde. L'auteur l'eût même rendue profitable aux savants, s'il eût pris soin de citer à chaque fait le passage du missionnaire auquel on en doit la connaissance, pour faire juger du degré de confiance qu'on peut y apporter. Sans doute tous les missionnaires ont écrit avec la même sincérité, mais non pas avec les mêmes lumières et la même exactitude. Il y a loin, à cet égard, des pères Cibot ou Bourgeois au père Visselou, et surtout au père Gaubil. La mission de la Chine a eu ses Chardin ; mais elle a eu aussi ses Paul Lucas : il importe de ne pas confondre les uns avec les autres des auteurs qui ne sauraient jamais être placés sur la même ligne.

@

IX

Sur le commerce des Anglais à Canton,
d'après le chevalier George Staunton

@

p.309 En terminant un extrait de la relation de l'ambassade chez les Tourgaouts, publiée l'année dernière (1821) par M. le chevalier George Staunton ¹, nous exprimions le désir que cet honorable promoteur de la littérature chinoise en Angleterre s'occupât de quelque ouvrage qui pût rendre encore plus nombreux les titres qu'il a déjà acquis à la reconnaissance des savants. Sir George déclarait, dans la préface de cet ouvrage, qu'il avait tout à fait abandonné ses travaux sur les Chinois. C'était, disions-nous, une résolution dans laquelle tout ami des lettres devait s'affliger de le voir persévérer. Heureusement, l'accueil favorable que la relation dont nous parlons a reçu du public a décidé l'auteur à revenir sur sa détermination. Il a pensé avec toute raison que quelques notices additionnelles, et des traductions de nature diverse, faites depuis longtemps, mais revues avec soin depuis son retour en Angleterre, seraient jugées dignes de p.310 quelque intérêt. La confiance de sir George n'a pas été trompée, puisqu'avant même que nous ayons pu annoncer ce nouveau volume, la première édition a été épuisée, et la seconde imprimée, et peut-être épuisée à son tour. C'est ce qui doit arriver toutes les fois qu'une personne douée d'un aussi bon esprit que M. le chevalier George Staunton entretiendra ses compatriotes de matières intéressantes, qui ont été pour lui l'objet d'une attention sérieuse et prolongée pendant plusieurs années.

Les parties les plus importantes de sa production, qui porte le titre de *Mélanges* ², sont relatives au système commercial des Anglais avec la Chine. Plusieurs questions ont été élevées sur ce sujet, et il existe à

¹ Voyez [Mélanges Asiatiques, t. I. p. 450.](#)

² *Miscellaneous notices relating to China, and our commercial intercourse with that country, including a few translations from the chinese language.* By sir George Th. Staunton, Bart. Ltd. et F. R. S. — Second édition, enlarged. London, 1822, in-8.

cet égard une grande diversité d'opinions. La plus grave de toutes est la question de l'admission des vaisseaux des particuliers au commerce de Canton, ou, en d'autres termes, la suppression du privilège accordé à la compagnie des Indes. Il est évident que cette question se présente sous deux rapports principaux : l'intérêt des commerçants anglais, qui ne saurait être l'objet de notre examen, et la connaissance du caractère particulier de la nation chinoise, de sa politique, de son système administratif et de sa législation, tous points qui sont historiques pour nous, si j'ose ainsi parler, et qui rentrent dans le domaine de la discussion littéraire. ^{p.311} L'écrit que sir George avait composé sur cette matière, et qui forme la pièce la plus considérable de son volume de *Mélanges*, lui avait été demandé par la cour des directeurs, dans une occasion où les affaires de la compagnie des Indes allaient devenir le sujet de discussions approfondies dans le parlement. Sir George, qui, par le long séjour qu'il avait fait au milieu des Chinois, et par les occasions fréquentes qu'il avait eues de les étudier, devait en quelque sorte à ses compatriotes le tribut de ses lumières et de son expérience, a été d'autant plus porté à livrer au public le résultat de ses réflexions sur cette matière, que n'ayant plus lui-même aucune liaison avec les deux intérêts qui se trouvent en présence, son opinion, que tout le monde doit désirer de connaître, est maintenant tout à fait désintéressée.

L'un des traits les plus remarquables du caractère des Chinois, suivant sir George Staunton, est ce principe de subordination, généralement admis dans toutes les classes de la nation, cette sorte de droit de contrôle attribué à chaque individu, et d'après lequel, dans le système du gouvernement comme dans les relations de la vie privée, chacun répond, en quelque sorte, de ses parents, de ses subalternes, des personnes avec qui il a des rapports, ou qui sont sous sa dépendance, à quelque titre que ce soit. Ce principe, dit l'auteur, a été considéré invariablement à la Chine comme l'une des premières conditions d'un bon gouvernement, et comme l'une des plus sûres marques de la civilisation d'un peuple. Rien, par conséquent, ^{p.312} n'a

contribué plus puissamment, dès le commencement des rapports que les Européens entretiennent avec les Chinois, à les rendre odieux à ceux-ci, tant aux yeux du gouvernement qu'à ceux de la nation, que la disposition apparente de ces étrangers à un état de désordre et d'anarchie. Les aventuriers qui les premiers vinrent faire à la Chine un commerce irrégulier et fréquemment interrompu, étaient entièrement privés de connaissances précises sur les habitudes, les coutumes et la langue des natifs. Pour régler les rapports des uns et des autres, et maintenir l'ordre dans les lieux où les étrangers étaient admis, le gouvernement chinois établit les précautions les plus vexatoires. La première consista à leur interdire la faculté de faire un séjour continu, prolongé d'année en année. Pendant le peu de temps qu'ils avaient la permission de rester à terre, on exigea d'eux qu'ils se renfermassent dans l'espace étroit qui leur était assigné dans les faubourgs de Canton. Pour plus de sûreté, les vaisseaux durent être désarmés à leur arrivée, et les canons et le reste des armes remis à la garde des officiers du gouvernement, pour être retenus pendant tout le temps de leur séjour, et leur être rendus seulement au moment de leur départ. Au lieu du commerce libre auquel tous les natifs auraient pu se livrer avec les étrangers, la faculté de négocier fut limitée à dix ou douze marchands chinois qui, en retour des licences qui leur étaient accordées, devaient ensemble et séparément garantir, sous la plus stricte responsabilité, non seulement la rentrée des droits^{p.313} et taxes auxquels les étrangers pouvaient être assujettis, mais encore la tranquillité et la bonne conduite de ces étrangers. Hormis ces marchands privilégiés, on ne permit qu'à un très petit nombre de natifs de les fréquenter, avec la qualité d'interprètes ou de *compradores* (pourvoyeurs). Sauf ces exceptions, il fut défendu aux Chinois, sous les peines les plus sévères, de fréquenter les maisons des étrangers, ou d'entretenir avec eux aucune espèce de relations.

Plusieurs de ces règlements subsistent encore actuellement dans toute leur force. Toutefois le plus grand nombre ont été, à différentes époques, ou formellement rapportés, ou modifiés dans la pratique.

D'autres sont absolument tombés en désuétude : ainsi, depuis longtemps, on a cessé d'exiger des vaisseaux des Européens la remise de leurs moyens de défense. On ferme les yeux sur la prolongation de leur séjour à Canton. Les rapports qu'ils peuvent avoir avec les différentes classes des natifs, quoique gênés encore par beaucoup d'obstacles et de restrictions, sont plus faciles et plus libres qu'autrefois. Sir George nous apprend à ce sujet un fait fort curieux. Soung ta jin, vice-roi de Canton en 1811, bien connu des Anglais par les relations amicales qu'il avait eues avec le lord Macartney, fit aux agents commerciaux de cette nation, pendant les six mois qu'il remplit cette charge, des avances et des propositions qui pouvaient donner lieu d'espérer les plus heureux changements. Il les invita à neuf conférences successives, leur offrit des fêtes et en reçut d'eux, toutes choses ^{p.314} contraires aux habitudes des officiers chinois, et qui auraient pu tourner par la suite au profit du commerce anglais, d'autant plus que Soung-ta-jin, en quittant la charge de vice-roi, fut élevé à un poste de haute confiance près de la personne du souverain, et qu'il garda ce poste jusqu'à une époque peu éloignée de l'arrivée de l'ambassade du lord Amherst. On apprend par là l'un des motifs de la confiance qui avait fait entreprendre cette négociation, et qui, par un retour des Chinois à leurs anciennes habitudes, a été si complètement trompée.

Le tableau que l'auteur trace de l'état actuel du commerce et de la navigation des Anglais à la Chine est propre à faire voir que, loin de s'en tenir aussi strictement qu'on l'en accuse à ses anciens usages, le gouvernement de ce pays s'en est peut-être départi au point de compromettre sa sûreté et son honneur. C'eût été jadis une circonstance rare et singulière de voir des vaisseaux armés, de quelque rang que ce fût, entrer dans la rivière de Canton. Cette position est devenue, par la nécessité de la guerre et par d'autres causes, une sorte de station navale. Des vaisseaux de guerre anglais visitent maintenant les côtes de la Chine dans toutes les saisons : ils ont, dans quelques circonstances récentes, exercé le droit de visite, et fait parade de leur

puissance, sous le feu même des batteries chinoises, et le gouvernement chinois n'a pu manquer d'avoir connaissance de ces diverses tentatives, qui ont été l'objet de vives représentations adressées aux autorités de Canton par les Portugais et les p.315 Américains. La réputation que les succès des armes anglaises dans l'Hindoustan leur ont obtenue dans l'Orient, n'a pu non plus rester entièrement inconnue aux Chinois, et ils ne sauraient y être indifférents. Mais, malgré ces apparences favorables, et dont les esprits légers pourraient se prévaloir ou se contenter, sir George paraît disposé à penser que le commerce anglais a plus à perdre qu'à gagner à toutes ces démonstrations. Effectivement, il ne faudrait qu'un décret venu de Peking pour interdire aux vaisseaux étrangers l'entrée de la rivière de Canton ; et si cette mesure était une fois prise d'une manière irrévocable, toutes les forces de la marine britannique, toute la puissance des Anglais dans l'Hindoustan, ne parviendraient pas à la faire lever.

Cette patience que les Chinois ont jusqu'ici témoignée en faveur des Anglais, ils ne l'ont pas montrée dans leurs rapports avec les Russes. Les Japonais, nation si semblable aux Chinois à plusieurs égards, ont fermé leurs ports à tous les Européens (un petit nombre de Hollandais exceptés), avec une rigueur et une persévérance qui pourraient servir de modèles aux habitants du *royaume céleste*. Sir George est tellement éloigné de les croire hors d'état de prendre ce parti, qu'il cherche à expliquer comment ils ne l'ont pas pris encore. Il ne croit pas, comme l'ont avancé trop légèrement quelques Européens peu versés dans ces matières, que la prospérité d'une province éloignée du centre de l'empire, et la faible partie du revenu public qui provient du commerce des p.316 Anglais soient de nature à avoir le moindre poids dans l'esprit du gouvernement chinois, s'il venait à penser que ce commerce pût détacher ses sujets des usages et des institutions de leurs ancêtres, ou troubler de quelque autre manière l'ordre de choses établi dans l'empire. Il cite une adresse des Chinois au sénat russe, en 1789, pour montrer avec quelle facilité les Chinois renonceraient à tout commerce

avec les étrangers : « Nous serons conduits à conclure, ajoute-t-il, non que le danger est douteux ou éloigné, mais que les moyens par lesquels il a été détourné, sont excellents. » Ces moyens tiennent tous au régime auquel la factorerie anglaise a été assujettie par les directeurs de la compagnie des Indes. Sir George pense qu'ils seraient inconciliables avec la liberté indéfinie du commerce de la Chine, qui, depuis plusieurs années, était demandée en Angleterre par les uns, avec non moins de force qu'elle était repoussée par les autres.

Les principaux articles de productions et d'objets de manufactures anglaises importés en Chine, sont les lainages et les métaux : mais chez un peuple qui a été accoutumé depuis si longtemps à compter sur ses ressources intérieures pour toutes les nécessités et même pour les commodités de la vie, où toute espèce d'ostentation et d'éclat extérieur est interdite par les lois somptuaires et par la simplicité des mœurs publiques, et où les préjugés contre les nouveautés de toute espèce contrebalancent presque toujours les avantages les mieux constatés des produits d'une ^{p.317} industrie étrangère, il était peu à espérer que les objets manufacturés en Angleterre pussent trouver de grands débouchés. Cependant la compagnie des Indes vend annuellement en Chine pour environ un million sterling de lainage seulement. La supériorité des draps anglais semble généralement sentie et reconnue : quant aux métaux, les Chinois préfèrent les recevoir non manufacturés, ce qui doit réduire à peu de chose le produit de cette branche particulière de commerce et d'industrie. La valeur des marchandises importées de la Chine en Angleterre est de deux millions sterling, et ce commerce réciproque contribue pour environ trois ou quatre millions au revenu de la compagnie des Indes ; mais les agents de la compagnie ont eu besoin de beaucoup de soins et de précautions pour décider les négociants chinois à prendre des marchandises quelconques en échange de leurs thés. D'un autre côté, la consommation du thé dans les possessions anglaises est évaluée à vingt-cinq millions de livres par an, et la portion du revenu public de l'Angleterre dépendant de cet article de commerce seul, se monte à la somme de quatre millions

sterling ; et il est évident pour quiconque réfléchira à la nature et à l'universalité de cette consommation, même parmi les dernières classes de la société, qu'une réduction quelconque dans la quantité, ou une détérioration sensible dans la qualité, aurait les plus grands inconvénients. La conclusion que sir George tire de tous ces faits, et de beaucoup d'observations que nous passons sous silence, est que le commerce de la Chine ne ^{p.318} saurait être conduit avec succès que par une compagnie, et que de notables dommages résulteraient de toute mesure qui tendrait à l'ouvrir indistinctement à tous les négociants qui voudraient l'entreprendre.

Le gouvernement chinois s'est très souvent prononcé contre le désir que montrent les étrangers d'apprendre la langue du pays : il a plus d'une fois saisi les planches et fait arrêter les graveurs chinois que la compagnie des Indes employait à Macao, pour y entreprendre l'impression du dictionnaire et des autres ouvrages estimables composés par le docteur Morrison. Malgré ces dispositions fâcheuses, la compagnie n'a pas cessé d'accorder sa protection à toutes les tentatives de ce genre qui avaient pour objet d'acquérir ou de propager d'utiles connaissances. Sir George oppose ce fait aux détracteurs de la compagnie et du *comité choisi* (*select committee*), c'est-à-dire, des directeurs de la factorerie de Canton. Sa réclamation à cet égard sera hautement appuyée par toutes les personnes qui mettent du prix aux bons ouvrages, et qui accordent leur estime à ceux qui en favorisent la publication. L'impression du dictionnaire de M. Morrison est à elle seule une entreprise si coûteuse et si honorable tout à la fois, qu'il ne fallait rien moins que les revenus de la compagnie des Indes et les nobles sentiments de ceux qui dirigent ses affaires pour s'en charger et pour la conduire à sa fin.

Mais une observation qui augmenterait encore la reconnaissance qu'on doit à la compagnie pour la protection qu'elle accorde aux travaux littéraires, c'est que, ^{p.319} suivant quelques personnes, cette protection est à peu près désintéressée. Si l'on voulait désarmer la jalousie des Chinois, et renoncer entièrement à cette officieuse curiosité

qui a pour objet leur langue et leurs institutions, on se sauverait bien des embarras, et l'on éviterait de donner au gouvernement du pays beaucoup d'ombrage et d'inquiétude, en se présentant uniquement sous le rôle de marchands. Le jargon de Canton serait un moyen suffisant pour continuer le commerce avec les *Hong*, ou marchands privilégiés, par l'entremise desquels on connaîtrait aisément tout ce qu'il est nécessaire de savoir des affaires du pays. L'exemple des Américains pourrait servir à fortifier cette opinion ; car les commerçants de ce pays ne prennent pas beaucoup de peine pour apprendre le chinois. Les hong font très bien leurs affaires, et les uns et les autres n'ont besoin de rien de plus. Sir George repousse, comme il convient, les insinuations qui seraient la conséquence de cette manière de voir ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que c'est dans un recueil littéraire que sir George a trouvé occasion de la combattre. Il est bien superflu de joindre ici notre approbation aux sentiments qu'exprime le traducteur du code pénal des Mandchous. Nous ne savons trop si la compagnie tirerait un peu plus de profit d'une conduite opposée à celle qu'elle a tenue jusqu'ici ; mais elle en tirerait infiniment moins d'honneur ; et il est bien rare qu'un tel calcul finisse par être réellement avantageux.

Dans la vue de justifier la compagnie des Indes des ^{p.320} imputations de divers genres qui ont été dirigées contre elle par les partisans de la liberté du commerce, sir George a réuni plusieurs notes et mémoires relatifs aux affaires que la factorerie de Canton a eues avec les autorités locales. Presque toutes ces pièces ont été rédigées par l'auteur lui-même pendant son séjour dans le pays, et à l'époque même des événements qui y sont rapportés. Les disputes que les équipages des vaisseaux anglais ont si souvent avec les naturels du pays, les meurtres qui en sont quelquefois la suite, les débats qui s'élèvent dans ces occasions entre les magistrats chinois, qui veulent assujettir les Anglais à l'exercice des lois du pays, et les officiers de la compagnie, qui refusent de s'y soumettre ; la suspension du commerce, qui, quatre ou cinq fois depuis trente ans, a été la conséquence de ces débats ; les

négociations qui s'ensuivent et dont les hong sont toujours les entremetteurs zélés et officieux ; voilà la marche la plus ordinaire de ces contestations : c'est ce qu'on retrouve dans presque toutes les notes de sir George sur les différents de la factorerie, dont il a été l'un des chefs, avec les Chinois, dans les années 1807, 1814, 1819, et c'est ce qui vient d'avoir lieu, plus récemment encore, dans une affaire qui a eu la même origine et la même issue. On trouve de plus dans ce volume des détails ultérieurs sur l'ambassade du lord Amherst, sur la tentative diplomatique des Russes en 1806, et, ce qui est presque entièrement neuf, sur la part que les Américains prennent actuellement au commerce de la Chine, et sur l'état de ce commerce chez les diverses ^{p.321} nations de l'Europe, antérieurement aux guerres de la révolution française. On voit, par un tableau qui offre le résumé de ce dernier mémoire, que le nombre des vaisseaux anglais occupés du seul commerce du thé, qui, en 1776, était au nombre des vaisseaux réunis des autres nations européennes, comme, 5 est à 12, était en 1786, comme 18 est à 13 et en 1795, comme 21 est à 14, et que la quantité de thé exportée de la Chine par la Suède, le Danemarck, la Hollande et la France, quatre fois plus considérable que le produit de l'exportation anglaise en 1776, n'était presque plus, en 1795, que le cinquième de cette même exportation, même en y comprenant celle des Américains.

Le Code pénal des Mandchous, dont sir George Staunton a donné la traduction, ayant été, dans l'*Edinburgh Review*, l'objet d'un de ces articles approfondis qu'on rencontre quelquefois dans ce recueil, notre auteur a jugé à propos de reproduire les considérations du rédacteur de l'article, et il les a jointes sous la forme d'une note, avec des remarques sur l'esprit général et le caractère des lois chinoises. C'est une matière que sir George a constamment prise pour sujet de ses études, et sur laquelle son opinion mérite d'être soigneusement recueillie. Il avoue que, tout en se trouvant généralement d'accord avec le rédacteur dans le jugement que celui-ci porte sur la législation chinoise, il se croit pourtant obligé de déclarer, pour rendre justice aux Chinois, que, dans son opinion, la fréquence des châtimens corporels, la disposition des

magistrats à la vénalité, et l'ignorance de tout ^{p.322} sentiment d'honneur chez le peuple ont été considérablement exagérées. À cette observation nous en joindrons une autre, c'est que, depuis que sir George a donné sa traduction du *Code des Mandchous*, on s'est accoutumé, par une sorte de méprise assez naturelle, à juger sur ce code le système législatif des Chinois. C'est pourtant s'exposer à des erreurs assez graves, que de prétendre juger le peuple vaincu d'après les lois que lui a imposées le peuple vainqueur, même dans les circonstances où s'est trouvé placé l'empire chinois à l'égard des conquérants tartares. Gibbon remarque que les lois d'une nation forment la partie la plus instructive de son histoire. Cette assertion est incontestable ; mais ce serait faire un étrange abus de la vérité qu'elle contient, que de vouloir substituer l'étude des lois d'un pays à celle de son histoire. Celle-ci sans l'autre est incomplète et n'offre souvent qu'une suite d'événements sans liaison et sans enchaînement. Mais la connaissance des lois, isolée de celle des faits, n'est plus souvent encore qu'une étude spéculative à laquelle il manque un appui solide, et une théorie qui risquerait d'être perpétuellement démentie dans les applications qu'on en voudrait faire.

L'importance relative des Mémoires de sir George sur le commerce de Canton, et la nouveauté des renseignements qu'ils contiennent, nous ont fait oublier jusqu'ici les morceaux d'un autre genre qu'il a réunis dans le même volume, et qui, quoique moins complets et moins achevés, ne doivent pas toutefois être entièrement passés sous silence. Ce sont des mélanges ^{p.323} sur toute sorte de sujets, des notices de livres, des fragments de traductions, des observations sur la langue, la littérature et la poésie des Chinois. Sir George avait commencé de mettre en anglais les maximes morales de l'empereur Young-tching, dont M. Milne a depuis donné une traduction complète ¹. On trouve ici les neuf premières, mais sans le commentaire en style vulgaire qui les accompagne dans la version de M. Milne. De courts extraits de romans, une longue citation de l'éloge de Moukden, prise dans la traduction d'Amiot ; la table entière du *Dictionnaire chinois-mandchou* par ordre

¹ Voyez [Mélanges Asiatiques, t. II, p. 311](#).

de matières ; des observations sur la cérémonie des *neuf prosternements*, sujet inépuisable de discussions et de négociations pour les diplomates européens accrédités près de la cour de Peking ; une note sur l'état des missions catholiques en Chine ; voilà ce que nous avons remarqué de plus important parmi ces mélanges dont le morceau le plus étendu n'a pas dix pages. Plusieurs sont des fragments incomplets que l'auteur n'a pas voulu tirer de l'état d'imperfection où il les avait laissés pendant son séjour en Chine. Il en est un qui sera remarqué des antiquaires ; c'est une note sur le jeu populaire des Chinois appelé *tsai-meï*, et qui n'est autre chose que notre jeu de moure, ou le *fare al tocco* des Italiens, et le *micaredigitis* de Cicéron ¹. Hyde a consacré un article à ce jeu ² ; mais ^{p.324} cet auteur n'a pas su qu'il était connu des Chinois. Les curieux pourraient rechercher si la valeur arbitraire assignée aux différentes combinaisons des doigts était la même chez les deux peuples ; ce serait une preuve de communication d'autant plus forte, que la circonstance serait par elle-même plus futile et plus insignifiante.

@

¹ De Divin. XI, 41 ; Offic. III, 23, 90 ; Non. Marcell. IV, 303 in Aut. ling. lat. Ed. Dion. Gothofr. p.681. c. — Sueton. in Aug. c. XIII.

² Syntagm. Dissert. t. II, p. 405.



Observations sur un ouvrage de M. Morrison, relatif à la Chine

@

p.325 M. Robert Morrison est, de l'aveu des Anglais qui cultivent la littérature chinoise, un de ceux qui y ont fait les plus grands progrès, et qui en ont le mieux surmonté les difficultés. Il habite depuis plusieurs années à Canton, où il s'est établi dans la vue d'y apprendre à fond la langue du pays. La compagnie des Indes orientales, qui a su apprécier les talents de M. Morrison et l'utilité de ses travaux, s'est généreusement chargée de fournir à tous les frais qu'exigerait son séjour, aux acquisitions des livres qui lui sont nécessaires, à l'entretien des lettrés qu'il a besoin de consulter. Il ne lui manque donc rien de ce qu'il faut pour rendre d'importants services au genre d'études auquel il s'est consacré. Le volume qu'il a offert aux étudiants ne saurait manquer de leur être utile ; il mérite par conséquent de fixer notre attention. D'ailleurs ce petit ouvrage, qui traite de l'histoire et de la géographie de la Chine, a été composé et imprimé à la Chine même, et cette circonstance justifiera sans p.326 doute les détails dans lesquels nous allons entrer pour le faire connaître ¹.

En préparant pour le *Dictionnaire chinois* qu'il a entrepris ² les extraits qui doivent faire la base de son travail, M. Morrison s'est aperçu qu'un grand nombre de notions relatives à l'histoire, à la géographie, au gouvernement ou aux usages de la Chine, ne pouvaient trouver place dans un Dictionnaire, quoiqu'elles fussent indispensables à ceux qui veulent lire les livres chinois. Comme il en avait eu besoin pour lui-même, il a jugé qu'elles pouvaient être utiles

¹ [A View of China](#), for philological purposes, containing a sketch of chinese chronology, geography, government, religion and customs ; designed for the use of persons who study the chinese language ; by the Rev. R. Morrison. Macao, 1817, in-4° de cent quarante et une pages.

² Voyez [Mélanges Asiatiques, t. II, p. 157-216](#).

à d'autres, et il a pris le parti de les réunir dans un volume qui peut servir de manuel, et devenir utile à ceux mêmes qui n'y apprendront rien de nouveau.

Pour la chronologie, l'auteur n'a pas entrepris de soumettre à une discussion nouvelle les grandes questions qui dans les annales chinoises ont droit à l'attention de tous les peuples du monde. Il faudrait en ce genre de longues et profondes recherches pour ajouter quelque chose aux connaissances dont nous sommes redevables aux Gaubil, aux de Guignes, aux Couplet, aux Amiot et à tant d'autres savants, missionnaires ou laïcs, dont les ouvrages devront toujours servir de guide à ceux qui voudront à l'avenir traiter les mêmes matières. M. Morrison n'a pas eu la prétention ^{p.327} de les surpasser, et, s'il est permis de dire sa pensée, on est tenté de croire qu'il ne les connaît pas. Il s'est contenté de rédiger une table que, par une idée un peu singulière, il a fait commencer à notre temps, et terminée aux temps fabuleux. Cette table, moins imparfaite que celle de Fourmont ¹ et de M. de Guignes fils ², est même préférable à celles du père Couplet ³ et de de Guignes père ⁴, en ce que les noms des empereurs y sont rapportés en chinois, avec le nom des années de leur règne. Cette dernière addition serait surtout fort utile, si les différents noms qu'un empereur a souvent adoptés les uns après les autres, et qui servent à dater les événements, avaient été placés séparément avec les années de l'ère vulgaire auxquelles ils se rapportent. De la manière dont les a disposés M. Morrison, on sera encore forcé de recourir à la table qui est à la fin du XII^e tome de *l'Histoire générale de la Chine*, du père Mailla, quand on voudra avoir la date précise d'un fait postérieur à l'an 163 avant notre ère, époque où cette manière de compter a commencé d'être en usage.

¹ *Réflexions sur l'origine et la succession des anciens peuples* ; tome II.

² [*Voyages à Péking, etc. ; t. I.*](#)

³ *Tabula chronol. monarch. Sinicæ.*

⁴ Dans la première partie du tome I de son *Histoire des Huns*.

Outre la liste des empereurs, on trouve dans la table de M. Morrison la série des événements remarquables, ou, pour mieux dire, des singularités qui ont frappé l'auteur dans la lecture de l'histoire. Il ne serait pas toujours facile de deviner les motifs qui l'ont ^{p.328} guidé dans ses préférences, et l'on ne voit pas non plus à quel propos il y a fait entrer des circonstances isolées de l'histoire de l'Europe, en trop petit nombre pour qu'il en résulte une comparaison ou des synchronismes utiles. Je ne citerai parmi les faits de l'histoire chinoise qu'un petit nombre de ceux qui sont les moins connus.

Suivant M. Morrison, l'empereur Khang-hi avait des caractères mobiles gravés en cuivre, et en très grand nombre. Dans un temps où la monnaie était rare, Khian-loung les fit fondre. Il en eut ensuite beaucoup de regret, et il fit graver à la place 250.000 types de bois. Sous la dynastie des *Soung* (du X^e au XII^e siècles), on s'était servi de caractères mobiles en terre cuite. M. Morrison possède un dictionnaire en 24 volumes, imprimé en caractères mobiles ; mais ces sortes d'impressions n'approchent pas, pour la beauté, des éditions ordinaires, imprimées en planches de bois. On a toujours eu tort d'avancer que l'impression en caractères mobiles était inconnue aux Chinois ; ils s'en sont servis avant nous, et ils n'y ont renoncé que parce qu'ils en ont trouvé les procédés peu compatibles avec la nature de leur écriture.

L'établissement des Européens à Macao est raconté de la manière suivante par les Chinois :

« La 32^e année Kia-thsing (1553), des vaisseaux étrangers abordèrent à *Hao-king* ; ceux qui les montaient racontèrent que la tempête les avait assaillis, et que l'eau de la mer avait mouillé les objets qu'ils apportaient en tribut. Ils désiraient qu'on leur permît de ^{p.329} les faire sécher sur le rivage de *Hao-king*. *Wang-pe*, commandant de la côte, le leur permit. Ils n'élevèrent alors que quelques dizaines de cabanes de jonc. Mais des marchands, attirés par l'espoir du gain, vinrent insensiblement, et construisirent des maisons de briques, de bois et de pierres. Les *Fo-lang-ki* (Français) obtinrent de cette

manière une entrée illicite dans l'empire. Ainsi les étrangers commencèrent à s'établir à Macao du temps de *Wang-pe* ¹.

La population de la Chine, au moins pour les classes soumises au dénombrement, était, dans la vingt-deuxième année Khang hi, de 19.432.753 familles ; la cinquantième année, de 20.111.380. En 1652, la partie du peuple chinois, soumise à Chun-tchi, était de 14.883.858 familles, ou 89.000.000 individus. En 1394 (lis. 1395), on compta 16.052.860 familles, et 60.545.812 individus. On sait, par les remarques de nos missionnaires, les additions qu'il faut faire à ces relevés, pour avoir le nombre total des individus qui forment la population de l'empire, et nous avons, dans ce volume même, exposé plusieurs fois déjà notre opinion sur le degré d'exactitude auquel il est permis d'atteindre dans cette matière.

Après la table chronologique, on trouve un tableau de l'empire des Mandchous, qui comprend, comme on sait, les vingt provinces de la Chine et de la p.330 Tartarie orientale. L'auteur rapporte le nom de la capitale de chaque province, son éloignement de Peking en li, et les tableaux particuliers de la population, dont il fixe le total à un peu moins de 150 millions. Il donne la liste des tribus mongoles et des autres peuples tartares nouvellement soumis à l'empire. Au nombre de ces derniers sont compris les Khasaks, les Pourouts, les habitants de Taschkend, à 1300 li au nord de Kaschgar, de Badakhschan, de Boulour, de l'Hindoustan, etc. On trouve ensuite l'énumération des peuples tributaires, c'est-à-dire, de tous ceux qui ont envoyé des tributs ou des ambassades à la Chine, comme les Coréens, les Tonkinois, les *Holan* (Hollandais), les *Houng-mao* ou cheveux rouges, maintenant nommés *Ying-ki-li* (Anglais), les Oros ou Russes et une infinité d'autres, etc. Comme l'auteur a tiré ce détail du grand ouvrage géographique composé par ordre des empereurs mandchous, il s'y trouve des particularités curieuses. La table des latitudes et des

¹ Je traduis sur le texte chinois, que M. Morrison rapporte tantôt en entier et tantôt en partie seulement. Il y a des phrases de sa table qui sont moitié en anglais et moitié en chinois. Cette irrégularité peut avoir quelque utilité pour les étudiants, à qui elle fournit des occasions de s'exercer.

longitudes de plusieurs villes de Tartarie, d'après la carte impériale, doit en particulier fixer l'attention des géographes. Mais ce que M. Morrison ajoute à ces documents authentiques, et les rapprochements qu'il a tenté de faire, offrent un assez grand nombre d'erreurs graves. Il prend, par exemple, les Kalkas pour les Kirgis ; le nom d'un Khan des Kalkas (A-lou-taï) pour celui des Olet (E-lou-the) ; *Ya-ke-sa*, ou Yaksa, pour Yakoustsk, qui en est éloigné de plus de deux cents lieues ; Niptchou ou Nertchinsk pour Tobolsk, qui en est à près de cinq cents lieues. ^{p.331} Il semble croire que *Tchha-han-khan* est une corruption du nom de l'impératrice Catherine, tandis que c'est le titre mongol de *tchagan khakan*, le *khan blanc*, qu'on donne en Tartarie à l'empereur de Russie. Le savant Deshauterayes a déjà pris ce nom, à une autre époque de l'histoire, pour une corruption de celui d'Iwan Alexiowitz ¹. M. Morrison confond encore les feuilles de *Peï-to* (*Borassus*), sur lesquelles on écrit les livres sacrés, avec le nom de Bouddhah. Presque toutes ses dates sont fautives, et semblent avoir été calculées les unes sur les autres, à partir d'une première époque mal déterminée. Toutefois elles ne concordent pas même bien les unes avec les autres. Enfin, ce qui est plus remarquable dans un livre imprimé à la Chine, il y a beaucoup de fautes dans l'orthographe ou la prononciation des caractères chinois, et il y en a quelques-unes qui reviennent assez constamment, pour qu'il soit difficile de les attribuer à la négligence ou à l'inattention ².

Les noms et les titres des officiers du gouvernement sont, dans les livres chinois, une des choses qui embarrassent le plus les lecteurs européens. M. Morrison a pris soin d'en rédiger un tableau qui peut être fort utile, quoiqu'il ne soit pas complet. Il y a joint aussi la liste des fêtes, celle des constellations, des vingt-quatre divisions de l'année, et enfin, des divinités ou ^{p.332} esprits qu'honorent les trois sectes dominantes, avec quelques notes sur les mariages, les funérailles, les

¹ [Histoire générale de la Chine, t. XI, p. 110.](#)

² Il écrit *liao*, au lieu de *ting*, p. 18 ; — *tchhi*, pour *yi*, même page ; — *kouan*, au lieu de *wa*, p. 19 ; — *ming*, au lieu de *youan*, p. 12 ; — *Chun-chi*, pour *Chun-tchi* (nom du premier empereur de la dynastie actuelle), partout où ce nom est répété, etc.

huit trigrammes de *Fou-hi*, etc. Tous ces objets, par lesquels on est arrêté à chaque page dans les livres, demandent des éclaircissements, qu'il est aussi aisé de se procurer à la Chine qu'il est difficile d'y suppléer en Europe. Cela suffit, sans doute, pour recommander l'ouvrage où on les trouve réunis ; mais on est obligé de convenir que c'est là son plus grand mérite.

M. Morrison appliqué, comme chacun sait, à la composition d'un dictionnaire qui doit occuper sa vie entière ¹, termine l'opuscule que nous avons sous les yeux en observant qu'un Européen n'a que peu de motifs d'entreprendre l'étude du chinois, ou du moins n'a que des motifs trop faibles pour s'y appliquer avec succès. Il lui échappe ailleurs de dire que personne, en Europe, n'a réussi à acquérir la connaissance du Chinois, *jusqu'à un certain point, No person in Europe has succeeded in acquiring the language to any extent*. Ces deux assertions ne nous paraissent guère moins singulières l'une que l'autre ; mais nous ne nous arrêterons pas à les réfuter. Elles partent, à notre avis, de l'opinion où est M. Morrison qu'on possède à Canton plus de moyens qu'on ne peut en avoir en France ou en Angleterre, pour s'initier dans la littérature chinoise et pour juger de son mérite. Mais c'est là une grande erreur. Aucune des ^{p.333} personnes qui se sont occupées sérieusement de chinois en Europe n'eût commis les fautes que nous avons relevées dans l'ouvrage de M. Morrison, quelque instruit qu'il soit, et quelque secours qu'il tire des naturels du pays au milieu desquels il vit. Quand nous avons avancé qu'on serait mieux placé à Londres ou à Paris qu'à Canton pour y composer un dictionnaire chinois, on a pu trouver cette assertion paradoxale. Nous irions plus loin aujourd'hui, et nous dirions qu'il y est plus facile d'acquérir une connaissance approfondie de la langue, sous les rapports littéraires et historiques. On y a plus de moyens de comparaison, plus de matériaux préparés d'avance, plus de véritables secours. On n'est pas, dans une ville de commerce, convenablement situé pour se livrer à des travaux

¹ Voyez ce qui a été dit de ce dictionnaire dans le morceau des *Mélanges asiatiques* auquel nous avons déjà renvoyé.

d'érudition : un étranger a bien d'autres choses à faire. Sans parler du chinois, on peut observer ce qui arrive dans l'étude des autres langues orientales. On voit fort souvent des savants qui ne sont jamais sortis de France, l'emporter, par les connaissances qu'ils ont acquises de la langue, de l'histoire et de la littérature des peuples orientaux, sur ceux qui n'ont eu d'autre avantage que de visiter le pays, quelquefois même sur les voyageurs les plus instruits. Il ne faudrait pas aller bien loin pour en trouver des exemples.

@

XI

Sur un roman chinois en vers,
traduit par M. Thoms

@

p.334 Le père Semedo est le premier auteur auquel on soit redevable de quelques notions précises sur la poésie des Chinois ¹. On trouve peu de renseignements à ce sujet dans les ouvrages postérieurs, même dans celui de Duhalde, qui se borna à insérer dans sa docte compilation la traduction libre de plusieurs pièces de vers due à divers missionnaires. C'est à cette source que Fréret a puisé les matériaux de sa Dissertation sur la poésie chinoise, dont un extrait a été inséré parmi les Mémoires de l'académie des belles-lettres ², et dans laquelle le savant auteur a, de plus, fait entrer quelques fragments qu'il tenait d'Arcadius Hoamge. Depuis ce temps, on n'a eu que des morceaux très courts, traduits d'une manière peu fidèle ou plutôt totalement travestis dans la collection des mémoires de nos missionnaires, et dans quelques écrits particuliers du père Amiot. Je ne parle point de l'*Éloge de Moukden*, dont on doit une interprétation française p.335 à ce dernier, parce que cette production, écrite en vers irréguliers, ou plutôt dans cette prose mesurée qu'on nomme *Wen-tchhang*, est moins un poème qu'une composition oratoire analogue à celles dans lesquelles les anciens rhéteurs se plaisaient à entasser tous les ornements d'un style élégant et fleuri.

Il n'en est pas de même de l'ouvrage que M. Thoms, typographe de la compagnie des Indes à Macao, a fait imprimer dans cette ville ³. C'est bien véritablement un poème, et, ce qui est plus remarquable, c'est un poème narratif, ou une sorte de roman en vers de sept

¹ *Hist. univ. de la Chine*, I^e part. C. II. Trad. franç., p. 82.

² Tome III.

³ *Hoa-tsian : Chinese Courtship, in verse ; to which is added an appendix treating of the Revenue in China, etc.* by P. Perring Thoms. London and Macao, China, 1894, in-8°.

syllabes, genre de composition qui n'est pas commun à la Chine, et dont nous possédons peu d'exemples parmi les livres qui en ont été apportés. On attribue la composition de ce poème à deux habitants de Canton, et quelques expressions du dialecte particulier de cette province, qu'on y rencontre, donneraient lieu de penser que cette indication n'est pas sans fondement. Il y a quelque mérite à avoir entrepris le premier de faire connaître cette branche de la littérature chinoise ; et quoique plusieurs des difficultés qu'elle présente soient peut-être de nature à ne jamais être complètement surmontées par un étranger, il y a plus de mérite encore à s'être acquitté, comme M. Thoms, de la tâche épineuse qu'il s'était imposée.

Les formes extérieures de la poésie chinoise sont ^{p.336} maintenant assez connues : chaque vers chinois doit renfermer un sens complet, et les enjambements n'y sont nullement tolérés, de sorte que le mot qui signifie *phrase* s'applique également aux vers. Du reste, les règles ont varié selon les époques, et elles sont devenues, par les progrès de l'art, plus rigoureuses et plus compliquées. Les vers chinois n'étaient d'abord que des lignes rimées, et généralement composées du même nombre de syllabes. Le rythme de ces vers consistait uniquement dans le retour périodique de certains sons, qu'on reproduisait en cas de besoin par un moyen très simple, la répétition des mêmes mots. Les vers ont continué d'être soumis à la rime. Les poètes plus modernes se sont assujettis à un joug plus pesant, lorsqu'ils ont introduit dans l'intérieur du vers le système périodique, qui ne s'appliquait originairement qu'aux finales. Le nombre des syllabes dont chaque vers devait être composé a été communément fixé à cinq ou sept syllabes. La première et la troisième syllabes dans les vers de cinq, la première, la troisième et la cinquième, dans les vers de sept, sont restées libres ; mais il a été convenu que les syllabes paires reproduiraient dans un ordre alternatif et inverse de vers en vers et de stance en stance, les deux principaux accents dont les mots chinois sont susceptibles. Cette nouvelle entrave ne semble nullement avoir ralenti l'essor du génie poétique, et peut-être n'a-t-on jamais composé tant de vers à la Chine que depuis qu'il

est devenu plus difficile d'en faire de bons. Il est pourtant vrai de dire p.337 qu'aucun système de versification, n'oppose de plus grands obstacles à l'expression juste et naturelle de la pensée. On s'en tire, quand on veut rester raisonnable, aux dépens de la grammaire ; c'est-à-dire que le style poétique admet des ellipses, des redoublements de termes, des intercalations explétives ou euphoniques, et surtout des inversions et des tours qui ne seraient pas admis dans la prose où la première loi est toujours d'être clair et intelligible.

Mais ce qui contribue bien davantage encore à rendre les vers chinois obscurs, c'est l'emploi continu d'une foule d'expressions métaphoriques et détournées, qui doivent être prises, non dans leur sens habituel et vulgaire, mais dans l'acception figurée qui leur est momentanément assignée. Ce sont encore les allusions à des faits, à des anecdotes, à des opinions, à des usages, qui sont familiers aux personnes instruites de la Chine, et qui nous sont complètement inconnus. Les emblèmes et les symboles de la Chine diffèrent de tout ce qu'on observe en d'autres pays. Il en est dont on aperçoit le rapport avec l'objet qu'ils désignent ; il en est d'autres dont il est impossible de deviner la signification, quand on n'en est pas averti par une note. Il est de bon goût, d'ailleurs, de combiner ces symboles de manière à ce qu'ils reparaissent dans un ordre symétrique ; que ceux d'un vers, par exemple, correspondent exactement à ceux du vers suivant. Il résulte de cette disposition une sorte de langage à double et quelquefois à triple entente, qui fait le charme de la poésie chinoise. Il est non p.338 seulement très aisé de se méprendre sur ces délicatesses, mais un seul malentendu entraîne bien loin du véritable sens, et conduit à des séries d'idées qui n'ont aucun rapport avec celles de l'auteur. Dans tous les cas, une traduction même fidèle ne peut rendre que la signification directe des mots et des phrases ; il est de toute impossibilité d'y conserver les allusions et les sens détournés qui naissent des idées particulières ou accessoires. Le hasard permet parfois d'en conserver quelque chose dans la traduction d'un vers ou de deux ; mais il y aurait

de la folie à l'entreprendre pour un discours suivi ou pour un morceau de quelque étendue.

Les observations précédentes serviront à faire apprécier ce qu'il a fallu de connaissances et d'attention à M. Thoms pour parvenir à entendre d'un bout à l'autre un poème de près de trois mille vers, et elles expliqueront en même temps comment il se fait que sa traduction, exacte en ce qui concerne la représentation du sens historique de l'original, ne donne pourtant presque aucune idée du sens poétique ; double assertion dont un rapide examen de son livre va faire disparaître l'apparence paradoxale et montrer la rigoureuse exactitude.

Le titre même du poème peut devenir le sujet d'une remarque propre à faire connaître ce qu'on doit penser de ce style figuré des poètes chinois. Les deux mots dont il est formé signifient : le premier, une fleur ; et le second, une tablette, ou tout autre objet servant à écrire. Dans l'usage ordinaire, cette ^{p.339} expression composée désigne le papier à fleurs d'or sur lequel on écrit des vers, des lettres, des pièces pour les compliments, etc. M. Thoms y a substitué un terme anglais (*courtship*) qui signifie, non pas *civilité*, comme on l'a traduit dans quelques journaux littéraires, mais l'action de *courtiser* ou de *faire la cour*, d'adresser des soins à une femme ou de la rechercher en mariage. Ce sens, quelque éloigné qu'il paraisse du premier, est aussi renfermé dans le mot *hoa-tsian*, parce que le papier à fleurs sert dans toutes les occasions où l'on veut déclarer des sentiments ou exprimer des vœux dont l'union conjugale est l'objet.

Les trois premiers vers du poème offrent un autre exemple de ces tournures énigmatiques qui passent, au goût des Chinois, pour des indications délicates, et qu'il serait tout à fait impossible de deviner si l'on n'était averti des intentions du poète par les notes des commentateurs ¹. Le mot chinois qui veut dire *plaisir*, *amour*,

¹ L'édition dont s'est servi M. Thoms ne paraît pas avoir été la même que celle que nous avons sous les yeux. Celle-ci est accompagnée des notes de Tchoung-tseu, lequel a fait, sur le Hoa-tsian, le même genre de travail que Ching-than a exécuté sur le Choui-hou-tchaan, le Si-siang-ki et quelques autres ouvrages d'imagination de la même célébrité.

galanterie, est un terme composé de deux radicaux qui, pris séparément, signifieraient *vent* et *lune*. La raison qui a fait prendre à cette expression composée la valeur qu'elle a dans l'usage ordinaire serait trop longue à rapporter ; mais ce qu'il faut savoir, c'est que l'amour étant le sujet du roman en vers dont nous nous occupons, l'auteur s'est cru obligé d'en placer le ^{p.340} nom dans son début, ce qu'il a fait de deux manières savoir : en intercalant le mot *vent dans* son second vers,

Le VENT d'automne souffle devant lui le parfum du nénuphar blanc ;

et le mot *lune dans* le troisième.

On voit le croissant de la LUNE nouvelle, dont la lumière est pareille
aux reflets de l'eau ;

et sous une forme encore plus enveloppée, dès le premier vers, où il dit :

Debout, appuyé sur la balustrade, on goûte la fraîcheur du soir.

Car, si l'on s'en rapporte au commentateur, c'est la lune même qui est indiquée par les premiers mots du vers, et c'est au vent que se rapportent manifestement les derniers. Le traducteur anglais n'a, ni dans cet endroit, ni dans les autres du même genre, tenu aucun compte de ces sortes d'allusions ; et nous n'entendons pas lui en faire un reproche, car il eût été aussi difficile que superflu d'y avoir égard ; et si nous nous y sommes arrêtés un instant, c'est qu'il nous a paru curieux de faire entrevoir à quel excès de subtilité s'était laissée entraîner une nation aux yeux de laquelle des raffinements si puérils peuvent passer pour des agréments.

Ce n'est pas non plus un tort à relever dans la traduction de M. Thoms, que d'avoir presque partout substitué le terme propre à l'expression métaphorique qui y correspond dans l'original. Ce parti, qui détruit à la vérité la couleur poétique d'une foule de ^{p.341} passages, est pourtant le seul qu'on puisse prendre quand on désire d'être entendu. Le mot *rouge* est en chinois synonyme de *beau* ; mais dans toute autre langue on ne saurait conserver les sens accessoires qui résultent du

rapprochement de ces deux idées. Le *jaspe* est l’emblème de la perfection et de la tendresse ; l’*orient*, celui du mariage. Un *hôte oriental* est un gendre ; et, par opposition, un hôte ordinaire se nomme un hôte *occidental*. On dit qu’un jeune homme est *sous la fenêtre*, pour annoncer qu’il étudie ; que deux personnes sont *de la même fenêtre*, pour indiquer que ce sont des condisciples, et de là le mot de *fenêtre* est devenu synonyme d’*étudiant*. Plusieurs milliers d’expressions de cette espèce, qui le plus souvent ne sont pas expliquées dans les dictionnaires, sont des ornements du style poétique qui doivent inévitablement disparaître dans l’imitation européenne d’un ouvrage chinois. C’est beaucoup quand le traducteur est parvenu à les entendre ; il ne pourrait, autrement que par un long commentaire, en communiquer la connaissance à ses lecteurs.

M. Toms n’a pas voulu s’engager dans le détail presque infini des explications de ce genre ; il s’est borné, comme nous l’avons annoncé, à rendre avec exactitude le sens du poème, en tout ce qui concerne le récit des événements, la suite du dialogue et les réflexions dont il est entremêlé. Considérée sous ce rapport, sa traduction mérite encore d’exciter quelque intérêt. Elle offre un petit roman dont nous ^{p.342} allons en peu de mots faire connaître la marche et les principaux incidents.

Un jeune étudiant nommé Liang, tourmenté de ce désir de trouver une digne compagne, que les romanciers chinois ont coutume d’attribuer à leurs héros à peine adolescents, quitte la maison de sa mère pour venir demeurer chez sa tante, à Sou-tcheou. Dans une course nocturne au milieu d’un parc, dont la description arrête fort longtemps l’auteur, il porte ses pas jusqu’au pavillon où deux jeunes filles, nièces de la maîtresse de la maison, s’amusaient, au clair de lune, à jouer aux échecs, ou plutôt à une sorte de jeu de dames. Les charmes de l’une de ces jeunes filles agissent sur le cœur de l’étudiant ; il en devient éperdument amoureux. La belle Yao-sian, qui n’était venue dans cette maison que pour y passer quelques jours, à l’occasion de l’anniversaire de la naissance de sa tante, retourne bientôt chez son père, maintenant général, autrefois compagnon d’études du

père de Liang. Celui-ci la suit dans le lieu de sa retraite ; et ne pouvant pénétrer jusqu'à elle, il fait l'acquisition d'une maison dont le jardin n'était séparé que par un mur de celui de Yao-sian. Introduit à titre de parent chez le père de sa maîtresse, il a l'occasion de voir des vers qu'elle a composés sur un sujet favori des poètes chinois, le branchage du saule-pleureur suspendu au-dessus d'une pièce d'eau. Il y répond par d'autres vers sur le même sujet et les mêmes rimes. Rien n'est plus commun, dans les romans de la Chine, que ce moyen d'entrer en relation avec un objet aimé. ^{p.343} L'idée vient promptement aux parents de Yao-sian de la donner en mariage au jeune voisin. On perce la muraille pour que les deux jardins n'en fassent plus qu'un. Cette disposition amène des entrevues et des rencontres, d'abord du jeune Lettré avec la suivante de Yao-sian, ensuite des deux amants eux-mêmes, situation rare dans les ouvrages d'imagination, et dont la belle Yao-sian paraît sentir tout le danger, lorsqu'elle dit en rougissant : « Nous nous rencontrons sous les pruniers et au milieu d'un champ de melons. » Car ceux qu'on surprend au-dessous d'un prunier, peuvent être soupçonnés d'avoir l'intention d'en cueillir les fruits, et ceux qui marchent au milieu d'une couche de melons, ne manquent guère d'y souiller leur chaussure. La jeune fille adresse à son amant des reproches et des conseils remplis d'austérité, ce qui n'empêche pas que, dans une autre entrevue, elle ne se laisse lier par un serment dont il prononce la formule, à n'être jamais l'épouse d'un autre.

— Puissé-je, dit-il, si je romps mon engagement, puisse-je mourir, tomber pour jamais dans l'enfer, et ne plus rentrer dans le cercle de l'existence. Puissiez-vous, si vous manquez à votre serment, perdre la vie dans le fleuve, et n'échapper qu'à peine au tranchant de la hache !

Des incidents divers retardent une conclusion qui paraît si prochaine. Le père du jeune étudiant lui a ménagé une autre alliance ; celui de Yao-sian est choisi pour apaiser une révolte sur les frontières. Le premier de ces incidents amène des scènes de jalousie, telles qu'on en trouve dans tous les romans du monde, et ^{p.344} le second, une suite

d'événements qui ne peuvent avoir quelque vraisemblance qu'à la Chine. Le général Yang est cerné par les ennemis ; Liang, parvenu en très peu de temps au premier rang des lettrés, et devenu en conséquence ministre d'État, sollicite la commission d'aller délivrer le père de sa maîtresse, et il l'obtient ; car c'est une chose reconnue qu'un habile lettré ne peut être qu'un excellent homme de guerre. Celui-ci toutefois n'est pas heureux dans son entreprise : il se laisse entourer lui-même, et passe quelque temps pour mort, ce qui fournit à Yao-sian l'occasion d'exprimer sa douleur et de faire briller sa constance. L'autre épouse qu'on lui destinait se jette dans la rivière, et est sauvée par un officier. Cependant, un lettré, compagnon d'études de Liang, est nommé pour commander l'armée, et parvient à délivrer ses deux prédécesseurs. Tous trois reviennent victorieux à la cour, et y reçoivent des récompenses proportionnées à leurs services. Ils obtiennent le titre de *Pe*, ou, comme s'exprime le traducteur anglais, ils *sont faits ducs*. Le jeune Liang n'éprouve plus d'obstacle pour épouser la belle Yao-sian ; et celle-ci, loin de s'opposer à ce qu'il accepte aussi cette seconde femme qui lui avait été destinée, est la première à l'engager à suivre, à cet égard, la volonté du souverain. Ce double mariage, qui doit combler les vœux d'un homme délicat et sensible, est l'un des dénouements auxquels on a le plus souvent recours dans les romans chinois ; et cependant, en voyant la complaisance de sa première épouse, Liang ne peut s'empêcher de ^{p.345} s'écrier :

— Peu de femmes dans le monde, sont capables d'un dévouement si vertueux !

Tel est le fonds, assez commun, sur lequel le poète a cherché à répandre les ornements de la poésie. Il a partagé son ouvrage en cinq livres, subdivisés en soixante chapitres assez courts. Le rythme qu'il a choisi est celui de stances composées chacune de quatre vers de sept syllabes ; mais il ne s'est pas tellement asservi à cette mesure, qu'on ne trouve en beaucoup d'endroits des vers de six, de huit, de neuf et même de onze syllabes. Par une attention dont les étudiants doivent lui savoir gré, quoiqu'elle puisse rendre la lecture de sa traduction moins

agréable aux gens du monde, M. Thoms s'est astreint à interpréter toujours chaque vers chinois par une ligne de prose. Le texte occupe le haut de la page, et la version, la partie inférieure. C'est le premier exemple d'un poème chinois, imprimé en original, et il sera d'autant plus recherché des savants, que la traduction anglaise paraît être en général d'une très grande exactitude.

M. Thoms a joint au *Hoa-tsian*, qui n'occupait que 247 pages, un appendice qui porte le volume à 339. Il y a fait entrer divers morceaux d'un genre différent, une ode chinoise de 280 vers, dont les lignes sont entrelacées comme les mailles d'un filet ; plusieurs fragments d'une *Biographie des Dames*, qui lui a fourni des notes pour son poème ; et en outre quelques tableaux des revenus de l'empire chinois, et du commerce que les Européens font à Canton. Sans avoir de moyens de les contrôler, il est permis de ^{p.346} douter que ces tableaux offrent des résultats plus authentiques et plus positifs que ce qu'on trouve sur le même sujet dans les écrits de nos missionnaires, dans les relations des voyageurs français et anglais, et notamment dans le *Miscellaneous notices* de sir George Staunton, dont on a vu un extrait dans ce volume ¹.

M. Thoms annonce la prochaine publication de l'*Histoire des trois Royaumes*, célèbre roman historique qu'il a traduit, et qui formera deux volumes in-8°. Il sera difficile de renfermer en si peu d'espace autre chose qu'un extrait de ce volumineux ouvrage, qui ne contient pas moins de 60 livres et de 120 chapitres, et dont la substance est au moins douze fois plus considérable que celle du *Hoa-tsian*.

@

¹ Ci-dessus.

XIII

Sur l'acupuncture ¹

@

p.358 Un procédé qui, depuis la plus haute antiquité, forme l'un des principaux moyens de la médecine curative des Chinois et des Japonais, a été remis en usage en Europe depuis plusieurs années, et particulièrement préconisé en France depuis plusieurs mois. Ainsi qu'il arrive pour tout ce qui semble nouveau et singulier, ce procédé a trouvé des enthousiastes et des détracteurs : les uns y ont vu une sorte de panacée d'un effet merveilleux ; les autres, une opération le plus souvent insignifiante, et qui, dans certains cas, pouvait entraîner les suites les plus graves. De part et d'autre on a cité des faits, et les observations ne se présentant pas assez vite ni en nombre suffisant, on a invoqué l'expérience des Asiatiques, habituellement dédaignée dans les matières de science. Indépendamment des mémoires académiques et des articles de journaux, on a fait imprimer quelques opuscules propres à jeter du jour sur ce point intéressant de thérapeutique et de physiologie. Ceux dont nous avons transcrit les titres en note ², vont être l'objet d'une courte analyse et de quelques réflexions.

p.359 Ils ont été publiés dans un moment où l'acupuncture était devenue le sujet de l'attention générale : mais l'enthousiasme est déjà calmé, et peut-être dans quelques mois sera-t-il remplacé par l'indifférence. Les travaux dont nous allons rendre compte resteront du

¹ [Cf. aussi [Journal des savants, 1825, p. 278-292.](#)]

² *Traité de l'Acupuncture*, ou Zin-king des Chinois et des Japonais ; ouvrage destiné à faire connaître la valeur médicale de cette opération, et à donner les documents nécessaires pour la pratiquer. Par J. Morss Churchill, membre du collège royal des chirurgiens de Londres. Traduit de l'anglais par M. R. Charbonnier. Paris, Crevot, 1825, in-8°.

Mémoires sur l'Électropuncture considérée comme moyen nouveau de traiter efficacement la goutte, les rhumatismes et les affections nerveuses, et sur l'emploi du moxa japonais en France ; suivis d'un Traité de l'Acupuncture et du Moxa, principaux moyens curatifs chez les peuples de la Chine, de la Corée et du Japon ; orné de figures japonaises, par M. Sarlandière. Paris, chez l'auteur, 1825, in-8°.

Mémoire sur l'Acupuncture, suivi d'une série d'observations recueillies sous les yeux de M. J. Cloquer, par M. Morand, 1825, in-4°.

moins, parce qu'ils contiennent ou des vues ingénieuses, ou des expériences bien faites, et que les unes et les autres peuvent devenir de quelque utilité pour les praticiens.

La première idée de l'acupuncture, telle qu'elle est pratiquée par les Chinois, paraît avoir été apportée en Europe par Ten-Rhyne, chirurgien hollandais de la fin du dix-septième siècle. Il inséra un mémoire relatif à l'acupuncture, à la suite d'une dissertation sur la goutte, laquelle parut à Londres en 1683. — Kæmpfer, en 1712, donna, dans le troisième fascicule de ses *Amœnitates exoticæ*, une autre notice sur le même sujet ¹. C'est à cette double source qu'ont été puisés les renseignements relatifs à l'acupuncture des Japonais, qu'on trouve dans *l'Histoire de la* p.360 *Chirurgie*, le *Dictionnaire des Sciences Médicales*, etc. Quoique incomplets, et à certains égards, peu exacts, ces renseignements avaient de temps en temps éveillé l'attention des praticiens, et provoqué des essais qui n'avaient pas encore été suivis avec la persévérance convenable.

Plus récemment, des médecins français, parmi lesquels il faut nommer MM. Bretonneau, Haime, Berlioz et Sarlandière ont repris avec un nouveau zèle l'examen des phénomènes qui suivent l'introduction des aiguilles dans les corps vivants. Le résultat du travail du dernier est exposé dans l'opuscule qu'il vient de publier. Ceux qu'ont obtenus les deux premiers avaient été consignés dans des mémoires qui ont paru il y a quelques années ², et l'on peut croire que ce sont ces écrits qui ont provoqué les tentatives de plusieurs médecins étrangers, et notamment celles de M. Churchill, membre du collège royal des chirurgiens de Londres. Cet auteur ne s'est pas étendu en recherches sur l'origine du procédé, ni en conjectures sur sa manière d'agir. Il s'est borné à rapporter cinq observations qui semblent concluantes en faveur de l'efficacité de l'acupuncture. Toutes cinq, à la vérité, se rapportent à

¹ *Curatio colicæ per acupuncturam, Japonibus usitata*, Am. ex. p. 582.

² *Notice sur l'Acupuncture et observations médicales sur les effets thérapeutiques*, par M. Haime, dans le XIII^e vol. du Journal général des Sciences Médicales. *Mémoires sur les maladies chroniques, les évacuations sanguines et l'acupuncture*, par M. Berlioz. Paris, 1816.

différentes variétés de rhumatalgie et de pleurodynie, sans mouvement fébrile, et c'est dans le cas de ces affections qu'on a généralement éprouvé ^{p.361} les meilleurs effets de ce moyen curatif. Ainsi, dans les deux premières observations, deux hommes atteints de *lumbago* ont été soulagés comme par enchantement, au moment même de l'introduction des aiguilles. La cinquième, tout à fait analogue aux deux précédentes, a cela de particulier, qu'elle a eu lieu sur la personne d'un médecin, M. Scott (le premier qui ait fait connaître l'acupuncture en Angleterre), et qui, par conséquent, pouvait mieux qu'un autre en suivre les effets et en constater l'utilité.

L'ouvrage de M. Morand est une dissertation inaugurale composée sous les yeux de M. J. Cloquet, l'un des chirurgiens de Paris qui ont obtenu les meilleurs effets de l'acupuncture. Elle est formée de trois parties. Dans la première, consacrée à l'histoire du procédé, l'auteur, commence par exposer tout ce qu'on en savait avant les travaux de son maître ; son principal guide en cette occasion a été Vicq d'Azyr, dans un mémoire sur ce sujet, dont il a emprunté les matériaux à Ten Rhyne. Il analyse pareillement le travail remarquable de M. Berlioz, qui, dès 1816, avait non seulement mis en usage l'acupuncture, mais qui, supposant que ce remède agit en stimulant les nerfs, ou en leur restituant un principe dont ils étaient privés par l'effet de la douleur, avait proposé d'introduire deux aiguilles de métaux différents et de les mettre en contact, ou même de leur communiquer un choc galvanique produit par un appareil de Volta ¹.

^{p.362} Dans la seconde partie, M. Morand cherche à déterminer les effets physiologiques et le mode d'action de l'acupuncture. Il donne le précis d'un mémoire que M. Cloquet a présenté à l'Académie Royale de Médecine et à l'Académie des Sciences. Il en résulte que l'acupuncture agit essentiellement sur les douleurs, quels que soient leur siège et leur cause ; qu'elle les déplace, les calme, en diminue l'intensité ou les fait disparaître sans retour ; que si ces douleurs renaissent après un temps

¹ Ouvrage cité, p. 311.

plus ou moins long, elles sont presque toujours plus faibles qu'avant l'opération, et peuvent être enlevées d'un coup par une ou plusieurs acupunctures.

M. Cloquet, en terminant son mémoire, demandait si, après avoir reconnu que les aiguilles introduites dans les chairs se chargent d'électricité, on ne serait pas porté à penser que la douleur avait pour cause l'accumulation du fluide électrique dans la partie qui en est le siège. C'est là une des hypothèses par lesquelles on a cherché à rendre compte de la manière dont les aiguilles agissent sur les corps vivants. On avait remarqué que celles qui étaient faites d'acier s'oxydaient ; et en voyant que l'introduction d'une aiguille semblable, dans l'épaisseur d'un muscle rhumatisé, ou d'une partie qui était le siège d'une douleur nerveuse, produisait un soulagement immédiat et, pour ainsi dire, instantané, on était conduit naturellement à comparer cette action physiologique au phénomène qui se passe lorsqu'une surface chargée d'électricité est mise en rapport avec d'autres corps, au moyen ^{p.363} d'un conducteur métallique. On expliquerait ainsi tout à la fois les causes de l'affection qui consisterait dans une accumulation morbide du fluide électrique sur une branche nerveuse, et l'effet curatif qui s'opérerait par la simple soustraction du fluide. L'aiguille serait, comme on l'a dit, un véritable paratonnerre, introduit dans l'économie. M. Morand, qui paraît avoir été l'un des premiers frappés de cette idée, en fit part à M. Cloquet, qui voulut y joindre la sanction de l'expérience. Dans plusieurs cas, on crut sentir, en touchant le corps de l'aiguille environ dix minutes après l'introduction, un petit choc assez semblable à celui qu'aurait produit un fil conducteur d'une pile voltaïque très faible. Beaucoup d'élèves répétèrent cette épreuve, et la plupart en reconnurent la réalité. À la vérité, l'on ne remarquait pas que l'effet fût moindre quand les aiguilles étaient isolées, ou augmenté quand on avait soin de les mettre en contact avec d'autres corps bons conducteurs. Les expériences par l'électromètre ne donnèrent que des résultats douteux, et l'examen dut en être renvoyé aux physiciens. Dans tous les cas, on pouvait dire que des quantités d'électricité

capables d'effectuer sur les organes vivants des actions physiologiques ou morbides, pouvaient n'être pas appréciables pour nos instruments. On est accoutumé par l'exemple des gymnotes, et par d'autres faits du même genre, à ne pas appliquer d'une manière trop rigoureuse les lois de l'électricité, telles qu'on les déduit de l'observation des corps inorganiques, aux phénomènes de la même nature qui ont ^{p.364} lieu dans les tissus organisés et vivants. C'est surtout dans les questions relatives à l'action du fluide électrique sur le système nerveux, que se présentent les difficultés qui séparent les vitalistes des physiciens, difficultés peut-être insurmontables, mais qui, du moins, sont loin d'avoir été surmontées jusqu'ici.

Au reste, quelques-uns des points qui étaient demeurés obscurs au moment où M. Morand a présenté sa dissertation à la faculté de médecine, ont été complètement éclaircis depuis, par le travail de l'un des physiciens dont il annonçait les recherches, M. Pouillet ¹. On a reconnu qu'à la vérité il y avait une action électrique produite par l'introduction d'une aiguille dans un muscle rhumatisé ; mais que cette action n'était pas due à la douleur ou à la cause qui la fait naître et qui l'entretient, puisqu'elle se montre également lorsque l'acupuncture est pratiquée sur une partie qui n'est le siège d'aucune affection névralgique. On s'était assuré que cette même action avait également lieu chez les animaux, et enfin qu'elle coexistait constamment avec l'oxydation de l'aiguille, tellement qu'elle n'était pas excitée par une aiguille de platine, d'or ou d'argent, mais bien par les aiguilles faites de tout autre métal oxydable. Il est donc permis de conclure que le phénomène physique qu'on observe est le résultat d'une action chimique entre le métal de l'aiguille et les parties organisées avec lesquelles on l'a mise en contact. Il n'y a jamais ^{p.365} d'oxydation de métal sans développement d'électricité. Le fluide positif passe d'un côté, le fluide négatif de l'autre ; et quand on offre à ces fluides un cercle voltaïque assez bon conducteur et entièrement fermé, comme

¹ Voyez le précis des expériences de M. Pouillet, dans le *Journal de Physiologie* de M. Magendie, t. V, p. 5 et suivantes.

dans les expériences de M. Pouillet, ils se rejoignent et forment le courant électrique que ce savant a observé. Il est donc à peu près certain que ce courant n'est pour rien dans le soulagement qu'ont éprouvé les malades, et l'on doit regretter que les physiciens n'en aient pas administré une dernière preuve, en vérifiant si le même effet électrique ne se manifesterait pas sur le cadavre, placé dans les mêmes conditions thermométriques et hygrométriques que le corps vivant. Nous penchons à croire que cette expérience décisive achèverait de montrer le peu de solidité des hypothèses physiques et pathologiques dont nous avons parlé.

Quant aux effets physiologiques de l'acupuncture, indépendamment du soulagement des malades qu'on a remarqué particulièrement dans les cas de rhumatisme et de névralgie, on a observé le plus souvent les phénomènes suivants. L'introduction de l'aiguille est peu douloureuse, si l'on a la précaution de bien tendre la peau, et si l'on fait tourner l'aiguille au lieu de la pousser directement. Généralement l'extraction est plus douloureuse que l'introduction ; il sort peu de sang : quelquefois cependant on en voit suinter une ou plusieurs gouttelettes. La peau est quelquefois soulevée autour de l'instrument, conservant sa couleur naturelle ; mais bientôt elle s'affaisse, et ^{p.366} l'on voit ordinairement se former une aréole rouge et comme érysipélateuse. Le malade ressent alors des élancements qui se dirigent vers la pointe, des contractions musculaires, de l'engourdissement suivant le trajet des gros cordons nerveux, des tremblements fibrillaires. Il n'est pas rare de voir survenir des sueurs répandues sur la partie de la peau qui répond au siège de la douleur. Cette dernière a dès lors cessé, ou se trouve diminuée, ou transportée. C'est encore vers ce temps que surviennent des lipothymies plus ou moins prononcées, plus ou moins durables, et qu'on ne saurait guère attribuer à la douleur produite par la piqure, puisqu'elles ont lieu après que la sensation douloureuse a disparu ; c'est même là le seul accident qu'on voit communément résulter de l'acupuncture. Je ne parle pas des blessures graves et des suites funestes qui pourraient survenir, si l'aiguille traversait de gros troncs

nerveux, des artères, des cavités articulaires, ou les organes essentiels à la vie. Quelques chirurgiens ont prétendu que l'extrême ténuité des aiguilles garantissait de ces inconvénients. Il en est qui se sont vantés d'avoir percé le nerf sciatique sans produire de convulsions, et l'estomac, sans que le malade en eût éprouvé la moindre indisposition. M. Bretonneau fit pénétrer une aiguille dans le cerveau de six jeunes chiens de très forte race, en la faisant pénétrer d'abord par la fontanelle antérieure, et en la dirigeant d'avant en arrière jusqu'à l'occiput : il n'y eut aucun accident consécutif, et l'expérience fut renouvelée plusieurs fois sans aucun inconvénient. Chez ^{p.367} d'autres animaux, le poumon fut traversé sans qu'aucun résultat fâcheux s'ensuivît. Le même praticien perça des artères de tous les calibres avec le même bonheur. Il y a deux ans, M. Velpeau fit passer une aiguille très fine à travers les parois du cœur d'un chien, et l'y laissa plusieurs minutes. L'animal ne donna aucun signe de douleur, et n'éprouva pas le moindre accident. Un chat auquel on traversa la poitrine d'outre en outre, ne fut pas moins heureux. On sait que les Japonais, quand les mouvements du fœtus fatiguent la mère, ne craignent pas de piquer l'utérus et le fœtus lui-même de part en part pour l'obliger à rester en repos. Malgré ces différents essais, rien ne pourrait excuser la monstrueuse témérité du praticien imprudent qui compromettrait la santé et la vie d'un malade, que de pareilles tentatives rendraient victime, en un temps plus ou moins court, d'anévrismes, d'hémorragies, de tétanos ou d'autres accidents non moins irrémédiables.

La troisième partie de la thèse de M. Morand contient vingt-huit observations d'acupuncture, applicables à des cas de céphalalgie et d'hémicranie, de névralgie et de rhumatisme, de pleurodynie, de luxation spontanée, d'hématémèse, d'ophtalmie, et même de goutte sereine. Dans deux ou trois circonstances seulement, la cure a été nulle ou incomplète ; tous les autres malades observés par M. Morand ont été guéris ou du moins considérablement soulagés. Le plus éclatant de ces succès serait sans contredit celui qu'on avait obtenu sur une jeune

filles affectées p.368 d'amaurose. En moins d'un mois, la vue qu'elle avait entièrement perdue lui avait été rendue, et c'est dans ce moment que M. Morand avait eu connaissance de ce prodige. Malheureusement on assure qu'une nouvelle attaque de la même maladie a eu lieu, et que cette fois elle a résisté au moyen même par lequel on avait précédemment si bien réussi à la combattre.

On s'aperçoit dès le frontispice de l'ouvrage de M. Sarlandière, qu'il a été guidé par des idées particulières. Le mot d'*électro-puncture*, qu'il a substitué à celui d'acupuncture, indique un changement important dans la manière de considérer les effets du procédé, et par suite, dans la manière de l'appliquer.

Sous un certain rapport, il a seulement généralisé l'idée qui s'était présentée aux auteurs des premières expériences, en combinant ensemble l'application de l'électricité et l'introduction des aiguilles. Il ne s'agit plus avec lui de faire une saignée d'un genre particulier, en soutirant l'électricité accumulée sur un muscle ou sur un rameau nerveux ; mais d'y porter un stimulant nécessaire, en introduisant dans l'épaisseur des chairs un corps chargé de ce fluide ; et comme il assure avoir tiré d'excellents effets du procédé ainsi modifié, on voit qu'il ne faut encore adopter qu'avec quelque restriction une hypothèse explicative, qui devrait s'appliquer à deux phénomènes absolument opposés.

L'électrisation par bain, par courants, par aigrettes, p.369 par frictions, par étincelles et par commotions, a été préconisée pour un grand nombre de maladies. Elle paraît surtout avoir été suivie de quelque succès dans les affections douloureuses des muscles et des tissus fibreux, dans les affections nerveuses, convulsives ou paralytiques. On l'a recommandée dans plusieurs inflammations dermoïdes circonscrites, et dans les tuméfactions non inflammatoires, telles que le goître, les scrofules, les tumeurs blanches et les engorgements du tissu cellulaire et des glandes. À dire vrai pourtant, ce moyen est de ceux dont l'effet est toujours incertain, qui nuisent quelquefois plus qu'ils ne servent, et qui, lors même qu'ils procurent un

soulagement réel, laissent le praticien dans l'ignorance de leur véritable mode d'action, et par conséquent dans l'embarras, toutes les fois qu'il se voit forcé d'y recourir.

M. Sarlandière paraît avoir un peu plus de confiance que nous ne venons d'en exprimer pour l'application rationnelle de l'électricité ; mais il fait observer que le plus souvent l'action de ce moyen est rendue imparfaite par la manière dont on l'applique. À son avis, le fluide électrique ne traverse pas nos organes au moment de la commotion ou du départ de l'étincelle vers la surface de la peau ; mais la commotion ou le choc de l'étincelle sont seuls transmis ; de sorte que l'action stimulante n'est pas portée immédiatement sur les organes affectés, mais leur est transmise secondairement ; il y a sensation et non stimulation. De cette manière de voir, découle naturellement ^{p.370} le procédé particulier à M. Sarlandière, qui consiste à porter directement sur l'organe affecté le fluide électrique par le moyen de l'aiguille, laquelle n'est là véritablement qu'un conducteur, ayant pour objet, non de rétablir l'équilibre électrique par le contact d'un simple conducteur, mais d'opérer une décharge et de la diriger sur la partie qu'on juge utile de stimuler.

Le procédé opératoire est peu douloureux ; une très légère sensation accompagne l'introduction de l'aiguille au travers de la partie nerveuse et vasculaire de la peau ; les légers accidents douloureux qui pourraient survenir se calment aussitôt que l'aiguille a été introduite à quelques lignes de profondeur. Les aiguilles dont M. Sarlandière fait usage sont d'or ou d'argent et construites de manière à pouvoir s'adapter d'une part à un manche de cristal que l'opérateur tient sans être en communication avec le malade, et de l'autre à un fil d'or ou de laiton qui sert de conducteur. La ténuité et la longueur des aiguilles doivent varier selon qu'on se propose de les enfoncer dans les chairs ou de les faire glisser à une certaine distance dans la couche musculaire sous-cutanée. Une fois les aiguilles introduites, on les maintient en place au moyen d'un tube de verre, qui sert en même temps à les soustraire au contact des corps environnants. Cela fait, on établit la

communication entre l'aiguille et les conducteurs d'une machine électrique en mouvement, et l'on présente à la partie supérieure de l'aiguille le bouton d'un excitateur. À l'instant où ^{p.371} l'étincelle passe d'un bouton sur l'autre, le choc se communique de la pointe de l'aiguille à toutes les ramifications nerveuses de la partie qu'elle touche. Si au lieu d'un excitateur à bouton, on se sert de pointes, le malade ressent un picotement assez aigu dans le tissu que pénètre la pointe de l'aiguille. Les grosses boules de métal, en se déchargeant sur le bouton de l'aiguille, donnent des commotions très vives, qui ébranlent fortement les muscles ou les tissus fibreux. M. Sarlandière annonce qu'il n'a pas encore osé éprouver l'effet de la décharge d'une bouteille de Leyde. Il a craint, dit-il, les effets d'une aussi forte détonation dans l'intérieur de nos organes. Il paraît pourtant persuadé que la douleur produite par l'introduction des étincelles n'est jamais excessive, si l'on garde quelques précautions en les excitant : il rapporte en même temps un fait que quelques personnes auront peine à admettre. Il s'agit d'un cas de colique de peintre, qui fut guéri comme par enchantement au moyen de l'acupuncture. Le malade soumis à l'expérience éprouvait une sensation si délicieuse, disait-il, des commotions électriques qu'on lui administrait, qu'il suppliait que l'on continuât, quoiqu'il ne ressentît plus aucune douleur.

Dans toute la partie de son opuscule qui est relative aux effets de l'électro-puncture, M. Sarlandière s'exprime en homme qui a fait sur ce procédé une multitude d'expériences, qui l'a appliqué à un grand nombre de cas divers, et qui en a très souvent obtenu les plus heureux résultats. Toutefois il ne donne ici ^{p.372} aucune observation détaillée, et il se borne à énoncer quelques règles générales, réservant, dit-il, pour un autre mémoire les applications et les preuves pratiques. Il en annonce de *très remarquables* et de *fort surprenantes*, ce sont les termes qu'il emploie. À la vérité, il restreint le nombre des cas où il convient de recourir à l'électro-puncture, et il ne la conseille que dans les occasions où les douleurs nerveuses ou rhumatismales ne sont accompagnées d'aucune altération organique, ni d'inflammation

prononcée. Que si l'on s'étonne de voir les irritations guéries par l'emploi d'un moyen stimulant, M. Sarlandière répondra que l'on ne réussit le plus souvent à déplacer la douleur qu'à l'aide de violents révulsifs, tels que la moutarde, les frictions, les moxas, les vésicatoires, les drastiques, les cataplasmes de Pradier. Fabrice de Hilden rapporte que des hommes qui avaient subi la question, avaient été pour toujours guéris de la goutte. C'est le cas de répéter l'aphorisme d'Hippocrate : « *Duobus doloribus simul abortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum.* » Mais cet aphorisme exprime une condition qui ne paraît pas remplie dans l'électro-puncture, et qui est pourtant la base de toute la théorie des révulsifs. Il faut que les deux douleurs n'ayant pas le même siège, *non in eodem loco*, et au contraire, le procédé de M. Sarlandière dirige l'action irritante sur la partie même qui est le siège du mal, sur les branches nerveuses dont la sensibilité exaltée produit la douleur. Il faut donc recourir à un moyen d'explication qu'Hippocrate ne suggère pas, et ^{p.373} c'est ce que l'on fait en supposant que l'électro-puncture *change le mode d'être* des nerfs mêmes qui font ressentir la douleur, trouble un *mode vicieux d'action et de sensibilité* ; les nerfs de la partie souffrante se trouvent *modifiés* par des secousses subites et réitérées, et la douleur est *dénaturée*. L'électro-puncture agirait ainsi par une sorte de vertu occulte, dont l'effet serait réel, quoiqu'on ne pût en apprécier la nature avec précision, à peu près comme ces médicaments internes qu'on nomme *altérants*, pour exprimer qu'on ne sait trop comment expliquer la manière dont ils agissent, quoiqu'on se plaise à supposer que cette action s'exerce à l'avantage des malades auxquels on les administre. Au reste, il est possible que la théorie de M. Sarlandière ait éprouvé quelques changements ultérieurs ; car il annonce, en terminant son opuscule, qu'il a considérablement modifié l'application de l'électro-puncture et les instruments qui y servent. Son mémoire étant imprimé, dit-il, il en rendra compte dans un autre travail.

Dans un moment où les espérances que quelques praticiens avaient fondées sur les heureux effets de l'introduction des aiguilles étaient

encore dans toute leur force, plusieurs personnes auraient désiré que les livres où les médecins de la Chine et du Japon ont consigné les résultats de leurs observations particulières fussent consultés, et qu'on en tirât tout ce qui pouvait être propre à éclairer sur les avantages réels de ce procédé. On devait en effet supposer que des hommes qui font depuis si longtemps un si fréquent ^{p.374} usage de l'acupuncture auraient eu occasion de constater l'efficacité de ce moyen curatif, et de distinguer les cas où il peut être employé avec utilité, de ceux où il serait impuissant ou même dangereux. M. Sarlandière a travaillé à satisfaire ce vœu, en publiant la traduction d'un petit ouvrage japonais sur cette matière, et quelques observations qui se rapportent au même objet, et que le hasard l'a mis à portée de recueillir.

M. Titsingh, dont nous avons précédemment rappelé les travaux, est l'auteur de la traduction dont il s'agit. J'ignore pourquoi M. Sarlandière ne l'a pas nommé, et s'est borné à le désigner par le titre de traducteur, en ajoutant qu'il avait résidé au Japon pendant l'espace de dix-huit ans. Nous avons déjà dit que la manière de travailler de M. Titsingh, et les connaissances philologiques qu'il avait pu acquérir, ne devaient faire attendre de sa part ni des traductions fort exactes, ni des recherches très approfondies. Le mémoire qu'on a décoré du nom de *Traité*, ressemble, sous ce rapport, à tous les autres ouvrages qu'il avait composés. Ce n'est au reste que la traduction d'un petit opuscule qui, dans l'original, occupe soixante-huit feuillets d'un très petit format, sur lesquels quatorze sont remplis par les planches. Il est intitulé en chinois *Tchin kieou ki pi tchhao*, c'est-à-dire, *Transcription des meilleurs secrets pour l'emploi de l'Aiguille et du Caustique*. Il a été composé à Foukousima, dans la province de Mouts, en 1780, par un médecin nommé (en chinois) Taï-tchoung-youan ^{p.375} de Ki-moura, disciple du docteur Fara-taïyan de Miyako ¹. J'ai cru devoir suppléer par cette courte note bibliographique à l'insuffisance des renseignements

¹ Ce petit volume japonais, qui m'a été communiqué il y a quelques années par les héritiers de M. Titsingh, a subi le sort de tous les autres écrits qui composaient la collection de cet ancien ambassadeur au Japon. Ils ont été acquis par un libraire de Paris, qui avait le projet de les donner au public. On ignore maintenant ce qu'ils sont devenus.

fournis par M. Titsingh, ainsi qu'à la traduction incorrecte et fautive qu'il a donnée de la préface de son auteur.

Suivant le médecin japonais, l'acupuncture a été introduite au Japon par un médecin de la province de Kai, nommé *Nagata-tok-fon* (Tchang-thian-tepen), dans les années *Ki-tcho* (1516-1614). Il avait appris l'usage de ce remède d'un médecin chinois nommé Kin-te-pang, et il l'enseigna lui-même à *Tanaka-si-sin*. On en fit un secret au public pendant quelques années ; et maintenant encore que l'art en est exposé dans des ouvrages imprimés, il n'y a qu'un médecin, qui réside à Miyako, qui enseigne la méthode pour l'acupuncture, et qui donne aux aspirants des certificats de capacité. Tout le mystère consiste dans le choix des endroits où il faut enfoncer les aiguilles, et dans la connaissance de la profondeur où elles peuvent pénétrer et de la direction qu'elles doivent suivre. Pour le premier article, qui est le plus important, on a fixé sur la surface du corps humain trois cent soixante-sept points, qui ont reçu des noms particuliers d'après les rapports où l'on a supposé qu'ils ^{p.376} étaient avec les parties internes ; et afin que les candidats pussent s'exercer sans compromettre la santé des hommes, on a fabriqué de petites figures de cuivre nommées *tsou-bosi*, et sur lesquelles on a ménagé de très petits trous aux endroits convenables : la surface de ces figures est recouverte de papier collé, et l'étudiant doit porter l'aiguille sans hésitation, et rencontrer l'ouverture au lieu qu'il faut opérer, suivant l'affection sur laquelle on l'interroge. Après avoir satisfait aux conditions de cet examen, le candidat est admis au grade de docteur ; mais il est tenu de s'engager par un serment à ne jamais essayer ce moyen sans guide, et à ne donner d'explication à ce sujet à aucune personne étrangère à la profession chirurgicale, dans la crainte des conséquences funestes qui suivraient infailliblement la négligence des règles qui sont prescrites.

M. Titsingh avait rapporté du Japon une des figures dont on vient de parler ; elle a été examinée par plusieurs médecins ; et M. Sarlandière qui l'a fait dessiner, en donne ici une gravure très exacte, accompagnée

d'une table ¹ des noms qu'on donne en japonais aux points sur lesquels le moxa ou l'aiguille peut être appliquée.

On voit que l'acupuncture n'est pas pratiquée au ^{p.377} Japon sans règle et sans méthode, ni abandonnée au caprice des hommes qui l'exercent. Mais que peuvent signifier toutes ces précautions, lorsque dans l'ignorance profonde où sont ces médecins de la situation des organes et de leurs connexions, ils se règlent uniquement sur les principes d'une routine aveugle, ou sur la théorie plus absurde encore d'une physiologie fantastique ; c'est ce qu'on peut voir dans les préceptes tant généraux que particuliers, que l'auteur japonais a rassemblés. On part de ce principe, que les artères vont toujours de haut en bas, et les veines toujours de bas en haut. C'est pourquoi on prescrit de piquer en tournant la pointe de l'aiguille vers le haut, quand on se propose d'aller contre le cours du sang, et de piquer en dirigeant la pointe en bas, quand on veut aller avec le cours du sang ; on doit piquer de la première de ces deux manières à la partie moyenne et postérieure du cou, à la hauteur de la quatrième vertèbre cervicale ; et de la seconde, à la dépression susternale, au pli du jarret et à l'épigastre. Si par imprudence on piquait à contresens au-dessous de la tubérosité occipitale, le patient deviendrait muet. Une piqûre intempestive ou maladroitement dirigée sur certains points, se corrige en piquant sur d'autres points qui y correspondent ; par exemple, on réparerait les mauvais effets d'une acupuncture sur la crête de l'os des îles, en en appliquant à l'instant même une autre à la partie inférieure et latérale du cou. La moitié des prescriptions qui composent le corps de l'ouvrage sont dignes de ce qu'on vient de dire. Dans les ^{p.378} syncopes qui suivent une forte chute, on pique à la partie supérieure du cou, devant le larynx, à la profondeur de cinq lignes, et à la partie externe de la cuisse, au-dessus du genou, à huit lignes de profondeur.

¹ Cette table ne donne pas la prononciation mandarine des noms dont il s'agit, comme l'a cru M. Sarlandière, mais au contraire la prononciation du Japon, défigurée pour nous par la transcription qu'on en a faite en hollandais. Par exemple, au lieu de Sjo-mon (Sio-mon), il faut lire Tchang-men ; au lieu de Quan-tio (Kouan-tcho), il faut lire Hoan-tiao, et ainsi des autres.

Dans les maux de reins, on pique le jarret ; dans les toux sèches, on pique à la partie externe et un peu postérieure du bras, à une ligne de profondeur, ou au milieu de l'avant-bras, ou à la base du petit doigt ; et dans les diarrhées sanguinolentes, l'acupuncture peut être appliquée avec avantage au-dessous de l'ombilic, aux hypocondres, à huit lignes de profondeur, au vertex, au jarret, ou au milieu de la jambe. M. Sarlandière, considérant combien tous ces endroits sont éloignés les uns des autres, suppose que les médecins japonais cherchent à agir ici par dérivation : c'est à mon avis leur faire beaucoup d'honneur que de leur prêter une idée aussi nette du phénomène de la révulsion. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, ils semblent agir au hasard, d'après les suggestions d'un empirisme ignorant et crédule.

Au reste, je ne prétends pas qu'on doive juger définitivement la doctrine médicale des Japonais d'après un petit ouvrage sans autorité, où se trouvent consignées quelques recettes qui n'ont peut-être pas l'assentiment des véritables hommes de l'art, s'il existe des hommes de l'art au Japon. Il y a des ouvrages de médecine et de chirurgie parmi nous, qui donneraient une idée peu avantageuse de nos progrès dans ces deux sciences, si on les prenait au hasard dans nos bibliothèques et qu'on les transportât à la Chine pour ^{p.379} servir de spécimens de nos connaissances. On possède à la Bibliothèque du Roi un petit traité de l'Acupuncture en chinois ¹, et les prescriptions qu'on y trouve ne s'accordent pas avec celles de l'opuscule japonais. Ce qu'on peut dire à la louange des médecins de l'un et de l'autre pays, c'est qu'une longue pratique paraît les avoir guidés dans l'application de l'aiguille et du moxa, et que le lieu d'élection qu'ils recommandent n'est pas toujours aussi mal choisi que dans les exemples rapportés ci-dessus. Ils semblent aussi avoir été éclairés par l'expérience sur les dangers d'introduire les aiguilles au-dessus des principaux nerfs, des gros troncs artériels et des organes essentiels à la vie ; mais il est probable que leur expérience à cet égard a dû coûter cher à un certain nombre de

¹ Catalogue de Fourmont, n° 322. — Cet ouvrage est du petit nombre de ceux qui ont été envoyés manuscrits par les missionnaires.

malades. Du reste, les aiguilles dont ils font usage sont si déliées qu'il y aurait peu d'inconvénients à ce qu'elles pénétrassent profondément dans les cavités. Ces aiguilles ne sont pas toujours d'or ou d'argent, comme on l'a cru, le plus souvent elles sont d'acier. Quelques médecins, au moment où l'acupuncture était le plus en vogue, auraient désiré qu'on pût faire venir des aiguilles du Japon : ces médecins n'auraient pas appris sans quelque surprise, que les Japonais tirent leurs aiguilles de Hollande ¹. L'ouvrage qui m'apprend cette circonstance renferme quelques détails sur les aiguilles ; on en distingue de neuf sortes, parmi lesquelles on p.380 compte les lancettes : car par un dernier trait, bien propre à caractériser les praticiens japonais, ils confondent la phlébotomie avec l'acupuncture ; et dans certains cas où ils ne savent trop si l'on doit saigner ou piquer, ils enfoncent l'aiguille au hasard dans les environs de quelque veine, et s'il y a émission de sang, le soulagement qui en résulte est considéré comme une preuve incontestable de la capacité du médecin.

Un professeur que la Faculté de Paris vient de perdre, M. Béclard, disait qu'avant d'avoir fait des expériences sur l'acupuncture, et avant qu'elle fût employée comme moyen curatif, il avait été disposé à croire qu'il fallait la laisser à ses inventeurs, et il ajoutait que l'expérience l'avait confirmé dans cette opinion. Peut-être après avoir lu les observations contenues dans les différents ouvrages que nous venons d'analyser, trouvera-t-on le jugement de M. Béclard un peu sévère ; mais du moins on ne tombera pas dans l'excès opposé, en accordant une confiance exclusive et sans réserve à un procédé qui doit encore être étudié longtemps avant qu'on puisse prononcer définitivement sur son efficacité.

@

¹ Encycl. Japon. liv. XV, p. 5.

XIV

Sur les voyages de Marc-Pol,
commentés par M. Marsden (1818)

@

p.381 De tous les voyageurs qui antérieurement au quinzième siècle ont visité les parties orientales de l'ancien continent, Marc-Pol est le plus célèbre et le plus généralement estimé. Loin que sa réputation diminue par les progrès de la géographie positive, on trouve de nouvelles raisons d'admirer son exactitude et d'être persuadé de sa sincérité, à mesure qu'on apprend à mieux connaître les pays qu'il a décrits. Ses contemporains avaient taxé d'exagération des récits alors inouïs de la grandeur et de la puissance d'un empire situé à l'extrémité du monde. Ce n'est que peu à peu qu'on a pu se convaincre qu'observateur non moins scrupuleux que crédule, il n'a pas inventé une seule des fables qu'il mêle à sa narration, et qu'il a toujours, comme Hérodote, rapporté avec la même fidélité les choses qu'il avait vues lui-même et celles qu'on lui avait contées.

M. Marsden, qui pendant son séjour à Sumatra avait eu occasion de juger par lui-même de l'exactitude et de l'authenticité de la relation de Marc-Pol, en ce qui concernait cette île, ne cessa depuis lors de désirer p.382 que quelque savant donnât une nouvelle édition du texte de ce voyageur, avec un commentaire pour en expliquer les endroits obscurs. Ce vœu était aussi celui de beaucoup de savants français ¹ ; mais ce n'est pas une tâche aisée que d'entreprendre une édition critique de Marc-Pol. M. Marsden, qui heureusement n'a pas été effrayé des difficultés, ne se les est pourtant pas dissimulées, comme on peut le voir par un fragment d'une lettre de M. l'abbé Morelli, qu'il rapporte, et dont nous transcrivons aussi quelques lignes :

¹ *Rapport historique sur les progrès de l'hist. et de la litt. anciennes*, p. 190.

« Cette entreprise, dit le savant Italien, demande une connaissance exacte de la géographie du moyen-âge, de l'histoire orientale, des écrivains de voyages de ce temps, des langues usitées alors et maintenant chez les Tartares, les Indiens et les autres peuples de l'Asie, de leurs coutumes, de l'histoire naturelle et des productions peu connues, et aussi du dialecte de Venise et des usages de cette ville ; toutes choses qui doivent être mises en œuvre avec une bonne critique et un discernement fin, et que par conséquent il est presque impossible de trouver réunies dans une seule personne, quelque érudite et laborieuse qu'elle soit.

La modestie de M. Marsden ne lui permet pas de croire qu'il ait apporté à son travail sur Marc-Pol toutes les conditions exigées par M. l'abbé Morelli ; mais il se flatte, avec beaucoup de raison, qu'elles ne sont pas toutes également indispensables pour donner de la relation de ce voyageur une édition plus complète et ^{p.383} plus correcte que toutes les précédentes, et même pour l'éclaircir, en rapprochant de son texte une foule de notions de toute espèce qu'on s'est procurées depuis lui sur les contrées qu'il a parcourues. L'importance de cette comparaison pour l'histoire et la géographie de l'Asie au treizième siècle, rendait ce travail un digne objet des soins que M. Marsden y a apportés, et elle fera sans peine excuser l'étendue du commentaire qui forme la partie la plus intéressante de cette nouvelle édition ¹.

Dans une introduction qui est à la tête du volume, et qui serait même séparément un morceau fort estimable, l'auteur a fait entrer plusieurs petites dissertations sur la vie de Marc-Pol, sur l'authenticité de sa relation, sur les manuscrits de cette relation qui ont été conservés, sur les traductions qu'on en a faites dans toutes les langues d'Europe, et les principales éditions qui en ont été publiées. M. Marsden pense avec Simon Grynæus, que Marc-Pol composa son ouvrage en italien, et combat l'opinion de Ramusio et de quelques autres, qui

¹ [*The Travels of Marco-Polo*](#). London, 1818, in-4°.

veulent que la relation ait été écrite en latin par un Génois, secrétaire de Marc-Pol et nommé Rustigiolo. Il ne regarde pas comme une chose aussi bien démontrée que l'ouvrage ait été écrit d'abord en dialecte vénitien, quoiqu'il trouve la chose assez probable. Cette question, qui semble de peu d'importance, est cependant bonne à examiner, non seulement pour avoir un moyen de distinguer parmi ^{p.384} les copies manuscrites et les différents textes ou versions, celui qui doit s'approcher davantage de l'original et être jugé plus authentique, mais aussi pour avoir des règles plus précises sur la manière de prononcer les noms étrangers d'après l'orthographe que Marc-Pol a suivie. Sous ces deux rapports, la notice des nombreux manuscrits qui sont conservés dans plusieurs bibliothèques d'Europe et des éditions qui les représentent ne saurait être lue sans intérêt. M. Marsden partage ces manuscrits, qui forment autant d'éditions différentes, en plusieurs classes. Il place dans la première les copies de la version latine faite vers l'an 1320 par Pépin de Bologne : il en existe une dans la bibliothèque de Berlin ; une seconde se trouve au Muséum britannique ; une troisième à Paris, et plusieurs autres dans différentes bibliothèques d'Italie. Un manuscrit de Wolfenbüttel, décrit par Lessing ¹, et un autre cité par Échard ², sont, non pas des copies de la version de Pépin de Bologne, mais, suivant toute apparence, des versions distinctes. Il en est de même de celle qu'on attribue à J. Hutichius, et qui a été insérée par Sim. Grynæus dans son *Novus Orbis*, et publiée de nouveau par André Muller, qui y a joint un commentaire et des *index*, et l'a de plus collationnée, mais imparfaitement ³, avec un manuscrit de la bibliothèque de Berlin.

^{p.385} Parmi les copies italiennes, celle qui mérite le plus d'attention est celle qu'on trouve dans le manuscrit dit de *Soranzo*, parce qu'il appartenait à une famille romaine de ce nom. Elle est en dialecte vénitien ; mais, selon Apostolo Zeno, qui en donne une bonne

¹ *Marco Polo, aus einer Handschrift*, u. s. w. — *Zur Geschichte und Litteratur*, u. s. w. I. 262.

² *Script. Ord. Prædic.* I, 540.

³ *Thes. Lacroz.* II, 283.

description, elle ne remonte pas au-delà de 1450 ¹, et se trouve par conséquent postérieure aux manuscrits latins, parmi lesquels deux au moins semblent avoir été écrits, au jugement de ceux qui les ont examinés, vers le milieu du quatorzième siècle, ou au commencement du quinzième. *Mais ce qui doit, à notre avis, rendre ce manuscrit recommandable, c'est qu'il est en ancien dialecte vénitien, et que rien ne s'oppose à l'idée qu'il offre une copie de l'original, écrit, sous la dictée de Marc-Pol lui-même, par Rustigielo, dont il contient la préface. Diverses autres copies italiennes se trouvent aussi à la bibliothèque du musée britannique, et dans d'autres collections publiques ou particulières ; mais toutes sont postérieures au manuscrit de *Soranzo*. Celle qui a servi à la première édition italienne de Venise (1496) passe pour beaucoup plus moderne. L'édition italienne de Ramusio ne saurait être regardée comme la représentation d'un texte ancien, puisque Ramusio lui-même était persuadé que l'ouvrage avait été primitivement écrit en latin, et que cette conviction l'avait conduit à choisir un manuscrit latin pour base de son travail.

Nous ne suivrons pas M. Marsden dans le détail où ^{p.386} il a jugé à propos d'entrer, au sujet des différentes éditions latines, italiennes, françaises, allemandes, etc. de Marc-Pol. Nous n'avons même rapporté, en les abrégeant, les considérations qu'on vient de lire sur les différents textes du Voyage de Marc-Pol, que pour faire mieux juger les motifs qui ont dirigé M. Marsden dans le choix de celui sur lequel il a fait sa traduction. Il s'est décidé, comme Purchas, à préférer la version de Ramusio, non comme plus ancienne, mais comme plus correcte et plus complète ; et en cela il s'est aussi conformé à l'opinion de Lessing, qui regarde l'original latin que Ramusio a suivi comme identique avec le troisième manuscrit de Wolfenbüttel, et qui donne, pour motif de sa préférence, la précaution que l'éditeur italien a eue de collationner plusieurs manuscrits du milieu du quatorzième siècle. Nous n'insisterons pas sur les considérations qu'on pourrait opposer aux motifs qui ont guidé le nouveau traducteur dans son choix. Le soin qu'il

¹ *Lettere ecc.* IV, 222, lett. 731.

a pris de remplir les lacunes du texte de Ramusio, ainsi que de marquer les variantes d'orthographe et les autres différences qui existent entre les principales versions ; ce soin, qui rend le texte du voyageur supérieur, dans la traduction de M. Marsden, à celui de toutes les éditions précédentes, le justifierait aux yeux mêmes de ceux qui auraient souhaité qu'il eût pris un autre parti.

Ce n'est pas là le seul avantage qu'offre aux lecteurs de Marc-Pol le travail de M. Marsden. Ce savant laborieux, voulant achever de dissiper les doutes qui se sont élevés sur l'authenticité et l'exactitude de la ^{p.387} relation de son auteur (doutes qui, pour le dire en passant, ne sont plus à présent fort répandus) ; voulant de plus débrouiller tout ce qui y restait d'obscur, et mettre dans tout leur jour les faits historiques qui n'y sont qu'indiqués, a entrepris un grand commentaire, ou une suite de notes, quelquefois très étendues, et dont le nombre s'élève à quinze cent vingt-neuf. Ces notes, qui supposent des recherches considérables et la lecture attentive et raisonnée des relations de presque tous les voyageurs qui ont marché sur les pas de Marc-Pol, ainsi que de tous ceux des ouvrages orientaux qui ont été traduits en Europe, sont placées à la fin de chacun des chapitres qu'elles éclaircissent. On y trouve rassemblés tous les passages des auteurs modernes qui ont donné de nouveaux détails sur les événements racontés par le voyageur vénitien, sur les personnages dont il fait mention ; sur les lieux, les mœurs, les productions naturelles et industrielles qu'il a fait connaître. Mais ce qui est surtout précieux, c'est le recueil des différentes manières dont les noms propres se trouvent écrits dans les plus anciennes éditions et dans les manuscrits qu'il a pu consulter, ainsi que l'étymologie de ces noms, ou les corrections qui semblent nécessaires pour en retrouver l'orthographe primitive ; partie délicate et difficile où M. Marsden s'égare rarement, parce qu'il sait s'arrêter souvent et à propos.

Néanmoins on avait peut-être lieu d'espérer de la part du nouvel éditeur de Marc-Pol, une amélioration dans la relation de ce voyageur, qui eût mis son travail beaucoup au-dessus de celui de Muller. On ^{p.388}

s'attendrait, en commençant la lecture de son texte choisi avec tant de soin et épuré par la collation de plusieurs manuscrits, à ne plus rencontrer ces noms propres altérés, défigurés, méconnaissables, qui, dans les éditions précédentes, choquent à chaque instant un lecteur instruit, tels que *Succuir*, *Sachion*, *Erginul*, *Egrigaya*, et tant d'autres dénominations de villes ou de pays qui n'appartiennent à aucun des idiomes de la Tartarie, et dont la forme bizarre et évidemment altérée atteste l'ignorance ou la négligence des copistes, et ébranle la confiance qu'on voudrait avoir au récit de l'auteur ; car la corruption des mots semble un indice de l'altération des faits, et l'on a peine à croire qu'un voyageur qui rapporte si mal les noms des pays qu'il a visités les décrive ensuite avec exactitude. Malheureusement, puisque M. Marsden, dans tant d'éditions anciennes qu'il a conférées, dans tant de manuscrits qu'il a collationnés, n'a pas trouvé les moyens de faire disparaître cette tache, on doit croire qu'elle est indélébile. Peut-être pour la relation du voyageur vénitien, comme pour l'Histoire de l'Arménien Hayton, l'altération des noms propres remonte-t-elle au temps même où les manuscrits originaux furent rédigés sous la dictée des auteurs, par des copistes peu exercés à rendre des sons étrangers, ou dont l'écriture fut ensuite mal lue par les premiers qui la transcrivirent ; car je ne m'arrête pas un instant à l'idée que ces fautes grossières puissent, dans le Voyage de Marc-Pol, être attribuées au voyageur lui-même. L'examen du ^{p.389} manuscrit de *Soranzo* ferait peut-être voir si l'opinion que je hasarde est fondée, et il est bien fâcheux que les circonstances n'aient pas permis au nouvel éditeur de voir par lui-même quel est, sous ce rapport, l'état de cette précieuse copie.

Il n'est pas moins à regretter que M. Marsden n'ait pu faire usage d'un manuscrit que possède la Bibliothèque du Roi, et qui paraît, par l'écriture, remonter au commencement du quatorzième siècle ; il offre une traduction de Marc-Pol en français, mais dans un français barbare et corrompu, mêlé de mots étrangers et de termes provinciaux. Non seulement ce manuscrit peut fournir de bonnes leçons et aider à

remplir des lacunes dans les autres textes du même ouvrage, mais la division des chapitres y est toute différente. Le troisième livre finit avec le deux cent trente-troisième de tout l'ouvrage ; les vingt-sept derniers ne se trouvent dans aucune édition imprimée ; et plusieurs des précédents ne se rencontrent non plus que dans un autre manuscrit de la même bibliothèque, où la relation de Marc-Pol est jointe à celles de Mandeville, du frère Bieulx ¹ et d'Oderic de Frioul. On pourrait rechercher si ces chapitres, où sont racontés les événements de l'histoire des princes mongols de la Perse et du Kaptchak, d'une époque voisine de celle où Marc-Pol revint de l'Asie, doivent être attribués à ce voyageur. Mais, dans tous les cas, une copie pareille eût été un trésor pour le nouvel éditeur, qui regrette ^{p.390} avec beaucoup de raison de n'avoir pu en faire usage. Au reste, sous le rapport des noms d'hommes et de lieux, il n'y eût trouvé que peu de variantes utiles, car ce précieux manuscrit n'a à cet égard presque aucun avantage sur les autres copies, ni sur les éditions imprimées.

De l'état d'altération où sont les noms rapportés par Marc-Pol, il résulte nécessairement un peu d'arbitraire dans les applications qu'on en fait aux lieux qui sont décrits par d'autres voyageurs ; et pourtant ces applications sont nécessaires pour mettre sa relation en harmonie avec le reste de nos connaissances géographiques. À la vérité, le savant éditeur a généralement cherché à appuyer ses rapprochements, moins sur des rapports de sons qui peuvent facilement induire en erreur, que sur le concours de certaines circonstances appliquées au même lieu par notre auteur et par les géographes qui, d'après lui, ont plus exactement décrit les mêmes contrées. Quand ce concours est frappant, il peut suppléer à la ressemblance des noms ; mais il faudrait qu'il le fût beaucoup pour qu'il demeurât prouvé que *Ken-zan-fu* est la même ville que *Si-'an-fou* ; *Tin gui-gui*, la même que *Tchhang-tcheou-fou* ; et *Gouza*, la même que *Tso-tcheou*. D'ailleurs on peut faire, contre plusieurs de ces rapprochements, même de ceux que l'analogie

¹ C'est-à-dire de Ricold de Montecroix. Voyez l'article consacré au prétendu frère Bieulx, dans le [second volume de ces Nouveaux Mélanges](#).

des sons semble justifier, une objection bien forte ; c'est que les noms des villes de la Chine, par exemple, et même de la Tartarie, ont changé plusieurs fois depuis le temps de Marc-Pol, et que ceux ^{p.391} qu'elles portaient sous la dynastie des Mongols n'ont quelquefois aucune ressemblance avec ceux qu'elles ont à présent, et qu'on entreprend d'y rapporter. Par exemple, M. Marsden ne voit aucun sujet de douter que *Pi-an-fu* de Marc-Pol, ne soit *Phing-yang-fou* du Chan-si. Je n'entre point dans la discussion des raisons géographiques qui le décident à établir cette identité ; mais je vois dans les géographes chinois que cette ville, qui a porté successivement les noms de *Ho-toung*, *Thang-tcheou*, *Phing-ho*, *Lin-fen*, *Tsin-tcheou*, *Ting-tchhang*, *Kian-hioug*, *Tsinning*, n'a reçu celui de *Phing yang-fou* que sous la dynastie des *Ming*, cent cinquante ans après le temps où Marc-Pol a pu la visiter. Il en est de même de *Tai-youan-fou*, dans le nom de laquelle M. Marsden reconnaît sans difficulté le nom de *Ta-in-fu* rapporté par Marc-Pol. Cependant, au temps des Mongols, il y avait sept cents ans que cette ville ne portait plus le nom de *Tai-youan*, et elle ne le reprit que sous la dynastie des *Ming*, après avoir été nommée successivement *Pe-king*, *Si-king*, *Ho-foung* ; et c'est ce dernier nom qu'elle devait avoir à l'époque où notre voyageur y passa. Il semble donc qu'il n'eût pas fallu faire un pas dans l'explication du voyage en Chine, sans être guidé par la table des noms que les villes de cet empire ont portés sous les différentes dynasties. Cette table est imprimée en français dans le tome XII de l'histoire générale du père Mailla, et nous en possédons l'original beaucoup plus complet et plus exact, imprimé à la Chine sous le titre de *Hoang-thou-piao*.

^{p.392} Ce secours manque par malheur pour la partie la plus importante du voyage et de la description de Marc-Pol, celle qui a rapport à la Tartarie. La plupart des petits États qui la partageaient sous l'empire des Mongols ont disparu ; beaucoup de villes ont changé de noms, un plus grand nombre ont été détruites dans les guerres que se sont faites, pendant deux cents ans, les différentes tribus qui avaient été soumises à Tchingkis et à ses premiers successeurs. Il n'y a qu'un petit nombre de

points principaux qui se retrouvent sur les cartes dressées par les missionnaires de Peking, avec les noms conservés par le voyageur vénitien. Kaschgar, Khotan, Kamoul, servent heureusement de points de reconnaissance et de ralliement au lecteur qui veut suivre sa route au travers de la Tartarie ; mais presque tous les espaces intermédiaires sont des régions inconnues, non seulement pour celui qui voudrait les chercher sur les cartes des jésuites, mais même pour celui qui aurait à sa disposition des renseignements plus anciens et plus précis. Nous possédons la relation d'un ambassadeur chinois qui, vers le milieu du dixième siècle, vint de la frontière de la Chine à Khotan, en suivant précisément la même route que Marc-Pol, en sens inverse, et traversant, comme lui, le pays des Tangutains et une partie du désert, qu'il décrit avec beaucoup de soin. Les itinéraires du Thang-chou sont aussi très détaillés. Le compte que rendit le général Tchao-hoeï, de l'expédition qu'il fit en 1759 contre Kaschgar, Yerkiyang et Badakhschan, contient encore des ^{p.393} documents géographiques très précieux sur la même contrée ; mais, ni dans ces relations, ni dans beaucoup d'autres matériaux du même genre qu'on pourrait rassembler, on ne trouve un seul mot du *Peyn* de Marc-Pol, qui avait, suivant lui, cinq journées d'étendue, et contenait beaucoup de villes et de places fortes, ni du Charchan du même auteur, ni de Chinchitalas, ni d'Égrigaya : c'est que la plupart de ces noms sont trop altérés pour qu'on les reconnaisse ; c'est aussi que nous n'avons pas encore, pour les comparer, les noms que ces villes portaient au treizième siècle, ou ceux que leur donnaient les Mongols et les Tangutains. Reconstruire la géographie de l'empire Mongol, serait le chef-d'œuvre d'une personne bien versée dans la lecture des géographes chinois, et capable de s'aider de tout ce que les auteurs chinois et tartares ont écrit sur les événements qui se sont passés dans la haute Asie, depuis le treizième siècle ¹.

¹ M. Klaproth, à qui l'on ne saurait contester la plupart des connaissances qui sont nécessaires pour rédiger un commentaire géographique sur la Tartarie et la Chine de Marc-Pol, a entrepris cette tâche, et en a surmonté presque toutes les difficultés, ainsi qu'on le peut voir par plusieurs morceaux sur ce sujet, qu'il a fait imprimer dans le *Journal Asiatique* en ces dernières années.

On voit clairement maintenant ce qui a pu manquer à M. Marsden pour le projet qu'il a eu de suivre pas à pas le voyageur vénitien dans sa marche au travers de l'Asie. Ce n'est assurément ni la patience dans les recherches, ni la sagacité dans les raisonnements, ni l'habileté à mettre en œuvre les matériaux qui étaient à sa disposition. Mais, pour ne rien laisser à p.³⁹⁴ désirer dans cette partie de son commentaire, il eût eu besoin d'une description exacte de la Tartarie, faite au treizième siècle par les Tartares eux-mêmes ; description qui est indispensable pour l'intelligence entière de la relation de Marc-Pol, et que cette relation ne saurait nullement remplacer.

Du moins, dans deux parties de son travail, l'éditeur anglais semble avoir assez complètement atteint son but, et n'avoir laissé dans le texte de son auteur d'autres difficultés que celles qu'il est peut-être désormais impossible d'en séparer. En rapprochant les observations recueillies sur les provinces de la Perse orientale, les pays voisins de l'Indus et la Transoxane par Goez, et tout récemment par MM. Forster, Elphinstone, Pottinger, de celles de Marc-Pol, il a parfaitement expliqué les unes par les autres : on voit par là ce qu'il aurait pu faire, s'il avait eu partout d'aussi bons renseignements. Quand ensuite le voyageur vient à parler des royaumes de l'Inde orientale et des îles du midi, et qu'il décrit les productions et le commerce de la grande Java, que le commentateur croit être Bornéo, et de la petite Java, qui paraît être Sumatra, et que Marc-Pol partage en huit royaumes, alors le savant historien de Sumatra se trouve sur son terrain. Il faudrait avoir, comme lui, séjourné dans ces contrées, pour juger du degré de solidité de plusieurs de ses explications, et surtout pour discuter les points qu'il n'a pu expliquer.

Au reste, je crois que dans les ouvrages des géographes chinois, qui décrivent les contrées du midi très p.³⁹⁵ en détail, qui les rangent dans le même ordre, et qui les envisagent de la même manière que Marc-Pol, on pourrait trouver la matière d'un excellent commentaire sur les chapitres de cet auteur qui y ont rapport. Je suis même surpris que M. Marsden n'ait tiré aucun parti des extraits qu'en a donnés le père

Amiot ¹, et qui, tout imparfaits qu'ils sont, auraient pu lui procurer quelques lumières. Entre autres choses, il y aurait trouvé des raisons de douter que *Ziampa* soit le *Tchin-la* des Chinois : *Tchin-la* répond certainement au pays de Camboge ².

La carte qui est à la tête du volume, et qui a été dressée par MM. Walker et Sons, n'est pas, à mon avis, d'un usage commode : on y a mêlé sans distinction les dénominations du treizième siècle, et les noms de Marc-Pol, dont l'application est toujours en grande partie hypothétique, avec les noms qui résultent des notions positives que nous avons acquises sur les différentes contrées de l'Asie. Kara-koroum s'y trouve encore placée au midi du 45^e degré, conformément aux cartes de Danville ; mais le résultat des recherches, présentées à l'académie des belles-lettres par M. E. Quatremère et par un autre membre de cette académie, reporte cette ville célèbre au 49^e parallèle, et au nord de l'Orgon, l'un des affluents de la Selinga. Le nom de *lac de Lop* qu'on est convenu de donner, d'après Marc-Pol, à la mer de Phou-tchhang, p.³⁹⁶ où se réunissent les deux rivières venues de Yerkiyang et de Kharachar, est ici appliqué à un petit lac situé à plus de trente lieues au midi, et près duquel est la ville de *Gas-dchookha*. Un pareil déplacement, que rien n'autorise dans le texte de M. Marsden, ne devait pas être adopté sans qu'on rendît compte des motifs qui l'ont fait juger nécessaire.

J'aurais totalement manqué l'objet que je me suis proposé dans cet article, si, par l'analyse que j'ai présentée de l'ouvrage de M. Marsden, par les observations que je me suis permises, et par les objections même que j'ai hasardées, je n'avais pas donné l'idée d'un travail très estimable et éminemment utile. En appliquant à une relation aussi importante les procédés d'une critique qu'emploient peut-être un peu trop rarement ceux de ses compatriotes qui se livrent à l'étude de l'histoire de l'Asie, M. Marsden s'est acquis un nouveau titre à la

¹ [*Mémoires concernant les Chinois*, t. XIV, p. 101](#)-111 et suivantes.

² Voyez ci-dessus, p. 71 et suivantes.

Nouveaux mélanges asiatiques
I

reconnaissance des savants, dont son histoire de Sumatra et ses ouvrages sur la langue malaie lui avaient déjà mérité l'estime.

@

XV

Sur le voyage de Marc-Pol,
d'après M. le cardinal Zurla (1823)

@

p.397 Les relations des courses lointaines exécutées vers la fin du moyen-âge semblent acquérir chaque jour un nouvel intérêt. À mesure que les connaissances s'étendent et que les moyens de comparaison se multiplient, on aime à rechercher les traces des voyageurs qui ont pénétré les premiers dans des contrées inconnues, et à rapprocher les descriptions qu'ils en ont faites de l'état où les mêmes pays se trouvent de nos jours. Tant de peuples ont disparu depuis cinq siècles, ceux qui ont échappé à la destruction ont subi de si grandes révolutions, les idées, la manière de voir, les préjugés des anciens observateurs étaient si différents des nôtres, que leurs ouvrages ont pour nous l'attrait du roman, même indépendamment des fables dont ils sont pour la plupart remplis.

La relation de Marc-Pol, si mal accueillie dans le temps, est une de celles qui jouissent de plus de faveur aujourd'hui. Aucune n'a exercé un plus grand nombre d'auteurs, aucune n'a été commentée plus souvent, aucune n'a mieux mérité cet honneur, par la variété et p.398 l'étendue des notions de toute espèce qu'elle renferme. On avait taxé son auteur de fausseté et d'exagération ; on a reconnu maintenant sa sincérité et son exactitude. Une confiance entière a remplacé l'incrédulité avec laquelle on avait d'abord reçu ses récits, et, loin de méconnaître l'importance de son ouvrage, on est plutôt disposé à l'exagérer. Ce même voyageur, qu'on avait voulu tourner en ridicule par le sobriquet de *Messer Marco Millione*, a été appelé de nos jours *le Humboldt du treizième siècle*, et cette sorte d'éloge hyperbolique marque au moins la supériorité incontestable du Vénitien sur les autres voyageurs ses contemporains. Ascelin, Plan-Carpin, Rubruquis, qui l'avaient précédé, Odoric de Frioul, Jean de Mandeville, qui vinrent après lui, n'approchent nullement de

Marc-Pol, et n'ont ni mérité ni obtenu la même célébrité. Grynæus, Ramusio, André Muller, Bergeron, Lessing, et plus récemment M. W. Marsden, ont à l'envi consacré leurs veilles à publier, à épurer, à éclaircir le texte du voyageur vénitien. À tous ces travaux qui paraîtraient avoir épuisé la matière, M. l'abbé Pl. Zurla ¹ vient d'en ajouter un de plus, et ce nouvel hommage rendu à Marc-Pol par un de ses compatriotes semble devoir couronner la série de ces travaux, et laisser peu de choses à faire aux commentateurs futurs. L'analyse que nous allons présenter du premier volume d'un ouvrage consacré tout entier aux ^{p.399} voyageurs vénitiens ² fera voir s'il en est effectivement ainsi.

André Muller avait annoncé un commentaire de Marc-Pol, lequel devait être divisé en six parties : la première, consacrée à la géographie des pays visités par le voyageur vénitien ; la seconde et la troisième, à l'histoire générale et particulière de ces mêmes contrées ; la quatrième, renfermant un glossaire des mots étrangers rapportés par le voyageur ; la cinquième, contenant les observations relatives à la physique et à l'histoire naturelle ; et la dernière, pour les remarques diverses qui n'auraient pu trouver place dans les sections précédentes. Ce plan, que Muller n'a vraisemblablement jamais mis à exécution, quoiqu'il l'annonçât comme rempli ³, ne diffère pas beaucoup de celui qui a été suivi par le nouveau commentateur. Il a pareillement distribué ses observations en plusieurs chapitres, suivant la nature des objets auxquels elles s'appliquent. Son premier chapitre contient des recherches critiques et bibliographiques sur les divers textes de Marc-Pol ; le second, une notice sur les trois personnages de la famille de Marc-Pol dont il est fait mention dans la relation de ce dernier ; les trois suivants traitent de la géographie ; le sixième, de l'histoire naturelle et de la géographie physique ; le septième, de l'histoire ; le huitième, de la religion ; le neuvième, des coutumes ; le dixième, des sciences et

¹ Depuis le temps où ce morceau a été écrit, M. Zurla a été promu à la dignité de cardinal.

² *Di Marco-Polo, e degli altri viaggiatori veneziani più illustri*. Venezia, 1818-1819, 2 vol. in-4°.

³ *In Marc. Paul. Ven. Chorogr. praef.* p. 24.

p.400 arts ; et le dernier, du commerce et de la navigation. Cette énumération fait voir l'intérêt des matières auxquelles s'appliquent les remarques du commentateur ; mais elle fait pressentir l'extrême difficulté d'en résoudre tous les points obscurs, et justifie ce jugement de l'abbé Morelli sur les qualités que doit réunir un commentateur de Marc-Pol, jugement que nous avons rapporté en rendant compte de l'édition de M. Marsden ¹.

Ce savant anglais, qui s'est livré à l'examen de la plupart des questions qui occupent M. Pl. Zurla, avait aussi recherché dans les différentes versions de Marc-Pol, dont les manuscrits conservés dans diverses bibliothèques, ou les principales éditions imprimées, offrent des représentations, quelles sont les marques auxquelles on peut reconnaître la plus ancienne forme de la relation, celle qui, par sa date, devait approcher davantage de l'époque où vivait le voyageur vénitien, et dont, par conséquent, le texte pouvait être regardé comme le plus pur et le plus authentique. Le résultat de la discussion où il était entré à cet égard, contraire à l'opinion la plus généralement reçue, était que la version italienne de Ramusio, faite, selon toute apparence, sur une version latine secondaire, n'offrait, pas plus que celles qui ont été tirées d'une manière plus ou moins directe de la version de Pépin de Bologne, la relation originale de Marc-Pol sous sa forme primitive ; mais il paraissait peu disposé à admettre p.401 l'anecdote relative à ce Rustigliolo, gentilhomme pisan, qui avait, suivant Ramusio, mis en latin le récit qu'il tenait de la bouche de Marc-Pol, à peu près comme Nicolas Falcon avait, vers la même époque, traduit en latin l'histoire orientale que l'arménien Hayton lui avait dictée en français. M. Marsden, d'après cette idée, avait été conduit à penser que le manuscrit en idiome vénitien, dit de *Soranzo*, parce qu'il était dans la possession d'une famille romaine de ce nom, devait présenter, sinon ce texte primitif auquel on attache tant de prix, au moins une copie qui s'en rapprochait beaucoup, soit par l'âge, soit par le dialecte même auquel elle appartenait. C'est pour cette raison que, tout en adoptant pour base de

¹ Ci-dessus, p. 382.

sa nouvelle version anglaise le texte italien de Ramusio, reconnu pour le meilleur de ceux qui ont été publiés jusqu'ici, il avait beaucoup regretté de n'avoir pu le collationner avec le manuscrit de Soranzo. L'origine récente de ce manuscrit, qui ne remonte pas au-delà de 1450, n'était pas une raison suffisante pour en rabaisser l'utilité, puisque, selon la remarque que nous avons faite nous-mêmes ¹, rien ne s'opposait à l'idée qu'il pût offrir une copie de l'original écrit, sous la dictée de Marc-Pol lui-même, par Rustigielo, dont il contient la préface.

Quelque vraisemblables que puissent paraître ces suppositions, M. l'abbé Zurla est arrivé par ses recherches à des résultats directement opposés. En ^{p.402} premier lieu il ne lui semble pas probable que Marc-Pol ait dicté sa relation en langue vulgaire. La longue absence de ce voyageur, qui était resté durant vingt-six ans éloigné de sa patrie, après en être sorti à l'âge de dix-neuf ans, l'habitude qu'il avait contractée pendant ce temps de parler quatre idiomes orientaux, lui avaient donné, comme le dit Ramusio, je ne sais quoi de tartare dans le visage et dans le langage, et lui avaient entièrement fait perdre la facilité de s'exprimer en langue vénitienne ; et il est peu probable qu'en trois années de temps Marc-Pol eût repris l'usage de sa langue maternelle, au point de s'expliquer convenablement sur des sujets si variés et si multipliés. Il semble moins vraisemblable encore qu'il y ait réussi, non pas en écrivant lui-même, mais en dictant de vive voix son récit à un Pisan qui ne devait pas être familiarisé avec l'ancien dialecte vénitien. Enfin, Marc-Pol voulait que sa narration fût lue, non seulement des gens de diverses nations avec lesquels il se trouvait dans les prisons de Gênes, mais des princes, des seigneurs, et de toutes sortes de personnes qui ne l'auraient pas compris s'il se fût servi d'un patois peu répandu, comme l'était celui de Venise.

Je ne dois pas dissimuler ce que ces raisonnements me paraissent avoir de faible et de contestable. Un auteur a beau désirer que son ouvrage soit généralement lu par des gens de toute nation ; il ne s'en

¹ [*Journal des Savants*, septembre 1818, p. 544](#), et ci-dessus, p. 385.

sert pas moins, pour le composer, de la langue qui lui est la plus familière, et il laisse à d'autres le soin d'en rendre la lecture plus facile et l'intelligence moins ^{p.403} restreinte. Le Pisan auquel Marc-Pol dicta sa relation, pouvait tout aussi bien savoir le vénitien que le latin ; et quant à Marc-Pol lui-même, si l'on veut qu'il ait si complètement oublié en Tartarie sa langue maternelle, qu'il n'ait pu en reprendre l'usage trois ans après son retour, comment supposer qu'il se soit mieux souvenu du latin, ou qu'il l'ait appris de nouveau, en admettant qu'il ait jamais su cette langue. Dans tous les cas, il fallait bien qu'il s'entendît avec celui qui lui servait de secrétaire ; un idiome quelconque, pourvu qu'il fût d'un usage général dans les pays où il se trouvait, était propre à remplir cette destination, et puisqu'on se refuse à croire ce que la tradition nous apprend à cet égard, il faut renoncer à attaquer de ce côté une question qui laisserait de si grandes incertitudes.

Il n'en est pas de même de l'examen du manuscrit de Soranzo, qui peut avoir un résultat positif, si l'on découvre dans cette copie en dialecte vénitien, des signes propres à en faire juger l'authenticité. C'est, comme nous l'avons déjà fait observer, ce qu'avait bien senti M. Marsden, et c'était très involontairement qu'il avait renoncé à l'avantage de collationner cette copie. M. l'abbé Zurla a donc pensé avec beaucoup de raison qu'il ferait plaisir aux savants en leur offrant une description un peu étendue de ce précieux manuscrit. L'écriture en est extrêmement nette et tout à fait semblable à celle que M. Zurla a remarquée sur la fameuse mappemonde de Frà Mauro ; elle s'accorde fort bien avec la date qu'on lit sur une feuille ^{p.404} placée en tête du volume : le dialecte vénitien y est mêlé de toscan, extrêmement grossier et même informe, sans orthographe ni ponctuation. Tout cela ne contredirait pas l'opinion suivant laquelle ce manuscrit offrirait une copie faite dans le XV^e siècle, de l'original dicté par Marc-Pol. Mais il y a une autre particularité qui mérite plus d'attention., quoiqu'elle ne soit peut-être pas aussi décisive qu'elle le paraît à M. Zurla : c'est que le texte de Marc-Pol dans le manuscrit de Soranzo est fort abrégé, beaucoup moins étendu que celui de Ramusio, et semble être un extrait

de la relation, dans lequel on a introduit plusieurs choses qui ne font pas partie intrinsèque du récit. M. l'abbé Zurla donne quelques exemples de ces interpolations, et dans les additions qu'il a jointes à la fin de son premier volume, il rapporte un passage de Marc-Pol pris dans les deux manuscrits dont l'un est celui dont nous venons de parler, et l'autre, plus fameux encore, est celui que l'académie de la Crusca cite sous le titre de *Million* ¹.

Nous ne suivrons pas M. Zurla dans le travail étendu auquel il s'est livré pour faire connaître les plus p.405 célèbres manuscrits de Marc-Pol, en discuter l'âge, et en tirer des renseignements sur l'histoire littéraire de cette relation. Les détails purement bibliographiques ont de l'intérêt quand ils conduisent à la solution de quelque question d'importance ; mais la description des copies en latin ou dans diverses langues vulgaires, que l'on conserve dans les bibliothèques de Paris, de Venise, de Milan, ne saurait avoir cet avantage. Tout ce que l'auteur est parvenu à en tirer, c'est la confirmation de l'idée qu'il avait d'abord conçue, et à laquelle encore il ne se flatte pas d'avoir procuré autre chose qu'une assez grande probabilité ; c'est à savoir que la relation de Marc-Pol a dû être composée primitivement en latin ; que la faveur dont elle jouit bientôt en fit faire de nombreuses traductions dans les langues vulgaires, en français, en italien, même en dialecte vénitien, et que ce fut sur une de ces versions que fut rédigée la traduction latine du dominicain Pepin de Bologne. Quant au texte italien de Ramusio, il offre la représentation d'un ancien texte latin qui remontait au temps même de Marc-Pol. L'original de ce texte est malheureusement perdu ; mais M. Zurla pense qu'on en retrouve une copie dans le manuscrit latin de la bibliothèque de Paris, et dont les pères Quetif et Échard

¹ Voici quelques lignes du manuscrit de Soranzo, qui feront juger le dialecte dans lequel il est écrit : Chorando lano del nostro signor Jesu Xsto mile zento sesanta sic acquisto la signoria per la suo granda industria e sono che suo frатели tegnia la signoria et raxonevelmente regnia a questo cholichan da puo che ! comenza e regnar infina qua sono quarantado ani che sono mile duxento e hotanta hoto avanti che lui fosce signor sempre andava in exercito ed era bon chapetanio e valente nel arme da puo chel fo signor non fo per lui. In bataja sono una sola fiada e questo fo del mile duxento e hotanta sie e la chaxon fo chel fo uno che aven nome najan barba de cholaichan, etc. Cf. Marc-Pol, I. II, ch. I, éd. de Marsden, p. 262.

rapportent la préface avec le commencement du premier livre ¹. En dernière analyse, l'auteur conclut comme M. Marsden, qui était parti d'une supposition contraire, en disant que le texte de ^{p.406} Ramusio est préférable à tout autre ; et c'est peut-être le seul résultat de quelque importance à tirer de cette partie de son travail.

Il a fallu la haute réputation dont jouit maintenant Marc-Pol, et l'intérêt tout particulier que devait y prendre un auteur vénitien, pour le soutenir dans ces recherches arides, fatigantes et peu fructueuses. Il y a une observation plus générale à proposer, et qui pourrait à l'avenir détourner d'en entreprendre de semblables tout homme capable de mieux faire. On recueillera avec soin et exactitude toutes les particularités relatives à l'histoire de ces voyages célèbres : on discutera les motifs de la préférence à accorder à tel texte ou à telle édition, les marques d'ancienneté de telle ou de telle version ; on en augmentera le nombre en publiant les divers manuscrits qui sont encore inédits, et qui doivent avoir chacun quelque mérite particulier ; on réunira si l'on veut toutes les variantes qu'ils peuvent offrir, toutes les fautes d'orthographe, toutes les formes vicieuses données aux noms propres, travail immense qui exigerait des peines infinies, plusieurs voyages, et une patience à toute épreuve : on ne retirerait de tant de travail aucune récompense propre à en dédommager, pas un seul fait de quelque conséquence, pas même la correction d'un seul des noms défigurés par Marc-Pol, et dont l'altération doit le plus souvent être attribuée, moins aux copistes qu'au voyageur même. Les variantes des noms de personnes et de lieux qu'on y rencontre sont jugées dès à présent par les savants ^{p.407} qui peuvent en apprécier la valeur, en les comparant aux formes de ces mêmes noms dans les langues et les livres des peuples auxquels ils appartiennent. Plus on en amasse, et plus on s'éloigne de la forme véritable et de l'orthographe exacte des noms originaux. Aucune de celles qu'il a recueillies n'a encore fait retrouver la prononciation correcte d'un seul nom de ville ou de pays. Adoptons donc la conclusion de MM. Marsden et Zurla ; et tenons-nous-

¹ *Script. Ord. Prædic.* t. I, p. 540.

en au texte de Ramusio, qui satisfait, et au-delà, à tout ce que la curiosité la plus difficile peut rechercher dans la relation de ce voyageur. Il faudrait, comme l'a dit l'abbé Morelli, une rare habileté, une réunion tout aussi peu commune de connaissances dans l'histoire, la géographie et les langues de l'Asie orientale, pour introduire quelques vues nouvelles dans une matière qui a été si souvent examinée, reprise, on pourrait dire tourmentée par les commentateurs.

Telle n'a pas été la prétention de M. l'abbé Zurla, qui n'a voulu, dans le résumé qu'il a tracé de la relation de Marc-Pol, qu'offrir le tableau complet des faits dont on est redevable à ce voyageur, dans chaque partie du domaine des connaissances humaines. Celle de toutes à laquelle il a rendu les plus grands services est, sans contredit, la géographie ; mais ce qu'on lui doit en ce genre est aussi ce qu'il y a de plus anciennement et de plus généralement connu. On peut le diviser en trois parties qui répondent aux trois principales régions que le voyageur vénitien a parcourues : la Perse et les autres parties de l'Asie p.⁴⁰⁸ occidentale, la Tartarie et la Chine, l'Inde méridionale et les îles. Chacune de ces régions réclame un examen séparé, et exigerait, dans celui qui voudrait en éclaircir la description, des connaissances spéciales, et la faculté de recourir à des monuments d'un genre particulier : les géographes arabes et persans pour la première, les annales chinoises et les descriptions historiques de la Tartarie qu'elles contiennent, pour la seconde, et, à l'égard de la troisième enfin, les renseignements positifs ou traditionnels qu'on peut recueillir sur l'état des royaumes indiens dans le XIII^e siècle. On peut dire que cette troisième partie a été traitée par M. Marsden de manière à laisser peu de choses à désirer. La première n'est pas celle qui présente le plus de difficulté, mais on peut dire aussi que ce n'est pas la plus importante. Quant à la partie de la relation qui s'applique à la Boukharie, au Turkestan, au Tibet et au Tongout, à la Chine septentrionale et méridionale, ce n'est pas avec un petit nombre de fragments tirés des livres chinois et tartares par les missionnaires dans un tout autre objet, qu'on parviendra à éclaircir les points obscurs d'une description de pays

que nos voyageurs n'ont pas encore parcourus ou décrits. La lecture entière des géographies chinoises est indispensable pour cet objet. J'en ai déjà dit les raisons, et je les avais exposées plus en détail encore en rendant compte du bel ouvrage de M. Marsden ; mais on doit avouer qu'à cela près l'analyse de M. Zurla est aussi complète et aussi exacte qu'il était possible de la faire sans ce secours.

p.409 L'histoire naturelle et la géographie physique de Marc-Pol offrent une matière non moins riche qu'intéressante à examiner ; M. Zurla s'est borné, pour cette partie de son travail, à rassembler et à mettre en ordre des notes nombreuses qui lui ont été fournies par M. Rossi. On pouvait désirer de voir ces observations, parmi lesquelles il y en a de si remarquables pour l'époque où vivait l'auteur, classées d'après la nature des êtres auxquels elles s'appliquent ; les diverses espèces d'animaux, de plantes, de productions minérales, arrangées de manière à faire voir d'un coup d'œil quelles sont les connaissances recueillies par Marc-Pol dans chaque branche des sciences naturelles, quelles sont celles qu'on possédait avant lui, et quelles sont celles dont l'acquisition et l'introduction en Europe lui sont dues. M. l'abbé Zurla a préféré suivre l'ordre géographique qui n'est véritablement que celui des chapitres mêmes de la relation, que l'on a conservé dans les notes marginales qu'on y a jointes. Ces notes n'en sont pas moins curieuses, et quelques-unes offrent des discussions remplies d'intérêt. Le sujet n'en était pas indigne, car il y a eu de moins bons observateurs que Marc-Pol à des époques plus rapprochées de nous que le XIII^e siècle.

Je ne puis recommander de la même manière le chapitre consacré à l'histoire proprement dite, et dans lequel M. l'abbé Zurla a réuni ce qui, dans son auteur, avait rapport aux événements de son temps ou à des époques antérieures. C'est que Marc-Pol est loin d'occuper, comme historien, le rang éminent qu'on p.410 lui accorde comme géographe et comme observateur ; non qu'il ait démenti dans cette partie ce caractère d'exactitude et de fidélité qu'on est forcé de lui reconnaître, mais parce qu'on possède ailleurs des matériaux infiniment plus abondants et plus complets que ceux qu'il a pu recueillir. Les historiens

turcs comme Abulghazi, les écrivains persans comme Raschideddin, les chroniques mongoles, telles que celles dont M. Is. J. Schmidt annonce la traduction, les annales chinoises enfin, écrites par des contemporains à la cour même des princes de la famille de Tchinggis-khakan, voilà les sources où l'on doit puiser des notions historiques certaines, exactes, circonstanciées sur les révolutions de la Tartarie dans le moyen-âge. Marc-Pol ne peut ni ajouter à ces autorités imposantes, quand il leur est conforme, ni les infirmer, quand il s'y trouve contraire. Le peu de faits qu'on pourrait y ajouter d'après lui ne saurait être d'une grande importance.

En revanche, ce qu'il peut y avoir de plus précieux dans la relation d'un voyageur aussi véridique, c'est la description des mœurs, des coutumes, des cérémonies religieuses, des monuments, des procédés des arts et des opérations commerciales chez toutes les nations qu'il a visitées. Le soin qu'il a pris relativement à tous ces objets donnerait seul à sa relation un prix inestimable ; car, sous ce rapport, rien ne la saurait remplacer, les chroniqueurs asiatiques, comme ceux d'Europe étant en général beaucoup plus attentifs à conserver le souvenir des guerres et ^{p.411} des intrigues de cour, les détails des expéditions, des sièges et des batailles, qu'à faire connaître ces particularités qui constituent l'histoire morale des nations. M. l'abbé Zurla a distribué en quatre chapitres la riche moisson de faits de ce genre que lui fournissait son auteur : Le premier est consacré à la religion, le suivant aux coutumes ; l'avant-dernier contient les notions relatives aux sciences et aux arts ; et le dernier, qui termine le volume, celles qui ont rapport au commerce et à la navigation. Ce chapitre et ceux qui ont rapport à la géographie rendaient nécessaire l'addition d'une carte. M. l'abbé Zurla, qui en a prévu le besoin, a dressé une mappemonde sur laquelle il a marqué par des lignes particulières le voyage de Nicolas et de Mathieu Polo, de 1250 à 1269, celui de Marc, de 1271 à 1295, ceux de Nicolas et d'Antoine Zeno, de 1390 à 1405, celui de Nicolas Conti, de 1424 à 1449, celui de Cà da Mosto, en 1455 et 1456, et enfin celui de Jean et de Sébastien Cabotta, en 1496 et en 1526. Tous ces derniers voyages

dont l'analyse remplit le second volume de M. Zurla, doivent être l'objet d'un examen séparé.

En terminant cet extrait, nous voyons dans les nouvelles annales des voyages ¹, l'annonce d'une édition de Marc-Pol, projetée par la société de géographie. Le choix est tombé sur un manuscrit en vieux français, qui porte la date de 1298, et qui paraît, si cette date est exacte, offrir une traduction faite ^{p.412} immédiatement sur l'original vénitien ou latin, et dans l'année même où Marc-Pol dut achever de l'écrire. Il pourrait bien y avoir des doutes fondés à élever sur une traduction d'une date si rapprochée de l'époque où l'ouvrage fut terminé par son auteur. Vraisemblablement on a, dans cette circonstance comme en d'autres cas semblables, traduit la date de l'original en la transportant sur la copie : mais un avantage plus incontestable de ce manuscrit, c'est de contenir vingt-huit chapitres inédits, relatifs à l'histoire du Turkestan. Le texte du manuscrit sera reproduit fidèlement, et accompagné d'un recueil des variantes qui existent, quant aux noms géographiques., dans les manuscrits de Paris. Tout fait présager que l'on aura ainsi une bonne édition de plus à mettre, pour la pureté du texte, à côté de celles de Ramusio et de M. Marsden. Il ne paraît pas qu'on ait le projet d'y joindre des notes ni un commentaire ; et cette circonstance ne diminuera rien à son mérite : car c'est la marque d'un bon esprit de ne pas entreprendre une tâche dans laquelle on aurait peine à surpasser ses devanciers. À moins d'un travail immense, et des secours étrangers, on aurait peine à faire mieux que le savant auteur de l'histoire de Sumatra ².

@

¹ [Février 1823, t. XVII, p. 284.](#)

² Le volume que nous annonçons a paru depuis cette époque, et la mort de M. Maltebrun a empêché d'y joindre un travail sur Marc-Pol que ce savant géographe avait entrepris. On en sera pleinement dédommagé si M. Klaproth se décide à terminer celui qu'il a commencé, et dont nous avons parlé ci-dessus.

XVI

Sur l'histoire des découvertes en Asie,
par M. Murray

@

p.413 Le succès qu'a obtenu la *Notice historique sur les découvertes en Afrique*, ouvrage qui a eu deux éditions, et qui a été traduit en français, a engagé M. Hugh Murray à étendre son plan à l'Asie. L'exécution de cette nouvelle tâche, plus considérable et plus importante que la première, a exigé trois volumes ; encore doit-on bien penser que, pour le renfermer dans cet espace, l'auteur n'a pu entreprendre l'énumération complète de tous les voyages faits en Asie ; il eût été contraint de remplir son livre d'une série de notices arides, qui eussent, dit-il, fourni peu d'instruction et excité peu d'intérêt pour le commun des lecteurs. Il a donc cru devoir se borner à présenter une analyse un peu étendue des relations les plus importantes ; et par rapport aux régions qui ont été le plus fréquemment visitées, il a jugé suffisant d'en réunir seulement un tel nombre qu'il pût donner une idée exacte de la nature du pays, et des aventures auxquelles on peut s'attendre en les parcourant. On doit plutôt, d'après cette annonce, chercher dans le livre p.414 de M. Murray, une description géographique de l'Asie d'après les voyages, qu'une histoire des découvertes : ce n'est pas là pourtant l'idée que l'auteur voudrait qu'on s'en formât. Son but, dit-il, a été plutôt de faire voir en Asie la grande machine de la société en mouvement et en action. Un examen succinct de cette notice historique éclaircira ce qu'il peut y avoir d'indéterminé dans l'exposition du plan de l'auteur, et de contradictoire entre l'énoncé de son titre et le plan de son ouvrage.

Il convient d'avertir d'abord que divers motifs l'ont conduit à écarter de son sujet quelques parties qui auraient pu y être naturellement comprises. Par exemple, il ne s'occupe pas des îles de l'Archipel indien, parce qu'étant liées, sous divers rapports, au continent que quelques-uns nomment Australasie, et aux archipels de la mer du Sud, ces îles

seraient, dit-il, plus convenablement décrites dans un ouvrage qui aurait pour objet les découvertes faites dans ces régions. Il se dispense également d'examiner les relations qui s'appliquent aux rivages septentrionaux de l'Asie. Il renvoie, pour cette dernière partie, aux ouvrages de MM. Barrow et Burney, et pour ce qui concerne l'Archipel indien, à celui de M. Craufurd. À cette dernière indication il nous sera permis d'ajouter les deux premiers volumes du *Monde maritime* de M. Walckenaer, où l'on trouve, sur les grandes îles orientales, tous les détails que M. Murray a passés sous silence.

L'ouvrage de celui-ci est partagé en six livres, subdivisés chacun en un certain nombre de chapitres, et p.415 précédés d'une introduction qui en contient deux. L'un de ces chapitres a pour objet les découvertes des anciens en Asie, et l'autre les découvertes des Arabes. Le premier embrasse un grand nombre de questions difficiles, qui depuis longtemps exercent la sagacité des savants, et qu'on ne peut s'attendre à voir approfondies ou résolues d'une manière nouvelle dans un ouvrage du genre de celui qui nous occupe. La plus grande partie de ce chapitre est consacrée à l'examen des connaissances que l'expédition d'Alexandre procura aux Grecs sur la géographie de l'Inde. Mais, dans cette partie de son travail, M. Murray ne nous paraît avoir rien ajouté d'important aux considérations présentées par le docteur Vincent, et surtout par M. Gossellin. C'est un simple résumé des opinions reçues à ce sujet, sans discussion, sans indication de sources, que l'auteur a placé à la tête de son ouvrage, parce qu'il ne pouvait s'en dispenser, mais auquel il ne paraît pas lui-même attacher beaucoup d'importance.

Quant au second chapitre, qui traite des découvertes des Arabes, on ne voit pas bien en quoi il pouvait être nécessaire de l'insérer dans un ouvrage intitulé : *Notice historique sur les Voyages en Asie*, et qui, par son titre même, indique assez qu'il s'agit des découvertes des Européens. Tout au plus eût-il été nécessaire d'examiner quelles étaient les connaissances géographiques dont les occidentaux pouvaient être redevables aux Arabes ; car si l'on veut tracer l'histoire des découvertes des Arabes, il n'y a pas de raison pour qu'on ne s'occupe pas aussi de celles des Syriens

p.416 qui ont pénétré jusqu'au fond de l'Asie avant les Arabes, de celles des Hindous, des Chinois, etc. Ce serait sans contredit un sujet de recherches intéressantes, et dont il pourrait résulter des vues nouvelles, même relativement aux questions de géographie ancienne que l'on serait tenté de croire décidées : car, pour n'en citer qu'un exemple, si l'on veut examiner jusqu'à quel point les anciens ont connu la Chine, il ne saurait être indifférent de savoir jusqu'à quel point les Chinois ont connu les anciens. Ce serait un moyen d'agrandir et de rajeunir certains sujets de discussions sur les communications des peuples, leurs rapports mutuels et le progrès de leurs connaissances, que de soumettre ainsi à un *criterium* inverse ou réciproque, ce qui n'a le plus souvent été envisagé jusqu'ici que d'un seul côté : mais ce moyen n'est pas encore à la portée de tout le monde, parce qu'il exige la connaissance des langues de l'orient, et un accès facile à des originaux dont la plupart sont encore à traduire. On ne pouvait exiger rien de semblable de M. Murray, pour un point qui se rattachait à peine à son sujet. Ce qu'il dit relativement aux découvertes des Arabes se réduit à des considérations sur les effets de la diffusion de l'islamisme en Asie, à l'analyse de ce qu'Ibn-Haukal et Abulfeda disent de la Transoxane, de l'Inde et de la Chine, ainsi que des relations tant vantées des deux voyageurs de Renaudot, et de celle de Benjamin de Tudèle, laquelle n'a pas un grand rapport aux découvertes des Arabes en Asie, puisqu'elle est d'un auteur juif de religion, et espagnol de p.417 naissance ; et qu'en supposant même que Benjamin de Tudèle ait visité lui-même les contrées qu'il a décrites, il ne serait pas encore certain qu'il se fût avancé au-delà d'Ispahan.

Les voyages généraux, c'est-à-dire, ceux qui ont été entrepris à travers la plus grande partie de l'Asie, occupent M. Murray dans son premier livre : il en commence la série à l'irruption des Mongols, événement qui, comme nous avons eu occasion de le montrer ailleurs en détail ¹, marque effectivement l'époque des premiers progrès des

¹ Dans deux Mémoires sur les relations politiques des souverains chrétiens avec les empereurs mongols : Mémoires qui ont paru dans les tomes VI et VII de la nouvelle Collection de l'Académie des belles-lettres.

Européens dans la géographie et dans d'autres connaissances utiles. L'analyse des relations d'Ascelin, de Carpin, de Rubruquis et de Marc-Pol, occupe les trois premiers chapitres ; elle ne diffère en rien d'essentiel de celle que Forster a donnée des mêmes voyages ¹. Comme cet auteur allemand, qu'il a pris pour guide autant qu'il l'a pu, M. Murray a méconnu l'objet du voyage d'André de Longjumeau, intermédiaire entre la mission de Plan-Carpin et celle de Rubruquis ². Dans le chapitre IV, où il rend compte des voyages d'Oderic de Portenau, et de Jean de Mandeville, il passe sous silence celui de Haythou, qui méritait au moins une mention, p.418 tout Arménien qu'il était, puisque sa relation a paru primitivement en français. En revanche, il consacre un article à Ricold de Montecroix, dont Forster n'avait pas parlé. Enfin, dans un cinquième chapitre, il complète ce qu'il avait à dire des découvertes faites en Asie dans le moyen-âge, par une notice sur Clavijo et Schildtberger ; le premier, ambassadeur d'Henri III, roi de Castille, à la cour de Timour ; le second, dont l'auteur anglais ne paraît avoir connu la relation que par l'extrait qu'en a donné Forster, officier allemand pris par les Turcs en Hongrie, puis repris par les troupes de Timour, à la bataille où Bajazet fut lui-même fait prisonnier et emmené en Tartarie. Le dernier voyage, qui se rapporte à la même époque, est celui des ambassadeurs de Schah-Rokh à la cour de la Chine ; mais, ainsi que l'auteur lui-même en fait la remarque, ce voyage fut exclusivement exécuté par des Asiatiques. J'ajouterai que, comme c'est le hasard seul qui a fait qu'on a tiré des livres persans la relation de cette ambassade, et qu'on l'a traduite il y a un peu plus de cent ans ³, elle n'avait jusque là contribué en rien aux progrès de la géographie ; et qu'il n'y avait conséquemment nulle raison de lui donner place dans un ouvrage exclusivement consacré aux découvertes des Européens.

¹ *Hist. des découvertes et des voyages faits dans le Nord*, t. I, p. 152 et suiv.

² Voyez les Mémoires précédemment cités, t. VI, p. 445. Forster n'a dit qu'un mot du Voyage d'André (tom. I, p. 157), et ce mot est une erreur.

³ Witsen, *Noord en Oest Tartarye*, deuxième édit. p. 435. Voyez aussi la traduction de Chambers, et les Ambassades réciproques d'un roi des Indes, etc. ; par M. Langlès.

Depuis qu'on a doublé le cap de Bonne-Espérance, la navigation des occidentaux dans les mers de l'Inde ^{p.419} a été si étendue, que les matériaux qu'on pouvait accumuler, dans la vue de faire connaître le progrès des découvertes sur les côtes méridionales de l'Asie, sont trop nombreux pour être susceptibles d'analyse. M. Murray s'est donc vu forcé de se rendre encore plus difficile dans son choix, et il s'est borné à présenter, dans son sixième chapitre, ceux qui, par la variété des contrées parcourues, ou par quelque autre raison, pouvaient être l'objet d'un intérêt particulier. Mendez Pinto, Antoine Albuquerque et trois voyageurs anglais du dix-septième siècle, envoyés par la compagnie des Indes orientales dès les premiers temps de son existence, sont les seuls dont les relations lui aient paru mériter d'être présentées par extrait, parmi celles qui ont pour objet les côtes de l'Asie méridionale ; il ne pouvait se dispenser de consacrer un article à ce Pinto, si décrié de ses contemporains, que Shakespeare a fait de son nom une sorte d'injure, en mettant ces paroles dans la bouche d'un de ses personnages : *Ferdinand Mendez Pinto vas but a type of thee ; thou liar of the first magnitude*. Parmi les trois voyageurs anglais, il en est un dont le nom ne se trouve pas dans les dictionnaires biographiques, et dont la relation n'existe qu'en manuscrit dans le musée britannique. C'est sir Thomas Grantham, qui fut envoyé dans les mers de l'Inde, pendant les années 1683 et 1684, pour le service de la compagnie. M. Murray a pensé avec raison que cette relation n'étant pas à la disposition du public, il convenait d'en faire connaître les points les plus importants.

^{p.420} Le règne d'Édouard VI peut passer pour l'époque d'où datent les entreprises commerciales des Anglais. Animés par l'exemple des Portugais, mais non encore en état de rivaliser avec eux dans les contrées orientales, plusieurs marchands de Londres, réunis en compagnie, formèrent un plan pour découvrir par le nord un passage dans les mers de l'Inde. Ce projet, qui n'eut pas le succès qu'on en avait attendu, procura néanmoins des découvertes intéressantes, et ouvrit aux négociants anglais un chemin vers les contrées centrales de

l'Asie, par la Russie, le Wolga et la mer Caspienne. M. Murray a réuni dans un chapitre les relations des voyageurs qui ont suivi cette route et dont les courses se rapportent à cette époque. La plus célèbre est celle de Jenkinson. Celle de Cubero l'est moins ; mais elle n'est pas aussi peu connue que le suppose notre auteur, puisqu'elle a été imprimée à Madrid, et qu'elle n'est pas fort rare. Le chapitre qui suit renferme les voyages exécutés par terre de l'Europe dans l'Inde ; et celui qui vient après, les voyages entrepris pour passer de l'Inde à la Chine, ou de la Chine dans l'Inde. Ce sont ceux des pères d'Andrada, Grueber et Dorville, Desideri et Horace de la Penna. Les deux premiers sont très connus : on ne sait de celui du père Desideri que ce qu'il en a dit lui-même dans deux lettres qui ont été imprimées. Quant au père Horace, dont la relation est rare, M. Murray lui reproche d'avoir insisté plutôt sur l'état et les espérances de la mission catholique dans le Tibet, que sur les circonstances de son voyage, ou sur les ^{p.421} particularités qu'il avait pu observer ; c'est que M. Murray n'a pas su que la relation du père Horace, imprimée à Rome, n'était que la moindre partie du travail que ce missionnaire avait rédigé, et qu'il avait en outre, composé sous le titre de *Descrizione del gran regno di Tibet*, un ouvrage dont le père Giorgi a beaucoup fait usage, quoiqu'avec peu de discernement, et dont il existe un manuscrit à Paris.

M. Murray rend compte ensuite des tentatives faites à diverses époques pour pénétrer dans le Cathay, c'est-à-dire, dans le nord de la Chine, par la Tartarie et la petite Boukharie : la principale est celle de Goetz, dont le père Trigault nous a conservé l'histoire ¹. M. Murray parle de quelques autres entreprises du même genre ; mais je ne sais pourquoi il comprend dans la même série l'itinéraire de Pegoletti. Il semble qu'il eût dû en présenter l'analyse à la suite de celle des voyages de Marc-Pol, de Mandeville et d'Oderic de Frioul. Pegoletti est du même temps que ces derniers, et il a puisé aux mêmes sources, si, comme il est permis de le conjecturer, son *Avisamento* est plutôt une

¹ *De Christ. Exped.* l. V, c. II.

réunion de notions géographiques empruntées à divers auteurs, qu'un résultat de ses observations personnelles.

M. Murray termine cette partie de son travail par une revue des systèmes géographiques dont l'Asie a été l'objet depuis les temps les plus anciens, et des variations que ces systèmes ont subies par la ^{p.422} succession des découvertes. Il semble que cette revue eût été plus convenablement placée dans l'introduction, dont elle offre à certains égards une répétition. Cependant il y a ici quelques observations nouvelles ; et quoique l'auteur ait puisé aux sources ordinaires, il n'a pas laissé d'émettre quelques idées qui lui sont propres, et qui mériteront d'être prises en considération, si la limite des connaissances des anciens du côté de l'Orient offrait un jour matière à quelques discussions nouvelles.

C'est à partir du second livre, que les recherches de M. Murray commencent à s'appliquer spécialement aux différentes régions ; et c'est par l'Hindoustan, contrée que sa situation, son étendue, et son antique renommée placent au premier rang parmi les grandes divisions de l'Asie, que s'ouvre cette nouvelle série d'observations et de discussions. Le livre III se rattache encore à l'Inde par son objet, puisqu'il embrasse les voyages entrepris dans les pays limitrophes de l'Hindoustan, aux monts Himâlaya, aux sources du Gange, dans le Tibet, le Nipol et le Kaboul. La matière de ces deux livres est si riche, qu'elle remplit tout un volume : le quatrième livre est consacré à l'Asie occidentale, et contient l'extrait des relations de voyages en Perse, à la Terre-Sainte, dans la Turquie d'Asie et l'Arabie. Le cinquième renferme la description de la presqu'île ultérieure, de la Chine et du Japon, et le dernier les voyages dans l'Asie septentrionale, le Caucase et la Sibirie.

La marche de l'auteur est à peu près la même dans ^{p.423} ces différentes parties. Il examine successivement les descriptions que chaque voyageur a faites d'un même pays, en commençant par les plus anciens et en venant jusqu'à ceux de nos jours. Pour l'Hindoustan, par exemple, il remonte jusqu'à Cosmas, analyse les relations de Nicolo Conti, de Jérôme de Saint-Étienne, d'Abdulrizak et de Louis Barthema.

La conquête de l'Inde par les Portugais est l'époque d'un changement qui oblige l'auteur à multiplier ses extraits, et l'arrivée des Anglais dans l'Hindoustan est un autre événement du même genre, qui fournit de nouveaux détails et exige de plus grands développements. Après avoir épuisé ainsi la série chronologique des voyages qui ont rapport à un même pays, M. Murray en décrit l'état présent, en faisant usage des matériaux les plus exacts et les plus récents qu'il ait pu se procurer. C'est ainsi que, dans le même livre qui contient l'histoire des voyages dans l'Inde, quatre chapitres sont consacrés à une revue géographique et statistique de l'Hindoustan, à un exposé de la religion et de la littérature des Hindous, à des détails sur leurs mœurs et sur les castes, etc., et à un tableau de la puissance britannique dans ces contrées. Beaucoup de personnes aimeront à trouver ainsi dans un ouvrage de peu d'étendue, des faits et des particularités qu'il leur faudrait chercher dans une multitude de livres difficiles à réunir. Mais ce travail de compilation n'est pas celui que les lecteurs savants et judicieux estimeront le plus. L'analyse des relations de voyages, de celles surtout qui remontent à des époques anciennes, où les noms des lieux sont p.424 corrompus, les positions mal indiquées, les faits réels défigurés par des fables, cette analyse exige des connaissances et une sagacité que n'ont pas toujours ceux qui rédigent ces sortes de collections, et que M. Murray nous paraît posséder à un degré assez éminent. On peut donc dire qu'il a tracé une bonne esquisse de l'histoire des découvertes en Asie ; car, vu l'immensité de la matière, on ne peut imaginer qu'il ait voulu faire autre chose qu'une esquisse, en trois volumes in-8°.

Les quatre cartes que M. Murray a jointes à son ouvrage, nous ont paru généralement bien composées, surtout pour les parties les plus connues de l'Asie. Quant aux parties centrales, et à la Tartarie en particulier, elles fourmillent d'erreurs, dont plusieurs proviennent de ce que l'auteur, écrivant en Angleterre, a, comme à l'ordinaire, négligé de consulter les ouvrages récemment publiés sur le continent. On n'y trouve pas seulement ce double Kaschgar (*Cashgar* et *Cashgur*), imaginé par quelques géographes anglais depuis le voyage de M.

Elphinstone au Caboul, pour concilier des rapports recueillis dans ce dernier pays, avec la position donnée à la ville de Kaschgar sur nos mauvaises cartes de la Boukharie. On voit encore Karakoroum placé à deux endroits, suivant Danville et suivant Fischer, quoiqu'il n'y ait plus à présent le moindre doute sur les causes qui avaient induit en erreur le savant géographe français, et ce même nom de Kara-koroum donné comme synonyme de Mous-tagh à la chaîne de montagnes qui sépare le petit Tibet du pays de Yerkiyang et de Khotan. Ce ^{p.425} dernier pays offre aussi plusieurs noms altérés ou mal appliqués. Les deux rivières de Kara-Kasch et de Yoroung-kasch (jaspe noir et jasper vert), y sont transformées en villes sous les noms de *Karakaisch* et de *Gurumskach* ¹. Les auteurs de cartes de géographie n'ont pas toujours un soin dont ils ne devraient jamais se départir ; c'est, quand ils ignorent les langues des pays qu'ils veulent représenter, de consulter ceux qui les ont apprises. Faute de cette précaution, les meilleures cartes se remplissent de dénominations corrompues, de mots défigurés, mal orthographiés, et de doubles emplois. Ces indications fautives se perpétuent et passent de cartes en cartes en se détériorant de plus en plus. La petite Boukharie semble privilégiée en ce genre : on y voit toujours une certaine ville de *Peym*, que personne ne connaît, qui n'a pas d'autre origine qu'une prononciation recueillie par Marc-Pol ², qui est restée à la même place depuis les cartes de Bergeron jusqu'à celle de M. Murray inclusivement. Les cartes de l'intérieur de l'Asie s'enrichiront réellement lorsqu'on en fera disparaître une foule de noms de cette espèce ; car on peut leur appliquer ce que dit un célèbre géographe en parlant des cartes de l'Afrique : « Quand l'œil de la science veut scruter toutes ces richesses, elles s'évanouissent comme des fantômes, et on s'aperçoit avec peine, qu'elles ne servent qu'à déguiser la plus complète ^{p.426} pauvreté. Les contrées qui paraissent

¹ [Hist. de la ville de Khotan, p. 108](#). — *Hist. de Timur-bec*, t. III, p. 219.

² *Marc-Pol*, l. I. c. 33. Ed. de M. Marsden, p. 154.

avoir été mesurées sont à découvrir, et là où tout paraissait fait, tout reste à faire ¹.

Le savant académicien auquel nous empruntons cette réflexion prépare lui-même dans la seconde division de sa *Nouvelle histoire des voyages*, un tableau des découvertes en Asie, qui fera oublier tous les autres ouvrages du même genre. Par ce qu'il a su faire sur les voyages en Afrique, on peut juger du parti qu'il doit infailliblement tirer d'une matière encore plus riche et plus intéressante. La recherche des anciennes relations, l'analyse qu'il en faut présenter, la classification qui doit présider à l'arrangement des faits, et le talent d'exposition qui doit leur conserver leur intérêt, ont, surtout en ce qui concerne l'Asie, de quoi exercer l'érudite sagacité d'un géographe profondément versé dans la connaissance des sources, et la plume d'un habile écrivain. C'est assez indiquer ce qu'on est en droit d'attendre de la continuation du beau travail de M. Walckenaer.

@

¹ *Rech. géogr. sur l'intérieur de l'Afrique Septentr.*, p. 3.

XVII

Sur l'histoire des Mongols,
d'après les auteurs musulmans

@

p.427 L'irruption des Mongols, au treizième siècle, est l'un des événements les plus mémorables du moyen-âge. L'histoire de l'Asie n'en offre aucun qui puisse, en Europe même, exciter plus d'intérêt. L'apparition subite de nations inconnues, la formation d'un empire plus étendu que ceux d'Alexandre et des Romains, tant de rapports nouveaux, nés tout à la fois du rapprochement de peuples qui habitaient aux deux extrémités de l'ancien continent, tant d'effets variés qui ont influé sur les intérêts de la politique, la marche du commerce et le développement des sciences, tant de changements de toute espèce qui ont accompagné ou suivi les conquêtes de Tchingkis et de ses successeurs, font accueillir avec curiosité les moindres faits qui se rapportent à cette grande révolution ; de sorte qu'on peut appliquer à l'histoire des Mongols ce qui a été dit de l'histoire en général, *qu'elle plaît de quelque manière qu'elle soit écrite.*

La puissance des Mongols s'est étendue à des pays trop vastes pour qu'il soit possible d'en rechercher les souvenirs dans les chroniques d'un seul pays ou dans les traditions d'un seul peuple. Eux-mêmes ne nous p.428 ont pas laissé d'annales, ou du moins les ouvrages où avait été consigné le récit des événements de cette histoire sont en partie perdus, et les portions qui ont échappé à la destruction n'ont pas encore été apportées en Europe. C'est donc chez les peuples des contrées qui ont été jadis soumises à leur domination qu'on a dû chercher les matériaux épars dont il était possible de se servir pour recomposer une histoire des Mongols. Au premier rang on doit placer les écrivains chinois qui ont sur tous les autres l'avantage d'avoir vécu dans des régions plus rapprochées du centre de la puissance des

Tartares. Visdelou ¹, Gaubil ², et de Guignes ³, sont les auteurs européens qui ont puisé avec le plus de succès à cette source abondante et pure. Les voyageurs qui dans le moyen-âge avaient été chargés, par les souverains pontifes ou par les rois de France, de différentes négociations auprès des princes de la Tartarie, ont aussi recueilli des renseignements qui ne sont point à dédaigner ; les historiens d'Arménie et de Géorgie en ont conservé d'autres qui ne sont pas moins précieux, comme on peut en juger par l'*Histoire orientale* d'Haythou, et surtout par les extraits qui ont servi d'éclaircissements à l'histoire de la famille des Orpélians ⁴. Les auteurs persans, arabes, turcs et syriens, ont composé des mémoires très intéressants sur celle des branches de la famille de Tchingkis, qui avait formé des établissements dans p.429 l'Occident de l'Asie. Ce qu'on a déjà tiré des ouvrages d'Aboulfaradje de Scherif-eddin, de Raschid-eddin, d'Abulghazi, etc., suffit pour faire voir qu'après les historiens chinois il n'y a pas de chroniques qu'on puisse consulter avec plus de confiance. Je ne parle pas des auteurs nationaux, parce que jusqu'ici on n'a encore presque rien extrait d'histoire, et que le livre de Setsen-sanankhouug-taïdji, dont la traduction annoncée par M. Schmidt, est attendue avec tant d'impatience par les savants, sera le premier ouvrage un peu considérable dont on soit redevable à un auteur mongol. Les ouvrages de cette dernière classe seront d'ailleurs particulièrement utiles pour suivre les nations de races tartares au milieu de l'Asie centrale, depuis la chute du grand empire mongol, comme on en peut juger par des extraits qui ont la même origine, et dont on est redevable à Pallas ⁵, Bergmann ⁶, et à d'autres auteurs qui ont comme eux fait usage des ressources que l'on peut trouver en Russie pour cette partie importante de l'histoire moderne de l'Asie.

¹ *Hist. de la Tartarie*, dans le Supplément à la Bibliothèque Orientale.

² *Hist. de Gentchiscan et de toute la dynastie des Mongous*.

³ *Hist. des Huns*, etc., livres XV-XVIII, t. III. p. 1-448.

⁴ *Mémoires sur l'Arménie*, t. II.

⁵ *Sammlungen historisch. Nachricht.*, u. s. w., t. I.

⁶ *Nomadisch. Streifereien unter den Kalmuchen.*, u. s. w.

Au milieu d'une si grande abondance de matériaux, et dans l'impossibilité de les mettre tous en œuvre, chacun des savants qui ont eu à traiter quelque point des antiquités tartares, a été déterminé dans son choix par sa situation, la direction particulière de ses études, et le genre des secours qu'il avait à sa disposition. L'auteur à qui l'on doit la nouvelle *Histoire des Mongols* ¹ p.430 a été conduit à donner la préférence aux écrivains arabes et persans, dont la langue paraît lui être familière. Il n'a pas négligé pour cela les moyens de comparaison que pouvaient lui fournir les écrits des Occidentaux, les chroniques russes et la partie traduite des *Annales de la Chine* ; mais en ce qui concerne ces dernières, l'obligation de s'en rapporter à Gaubil, à Mailla et à de Guignes, a dû nécessairement renfermer ses recherches dans un cercle assez étroit. C'est donc principalement comme étant rédigé d'après les Mémoires des musulmans, et comme offrant un résumé de ce que ces Mémoires contiennent de plus intéressant, que l'ouvrage que nous annonçons se recommande à l'attention des amis des sciences historiques. Sous ce rapport, il remplit une lacune importante et fournit des documents précieux. La manière dont ils y sont présentés doit ajouter encore à l'estime qu'un tel ouvrage mérite d'obtenir.

On doit peut-être savoir d'autant plus de gré à l'auteur, qu'il a eu surtout pour but d'être utile et qu'il ne semble pas avoir cédé à ce sentiment involontaire, qui guide le plus souvent un écrivain dans le choix de son sujet. Il s'est si peu dissimulé les inconvénients du sien, qu'on pourrait dire qu'il les a plutôt exagérés.

« Partout, dit-il, sur les traces des Mongols, on ne voit que ruines et ossements humains. Surpassant en férocité les peuples les plus barbares, ils égorgent de sang-froid, dans les pays conquis, hommes, p.431 femmes et enfants ; ils incendient les villes et les villages, détruisent les moissons, transforment en déserts des contrées florissantes... Les

¹ *Hist. des Mongols depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Timeur-lanc* ; avec une carte de l'Asie au XIII^e siècle, t. I en deux parties ; de XLVI-727 pages, in-8°, Paris, 1824.

Mongols du XIII^e siècle méritent d'être rangés au-dessous de ces animaux qu'un aveugle instinct pousse à la destruction, et la mémoire de leur chef atroce, qui organisa le massacre et ne sut conquérir qu'en dévastant, doit être vouée à l'exécration du genre humain... L'histoire des Mongols, empreinte de leur barbarie, ne présente donc que des tableaux hideux. Le récit de leurs conquêtes n'est qu'une répétition des mêmes horreurs, et l'esprit, fatigué d'une affreuse monotonie, trouve à peine quelques intervalles de repos.

Ces expressions n'annoncent pas un auteur prévenu en faveur du peuple dont il a entrepris d'écrire l'histoire, et l'on doit avouer que les Mongols méritent, sous plusieurs rapports, le jugement rigoureux qui est porté d'eux en cet endroit. Mais quoique la première période de leur existence historique ait été déshonorée par des atrocités innombrables, il n'y a pas de reproches, parmi ceux qu'on peut justement leur adresser, qui ne soient tout aussi bien applicables aux autres nations qui ont eu le malheur de chercher la gloire dans les conquêtes ; et si les ravages des Tartares se sont exercés dans des contrées plus vastes que ceux des Grecs ou des Romains, ce n'est pas une circonstance dont on puisse faire un mérite à ces derniers ; car leur modération n'est assurément pas ce que renferma les effets de leurs fureurs destructives en des limites plus resserrées. Quant à Tchingis, il y ^{p.432} aurait de l'injustice à ne pas reconnaître en lui les talents d'un politique habile, d'un grand capitaine, et peut-être même le génie d'un législateur. Enfin si, comme l'assure l'auteur, l'histoire des Mongols fatigue par la sécheresse des récits de sièges, d'incursions et de batailles, elle a cela de commun avec beaucoup d'autres histoires, et cet inconvénient tient moins peut-être au caractère de la nation et au genre d'événements auxquels elle a pris part, qu'à la nature des ouvrages où le souvenir en a été consigné. C'est le défaut général des chroniques de tous les peuples, que la plus grande partie en est toujours remplie par le récit des expéditions militaires, et l'on ne peut s'attendre à trouver une

exception à cet usage, dans les annales d'un peuple nomade et guerrier, qui n'a dû qu'à ses armes l'éclat dont il a brillé momentanément.

Toutefois le rôle de l'historien consiste en pareil cas, à compléter les chroniques, en puisant à d'autres sources ce qui leur manque, et à chercher, dans les écrits d'un autre genre, les traits qui doivent composer les tableaux littéraires, moraux et religieux qu'on aime surtout à trouver dans les récits historiques. La chose ne serait pas difficile à l'égard des Mongols, et les mémoires biographiques conservés par les auteurs chinois fourniraient pour cet objet de nombreux et excellents matériaux. Il paraît qu'il n'en est pas ainsi des ouvrages dus aux écrivains musulmans, sur lesquels tombe en grande partie le reproche de monotonie que l'auteur semble redouter pour lui-même. Il p.433 n'en est pas moins heureux qu'une personne versée dans les langues de l'Orient ait pris la peine de les lire et d'en extraire tout ce qui concerne les Mongols. Le nombre des faits qui leur sont empruntés suffit pour faire voir combien il était indispensable de les consulter.

À la tête du premier volume de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, on trouve une *exposition*, principalement consacrée à faire connaître les titres des livres écrits en arabe, en persan ou en turc, que l'auteur a pu rassembler et consulter. Les meilleurs ouvrages de ce genre existent dans la collection des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi ; d'autres se trouvent à la bibliothèque de Leyde. Le premier de tous est le *Kamil et-tarikh*, de Yzz-eddin Ebn-el-athir, historien musulman, le plus ancien, selon toute apparence, qui ait parlé des Mongols. L'auteur observe que le manuscrit des six derniers livres de cette histoire qu'on trouve à la Bibliothèque du Roi, a passé longtemps pour être d'un autre arabe, nommé *Tabari*, et que M. Reinaud l'a restitué à son véritable auteur, dans une notice qui fait partie de la *Bibliographie des Croisades*, de M. Michaud. On doit pourtant faire remarquer que cet ouvrage a toujours été cité sous le nom d'Ebn-el-athir par M. Saint-Martin, qui s'en est très fréquemment

servi dans l'importante collection historique et géographique qu'il a publiée sous le titre de *Mémoires sur l'Arménie* ¹.

p.434 Ebn-el-athir, né à Djézireh, ville sur les bords du Tigre, en 1160, (555 de l'hégire) habitait à Moussoul, alors capitale d'une principauté, dont le souverain l'envoya plusieurs fois en mission à la cour de Bagdad. Il mourut à Moussoul en 1233 (630 de l'hégire). Ses annales, qui sont mises au nombre des meilleurs ouvrages historiques que possèdent les Arabes, font mention, sous les années 1220 (617 de l'hégire) et suivantes, des premières invasions des Mongols dans la Transoxane, la Perse, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, en Géorgie et au nord du Caucase. Son style est simple et quelquefois négligé ; mais ses récits portent le caractère de la bonne foi. Il paraît qu'en certains cas, les relations qu'il avait eues avec les Khalifes ont pu lui imposer quelque réserve. En parlant des événements qui avaient attiré les Mongols dans les contrées occidentales de l'Asie, il fait mention d'abord des provocations imprudentes de Mohammed, sultan de Kharisme ; puis il ajoute :

« L'invasion des Tatars est aussi attribuée à une autre cause, dont on ne peut pas faire mention dans un livre.

Ces paroles, ainsi que le remarque l'auteur, ne peuvent s'appliquer qu'à l'opinion alors assez généralement répandue, que le khalife Nasser avait appelé les Mongols pour se venger de Mohammed, qui avait voulu p.435 lui susciter un compétiteur à la dignité suprême de l'islamisme ².

L'Histoire de Djelaleddin Mankberni, successeur de Mohammed, par Nissaoui, est encore un ouvrage écrit par un contemporain des événements dont il contient le récit. Mohammed, fils d'Ahmed, de la ville de Nissa, était possesseur du château de Kharender, situé près de la ville de Nissa, dans le nord du Khorasan. Il entra au service de

¹ Tome I, p. 405, et dans beaucoup de passages du t. II. — Cet ouvrage, cité en quelques endroits par l'auteur de *l'Histoire des Mongols*, aurait pu l'être en une infinité d'autres ; mais il semble, qu'ainsi que plusieurs travaux récents sur des matières analogues, il n'ait pas été connu d'abord de ce dernier, qui, sans doute, ne les avait pas compris dans le cercle primitif de ses recherches.

² *Hist. des Huns*, t. III p. 42.

Djelaleddin, en qualité de chancelier, et fut chargé pendant six ans de plusieurs missions importantes. Il se trouva auprès de son maître, dans la nuit fatale où ce prince, surpris par les Mongols, auprès d'Amid, ne put qu'à peine échapper à ses ennemis, pour aller bientôt après recevoir la mort de la main d'un Curde. Quelques années s'étant écoulées, Nissaouï lut par hasard le livre d'Ebn-el-athir, où se trouvaient racontés les événements de la vie de Mohammed, et des premières années de celle de Djelaleddin. Ce fut ce qui lui fit naître l'idée d'écrire à son tour la vie de ce sultan, remarquable plus qu'aucune autre par les singulières vicissitudes de la fortune. Cet ouvrage est en cent huit chapitres, et s'étend jusqu'en 1231 (628 de l'hégire), époque de la mort de Djelaleddin. L'auteur, qui écrivait en 1241 (639 de l'hégire), raconte avec détail ce qu'il a vu ou ce qui se passa de son temps en Perse ; et comme il était placé de manière à bien voir, son ouvrage, qu'on pourrait ^{p.436} appeler ses Mémoires, contient beaucoup de notions intéressantes, quoiqu'il ne parle des Mongols qu'occasionnellement.

Alaï-eddin-ata-melik, auteur du *Tarikh Djihan-kouschaï* (*Histoire du conquérant du monde*), naquit dans le canton de Djouveïn, de la province de Khorasan. En 1252, il accompagna son père, l'un des intendants chargés de l'administration des finances de la Perse, sous l'autorité des gouverneurs mongols, dans un voyage que ce dernier fit en Tartarie avec son chef Argoun, pour rendre ses hommages à Mangou, lequel venait d'être élu empereur. Quatre ans après, au moment de l'arrivée d'Houlagou dans les contrées occidentales, Alaï-eddin était l'un des trois fonctionnaires qui furent chargés de rester auprès de ce prince, pour veiller à l'exécution des ordres impériaux. Il suivit le quartier général d'Houlagou, et fut ensuite nommé gouverneur de Bagdad, de l'Irak arabe et du Kousistan. Il exerça cette charge sous Abaga jusqu'à sa mort, arrivée en 1283 (681 de l'hégire). Son ouvrage, divisé en deux parties, renferme, dans la première, le récit des événements de dix années du règne de Tchingkis et des règnes des empereurs Ogodaï et Gayouk. On y trouve aussi un chapitre sur les

Ouïgours, un autre sur les Khans du Kara-khitaï ; l'histoire entière de la dynastie kharismienne, et celle des gouverneurs mongols de Perse, jusqu'à l'époque où le pays passa sous la domination d'Houlagou. La seconde partie commence à l'élection de ^{p.437} l'empereur Mangou, et est surtout consacrée au récit de l'expédition d'Houlagou en Perse, et à la conquête du pays des Ismaéliens, sur lequel l'auteur a rassemblé de nombreux détails. Elle finit en 1257 (635 de l'hégire). Par les fonctions qu'Alaï-eddin exerça sous l'autorité des Mongols, il fut à portée de s'instruire à fond du sujet qu'il a voulu traiter. Mais comme il se montre généralement favorable aux Tartares, le nouvel historien en prend occasion de contester son impartialité, et l'on doit convenir que la position d'Alaï-eddin devait, sinon le rendre adulateur et panégyriste enthousiaste, au moins le disposer à voir avec moins de défaveur des événements qui avaient concouru à son élévation particulière. Nous ne dirons pas, comme l'auteur, qu'Alaï-eddin ne rougit pas de vanter les barbares qui avaient ruiné de fond en comble sa patrie ; car il ne pouvait guère être question de patrie en de tels pays et dans un tel siècle, et si l'on excepte les maux inséparables de toute conquête, il n'est pas sûr que la Perse ait été plus malheureuse après l'invasion des Mongols, qu'elle ne l'était auparavant, sous la domination des Kharismiens, et des autres princes qui déchiraient entre eux les derniers débris de l'empire des Khalifes.

L'histoire des Mongols, depuis 1257 (655) jusqu'à 1327 (728), a été écrite en persan par Abd-allah, fils de Fadhl-allah, surnommé *Vassaf-el-Hazret*, ou le *Panégyriste de sa majesté*. Ce fut sous les auspices du célèbre vizir Raschid-eddin que Vassaf composa son ^{p.438} ouvrage. Son style est poétique à l'excès, et tellement surchargé d'ornements, qu'on a quelquefois peine à suivre la marche d'un événement à travers le nuage de métaphores dont il l'enveloppe, le grand nombre de vers et de citations dont il l'entremêle. L'ouvrage en quatre parties fut présenté au sultan Eldjaïtou, et, seize ans après, Vassaf y ajouta une cinquième partie principalement consacrée à l'histoire du règne d'Abousaïd.

Le plus précieux de tous les ouvrages historiques relatifs aux Mongols et rédigés par les écrivains musulmans, est sans contredit le *Djami-et-tewarikh*, ou Recueil d'Annales, par Fadhlallah Raschideddin. On connaît par un mémoire de M. Et. Quatremère, dont un extrait a paru dans les *Mines de l'Orient* ¹, les principales circonstances de la vie de cet homme célèbre ; d'abord médecin au service de Gazan, puis placé par ce souverain à la tête de l'administration de la Perse, maintenu dans les plus hautes dignités pendant le règne d'Ældjaïtou, et victime au commencement du règne d'Abousaïd, d'une de ces révolutions si ordinaires à la cour des princes mahométans.

« Il existait, dit Fadhlallah lui-même, dans les Archives du khan mongol de la Perse, des fragments historiques d'une authenticité reconnue, écrits en langue et en caractères mongols ; mais peu de personnes avaient la ^{p.439} faculté de les lire. Pour mettre ces matériaux à la portée du public, le sultan Mahmoud Gazan-khan voulut qu'ils fussent rédigés en un corps d'histoire, et il confia ce travail, en 702, au plus humble de ses serviteurs, Fadhlallah, fils d'Aboul-kaïs, surnommé Raschid-le-médecin, de Hamadan, lequel reçut l'ordre de consulter, pour compléter ces matériaux, les savants chinois, indiens, ouïgours, kaptchaks, etc. qui se trouvaient à la cour, et nommément le grand *Nouyan* (prince), généralissime et administrateur du royaume Boulad Tchingsang, qui connaît mieux que personne au monde les origines et l'histoire des nations turques, et en particulier celle des Mongols... En vertu de cet ordre royal, j'examinai avec attention et critique les Mémoires déposés aux archives, et après avoir suppléé à leur insuffisance par les renseignements que me fournissaient les savants des diverses nations qui se trouvent à la cour du sultan Gazan, je composai cette histoire, où j'ai tâché de mettre de l'ordre et de la clarté.

¹ Tome V, p. 265. — On doit regretter que le mémoire entier n'ait pas encore paru dans la collection de l'Académie, à laquelle il paraît que l'auteur l'avait d'abord destiné.

Dans une autre préface, placée à la tête d'une partie que Fadhlallah ajouta par la suite à son premier ouvrage, il assure qu'après l'avoir *lu et corrigé*, Āldjaïtou observa que la plus grande partie de la terre étant maintenant sous sa domination et sous celle des autres descendants de Tchingkis, un grand nombre de savants, d'astronomes et d'historiens chinois, indiens, cachemiriens, tibetains, ouïgours, arabes et francs se trouvant réunis à sa cour, et chacun d'eux ^{p.440} possédant quelque ouvrage historique de son pays, il était utile de faire un abrégé de l'histoire de toutes ces nations, et d'y joindre la description des différents pays de la terre, avec des cartes géographiques. « Après avoir donc interrogé les hommes les plus instruits des diverses nations, continue-t-il, et compilé leurs ouvrages historiques les plus estimés, je composai un second volume d'histoire universelle, un troisième de géographie, et je donnai à l'ouvrage entier le titre de *Recueil d'Annales*.

Entre les mains d'un homme aussi habile que paraît l'avoir été Raschid-eddin, des moyens d'instruction si multipliés et des soins si assidus, continués pendant plusieurs années, ne pouvaient manquer de produire un bon et estimable ouvrage. Aussi doit-on croire que le *Recueil d'Annales* méritait ce témoignage qu'en rendit Āldjaïtou lui-même, en disant à l'auteur :

« Il est possible que les faits rapportés dans les histoires connues jusqu'ici ne soient pas entièrement conformes à la vérité ; leurs auteurs sont excusables par les raisons que tu as alléguées, et tu le seras aussi ; mais, quant à l'histoire de Tchingkis-khakan jusqu'à nos jours, la partie de ton ouvrage qui a pour nous plus d'intérêt, jamais personne n'en a écrit de plus véridique et de plus fidèle, d'après le témoignage unanime de ceux qui connaissent à fond l'histoire de nos ancêtres.

Il était fâcheux qu'un pareil livre demeurât inaccessible aux recherches des critiques européens, ^{p.441} faute d'être traduit de la langue persane, d'où l'on a jusqu'ici tiré peu de monuments qui puissent y être comparés. La curiosité des savants eût été

complètement satisfaite par la publication du grand et important travail que M. Ét. Quatremère avait entrepris sur le Djami-et-tewarikh. En attendant que ce savant en fasse jouir le public, on sera toujours heureux de trouver réunis dans l'histoire des Mongols, beaucoup d'extraits des mémoires de Fadhlallah, et de pouvoir les comparer avec les traditions correspondantes rapportées par Aboulghazi. C'est, pour le dire en passant, une chose assez singulière que ce dernier auteur n'ait pas été plus souvent mis à contribution par le nouvel historien des Mongols. La traduction qu'on en possède est à la vérité très imparfaite, mais il n'eût pas été impossible de s'en procurer l'original, et de l'ajouter à ceux qui ont servi de base principale aux recherches de l'auteur ¹.

Plus de douze autres ouvrages, écrits en turc ou en persan et contenant diverses portions de l'histoire des princes mongols ou des souverains musulmans qui eurent avec eux des rapports politiques, ont été consultés et dépouillés, et on en trouve ici les titres, avec une notice abrégée de ce qui y est contenu. Nous ne saurions insister plus longtemps sur cette revue ^{p.442} bibliographique ; les détails même où nous avons cru convenable d'entrer sur les quatre ou cinq principaux ouvrages, qu'on peut considérer comme les sources de l'histoire musulmane des Mongols, nous ont déjà entraînés si loin, que nous serons obligés de renvoyer l'examen de plusieurs points qui nous ont paru mériter une discussion, dans les trois premiers livres de l'histoire, à un second extrait qui aura aussi pour objet d'annoncer la fin de cet estimable et intéressant ouvrage. Nous souhaitons, dans l'intérêt de l'histoire asiatique, que l'auteur ne le fasse pas trop longtemps attendre.

Décembre 1824.

@

¹ Depuis que ceci a été écrit, on a publié en Russie une édition du texte d'Aboul-ghazi, et on en annonce maintenant une traduction nouvelle. La Bibliothèque du Roi a aussi acquis un manuscrit de cet ouvrage important qui lui avait manqué jusqu'à ces dernières années.